



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION

PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PICARDIE**

1998

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1998**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : Mobilier de la fosse 3100.
Amiens, «48, rue Gauthier de Rumilly»
(Photo Eric Binet)*

*Coordination : Michel Maunier
Saisie : Lydie Blondel
Relecture : SRA
Bibliographie : Michel Maunier
Mise en page : Marie-Hélène Bonnechère (CIRAS)
Cartographie : Gilles Leroy
Imprimerie : I. & R. G. Amiens*

Ouvrage publié avec le concours financier de l'AFAN et l'aide technique du CIRAS.

ISBN 1240-6872 © 2000

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Préface

7

Résultats scientifiques significatifs

8

Urbanisme

10

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

11

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE

12

Tableau des opérations autorisées	12
Carte des opérations autorisées	14
ATTILLY / A29 , La Pâture des Grands Valuzeaux	15
BAZOUCHES-SUR-VESLE , Les Chantraines	15
BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS et TREFFCON / A29 , Le Pied de Bœuf	17
BRAINE , La Grange des Moines	17
BRAINE , La Plaine des Waillons	19
BRUMETZ , Maison de la Trinité de Cerfroid	19
CHÂTEAU-THIERRY , Quartier Joussaume Latour	21
CHÂTEAU-THIERRY , Le Château	22
CIRY-SALSOGNE , La Bouche à Vesle	24
COUCY-LE-CHÂTEAU , Le château	25
COURMELLES , Vignolles	25
CRÉCY-SUR-SERRE , La Croix Saint-Jacques	25
CUIRY-LES-CHAUDARDES , Les Fontinettes	26
ÉTREILLERS / A29 , La Pâture du Bois	27
ÉTREILLERS / A29 , La Pâture de Beauvillers	27
GOUDELANCOURT-LES-PIERREPONT , Le Fossé Saint-Martin	28
HOLNON , Derrière les jardins du château	29
LAON , Rue Saint-Martin	29

LAON , Centre hospitalier, extension du service des urgences	30
LE NOUVION-EN-THIÉRACHE , Le Buisson Liénard	30
LIMÉ , La Fosse aux Chevaux	30
LIMÉ/ QUINCY-LE-MONT , Le Gros Buisson	32
LIMÉ , Les Terres Noires - Les Fraîches Terres	32
LIMÉ , Les Terres Noires	34
MENNEVILLE , La Bourguignotte	34
NOYANT-ET-ACONIN , Derrière le Colombier	36
OSLY-COURTIL , La Terre-Saint-Mard	37
PERNANT , La Petite Couture	39
SAINT-QUENTIN , Bois de la Chocque - Chemin des Pourceaux	39
SAINT-QUENTIN , Chemin rural de la chaussée romaine	40
SAINT-QUENTIN , ZAC de La Chaussée Romaine	40
SAINT-QUENTIN , 5, rue de Vicq	41
SAVY / A29 , Bois de Francilly	41
SAVY / A29 , Le Bois de l'Abbaye	42
SISSONNE , Jeoffrécourt	43
SOISSONS , Avenue de Coucy	44
SOISSONS , 2 bis et ter, avenue de Compiègne	44
SOISSONS , Ancienne Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	45
VERMAND , Le Champ des Lavoirs	45
VERVINS , Jardins de la sous-préfecture : évaluation en amont de l'ancien rempart urbain	47
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Les Étommelles	47

OISE

49

Tableau des opérations autorisées	49
Carte des opérations autorisées	51
ALLONNE , ZAC de Merlemont, 2 ^e tranche	53
BEAUVAIS , Tour Boileau	53
BEAUVAIS , Rue Brûlet	56
BEAUVAIS , 35, Boulevard du Général de Gaulle	56
BEAUVAIS , 2 bis, rue de l'Orangerie	57
BEAUVAIS , Le Muid Pinel - Terrain des gens du voyage	57
BEAUVAIS , Rue de Clermont - PAE de la Vatine Nord	57
BEAUVAIS , Rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy	58
BEAUVAIS , 77, avenue Victor Hugo	58
BEAUVAIS , Avenue Léon Blum - Le Champ Louvet	59
BEAUVAIS , 3, rue Léonard de Vinci - Chambre des Métiers	59
BEAUVAIS , Avenue Paul-Henri Spaak - Palais des Sports et des Spectacles	60
BÉTHISY-SAINT-PIERRE , 225, rue du Docteur Chopinet	60
BRESLES , Rue de Trye	61
BURY , Saint-Claude / 202, rue de la Plaine	61
CHEVRIÈRES , Église Saint-Georges	62
CIRES-LES-MELLO , Section Le Tillet / Voirie Besnard	62
COMPIEGNE , Villa Impériale	63
COMPIEGNE , 7, rue des Domeliers	64
CRÉPY-EN-VALOIS , Monastère Saint-Arnoul	66
CUTS , Rue de La Ramée	66
ESTRÉES-SAINT-DENIS , Le Moulin des Hayes	67
FITZ-JAMES , La Minette	67
HARDIVILLERS / OURCEL-MAISON , Parc d'activités de " La Belle Assise "	67
HODENC-L'ÉVÈQUE , Le Long Bois - Les Coutures Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin " - Zone 14	68
LAVERSINES , Les Trente Mines / Déviation de la RN31	70
LAVERSINES , Les Trente Mines / Déviation de la RN31	71
LAVERSINES , Hameau de Rochy / Déviation de la RN31	72
LE PLESSIS-BRION , Le Fond	73
LONGUEIL-SAINTE-MARIE , Le Barrage	73
LONGUEIL-SAINTE-MARIE , Le Barrage	74
LONGUEIL-SAINTE-MARIE , Le Parc aux Bœufs	75
MÉRU et ESCHES , Le Vignoru	75

MONNEVILLE, Le Noyer Corneilles	
Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin " - Zone 21	76
MONTIERS, Les Noirs Cailloux	
Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin "	76
NEUFVY-SUR-ARONDE, La Vallée-du-Bout-du-Bois	
Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin "	78
NOYON, La-Croix-Saint-Claude	78
NOYON, La Fontaine Pauquet	79
NOYON, Cloître Cathédrale / Rue Corbault	79
NOYON, Place A. Briand, Place de Béziers	79
NOYON, Place A. Briand, Place de Béziers	80
OGNON, Forêt d'Halatte	80
ORROUY, Sanctuaire de Champlieu	81
PLAILLY, La Butte Blanche	82
PONTPOINT, Les Hautes Lanternes	82
ROCHY-CONDÉ, Le Village	83
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, Rue Madeleine Blin	83
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, Projet médiathèque	83
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, 79, rue Auguste Bonamy	83
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, Extension de la station d'épuration	84
SAINT-LEU D'ESSERENT, Prieuré / sud-ouest de l'enceinte	84
SAVIGNIES, Rue Aux Vaches	85
SENLIS, Rue Vieille de Paris / Quartier Montmarie - ancien couvent des Carmes	85
THOUROTTE, ZAC du Gros Grelot	86
TRACÉ DE LA DÉVIATION DE LA RN 31 AU SUD DE LAVERSINES	86
TRACÉ GAZODUC CUVILLY-BOUCONVILLERS, " Artère des Hauts Plateaux du Vexin "	87
TRACÉ GAZODUC CUVILLY-BOUCONVILLERS, " Artère des Hauts Plateaux du Vexin "	87
VERBERIE, Le Buisson Campin	88
VERBERIE, Les Gâts	88

SOMME	91
--------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	91
Carte des opérations autorisées	93
TRACÉ DE L'AUTOROUTE A29 AMIENS-SAINT-QUENTIN	95
ABLAINCOURT-PRESSOIR / A29, Le Chemin Blanc de Bovent	96
AMIENS, 233, rue Jules Barni	97
AMIENS, 48, rue Gauthier de Rumilly	97
AMIENS, Angle des rues de la Vallée et Claudius Serrassaint	98
AMIENS, Rue Dom Bouquet, Saint-Honoré 2	98
AMIENS, 10, Place Parmentier	99
AMIENS, Saint-Acheul, carrière Bultel-Tellier	100
AMIENS - RENANCOURT, Rue Haute-des-Champs	100
ATHIES / A29, Le Chemin de Croix	100
BAYONVILLERS / A29, Le Chemin d'Harbonnières	101
BAYONVILLERS / A29, Le Prieuré	101
BAYONVILLERS / A 29 - A6.4, Le Chemin d'Harbonnières	102
BEAUMONT-HAMEL, Le site mémorial Terre-Neuvien	103
BLANGY-TRONVILLE / A29, La Petite Tête	104
BLANGY-TRONVILLE / A29, La Petite Tête	106
BOVES, 9, Place de l'Amiral Courbet	106
BOVES, Complexe castral du Quartier Notre-Dame	106
CACHY / A 29, Les Fiermonts	108
CAGNY, L'Épinette	109
CAGNY, La Garenne	110
CIZANCOURT et LICOURT / A29, La Sole des Galets	110
ENNEMAIN, " Notre-Dame de Joie "	112
ENNEMAIN / A29, L'Orme	113
ENNEMAIN / A29, La Briqueterie	114
ESTRÉES-DENIÉCOURT, Derrière le Jardin du Berger	114
FLIXECOURT, La Maladrerie	115
FRAMERVILLE / A29, La Fosse Mangeart	115
FRAMERVILLE-RAINECOURT / A29, Le Fond d'Herleville	116

FRESNES MAZANCOURT / A29 - section C, La Sole du Bois d'en Haut	116
FRESNES MAZANCOURT / A29 - section C, La Sole du Moulin	117
GENTELLES / A29, Bois de Tronville	118
GLISY, ZAC de la Croix de Fer " But "	118
GLISY, ZAC de la Croix de Fer " Lapeyre "	119
HAM, Bassin Saint-Nicolas	119
HARBONNIERES / A29, Le Fond de Warcourt	120
HERLEVILLE / A29, La Fosse Mangeart	120
HERLEVILLE / A29, La Tuerie	121
LE CROTOY, Les Terres à Bihen	121
LICOURT / A29, La Sole des Galets	122
MARCELCAVE / A29, Les Tombelles	122
MONCHY-LAGACHE / A29, Le Fond de Guizancourt	122
PÉRONNE, Station de dépollution	122
QUEND, Le Muret - La Fontaine de Quend	123
QUIVIÈRES / A29, L'Efourchon du Chemin de Saint-Quentin	123
QUIVIÈRES / A29, Le Tomblet	123
RUE, Le Chemin des Morts	124
SALEUX, Les Baquets	125
SOYECOURT / A29, Chemin de Vermandovillers	126
SOYECOURT, La Sole des Tombeaux	126
VERMANDOVILLERS / A29, Ravin du Bois de Longue Haie	127
VILLERS-BRETONNEUX / A29, La Couture	127

Programmes collectifs de recherches 128

Carte archéologique 131

Bibliographie régionale 136

Liste des abréviations 144

Liste des programmes de recherche nationaux 145

Index 146

Personnel du Service Régional de l'Archéologie 148

PICARDIE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Ce bilan scientifique du SRA de Picardie rend compte de la richesse archéologique de cette région, de la qualité des équipes qui s'investissent tant dans la recherche fondamentale au travers des fouilles programmées que dans la sauvegarde de notre patrimoine avec les opérations préventives.

C'est ainsi qu'en 1998 les études préalables à la réalisation de l'autoroute A29 (Amiens-Saint-Quentin) ont généré une activité archéologique soutenue, principalement sur le département de la Somme avec la découverte de sites importants comme celui de Gentelles pour le Paléolithique, l'habitat de Bayonvillers et la nécropole de Cizancourt pour la Protohistoire, la *villa* gallo-romaine d'Ennemain ou l'habitat du haut Moyen Âge d'Athies. Si l'archéologie urbaine s'est ralentie cette année avec peu d'opérations d'ampleur, hormis à Compiègne, les interventions sur les ZAC se sont multipliées avec des résultats scientifiques remarquables à Estrées-Deniécourt, Saint-Quentin, Thourotte, Vermand, du fait des vastes surfaces explorées. Les fouilles sur l'enceinte néolithique d'Osly-Courtil et l'établissement gaulois de Bazoches-sur-Vesles témoignent également des découvertes significatives réalisées en carrières.

L'action marquée de la DRAC dans le domaine de la diffusion de ces résultats vers le public s'est concrétisée par l'édition de cinq nouvelles plaquettes dans la collection "Archéologie en Picardie" (Gouvieux, Bucy-le-Long, Château-Thierry, Boves, Carrières de l'Aisne et de l'Oise) et par l'ouverture du "Jardin archéologique de Saint-Acheul" qui, géré par la ville d'Amiens, accueille désormais sur ce site de renommée mondiale, touristes et scolaires dans un parcours pédagogique de grande qualité.

Récemment nommée en Picardie, je mesure pleinement au travers de ce bilan l'importance de votre discipline pour étudier, sauvegarder et faire connaître notre passé, votre engagement et votre passion mais aussi les difficultés que rencontre parfois le personnel du Service régional de l'archéologie dans ses actions.

Le projet de loi sur l'archéologie préventive, qui vise à la fois à donner un vrai statut aux archéologues de terrain avec la création d'un Etablissement Public et à clarifier le financement des recherches par les aménageurs, devra également s'accompagner d'un renforcement des services de l'Etat en leur donnant les moyens d'exercer pleinement leurs missions de prescription scientifique et de contrôle.

Marie-Christine WEINER
Directrice régionale
des affaires culturelles de Picardie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 8

Paléolithique

L'année 1998 a permis la découverte de deux importants gisements paléolithiques sur des tracés linéaires l'un à Gentelles (Somme A 29), l'autre à Therdonne (Oise, déviation de Laversines). Leur fouille sera réalisée en 1999. Par ailleurs, il faut signaler la découverte exceptionnelle d'un crâne humain dans les niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur à Saleux (Somme).

Néolithique

Deux sites néolithiques en carrières ont fait l'objet de fouilles exhaustives : l'un à Osly-Courtil (Aisne) sur une enceinte palissadée Post-Rössen, l'autre à Longueil-Sainte-Marie sur un habitat et des sépultures Villeneuve-Saint-Germain.

Protohistoire

Pour l'âge du Fer, on retiendra : une petite nécropole à enclos circulaires et incinérations du Hallstatt ancien à Thourotte (Oise), un établissement de La Tène moyenne inscrit dans un vaste enclos à Vermand (Aisne) où le matériel semble indiquer à la fois le rang hiérarchique élevé des habitants et l'existence de pratiques cultuelles, deux sites à enclos fossoyés de La Tène finale à Bazoches-sur-Vesle et Braine (Aisne), ainsi que les nécropoles à incinération de Cizancourt et Estrées-Déniécourt (Somme) qui ont livré un matériel particulièrement spectaculaire.

Antiquité

La fouille du *fanum* de Ribemont-sur-Ancre (Somme) comme celle de l'établissement agricole d'Estrées-Déniécourt (Somme) précisent nos connaissances sur les périodes de transition que constitue le début du règne d'Auguste.

Haut Moyen Âge / Moyen Âge

L'autoroute A29 a également permis d'étudier la presque totalité d'un vaste habitat du haut Moyen Âge dans la *villa* royale mérovingienne d'Athies (Somme). Pour cette même période on signalera la découverte d'une nécropole à Méru (Oise) et d'un petit habitat carolingien à Rochy-Condé (Oise). Enfin, les travaux conduits à Boves (Somme) ont confirmé l'importance exceptionnelle de ce site pour l'étude des premières formes castrales.

Carte archéologique

La carte archéologique de Picardie compte plus de 16 000 sites ce qui la place au 6^e rang national. En 1998, elle a principalement bénéficié de l'expérience pilote de numérisation de la photothèque du service. La reprise d'environ 30 000 clichés, majoritairement des photos aériennes, leur tri et leur localisation, sont en voie d'achèvement pour le département de la Somme. Plus de 9000 diapositives sont désormais indexées et peuvent faire l'objet de recherches croisées sur base de données.

La diffusion des résultats scientifiques reste soutenue grâce principalement à la "Revue archéologique de Picardie" qui publie annuellement deux numéros de 230 pages environ et à la "Revue du Nord et de la Picardie". L'année 1998 a également vu la publication des actes de la Table-Ronde des 4 et 5 septembre 1997 à Ribemont-sur-Ancre (n° spécial de la RAP). Par ailleurs le catalogue de l'exposition de Tournai : "Les Celtes, rites funéraires en Gaule VI^e - I^{er} siècle avant J.-C." fait une large place aux recherches conduites en ce domaine en Picardie. Cette dynamique ne devrait pas fléchir l'année prochaine avec les volumineux manuscrits du TGV Nord, sites gallo-romains (DAF à paraître) et la villa de Dury (Somme), (n° spécial de la Revue du Nord et de la Picardie, à paraître). Les monographies sur la nécropole de l'âge du Fer de Bucy-le-Long (Aisne), l'habitat et la nécropole du haut Moyen Âge de Saleux (Somme), le gisement paléolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme) et la *villa* de Verneuil-en-Halatte (Oise) ayant bénéficié de moyens conséquents pour leur achèvement, la remise de ces manuscrits est attendue pour le courant de l'année à venir comme la publication des actes de la Table-Ronde de Noyon sur l'archéologie urbaine en Picardie. On soulignera que faute de moyens les dossiers de Bucy-le-Long (site néolithique) et d'Amiens (ZAC Cathédrale et le Palais des Sports) restent en souffrance.

L'effort de communication vers le grand public mis en place en 1997 s'est intensifié en 1998 avec la réalisation de 5 nouvelles plaquettes (Gouvieux, Bucy-le-Long, Château-Thierry, Boves, carrières de l'Aisne et de l'Oise) et l'ouverture au public du site de Saint-Acheul qui bénéficie désormais d'un parcours pédagogique de grande qualité. L'accueil très favorable du public et des aménageurs incite à poursuivre ces actions en 1999. D'autres plaquettes sont d'ores-et-déjà programmées sur Beauvais, Saleux, l'A29, le gazoduc...

Les deux années à venir devront également préparer une grande exposition-bilan sur les villes du nord de la Gaule en partenariat avec le Musée de Picardie. Cette exposition sera inaugurée en 2002.

D. BAYARD
T. BEN REDJEB
J.-L. COLLART
B. DESACHY
J.-O. GUILHOT
M. LE BOLLOCH
C. POMMEPUY
C. SCHWAB

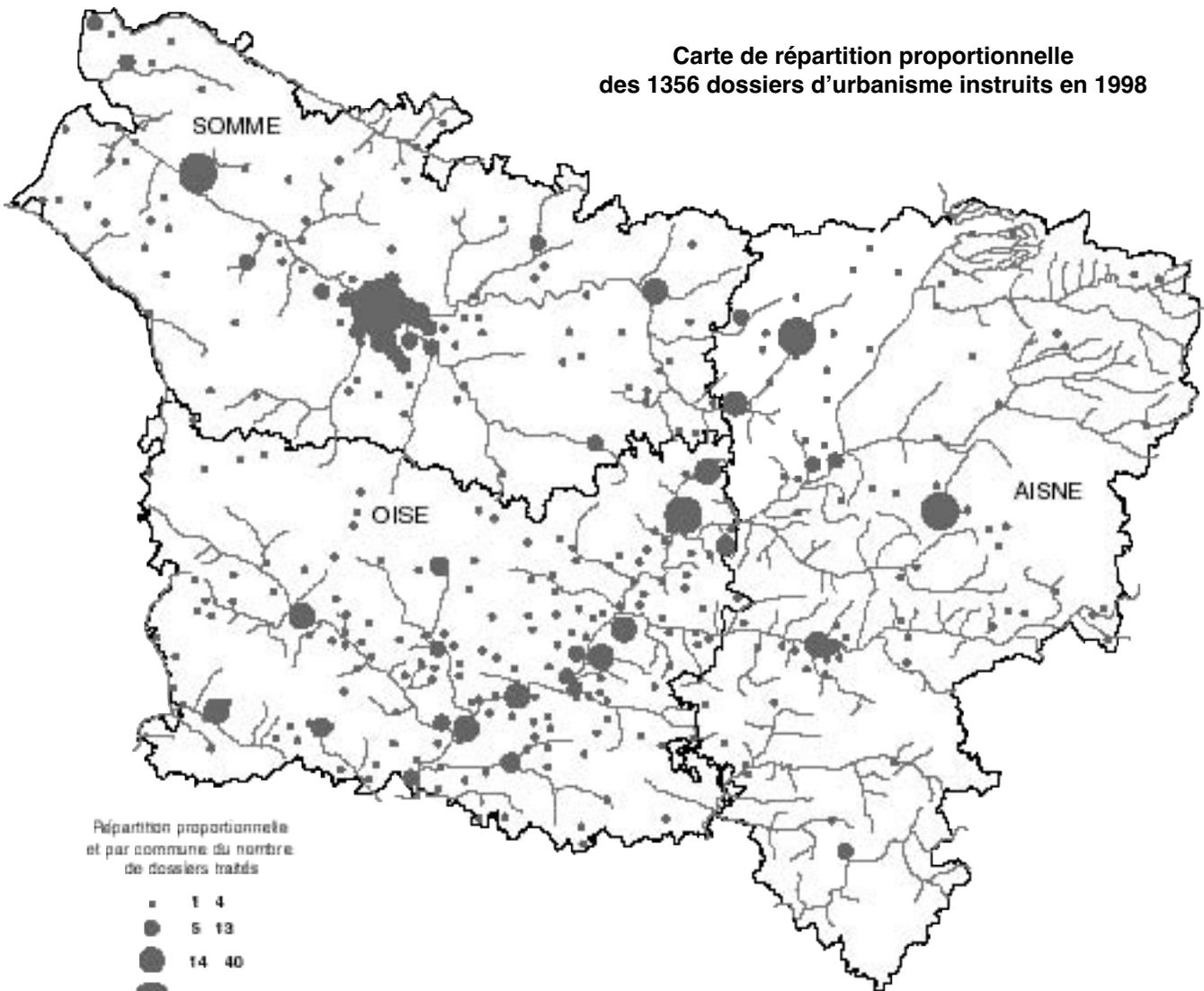
PICARDIE

Urbanisme

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Carte de répartition proportionnelle
des 1356 dossiers d'urbanisme instruits en 1998



Répartition proportionnelle
et par commune du nombre
de dossiers traités

- 1 4
- 5 13
- 14 40
- 41 75
- 76 144

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

1 9 9 8

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
SONDAGES (SD)	8	15	6	29
SAUVETAGES (SU, FE, Fouille)	50	51	58	159
FOUILLE PROGRAMMÉES (FP)	5	3	5	13
RELEVÉS (RE)	1	2	1	4
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	0	0	1	1
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	0	0	0	0
TOTAL	64	71	71	206

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	1	0	1	2
---	---	---	---	---

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 8

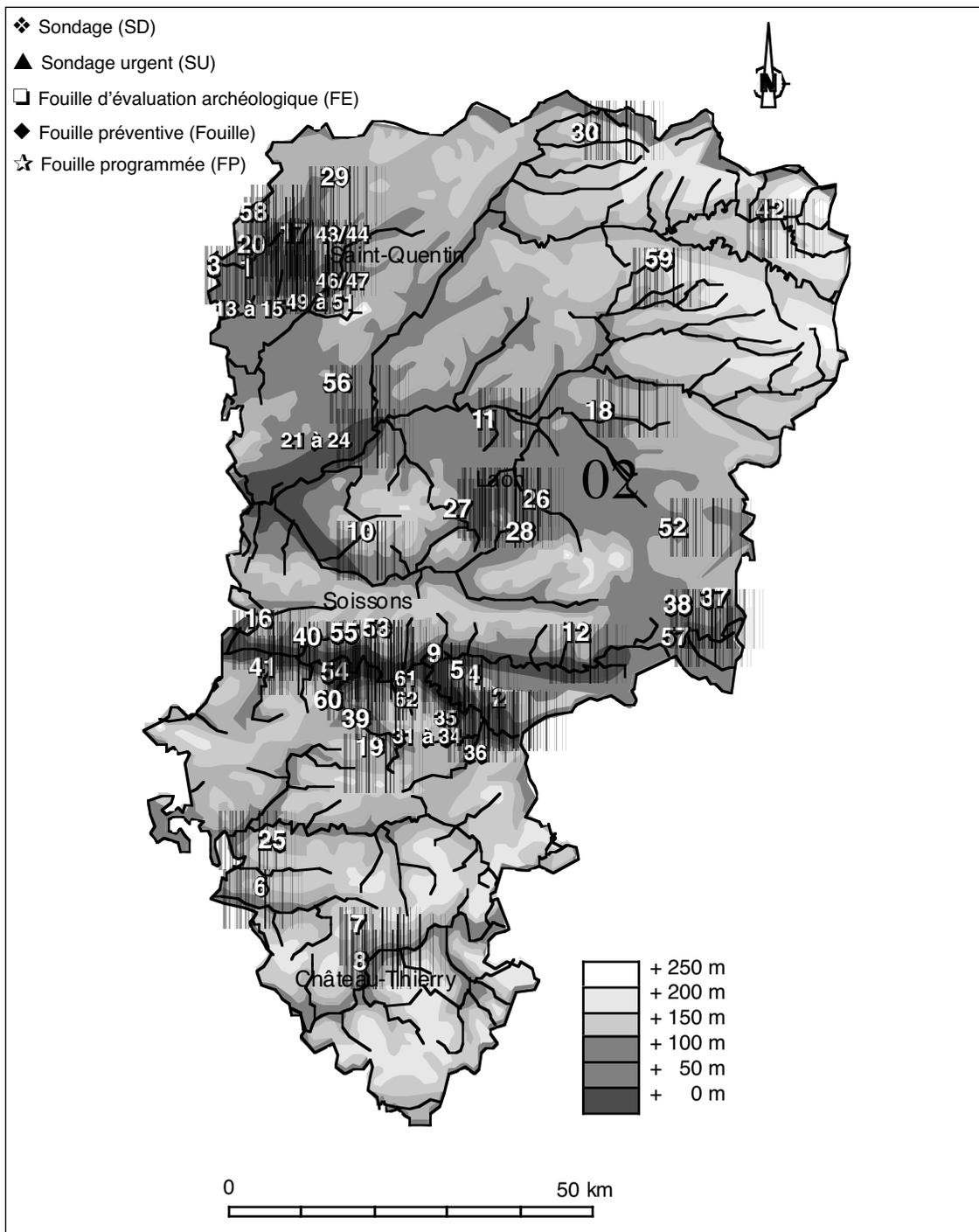
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
02.029.007 AH	ATTILLY - A 29 - D 4.1 La Pâture des Grands Valuzeaux	A. DUBOIS (AFAN)	FE	FER GAL	15 20	●	1
02.054.012 AH	BAZOCHES-SUR-VESLE Les Chantraines	Cl. POMMEPUY (SDA)	FE	BRO/FER GAL/MA	14 15/20	●	2
02.054.012 AH	BAZOCHES-SUR-VESLE Les Chantraines	Cl. POMMEPUY (SDA)	F	BRO/FER GAL/MA	14 15/20	●	2
02.060.007 AH	BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS ET TREFCON - A 29 - D2 Le Pied de Boeuf	Ph. LEFEVRE (AFAN)	FE	FER MA	15/20	●	3
02.110.001 AP	BRAINE La Plaine des Waillons	G. FLUCHER (AFAN)	FE	FER CON	15	●	4
02.110.011 AH	BRAINE La Grange des Moines	G. AUXIETTE (AFAN)	F	FER	15/17	●	5
02.125.001 AH	BRUMETZ Le Cerfroid	J. -N. GRIFFISCH (COLL)	SD	MA	23		6
02.168.009 AH	CHATEAU-THIERRY Château	V. DUREY-BLARY (COLL)	FP1an	MA	24	●	7
02.168.031 AH	CHATEAU-THIERRY Quartier Joussaume Latour	F. BLARY (COLL.)	SD	MA MOD	19	●	8
02.195.011 AH	CIRY-SALSOGNE La Bouche à Vesle	F. GRANSAR (AFAN)	FE	BRO FER	15	●	9
02.217.001 AH	COUCY-LE-CHATEAU Château	V. DUREY-BLARY (COLL)	FE	MA	24	●	10
02.237.002 AP	CRECY-SUR-SERRE La Croix St Jacques	G. NAZE (EDUC)	FP	NEO	12	●	11
02.250.001 AP	CUIRY-LES-CHAUDARDES Les Fontinettes	M. ILETT (UNIV)	FE	BRO FER	15/16	●	12
02.296.012 AH	ETREILLERS - A 29 - D 4.3 La Grande Pâture	N. SOUPART (AFAN)	FE			●	13
02.296.014 AH	ETREILLERS - A 29 - D 4-2 La Pâture de Beauvilliers	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	GAL	20	●	14
02.296.001 AP	ETREILLERS (A 29 - D5) La Pâture du Bois	E. TEHEUX (AFAN)	FE	PAL	3	●	15
02.071.004 AH	FONTENOY Les Neaux Raquettes	M. BAILLIEU (AFAN)	FE			●	16
02.330.002 AH	FRANCILLY-SELENCY (A 29 - D7)	R. ROUGIER (AFAN)	FE	négatif			17
02.350.004 AH	GOUDELANCOURT Le Fossé Saint-Martin	A. NICE (EDUC)	FP	HMA MA	20	●	18
02.372.005 AH	HARTENNES ET TAUX Le Plan de la Croix Rouge	M. DERBOIS (AFAN)	98/2000 SD			●	19
02.382.006 AH	HOLNON Derrière les Jardins	P. LEMAIRE (AFAN)	SD	FER GAL	15/20	●	20
02.304.006 AH	LA FERRE Le Rempart du Midi	J.-L. COLLART (SDA))	FE				21
02.304.007 AH	LA FERRE Rue de la Gare	J.-L. COLLART (SDA))	FE				22
02.304.008 AH	LA FERRE Quartier Drouart	J.-L. COLLART (SDA))	FE				23
02.304.009 AH	LA FERRE ERM Ouest	J.-L. COLLART (SDA))	FE				24
02.307.004 AH	LA FERTE-MILON 85 Rue St Waast	J.-L. COLLART (SDA))	FE				25
02.408.130 AH	LAON Cité des Cheminots	J.-P. JORRAND (COLL)	FE	négatif		●	26
02.408.136 AH	LAON 43 Rue Delattre de Tassigny	J.-P. JORRAND (COLL)	FE	négatif			27

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
02.408.086 AH	LAON Rue Saint-Martin	J.-P. JORRAND (COLL)	F	HMA MA	19/23		28
02.374.003 AH	LE HAUCOURT Le Jeu de Battoir	J.-L. COLLART (SDA)	FE			●	29
02.558.002 AH	LE-NOUVION-EN-THIERACHE Le Buisson Liénard	P. LEMAIRE (AFAN)	SD	CON	20	●	30
02.430.018 AH	LIMÉ La Fosse aux Chevaux	B. HENON (AFAN)	FE	BRO FER/GAL	15 16/20	●	31
02.432.001 AH	LIMÉ Les Terres Noires	J.-F. JAKUBOWSKI (AFAN)	FE	FER GAL/HMA	15/20		32
02.432.001 AH	LIMÉ Les Terres Noires	J.-L. COLLART (SDA)	F				32
02.432.027 AH	LIMÉ Les Fraîches Terres	S. THOUVENOT (AFAN)	FE	FER GAL/HMA	15/20	●	33
02.432.009 AH	LIMÉ Les Sables	N. SOUPART (AFAN)	F				34
02.432.028 AH	LIMÉ - Le Gros Buisson	G. FLUCHER (AFAN)	FE	FER	14/20	●	35
02.432.007 AH	QUINCY-LE-MONT		FE	MA			36
02.475.021 AH	MENNEVILLE Rue du Petit Menneville	M. DERBOIS (AFAN)	FE	négatif		●	37
02.475.005 AH	MENNEVILLE La Bourguignotte	P. ALLARD (AFAN)	F	BRO FER/GAL	16/20	●	38
02.564.003 AH	NOYANT-ET-ACONIN Derrière le Colombier	Ph. FERAY (AFAN)	FE	MES NEO/MA	10 12/20	●	39
02.576.005 AH	OSLY-COURTIL La Terre Saint-Mard	J. DUBOULOZ (AFAN)	F	NEO BRO	12/13 15/16/20		40
02.598.006 AH	PERNANT La Petite Couture	M. DERBOIS (AFAN)	FE	GAL MA	20	●	41
02.684.009 AH	SAINT-MICHEL-EN-THIERACHE ZA de la Gare	A. REBISCOUL (AFAN)	FE			●	42
02.691.084 AH	SAINT-QUENTIN Bois de la Choque	P. LEMAIRE (AFAN)	FE	FER GAL/CON	14/15 20/27	●	43
02.691.087 AH	SAINT-QUENTIN ZAC de la Chaussée Romaine	F. LEMAIRE (AFAN)	FE			●	44
02.691.007 AH	SAINT-QUENTIN Basilique	B. DELAIRE (AUTR)	Relevés				45
02.691.085 AH	SAINT-QUENTIN Chemin rural dit de la Voie Romaine	P. LEMAIRE (AFAN)	SD	GAL	27	●	46
02.691.086 AH	SAINT-QUENTIN 5 Rue de Vicq	R. DEBIAK (AFAN)	SD		19	●	47
02.691.088 AH	SAINT-QUENTIN ZAC A26-A29	P. LE GUEN (AFAN)	FE			●	48
02.702.008 AH	SAVY - A 29 - D 6.1 Le Bois de l'Abbaye	P. BARBET (AFAN)	FE			●	49
02.702.007 AH	SAVY - A 29 - D 6.1 Le Bois de l'Abbaye	D. GEMEHL (AFAN)	F	FER GAL/HMA	15/20		50
02.702.003 AP	SAVY - A 29 - D 7.2 Le Bois de Francilly	J.-L. LOCHT (AFAN)	FE			●	51
02.720.001 AH	SISSONNE Jeoffrécourt	J.-F. MARTIN (AUTR)	FP1an	HMA	20	●	52
02.722.132 AH	SOISSONS Avenue de Coucy	D. ROUSSEL (COLL)	FE		19		53
02.722.133 AH	SOISSONS 2 bis, 2 ter avenue de Compiègne	D. ROUSSEL (COLL)	FE	GAL MA/MOD MA	19	●	54
02.722.004 AH	SOISSONS Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	C. MAINES (UNIV.) S. BONDE (UNIV.)	FP		23		55
02.746.001 AP	TRAVECY La Louvière	P. LE GUEN (AFAN)	F			●	56
02.761.013 AH	VARISCOURT Rue de l'Etang	J.-L. COLLART (SDA)	FE				57
02.785.027 AH	VERMAND ZAC des lavoirs	P. LEMAIRE (AFAN)	F	NEO FER/GAL	12/15 16/17	●	58
02.785.027 AH	VERMAND Le Champ des Lavoirs	P. LEMAIRE (AFAN)	SD	NEO FER/GAL	12/15 16/17	●	58
02.789.024 AH	VERVINS Les Jardins de la Préfecture	B. ST JEAN VITUS (AFAN)	FE	MA MOD MOD	19	●	59
02.077.007 AH	VIGNOLLES - COURMELLES Déviation	J.-L. BERNARD	FE			●	60
02.805.012 AH	VILLENEUVE-ST-GERMAIN Les Etomelles	M. BOULEN (AFAN)	FE	BRO FER/GAL	15/16	●	61
02.805.013 AH	VILLENEUVE-ST-GERMAIN	A.-F. NOHE (AFAN)	FE	BRO FER/GAL	15/16	●	62
02.805.012 AP	Les Etomelles						

Carte des opérations autorisées

1 9 9 8



PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

1 9 9 8

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ÂGE DU FER

ATTILLY / A29

Prog. 15 - 20

GALLO-ROMAIN

La Pâture des Grands Valuzeaux

La future autoroute A29 a entraîné une intervention archéologique du 20 avril au 5 juin, dans une zone occupée par plusieurs sites antiques repérés par prospection aérienne. Le gisement est localisé à quelques kilomètres au sud de l'*oppidum* de Vermand, sur un plateau crayeux favorable à l'agriculture et l'élevage, assez bien desservi par différentes voies romaines menant à Vermand et Saint-Quentin.

Observé sur environ 360 m de long sur seulement 30 m de large, le site correspond à un établissement rural d'époque protohistorique (Tène finale), composé de quelques fossés et structures en creux pauvres en mobilier. À l'époque gallo-romaine précoce, le site se

décalle vers le sud-est et possède déjà sa superficie maximale qu'il conservera durant toute l'époque romaine. Quelques bâtiments sur poteaux ont été observés ainsi que de nombreux fossés d'enclos liés à la *villa*. On peut noter la présence d'un double système d'entrée, peu fréquent. Seule une structure en creux, probablement un cellier, a livré un ensemble céramique intéressant daté de la deuxième moitié du II^e siècle apr. J.-C. Le site est occupé probablement jusqu'à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

ÂGE DU BRONZE/ÂGE DU FER

BAZOUCHES-SUR-VESLE

Prog. 14 - 15 - 20

GALLO-ROMAIN
HAUT MOYEN ÂGE
MOYEN ÂGE/MODERNE

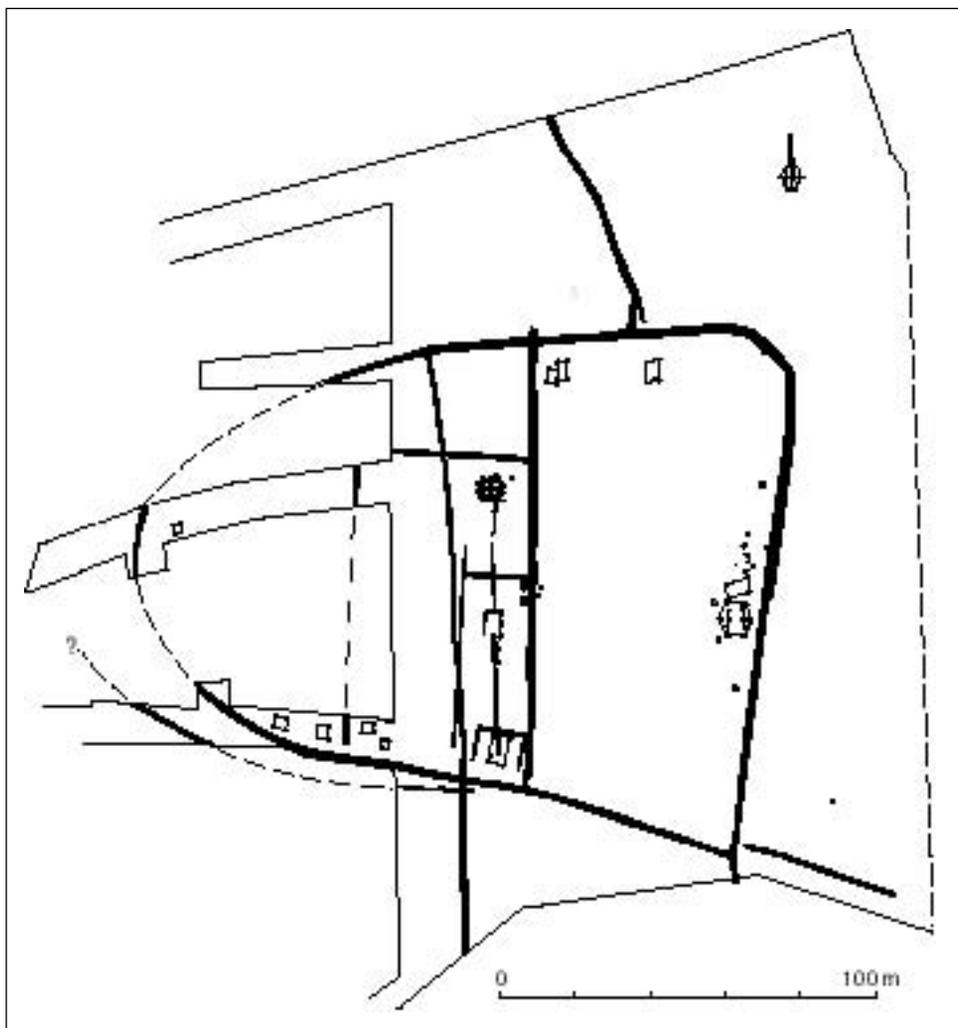
Les Chantraines

Le site de Bazoches-sur-Vesle se situe dans la vallée de la Vesle, affluent de l'Aisne. Menacé de destruction par une exploitation de sables et graviers, il a fait l'objet d'une évaluation en 1997, puis d'une campagne de fouille en mars et avril 1998 sur 4,5 ha. En même temps, nous avons mené une évaluation sur l'extension future de la carrière, sur 4 ha. Le site s'inscrit dans un méandre de la Vesle, à proximité immédiate de celle-ci.

Si l'on excepte une petite fosse qui a livré un tesson Cerny, l'occupation du site débute au Bronze final IIb/IIIa et au Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, avec quelques fosses qui ont livré un petit ensemble mobilier. Nous avons ensuite une occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne avec des groupes de fosses très dispersés.

On peut, avec une quasi-certitude, rattacher à cette période un enclos très fortement arasé (la partie sud n'existe plus). Cet enclos possède une entrée aménagée en antennes rentrantes, avec deux poteaux extérieurs. Un bâtiment à 9 poteaux pourrait également être rattaché à cette période.

Ce site a également livré un établissement rural de La Tène finale. Il s'agit d'un grand enclos mi-quadrangulaire, mi-curvilinéaire, entourant une surface d'environ 1,5 ha. Son occupation est datée de l'étape 2 de la vallée de l'Aisne définie par Patrick Pion, soit le début de La Tène D1, ce qui constitue une des occupations les plus anciennes de La Tène finale que nous ayons dans la région. Il possède un système de partition qui délimite des espaces internes. Quelques structures lui sont



Bazoches-sur-Vesle. «Les Chantraines».
Plan de l'enclos de La Tène finale et des structures associées.

associées : trois gros bâtiments, quelques fossés, une palissade (ou un autre bâtiment ?), des greniers à quatre poteaux disposés le long du fossé. Au moins quatre phases stratigraphiques ont été reconnues. L'enclos a connu une histoire complexe. De nombreux curages ont été réalisés. Les côtés est et nord de l'enclos, après avoir été curés plusieurs fois, ont été partiellement transformés en palissade sur leur propre tracé ou sur un tracé décalé vers l'extérieur. Puis cette palissade a été démantelée pour creuser à nouveau un fossé ouvert. Un fossé principal de partition interne délimite un espace oriental de 7 000 m², qui correspond à l'habitation principale. Ce fossé possède une entrée monumentale qui semble être l'accès privilégié de cet espace. Ce dernier renferme plusieurs bâtiments, dont deux de grande taille, situés en vis-à-vis de l'entrée monumentale et que l'on peut interpréter comme deux phases de construction de la maison principale. À l'ouest, une zone intermédiaire a subi de nombreux réaménagements. Un système de fossés la partitionne et deux bâtiments semblent voués à des activités spécifiques. Au sud, un bâtiment quadrangulaire entouré d'un fossé en agrafe peut être lié à une activité métallurgique. Le bâtiment sur 13 très gros poteaux est assez

original et sa fonction demeure inconnue. L'espace oriental, pour le moment juste sondé, semble réservé au stockage (présence de greniers sur quatre poteaux le long du fossé d'enclos). Le mobilier présent dans les fossés est abondant, sans p l u s . Il est essentiellement de nature détritique. Les amphores sont relativement nombreuses et composées de gréco-italiques. En ce qui concerne la faune, on constate une prédominance de l'élevage du bœuf et du cheval, qui sont consommés tous les deux. Les dépôts de crânes de bœuf ou de cheval ne sont pas rares. Des ossements humains sont également présents. Nous avons affaire ici, de par la taille du site, la monumentalité des bâtiments et quelques éléments de la culture matérielle, à un habitat de statut aristocratique. Il est situé sur la frontière entre les cités des Rèmes et des Suessionnes. Il s'inscrit tout à fait dans la transformation de la société gauloise du II^e siècle av. J.-C., qui va aboutir peu après à l'émergence de l'urbanisation. Il constitue en ce sens un site de référence dans la vallée de l'Aisne, pauvre jusque là en habitats de cette étape. Une occupation gallo-romaine se situe dans la partie orientale du site, en limite d'emprise. Elle a livré

des fossés, des fosses, des trous de poteau, plusieurs puits et deux caves maçonnées. Il semble que nous ayons une continuité depuis la période augustéenne jusqu'au début du IV^e siècle. L'interprétation du site est difficile dans la mesure où nous n'en avons qu'une petite partie. S'agit-il d'un site rural de type *villa* ou d'une agglomération secondaire de type *vicus* ? Des récits hagiographiques nous appren-



Bazoches-sur-Vesle. «Les Chantraines». Vue aérienne générale du décapage.

ment que Bazoches-sur-Vesle a été le lieu de martyr, à la fin du III^e siècle, de deux saints chrétiens, Rufin et Valère, qui avaient charge de la gestion des greniers publics. Cela milite en faveur d'un site d'une certaine importance, situé à la frontière entre la cité suessionne et la cité rème. L'époque mérovingienne est représentée par un petit site localisé au sud de l'emprise, près de la Vesle. Cette occupation, en l'état, forme un isolat distinct du secteur gallo-romain et sa nature est difficile à déterminer. Le matériel livré par les structures donne une datation du VI^e siècle. Quelques structures plus récentes se superposent à l'occupation gallo-romaine, dans le secteur oriental. Nous avons encore affaire ici à une petite portion d'un site plus vaste qui se développe hors emprise. Quelques fosses et un système de fossés ont livré un matériel datant l'occupation entre le IX^e et le XI^e siècle. Il faut noter la présence de très nombreuses

chevilles osseuses de bovidés qui dénotent l'exploitation de la corne. Enfin, des réseaux de fossés datant des périodes médiévale et moderne sont à mettre en relation avec la ferme de la Maladrerie, située sur l'autre rive de la Vesle.

Nous avons donc, malgré quelques hiatus, un quasi-*continuum* d'occupation depuis la protohistoire jusqu'à nos jours. Nous assistons à des déplacements partiels de l'habitat et à des évolutions dans les types d'implantation et dans les fonctions. Nous touchons sans doute ici à l'origine du village de Bazoches-sur-Vesle.

Claudine POMMEPUY (SRA Picardie,
ERA 12 du CNRS)

Frédéric GRANSAR (AFAN, ERA 12 du CNRS)
Sylvain THOUVENOT (AFAN, ERA 12 du CNRS)

ÂGE DU FER

BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS et TREFCON / A29

Prog. 15 - 20

MOYEN ÂGE

Le Pied de Bœuf

Le projet de construction de l'autoroute A29 reliant Amiens à Saint-Quentin est à l'origine d'une évaluation archéologique sur les communes de Beauvois-en-Vermandois et de Trefcon en septembre 1998. Le décapage de 13 800 m² sur un linéaire de 800 m a permis de mettre au jour plusieurs occupations protohistoriques ainsi que des restes épars médiévaux. Une érosion importante, des perturbations liées à la première Guerre Mondiale et la présence de nombreux chablis rendent difficile la lecture des vestiges.

Trois secteurs principaux ont été mis en évidence. Il s'agit tout d'abord d'une zone restreinte et non structurée ayant livré quelques trous de poteaux et une fosse attribuable à La Tène ancienne. Un petit cimetière composé de quatre tombes à incinérations, dont une seule fosse est à peu près conservée, est daté de La Tène moyenne. À 150 m environ de cette deuxième zone, à l'extrémité ouest du décapage, l'évaluation a livré une portion d'enclos, qui peut être daté de La Tène moyenne (mais sans doute d'une phase plus tardive que

le cimetière) ou même de la transition La Tène C2/D1. De part et d'autre de l'entrée, le fossé a des dimensions remarquables : près de 3 m d'ouverture et de 2 m à 2,50 m de profondeur. Le fossé et les structures présentes à l'intérieur de l'enclos ont fourni un lot de céramique important qui suggère un espace d'habitat. Mais l'érosion n'a pratiquement épargné que les fonds des fosses profondes et il ne subsiste plus de trous de poteaux liés à d'éventuels bâtiments.

Les vestiges médiévaux, a priori tous datés du XIII^e siècle, consistent en un puits d'extraction à proximité des incinérations de La Tène moyenne et en deux ou trois fossés dans la partie est du décapage, sur la commune de Trefcon. À noter parmi les découvertes isolées, une céramique entière datée de l'âge du Bronze et retrouvée dans un chablis.

Philippe LEFÈVRE (AFAN)

ÂGE DU FER

BRAINE

Prog. 15 - 17

La Grange des Moines

Le site est situé sur la terrasse alluviale de la vallée de la Vesle (Aisne) et a fait l'objet de cinq campagnes de fouille entre 1993 et 1998, dans le cadre de l'exploitation des carrières de granulats par La Générale Routière / Routière Morin. L'occupation principale correspond à La Tène D1 et au début de La Tène D2. On distingue 3 enclos (A, B et C), dont deux principaux (B et C)

diachrones, sont les plus intéressants (plan). S'ajoute à ces enclos un fossé rectiligne, élément structurant du site, qui semble associé à la même phase que celle de l'enclos B. D'autres fossés situés plus au sud-ouest et au nord-ouest appartiennent à ce complexe de La Tène finale. Le premier enclos, de grande taille, cerne une surface de 7 700 m² environ et offre un large fossé de

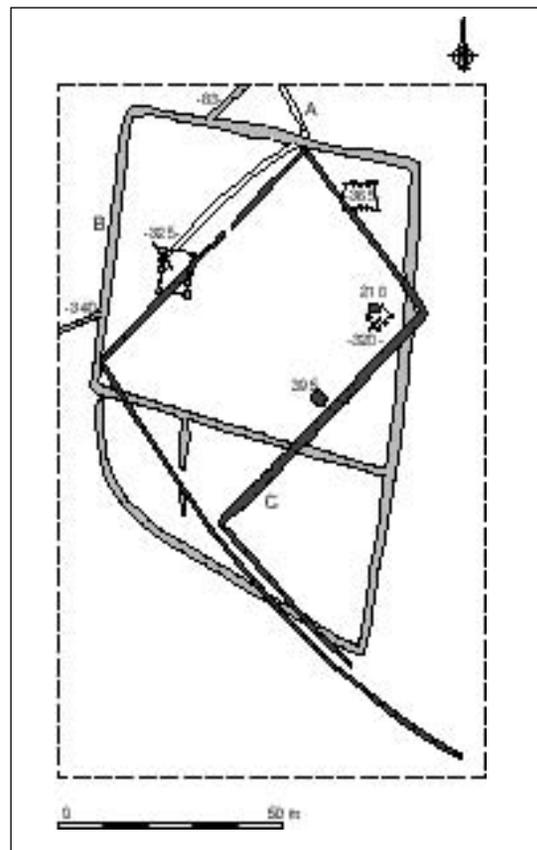
1,50 m à 2,50 m suivant les secteurs, avec une profondeur de 0,60 m en moyenne. On observe une partition de l'espace interne de l'enclos en deux espaces : l'un de 5 000 m² et le second plus petit de 2 700 m² avec une subdivision interne transversale partielle de la seconde partie. La dynamique de comblement est complexe avec probablement des réaménagements comme des curages ou la présence ponctuelle de poteaux qui indique une transformation du fossé ou de certaines parties en palissade dans la dernière phase de son utilisation. L'accès à l'enclos est matérialisé par l'aménagement de 2 entrées situées à l'opposé l'une de l'autre et localisées chacune dans les deux espaces distincts qui composent l'enclos. On distingue deux secteurs riches en mobilier, le premier en vis-à-vis d'un bâtiment d'habitation



Braine. «La Grange des Moines». Squelette de cheval.

(structure 325), et le second sur le segment est du fossé d'enclos de part et d'autre d'une entrée avec notamment la présence d'une calotte crânienne humaine et un scalp de cerf avec les bois sciés. La quantité de mobilier issue de ces deux secteurs révèle à la fois des rejets de consommation et des dépôts intentionnels de faune, en particulier des têtes de bœufs exposées à même le sol ou en hauteur complétées par des éléments de squelette de bœufs et de chevaux alignés ou empilés. L'angle nord-est de l'enclos a livré un dépôt organisé d'un bassin complet de cheval sur lequel reposaient deux mandibules, le crâne reposant à proximité. Les structures associées à cette phase d'enclos sont en particulier deux bâtiments de grande taille et de conception différente. Le premier est caractérisé par 6 poteaux porteurs sur les 10 qui forment le plan d'une surface égale à 44 m². Les plus petits correspondent peut-être au support de deux auvents. Aucun mobilier détritique ne correspond à cet édifice. Seul un dépôt est présent à proximité de l'angle, constitué principalement d'os de chevaux empilés. Le plan du second bâtiment quadrangulaire présente des poteaux de taille plus imposante que le précédent et tous de même calibre. Il pourrait s'agir d'un édifice avec un toit à double pente d'une grande élévation. Il est sans conteste associé à l'occupation de l'enclos et situé en vis-à-vis de la seule zone de concentration de mobilier détritique du segment ouest de l'enclos. Le fossé de l'enclos C a été construit après le comblement du précédent comme en témoigne la stratigraphie entre les deux enclos. De forme quadrangulaire plus régulière que le précédent, sa superficie totale est de 3 330 m². Les dimensions sont 70 m de long pour 45 m de large. La morphologie des fossés, de taille modeste, est différente suivant les côtés. Au sud-est, les parois sont obliques, le fond plus ou moins plat et le comblement unique. Au nord-est et au nord-ouest, les profils en Y plus ou moins érodés correspondent à un fossé palissadé. Les deux antennes qui prolongent

deux des côtés de l'enclos, pour former un couloir d'accès long et étroit de 50 m, étaient elles aussi palissadées. Une entrée plus discrète située sur le segment nord-ouest est matérialisée par l'interruption du fossé. L'absence de mobilier détritique dans ces secteurs palissadés est un élément supplémentaire qui les distingue du secteur fossoyé. En effet, seule la partie sud-est a mis au jour les dépôts de faune organisés et un peu de mobilier détritique dispersé. Ce dépôt, en position



Braine. «La Grange des Moines». Plan général.

primaire, se compose d'une succession d'os de bœufs et de chevaux soigneusement organisés en fonction des parties anatomiques et encadrés de deux grosses pierres. Une structure complexe et très particulière est directement associée à l'enclos C et située en vis-à-vis du dépôt de l'angle précédemment décrit. Il s'agit d'une fosse quadrangulaire à angles arrondis de 2,20 m de côté, profonde de 1,10 m. Les parois sont doublées de blocs d'appareillage en calcaire d'origine locale. Il existe sur le bord interne des 4 angles de la construction un vide vertical entre les pierres. Ce sont les témoins négatifs de poteaux de 0,8 à 0,10 m de diamètre qui forment un quadrilatère irrégulier. Leur interprétation n'est pas évidente. Un bâtiment sur 5 poteaux se développe autour de cette fosse. Leur taille assez imposante ne se justifie pas sur la seule superficie du plan au sol. On peut poser l'hypothèse d'une construction monumentale,

sans doute assez haute, abritant partiellement ou complètement la structure empierrée.

En conclusion sur ces enclos, nous dirons que si l'enclos B peut être comparé à un établissement rural, avec un certain nombre de caractéristiques qui lui confère un caractère particulier, où se mêlent dépôts et rejets détritiques, l'enclos C de la dernière phase correspond à autre chose, où le rituel joue un rôle important, voire primordial. L'existence de ces deux enclos se déroule entre la seconde moitié du II^e siècle jusqu'à la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Ginette AUXIETTE (AFAN-ERA 12 du CNRS)
Sophie DESENNE (AFAN-ERA 12 du CNRS)
Claudine POMMEPUY (SRA Picardie-
ERA 12 du CNRS)

ÂGE DU FER

BRAINE

Prog. 15

CONTEMPORAIN

La Plaine des Waillons

Cette opération d'évaluation archéologique a été motivée par l'extension de la zone Industrielle de " La Plaine des Waillons " et concerne une superficie de 20 233 m² répartis sur quatre parcelles. Seize tranchées de 4 m de large ont été effectuées, couvrant ainsi 18 % de la surface. Une des parcelles a livré des structures archéologiques (deux fossés et une fosse) ainsi qu'une couche sableuse contenant du mobilier céramique et lithique attribuable au Néolithique. Un décapage exhaustif a donc été réalisé sur ce secteur. La superficie concernée par cette deuxième phase de l'opération est

de 7 000 m². Les traces d'occupation se résument à un groupe de trois fosses de dimensions moyennes, probablement d'époque protohistorique au regard des quelques tessons très érodés qu'elles ont livrés. Des sondages effectués dans le niveau sableux n'ont pas permis de mettre en évidence l'existence de structures archéologiques, ni de livrer de mobilier conséquent et homogène.

Muriel BOULEN (AFAN)
Guy FLUCHER (AFAN)

MOYEN ÂGE

BRUMETZ

Prog. 23

Maison de la Trinité de Cerfroid

Le site du couvent trinitaire de Cerfroid est situé dans la commune de Brumetz, à l'extrême sud-est du département de l'Aisne, arrondissement de Château-Thierry, sur la rive droite de la rivière du Clignon qui marque la séparation du département de l'Aisne avec celui de la Seine-et-Marne. Le couvent est la maison fondatrice de l'ordre des Trinitaires, fondé en 1198 par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois pour le rachat et la Rédemption des captifs chrétiens en pays musulmans ; l'ordre avait également une vocation hospitalière.

Des travaux de restauration sont engagés depuis un an sur les seules ruines subsistantes, celles de l'ancien bâtiment sud du réfectoire. Deux opérations préventives

ont été réalisées : la première en avril 1996 se limitait à quatre sondages d'évaluation ; la seconde en avril et mai 1997 a consisté en un décapage intérieur de l'édifice et la mise au jour de nombreux vestiges. L'opération de cette année, menée en juillet et août, a permis la fouille et l'étude du bâtiment. Quatre phases d'occupation et de remaniements du bâtiment ont été observées cette année ; en complétant avec les données de la dernière opération, nous arrivons à un total de sept phases. Dans un sondage pratiqué dans l'extrémité est du réfectoire, une structure maçonnée a été mise en évidence. C'est la plus ancienne occupation observée, la présence de la nappe phréatique ayant empêché d'approfondir la fouille. Il s'agit d'un bâtiment antérieur au bâtiment

actuel, respectant la même orientation mais de nature radicalement différente. Seul l'angle sud-est de ce bâtiment de dimension plus restreinte a pu être dégagé. Il consiste en deux murs d'environ 0,60 m de large : le mur oriental est construit de pierres calcaires taillées, dont seul le parement est taillé, et liées par de l'argile ; le mur sud est constitué de pierres calcaires taillées liées au mortier. Cette structure est apparemment édifiée en deux périodes différentes mais la succession des séquences n'a pu être établie. Elle remonte au XIII^e s. (un autre angle de bâtiment, peut-être contemporain mais d'orientation différente, avait été découvert dans un sondage pratiqué dans la galerie du cloître en 1996).

Au cours du XIV^e siècle, ce premier édifice est détruit (par un incendie ?) puis recouvert d'un remblai massif d'environ 0,50 m d'épaisseur. Un nouveau bâtiment est construit, en pierres de taille, selon le plan actuel (le parement intérieur du mur nord, bien que remanié à plusieurs reprises, correspond à cette construction).

L'espace intérieur est divisé en deux parties distinctes : à l'est se trouvait l'ancien réfectoire, la moitié ouest était composée de deux pièces et d'un couloir. L'occupation de ce bâtiment a été observée dans sa quasi-totalité. Elle est matérialisée par des niveaux de sols très bien conservés qui ont gardé pour la plupart, à défaut de leur pavement d'origine, les négatifs des carreaux. Dans ce nouvel édifice, la salle du réfectoire (17 m x 9 m, plus longue à l'origine) est aménagée dans la moitié est, apparemment vide de structures, tandis que dans la moitié ouest deux pièces sont desservies par un couloir longeant le mur nord. Dans ce couloir, un pavement de briques était en parfait état de conservation. L'accès du couloir au réfectoire se faisait par une porte dont un piédroit richement mouluré était encore en place.

La première pièce jouxtant le réfectoire est de plan carré (6,40 x 6 m) ; elle est munie d'une monumentale cheminée de briques de 3 m de long, encore pourvue de ses deux piédroits, et dont la sole était également très bien conservée. La taille de cette cheminée par rapport à celle, restreinte, de la pièce (trop petite pour être une cuisine) et le plan carré de cette pièce, nous font penser à un chauffoir. Cette pièce communiquait directement avec le réfectoire par une porte ménagée au sud du mur de refend.

La seconde pièce, dont l'emprise totale n'a pas été établie (au minimum 8,80 m x 6,40 m) comporte également une cheminée adossée à la première, plus petite (2,40), dont la sole est faite de tuiles posées de chant formant quatre panneaux rectangulaires en rectangle comportant chacun un motif triangulaire. Une cheminée du même type a été découverte dans les cuisines du vieux château de Château-Thierry, datée du début XV^e siècle. La nôtre est postérieure à la première cheminée et aux niveaux de sol découverts. La chronologie des occupations de cette salle n'a pu être réalisée car elle n'a pas été fouillée. Sa fonction est inconnue mais l'on peut supposer qu'il s'agissait d'une " salle des moines ". Les aménagements ne sont pas datés avec certitude : alors que la construction du bâtiment semble remonter au XIV^e siècle, les nombreux carreaux de pavement décorés découverts nous suggèrent que ces sols datent

de la seconde moitié du XV^e siècle. Aucun niveau de sol antérieur n'a été observé.

À la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, le pavement ancien est détaché de son support de mortier et les carreaux semblent avoir été pour la plupart réutilisés pour un nouvel aménagement. Les carreaux cassés ou abîmés ont été incorporés aux remblais d'aménagement du nouveau sol (épais d'environ 0,50 m), conservé seulement dans l'extrémité ouest du réfectoire. De nombreux négatifs de carreaux ont été relevés sur ce nouveau sol. Parallèlement, la surface du réfectoire est réduite par la construction d'un radier de fondation R1 (supportant l'actuel mur est) comportant un arc de décharge pour alléger la construction établie en milieu marécageux. Une nouvelle porte est aménagée au centre du mur de refend, donnant accès à la pièce du chauffoir. D'autres niveaux de sol ont été dégagés dans les autres pièces. Cette période de réaménagement marque l'abandon des deux cheminées qui sont détruites et recouvertes.

Vraisemblablement au cours de la première moitié du XVI^e siècle, l'organisation de l'espace intérieur du bâtiment est radicalement modifiée par l'implantation de quatre radiers de fondation (dont trois comportent des arcs de décharge similaires à celui du radier R1) délimitant cinq nouvelles pièces (l'une n'est plus apparente, l'extrémité ouest de l'édifice ayant disparu). Quatre de ces pièces ont des dimensions différentes, recoupant les espaces précédents, tandis que la surface initiale du réfectoire est conservée. Le mur sud du bâtiment est totalement reconstruit depuis les fondations tandis que l'ancien mur nord est intégré dans la nouvelle construction. Le sol est massivement remblayé sur près de 1 m d'épaisseur. Le niveau de circulation devait se situer au même niveau que celui des XVII^e-XVIII^e siècle ou bien il a été recreusé par les reconstructions postérieures ; en tout cas il n'a laissé aucune trace lors du décapage. Cette transformation de l'aile sud du couvent pourrait correspondre aux travaux réalisés entre autres dans le réfectoire par le prieur Jean Maunoury vers 1529.

Sans doute lors des reconstructions des élévations de l'édifice au XVIII^e siècle (dans lesquelles le mur nord, partiellement remanié, est réutilisé) correspondant aux ruines actuelles, de curieux solins ont été aménagés dans tout l'espace intérieur, épousant la forme du bâtiment à distance d'environ 1 m - 1,50 m des murs. Ces solins grossièrement maçonnés (ils devaient être dans des tranchées) étaient composés de très nombreux éléments lapidaires posés en parement irrégulier (ébrasement d'ouvertures, base et tambour de pilier, embases et corniches, et deux morceaux de frontons) provenant sans doute de la destruction du bâtiment antérieur au XVI^e siècle qui menaçait ruine ; le blocage était fait de moellons calcaires, le tout lié par un peu de mortier et de la terre, la surface étant lissée au mortier. Les radiers de fondations transversaux ont été recoupés de part et d'autre de l'emboîtement des solins pour permettre cette nouvelle installation. Nous ignorons totalement la fonction de ces solins.

Enfin, deux structures parasites (un muret reconstruit sur un radier auquel est accolé un puits postiche) appartiennent à l'aménagement des ruines en jardin romantique

postérieurement à la Révolution, le couvent ayant été vendu comme bien national en 1792 à un particulier qui a largement utilisé les bâtiments conventuels comme carrière de pierres.

Cette fouille a complété les deux précédentes interventions qui ont eu lieu sur les ruines de l'aile sud. Elle a permis de suivre de près les occupations et les transformations nombreuses et complexes de ce bâtiment au cours des siècles, même si le mobilier archéologique, rare et fragmentaire, a fait défaut pour les datations des différentes phases. L'intervention contribue de manière importante à l'histoire de la maison chef d'ordre des

Trinitaires (les documents d'archives étant très lacunaires et modernes pour l'essentiel) ainsi qu'à l'histoire en général de cet ordre méconnu, comparativement à d'autres ordres tels que les Cisterciens ou les Clunisiens faisant l'objet d'études quasi systématiques. La poursuite des recherches sur l'ensemble des installations conventuelles permettrait, à travers les données concrètes de terrain d'établir des comparaisons entre ces différentes communautés.

Jean-Noël GRIFFISCH (COLL)

MOYEN ÂGE

CHÂTEAU-THIERRY

Prog. 19

MODERNE

Quartier Joussaume Latour

L'opération de sondages archéologiques réalisés aux mois de mai et juin 1998 avait pour objectif de définir les contraintes des fouilles de sauvetage préalables aux travaux de réhabilitation du quartier Joussaume Latour. Elle a permis de mettre au jour des témoignages de l'évolution de ce quartier aux époques antérieures au XVIII^e siècle. Trois sondages ont été réalisés. Compte tenu du danger d'effondrement d'une grande partie des parcelles bâties, on aura retenu la technique de sondage en tranchée dans les parcelles non bâties.

Le premier sondage n'a pas atteint le sol géologique antérieur à l'occupation humaine de ce secteur. Un apport de terre correspondant à un premier assainissement de la parcelle, en vue probablement de constituer des jardins ou pâtures, recouvre le dépôt argilo-vaseux de la première couche mise à jour. Sur cette base est édifié un mur de division parcellaire plusieurs fois arasé et reconstruit, constitué de matériaux mixtes grossièrement équarris (grès, calcaire grossier, roches métamorphiques) liés par un mortier sableux. Par la suite est aménagée une petite structure maçonnée, une annexe sommaire de jardin, dont le sol intérieur est en chaux. Après la destruction de l'annexe, le sol est terrassé et complété à plusieurs reprises par des apports de terre à jardin. Le sondage de cette parcelle montre une pérennité de fonction et d'organisation parcellaire à partir de la première clôture maçonnée implantée. Le mur est remanié mais toujours réédifié sur le même axe. Son mode de construction nous permet de le situer entre les XVI^e et XVII^e siècle. Les sols sont régulièrement exhaussés mais leur utilisation en jardins demeure inchangée. L'arasement de l'enceinte urbaine en 1768-69 perturbe les strates inférieures et rend difficile la mise en œuvre d'une chronologie précise. On peut toutefois noter que la structure interne du dépôt vaseux initial est semblable à celle du sondage trois, daté sans ambiguïté du XIV^e siècle par le matériel céramique homogène qu'il contient. Le cadastre napoléonien nous indique qu'une

friche succède assez longuement à la disparition de la fortification urbaine avant que le quartier ne soit loti.

Le sondage 2 met au jour des aménagements réalisés à partir du XIII^e siècle sur un îlot marécageux dans un ancien bras de la rivière de Marne immergé à l'époque antique et dégagé par un retrait progressif des eaux. La création d'une enceinte, creusée profondément dans le lit d'alluvions, assise sur un radier massif de fondations à cinq ressauts marque l'extension du territoire urbain sur la rivière ou du moins sur ses larges berges marécageuses. La largeur maximale de cette enceinte est de 2 m pour le premier ressaut. L'élévation proprement dite, conservée sur une hauteur de 3,20 m fondations comprises, d'une épaisseur de 1,60 m, appareillée de matériaux mixtes (calcaire lacustre et à *ditrupa*, grès de Beauchamps), se distingue, contrairement aux assises des ressauts de fondation, par une régularité des assises de carreaux de grès et de calcaire. L'axe de ce mur est globalement E-O. Un fossé ou peut-être un ancien bras de la rivière le borde au sud, marquant ainsi la limite médiévale d'urbanisation de la rive droite. Le sondage met en évidence l'aménagement de ce quartier : un chemin de terre battue longeant le parement intérieur de l'enceinte desservant des maisons indiquées par de nombreux trous de poteaux et datant globalement des XV^e et XVI^e siècle. L'étroitesse du sondage ne permet pas d'attester la présence d'habitat antérieur mais les recharges successives de la voirie en autorisent l'hypothèse. En 1768-69, l'enceinte arasée laisse place à une terrasse adossée à un mur régulièrement assisé de blocs mixtes grossièrement équarris dont la face sud, badigeonnée d'un mortier hydraulique, montre une exposition régulière à l'eau. Son objet, outre de lutter contre les crues, est de canaliser les eaux de l'ancien bras de rivière en liaison avec le développement du quartier de la Poterne plus au sud. Au XIX^e siècle, on observe, et de manière concomitante, le comblement au sud du mur de terrasse, la création d'une canalisation souterraine et la création de l'avenue Joussaume Latour.

La présence d'eau s'écoulant d'est en ouest sur l'ensemble du sondage 3 ne permettait pas de reconnaître en profondeur la nature géologique du sous-sol antérieur à l'occupation humaine. Il s'agit d'un ancien bras de la rivière de Marne marécageux ou progressivement envasé. Après la construction de l'enceinte urbaine dans le courant du XIII^e siècle, cet ancien bras n'a pas été asséché mais endigué. Un mur témoigne de ce canal *intra muros* mis en œuvre à la fin du XIII^e siècle ou plus sûrement au début du XIV^e siècle. Les blocs de fondation en matériaux mixtes (calcaire lacustre, grès de Beauchamps et meulière compacte), grossièrement équarris, de belle taille (l'un d'entre eux dépasse 0,80 m de long pour 0,70 m de haut) sont liés à l'argile brune et calés à l'aide de petites pierres. Le creusement de

fondation est comblé, après la pose des blocs de fondation, par une argile bleu huileux et imperméable de type lignite. L'élévation conservée de ce mur sur près de trois assises est réalisée en carreaux de grès liés à l'argile. La circulation de l'eau provoque un envasement progressif de cette structure. Elle est abandonnée, remblayée, aménagée en jardins et lotie à l'Époque Moderne.

Les données de ces sondages sont essentielles pour comprendre l'évolution du bourg fortifié aux abords immédiats de la rivière. La fouille de ce quartier sur un périmètre de 1 300 m² est prévue pour 1999.

François BLARY (COLL)

De 1996 à 1998, une fouille programmée a été réalisée sur les cuisines situées dans la partie nord de la haute cour du château médiéval. Au-delà du bâtiment de la cuisine, c'est un complexe culinaire complet de 2 000 m² qui fut mis au jour le long de l'enceinte médiévale : en effet, les cuisines sont associées à des structures annexes permettant leur fonctionnement. Parmi ces éléments, on trouve à Château-Thierry un bâtiment de remisage, une aire de débitage et d'épandage domestique, un puits monumental d'extraction d'eau alimentant un important réseau de canalisations desservant les cuisines et se dirigeant vers un vivier. L'ensemble constitue un véritable complexe culinaire et montre par les surfaces mises en œuvre l'importance de l'office de bouche aux XIV^e et XV^e siècles dans le château.

La cuisine de plan centré
Deux états ont été reconnus dans la construction principale, c'est-à-dire la grande cuisine.

Etat 1 (première moitié ou milieu du XIV^e siècle).
Il s'agit d'un édifice d'une surface de 600 m² dans l'œuvre, divisé en trois salles (nos premières interprétations, concernant une division de l'espace en deux salles ont été réfutées par la fouille de 1998). Les murs sont construits en grand appareil de pierre calcaire de belle facture, dont certaines portent des marques de tacheurs. La qualité de facture de l'ouvrage et la dimension du bâtiment indiquent un vaste programme de construction correspondant à d'importants aménagements sur la totalité de l'espace couvert par le complexe culinaire : rehaussement de plus de 1 m des niveaux de circulation, création d'une poterne dans l'enceinte, construction d'un bâtiment annexe, creusement d'un puits profond de 54 m, dont le diamètre avoisine les 3 m et d'un vivier. La première salle, de plan quadrangulaire, couvre une

surface de 250 m². Quatre galeries, voûtées d'ogives, entourent un espace central carré qui constitue une aire de foyers. Deux cheminées étaient placées au nord, contre le mur d'enceinte. La voûte centrale était portée par huit colonnes elles-mêmes posées sur des radiers de fondation massifs et profonds. Des arcades soutenues par ces colonnes permettaient la circulation entre les galeries et l'espace central.

Les deux autres salles devaient être également voûtées d'ogives. L'une d'entre elles comportait une cheminée formant saillie dans le mur est. L'autre présentait un escalier aménagé au nord permettant l'accès à l'étage et à une tour de flanquement. La réfection et l'adjonction de canalisations dans ces pièces ont fortement perturbé ce premier état de la construction.

Etat 2 (début du XV^e siècle).

Au début du XV^e siècle, entre 1400 et 1407, comme nous l'indiquent plusieurs comptes de construction, les cuisines sont rebâties (peut-être après une destruction massive). Le nouvel édifice garde un plan similaire et remploie en grande partie les matériaux de la cuisine antérieure. Quelques modifications de fonctionnement ont cependant été apportées.

Dans la première salle, l'espace central est agrandi, les colonnes supportant la voûte et les arcades étant décalées. Le sol à cet emplacement est alors pavé de briques posées de chant formant une vaste cheminée carrée de 84 m². Elle est délimitée par une bordure de grès. Le dallage des galeries est totalement refait tout en réutilisant les dalles du pavage antérieur.

Les deux autres salles sont réaménagées. Dans la pièce la plus au nord, une structure en creux, de forme rectangulaire (un bassin ?) est construite en relation avec un réseau de canalisation. Dans la pièce sud, on installe des structures en bois, dont les négatifs sont assez difficiles à interpréter. Il s'agit peut-être de séchoirs.

Dans un second temps, ces aménagements sont remplacés par un pressoir à vin.

Cet ensemble monumental se rapproche des modèles de cheminées à plan centrés tel qu'il en existait à Marmoutier, Vendôme, Chartres, Fontevrault, Montreuil-Bellay, Dijon, et qui se situent dans une fourchette chronologique du XIII^e au XV^e siècle. La cuisine de Château-Thierry pourrait se placer entre le début du XIV^e (pour sa première phase de construction) et le courant du XVI^e siècle (pour sa fin d'utilisation). Par ses dimensions exceptionnelles, cet édifice est un exemple d'innovation technique totalement remarquable.

La seule cuisine comparable pour le XIV^e siècle est celle du château de Montreuil-Bellay, dont la surface totale n'atteint que 81 m² (à peine la surface de la cheminée centrale de Château-Thierry).

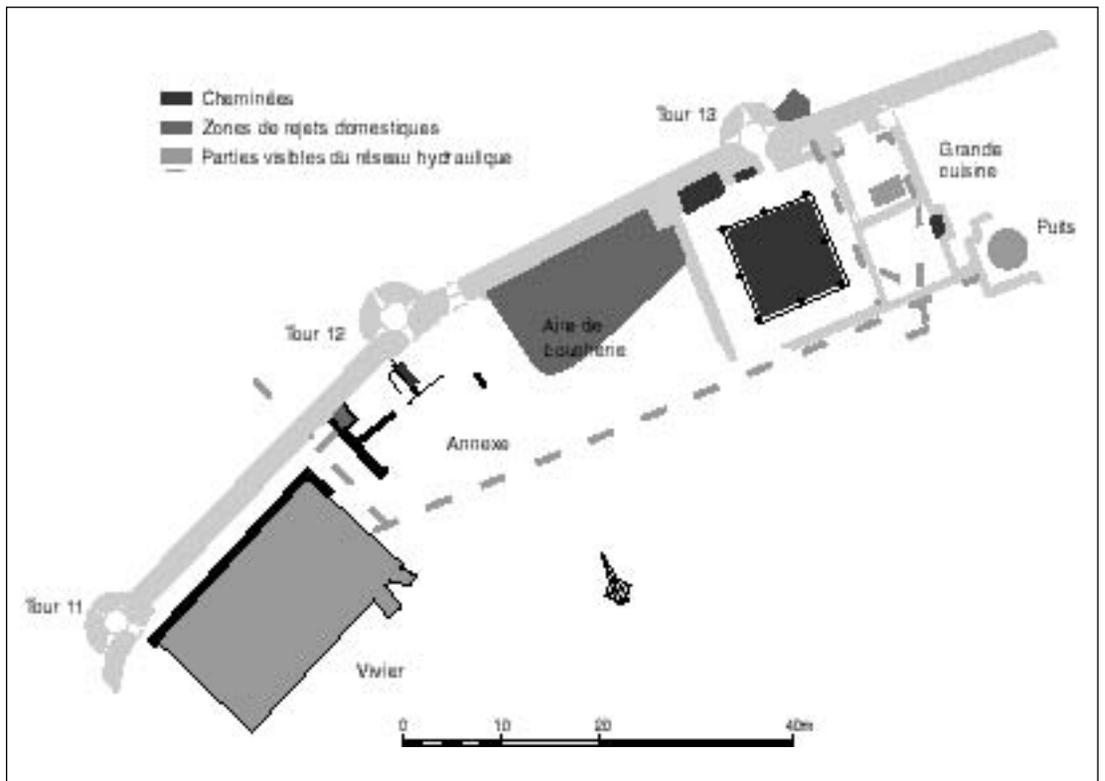
Le réseau hydraulique

Un important réseau de canalisations est apparu le long du mur sud du bâtiment des cuisines. Il est sans doute à mettre en relation avec le puits précédemment cité, mais également avec une évacuation située dans le mur d'enceinte. Sur certains éléments de ce réseau, et plus particulièrement sur les canalisations de plomb, d'importantes difficultés techniques se sont posées sur le terrain. En fait, il a fallu systématiquement différencier les creusements des tranchées liées à l'installation du réseau et les creusements des tranchées de récupération du tube de plomb qui parfois, perturbaient fortement les premiers (sans compter les phases intermédiaires de réaménagement). Quatre phases ont pu être distinguées sur ce réseau.

Phase 1

Canalisation 1. Cette première canalisation suit une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest. Elle se dirige vers le centre de la haute cour. Elle est constituée d'un agencement de deux pierres en calcaire tendre, larges de 0,30 m, taillées en U. L'une des deux, complète, mesure 0,80 m de long. Le réseau devait être au départ entièrement construit sur ce modèle.

Il s'agit d'un réseau antérieur à la construction de la cuisine, peut-être du XIII^e siècle. La canalisation étant très perturbée car reprise plusieurs fois, nous ne savons pas si ces pierres supportaient un couvercle, ni s'il s'agissait d'un réseau d'évacuation à ciel ouvert, ou si déjà, ces pierres comportaient un tuyau de plomb.



Château-Thierry. «Le Château». Plan des cuisines et de leurs dépendances au XV^e siècle.

Phase 2

Canalisation 1. Elle est reprise sur son extrémité nord. Les tuyaux de calcaire sont remplacés par des pierres de grès régulièrement alignées, posées dans une couche de sable orange. Quelques-unes de ces pierres ont été enlevées, mais leurs traces en négatif ont été retrouvées dans le sable. Cette canalisation devait recevoir un tuyau en plomb.

Canalisation 2. La seconde canalisation est orientée est-ouest. Dans un creusement large d'environ 0,40 m, longeant le mur sud de la cuisine, se trouve une ligne de pierres liées au mortier de chaux. Elle semble provenir du puits et forme un coude à 90° à l'endroit où se rejoignent presque toutes les canalisations. Elle est perturbée à cet endroit par le creusement de récupération du mur de la cuisine. C'est une canalisation en pierre, large de 0,30 m, en forme de U supportant des pierres de couverture, dalles en calcaire, liées au mortier de chaux. Le réseau qui apparaît ici est clairement associé au puits et parallèle au mur de la cuisine. Il s'agit bien de canalisation mise en place dans la première phase de construction du bâtiment des cuisines, au début du XIV^e siècle.

Phase 3

Canalisation 3. On installe dans le bâtiment une canalisation en pierre de grès large et profonde. Les pierres de grès sont liées à un mortier orange très compact. Une dalle posée de lit forme le fond de la canalisation. Deux dalles posées de champ en constituent les parois. Pour finir, une dalle est posée sur les deux précédentes pour former le couvercle. Cette canalisation correspond à la phase de réaménagement intermédiaire de la cuisine durant le XV^e siècle. Elle permet d'alimenter en eau un "bassin" aménagé dans l'une des pièces.

Phase 4

Canalisation 1. Cette canalisation est à nouveau utilisée. Une couche de sable beige est posée sur un remblai comblant la gorge des pierres en U. Dans le sable, une trace noire marquait l'emplacement de la canalisation de plomb qui passait au milieu de la tranchée. Le tuyau a été récupéré, mais le négatif était visible.

Canalisation 2. Dans l'axe de la canalisation 2, une nouvelle tranchée est creusée, moins profonde. De ce fait, la nouvelle canalisation fut installée sans détruire l'ancienne, dont peut-être plus personne n'avait connaissance. Dans cette tranchée, large de 0,80 m, se trouvait une ligne de pierre qui devait limiter un tuyau de plomb. Cette tranchée se poursuit au-delà de la limite de la canalisation plus ancienne et se dirige vers l'ouest du site.

Canalisation 4. Elle est installée au sud de la précédente, à laquelle elle est parallèle. Incomplète, elle apparaît en limite de la fouille et semble former un angle à cet endroit. Le tuyau de plomb a été en partie arraché, mais il en restait un fragment dans la coupe. Elle aboutit sur la canalisation 1.

Canalisation 5. Cette canalisation traverse une pièce de la cuisine. Elle aboutit sur un mur mais ne le perce pas. Elle suit une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Elle est constituée d'un tuyau de plomb posé dans du sable. Le tuyau ayant été récupéré, il n'en reste que la trace en négatif dans la couche de sable. Elle pouvait alimenter l'étage.

Dans cette dernière phase, toutes les canalisations sont constituées de tuyauteries de plomb, pour la plupart posées dans des tranchées de terre légèrement comblées de sable fin.

Hormis la première canalisation observée, qui appartient à un réseau d'eau antérieur à l'installation du complexe culinaire, l'ensemble de ce réseau hydraulique semble être associé au puits situé à quelques mètres à l'est. Il est mis en place dès l'installation de la cuisine. Une partie des canalisations est certainement liée aux cuisines et à leur fonctionnement. Mais certaines conduites se dirigent vers des emplacements différents : vers le centre de la haute cour (sans doute vers des fontaines), mais également vers l'est (sans doute vers le vivier). D'autre part, toutes ces canalisations semblent se rejoindre à un emplacement qui forme une sorte de nœud, contre le mur sud de la cuisine, non loin du puits. Il est possible qu'une citerne ait été construite à cet endroit afin de donner la pression nécessaire à l'eau se dirigeant vers des emplacements éloignés. Sa trace n'a pas été retrouvée.

Pour la première fois en France, une cuisine monumentale de plan carré a pu être observée non pas isolément, mais dans un contexte cohérent de complexe culinaire. L'apport de l'archéologie de terrain sur la connaissance de ce type d'édifice est fondamental. L'analyse du matériel de cuisine, des déchets d'utilisation, et de l'organisation spatiale offre les bases d'une étude approfondie de la vie quotidienne dans le château médiéval des XIV^e et XV^e siècles.

Véronique DUREY-BLARY (COLL)
François BLARY (COLL)

ÂGE DU BRONZE

CIRY-SALSOGNE

Prog. 15

ÂGE DU FER

La Bouche à Vesle

Le site se trouve à 12 km à l'est de Soissons, le long de la Vesle, à proximité de sa confluence avec l'Aisne. La parcelle fouillée cette année est la plus orientale d'un projet de 30 ha qui vise à l'extraction de granulats jusqu'à la zone de confluence. L'ensemble de la zone considérée est constitué d'un méplat à substrat graveleux propice aux installations humaines, tant protohistoriques qu'historiques.

Un large paléochenal, constitué de chenaux anastomosés est antérieur au Tardiglaciaire. La fin de son comblement, composé de couches colluviées contient quelques objets datables du Bronze final et de La Tène finale. Le site, qui se développe immédiatement au sud, ne

présente pas de structuration particulière. Quelques petites fosses, silos et greniers surélevés à 4 et 6 poteaux se répartissent de manière uniforme sur l'ensemble de la parcelle. Les structures sont peu nombreuses et généralement stériles en mobilier. Quelques unes ont livré un peu de mobilier datable du Bronze final et de La Tène finale, sans qu'il soit possible de mieux préciser ces datations.

Frédéric GRANSAR (AFAN, ERA 12 du CNRS)
Marc GRANSAR (AFAN)

Le château

À la demande du service régional de l'archéologie de Picardie, l'Unité municipale d'archéologie de Château-Thierry est intervenue au mois de mai 1998 pour effectuer la surveillance d'une tranchée d'installation d'un câble électrique, traversant l'ensemble de la basse cour du château de Coucy, sur une longueur de 200 m. Les conditions d'observation des différents contextes archéologiques furent difficiles du fait de la largeur du godet (0,50 m).

Cette tranchée, par sa faible profondeur, n'a pas réellement perturbé de contextes importants. Le site a subi de nombreuses phases de remaniements, dès le XIX^e siècle, puis après 1917. Les remblais de destruction y sont très importants. Les données les plus significatives sont apparues dans le centre de la haute cour, au devant de la chapelle romane fouillée par Eugène Viollet-le-Duc. À cet endroit, à une profondeur de 0,70 m, deux murs ont été découverts, tous deux construits de la même façon, en pierres calcaires très tendres et avec un liant argileux. Ils avaient une largeur de 0,80 m. Vraisemblablement orientés de la même

manière, nord-est / sud-est, l'un traversait la tranchée, le second formait un angle droit. Une couche appuyée sur l'un de ces murs a livré un matériel assez dense, très représentatif du XIV^e siècle, avec des fragments de céramiques hautement décorés.

Un petit sondage effectué dans le passage d'entrée de la basse-cour a permis de retrouver à 1,20 m sous le niveau de circulation actuel, les restes d'une construction antérieure à la porte du XIII^e siècle, différemment orientée.

Le château de Coucy, depuis le siècle dernier, n'a jamais fait l'objet d'aucune opération archéologique. Paradoxalement, ce château très prestigieux, qui suscite l'admiration de nombreux historiens, reste encore très méconnu. Cette intervention, de faible ampleur et très ponctuelle, permet d'apporter quelques données nouvelles à la connaissance du site.

Véronique DUREY-BLARY (COLL)

Vignolles

L'opération a été réalisée sur le futur tracé d'une déviation passant entre Courmelles et Berzy-le-Sec d'une part, et le hameau de Vignolles, d'autre part ; le secteur à évaluer se trouvait à mi-pente, sur le versant oriental du vallon qui sépare Berzy-le-Sec de Noyant-et-Aconin. Le terrain est bordé au sud par la route départementale 173, à l'ouest par une petite rivière.

La campagne de sondages montre qu'une partie très importante du terrain est totalement vierge de témoins archéologiques. Toutefois, la présence humaine est

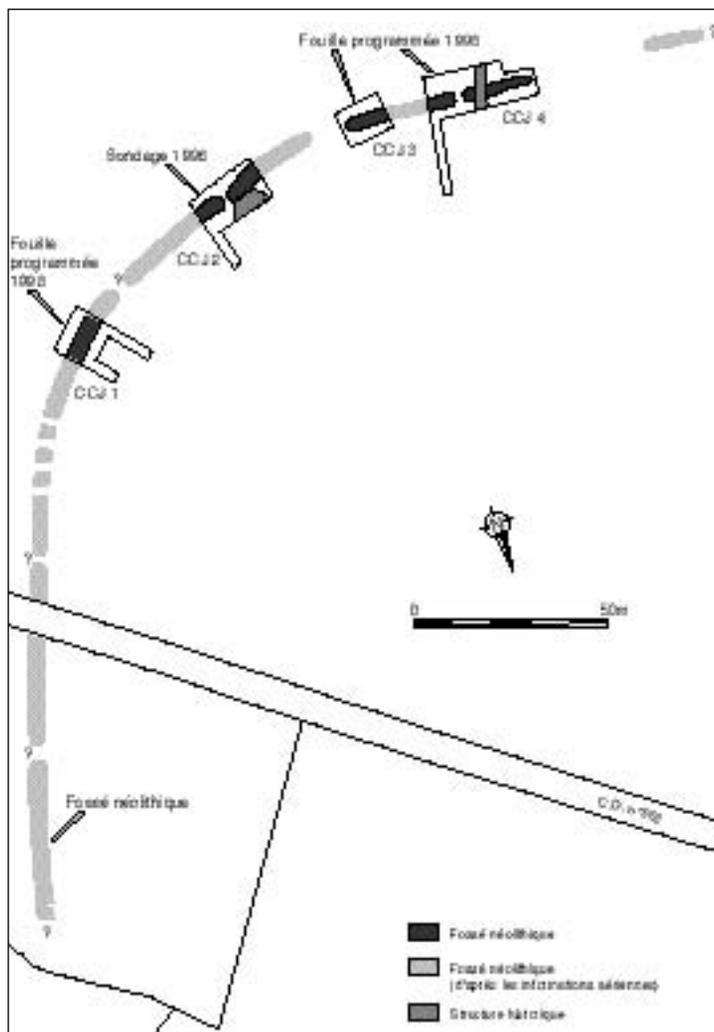
prouvée sur une partie du terrain, mais le très rare matériel ancien observé est vu dans les colluvions, et les quelques structures mises au jour semblent modernes ou contemporaines.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

La Croix Saint-Jacques

La fouille de 1998, comme le sondage réalisé en 1996, s'est focalisée sur la partie connue du fossé d'enceinte. Quatre secteurs distincts ont été appréhendés à ce jour, représentant 68 m linéaires de fossé. Le nombre plutôt élevé d'interruptions que laissent suggérer les clichés aériens est confirmé. La longueur des segments se situe entre 20 m et 50 m.

Il apparaît désormais, selon les secteurs, une variabilité morphologique du fossé d'enceinte plus ou moins importante. L'un des tronçons, le plus occidental fouillé à ce jour, montre une section qui diminue de façon progressive puis brutale jusqu'à devenir suffisamment réduite pour qu'il ne soit plus possible d'envisager l'existence d'un rempart interne à proximité. Les autres segments



Crécy-sur-Serre. «La Croix Saint-Jacques». Informations aériennes et localisation des secteurs fouillés en 1996 et 1998.

de fossé étudiés apparaissent plus homogènes, leur profondeur varie peu (entre 1,10 m et 1,20 m) mais la largeur accuse toutefois une variation d'un tronçon à l'autre qui peut atteindre 1 m (elle est comprise entre 3 m et 4 m).

Les profils transversaux observés ailleurs que sur le tronçon occidental sont toujours trapézoïdiques asymétriques. Les séquences de comblement peuvent être associées à l'effondrement d'un talus interne. Ces apports internes s'accroissent plus on s'éloigne des interruptions, ce qui démontre un rapport entre la morphologie du rempart et la présence ou non d'interruptions du fossé, même étroites et rapprochées.

En 1996, seules les couches correspondant à l'effondrement du rempart avaient livré du mobilier archéologique. Les fouilles postérieures ont permis d'en découvrir dans

les comblements associés aux deux étapes qui précèdent : celle qui aboutit à l'établissement d'un premier profil d'équilibre et celle qui traduit une stabilisation de ce dernier pendant la période fonctionnelle du retranchement. Il s'agit, pour les deux situations stratigraphiques précédemment évoquées, de rejets exclusivement constitués de céramiques. D'autres rejets sélectifs, formés de restes de faune ou de fragments de grès, ont été observés dans certaines séquences de comblement contemporaines de la ruine du rempart interne.

Le caractère intentionnel des dépôts de céramiques, que l'on pourrait associer à des comportements ritualisés, n'apparaît pas ici de façon évidente. Les récipients sont, en effet, partiellement représentés et parfois en fragments épars, cependant, on ne peut guère les assimiler à des rejets détritiques ordinaires généralement formés de l'association de différents types de mobiliers. La présence apparemment privilégiée de certaines catégories fonctionnelles, en particulier les coupes, pourrait, si elle est confirmée, renforcer l'hypothèse précédente et suggérer l'existence de dépôts liés à des pratiques rituelles.

Le mobilier issu du sondage de 1996 plaçait cet aménagement dans l'horizon Chasséo-Michelsberg du Néolithique moyen II, ce qui était conforme à ce que la morphologie du fossé d'enceinte suggérait. La faiblesse du corpus mécanique ne permettait toutefois pas de préciser davantage cette chronologie. Cependant, certaines caractéristiques technologiques tendaient à indiquer une phase plutôt précoce (présence d'un dégraissant organique évoquant l'horizon Post-Rössen). La fouille de 1998 a confirmé cette datation haute.

Le mobilier lithique, peu abondant, ne permet pas une analyse typologique et comparative très poussée. Les principales sources d'approvisionnement sont locales ou se placent au nord-est. Toutefois, quelques objets en silex tertiaire attestent de relations avec le sud du département.

La réalisation d'autres fouilles sur cette enceinte devrait permettre d'obtenir une quantité appréciable d'informations et cela en ferait un jalon important pour l'étude du Néolithique moyen dans le nord du Bassin parisien. Le fossé d'enceinte n'est encore que très partiellement fouillé, l'intérieur du camp peut révéler des traces d'occupations, la présence de rejets en contrebas de l'escarpement sur lequel s'appuie l'extrémité orientale du fossé est probable et la proximité de la plaine alluviale offre d'autres possibilités de conservation de témoins contemporains de ceux déjà observés.

Gilles NAZE (BEN)

ÂGE DU BRONZE

CUIRY-LES-CHAUDARDES

Prog. 15 - 16

ÂGE DU FER

Les Fontinettes

Une fouille d'évaluation a été menée en juillet-octobre 1998, sur l'emprise d'une future carrière de granulats, située en marge du village néolithique rubané entièrement fouillé de 1972 à 1994. Cette nouvelle carrière

s'intègre dans un vaste programme d'extraction, couvrant plus d'une trentaine d'hectares sur la plaine alluviale de Beurieux/Cuiry-les-Chaudardes.

La surface décapée en 1998 (5,69 ha) a livré environ 70 structures archéologiques, la plupart localisées au sud-est de la zone décapée, près du bord de la terrasse alluviale. Le principal résultat est la découverte d'un site d'habitat du Bronze final IIb-IIIb, probablement lié à la nécropole contemporaine de Beurieux " La Justice ", environ 1 km vers le nord. L'occupation consiste en une quinzaine de fosses, généralement de forme cylindrique, associées à des constructions à quatre poteaux. Parmi le mobilier, on peut signaler une fusaïole et trois pesons en céramique, témoignant d'activités textiles rarement attestées dans la région à cette période. Une occupation du site à La Tène D est représentée par quatre fosses situées proche d'un bâtiment à six poteaux, celui-ci datant probablement de la même période. Le décapage de 1998 a également permis de fouiller un monument funéraire, encadrant la tombe de La Tène D2 découverte antérieurement dans des tranchées de prospection. Le monument est constitué d'un fossé formant un enclos en U, ouvert du côté sud, et de six trous de poteau autour de la fosse centrale qui avait livré en 1991 un riche dépôt funéraire. L'ensemble forme un carré d'approximativement 8 m de côté. Il n'y a pas d'autres structures funéraires à proximité, mais le monument est situé près d'une ancienne carrière extraite sans surveillance au début des années 1970.

Parmi les structures non datées par du matériel céramique, mais probablement antérieures aux occupations des âges des métaux, figure un bâtiment d'au moins 13 m de long. Axé nord-sud, le plan est légèrement trapézoïdal (largeur maximum 5 m). Il s'agit d'une construction à deux nefs, montrant de fortes ressemblances avec les trois maisons récemment fouillées dans la vallée de l'Aisne à Berry-au-Bac " Le Vieux Tordoir ", attribuées au Néolithique moyen (culture de Cerny).

Enfin, les cinq sépultures (inhumations simples) trouvées en 1998 ne fournissent pas d'éléments de datation sûrs. La sépulture la mieux conservée est un adulte masculin en décubitus dorsal, les jambes hyperfléchies. L'individu semble avoir été enterré dans un contenant souple mais serré, par exemple un sac en cuir, au sommet d'une fosse cylindrique. Il portait un collier composé de vertèbres de poisson (brochet). La sépulture contenait aussi trois lamelles en silex. Le corpus régional de sépultures du Néolithique et des âges des métaux n'offre pas de cas comparables.

Mike ILETT (UNIV, ERA 12 du CNRS)

PALÉOLITHIQUE

ÉTREILLERS / A29

Prog. 3

La Pâturage du Bois

La commune d'Étreillers se situe à l'ouest du département de l'Aisne, à environ 8 km à l'ouest de Saint-Quentin. Cette opération s'insère dans le cadre de l'autoroute A29. Deux fenêtres en gradins ont été creusées. Nous avons fouillé 310 m² dans la première et 100 m² dans la seconde. Le premier sondage a livré 15 artefacts en silex, bien caractéristiques du Paléolithique moyen, la seconde une soixantaine de pièces dont 40 constituent un petit amas de débitage

préservé *in situ*. La position stratigraphique de ces vestiges nous permet de les rapporter au stade isotopique 4. Deux fragments fauniques prélevés sur le terrain, mais non associés à l'occupation, seront datés à l'IPH. Ce qui permettra d'affiner la chronologie fine des dépôts (limons bruns feuilletés) de cette période.

Éric TEHEUX (AFAN)

GALLO-ROMAIN

ÉTREILLERS / A29

Prog. 20

La Pâturage de Beauvillers

Ce décapage entrepris sur le tracé de l'A29 a permis de mettre en évidence un ensemble de vestiges gallo-romains : un chemin rural, des fossés d'enclos avec structures associées (trous de poteaux, foyer, fosses), des fosses d'extraction, des puits, une mare et une cuvette. Ces structures semblent correspondre à la périphérie d'un habitat, probablement une *villa* situé au

nord-ouest. L'essentiel de cette occupation se place au 1^{er} siècle apr. J.-C. ; elle a perduré jusqu'à la fin du second.

Lydie BLONDIAU (AFAN)



Goudelancourt-les-Pierrepont. «Le Fossé Saint-Martin». L'empierrement et le puits.

Cette campagne sur un habitat rural médiéval s'insère dans un programme pluriannuel (1998 - 2000). Une surface de 825 m² a été décapée. Un premier secteur, ayant livré plusieurs trous de poteaux ainsi que plusieurs fours domestiques n'a pas été exploré. La découverte à quelques mètres de ce secteur de solins de pierres correspondant à des constructions sur solins, d'un empierrement autour de l'orifice d'un puits ainsi qu'un chemin d'accès, nous a incité à concentrer tous nos efforts dans cette zone. Parallèlement, divers prélèvements en vue d'analyses ont été effectués et sont actuellement en cours d'étude. De même, l'analyse stratigraphique a été poursuivie et approfondie.

Les constructions sur solins

Un premier solin, correspondant à une construction attribuée à la dernière phase d'occupation du site (IX^e-X^e siècle) a été mis en évidence sur une longueur d'environ 6 m et sur une largeur d'environ 0,60 - 0,70 m selon un axe ouest-est. Bien visible lors du décapage, il est constitué de blocs de craie d'assez petite taille, souvent rubéfiés, et de rares silex. En liaison avec ce solin, divers lambeaux de solins appartenant à la même construction, ont été découverts à proximité. Pour l'instant, la fouille ne nous a pas permis d'entrevoir le plan de cette construction vu l'arasement des niveaux.

Un second solin, orienté NNW-SSE, nettement mieux appareillé, recoupé par deux fossés de drainage modernes, a été mis au jour sur une longueur de près de 11 m, quelques mètres à l'est du premier. Il correspond à une seconde construction, antérieure à la précédente. Large de 0,60 m à 0,80 m, ce solin est constitué à la fois de blocs de craie de taille moyenne et de blocs plus gros (blocs de récupération) soigneusement disposés pour constituer une solide assise. La fouille n'a pas permis de dégager un second solin et le plan complet de cette nouvelle construction n'a pu être mis en évidence.

Les chemins ou sentiers

Le dégagement et la fouille du chemin n° 1 a été poursuivi : il aboutit directement à l'empierrement du puits ; il est désormais visible sur une longueur d'une vingtaine de mètres et sur une largeur d'environ 1,20 m. Il est bordé d'un caniveau à certains endroits. Il constitue l'un des éléments structurants de l'espace : c'est en effet le long de ce chemin-sentier que se sont implantés les différentes constructions ou bâtiments à ossature de poteaux de bois.

Un second chemin-sentier a été découvert et partiellement fouillé sur une longueur de 11 m, selon un axe ouest-est, à proximité et en liaison directe avec les constructions sur solins. Le point de départ et son aboutissement ne sont pas encore connus mais il s'agit encore d'un nouvel élément structurant.

Le puits et son empierrement

Situé au centre de la zone fouillée, ce puits d'un diamètre de 1,20 m, présente un empierrement grossièrement circulaire d'un diamètre d'environ 4 m, remanié dans sa partie est. Il est tout à fait comparable à celui mis au jour et fouillé dans le premier secteur d'habitat en 1991-92. Un cheminement empierrement a été mis au jour faisant la jonction entre ce puits et les constructions sur solins. Il est bien visible sur une longueur d'une dizaine de mètres et se situe dans l'axe du chemin-sentier n° 1 (prolongement).

Fonds de cabanes et trous de poteaux

Deux nouveaux fonds de cabanes ont été mis au jour mais n'ont pas été fouillés. Par contre, de nouveaux trous de poteaux ont été mis au jour et fouillés, ce qui vient compléter certaines hypothèses de constructions à ossature de poteaux de bois.

La fouille de cette année a permis de mettre en évidence plusieurs constructions sur solins de pierre, un puits, deux autres chemins, ainsi que de nouveaux trous de poteaux correspondant à de nouvelles constructions à ossature de poteaux de bois. Plusieurs hypothèses de bâtiments ont été avancées. La stratigraphie du site et par là même la chronologie ont pu être affinées : phase 1 : milieu VI-VII^e siècle, phase 2 : VIII^e siècle, phase 3 : IX-X^e siècle. La répartition des structures par phases reste encore cependant à préciser. Une première analyse spatiale nous laisse entrevoir trois zones d'occupation du site organisées à partir d'un point central constitué d'un puits : une première zone, où se concentrent les constructions à ossature de poteaux de bois et une partie des fonds de cabanes ; une seconde zone à vocation économique où se concentrent silos, fours domestiques et cabanes-ateliers pour le tissage ; une troisième zone où se concentrent les constructions sur solins.

Alain NICE (EDUC)

Le projet d'expansion d'un lotissement de maisons individuelles est à l'origine de ce diagnostic archéologique réalisé sur 3 ha. Le site est localisé à 5 km au nord-ouest de Saint-Quentin (X = 662 800/663 100 – Y = 1240 7501/1240 900 - Z = 120 m environ). Il se développe sur l'extrémité nord-nord-est d'un plateau et le haut d'un versant faiblement pentu. Dix tranchées ont été réalisées représentant une surface décapée de 10 % de la surface totale du projet. Les sondages ont révélé la présence de 71 structures en creux et d'un bâtiment sur fondations de craie damée liés à deux établissements ruraux juxtaposés. Le premier, attribuable au second âge du Fer, correspondrait à une ferme indigène

(structures d'habitat, trous de poteau et fossés). Le second est une *villa* gallo-romaine, avec notamment un bâtiment sur fondation de craie de 160 m² environ (21 m x 7,5 m), divisé en 4 salles. Les éléments mobiliers sont attribuables au Haut-Empire. La présence d'une route moderne explique la conservation (exceptionnelle dans ce contexte topographique) d'une partie des sols gallo-romains. Ces derniers constituent un horizon stratifié de 0,40 m d'épaisseur qui s'étend sur près de 5 000 m².

Patrick LEMAIRE (AFAN)



Laon. «Rue Saint-Martin».
Sépulture 19, US 2184.
Stèle funéraire en remploi.

Les fouilles de 1998 font suite à la découverte, en 1996, de treize sépultures dont huit en sarcophage. La rue, située dans la ville haute, se trouve à environ 350 m à l'ouest du mur supposé du *castrum* antique et à environ 200 m à l'est d'une nécropole du Bas-Empire. Les fouilles de sauvetage, précédant des travaux d'assainissement, n'ont concerné qu'une bande d'environ 2 m de large, au centre de la rue.

Dans la section est de la rue, sur une longueur de 120 m, 37 sépultures ont été

mises au jour. Trente deux contenaient encore un squelette plus ou moins complet (26 adultes, 1 adolescent et 5 enfants), et cinq morceaux de sarcophage, dont un d'enfant, étaient vides. Toutes les inhumations sont orientées tête à l'ouest. Les corps ont été déposés dans un contenant rigide en matière périssable, car la décomposition s'est produite en milieu non colmaté et de nombreuses fosses présentaient des pierres de calage. La densité d'inhumation s'accroît d'ouest en est, en se

rapprochant de l'ancienne église Saint-Julien et de la place du même nom. Les sarcophages sont concentrés dans la partie est et se superposent aux inhumations en fosses ; une tombe construite utilise, en remploi, des morceaux de sarcophage. Les sépultures n'ont livré aucun mobilier associé à l'inhumation et la nécropole ne peut être datée avec précision. Dans l'état actuel de l'étude, la période estimée d'utilisation est comprise entre le V^e et le X^e siècle. Des datations au radiocarbone seront nécessaires pour préciser la chronologie. Une sépulture contenait, en remploi comme calage de coffrage, une stèle funéraire paléochrétienne portant l'inscription *Vrsac/ivs/ vivat/ in de[o]*, surmontant un monogramme constantinien encadré de l'alpha et l'omega et inscrit dans un cercle. Une autre sépulture a livré une pierre gravée plus simple : un rectangle avec deux diagonales et un trait médian. Les remblais des sépultures, ainsi que des autres fosses, contiennent des vestiges gallo-romains en position secondaire (fragments de céramique et de tuile, monnaies et fibule en bronze) qui indiquent une occupation de cette zone au Bas-Empire (III^e-IV^e siècle). Les sépultures de la rue Saint-Martin correspondent à une nécropole suburbaine d'origine paléochrétienne, qui est peut-être à l'origine de la paroisse Saint-Julien.

Après l'abandon de la nécropole, deux fours sont construits, au X^e ou au XI^e siècle, dans des caves ou dans des sous-sols à demi-enterrés. Tous les deux sont en coupole, d'un diamètre d'environ 2 m, avec une sole en argile cuite sur place, posée sur un pavage de dalles calcaires. La voûte du premier est construite uniquement en argile reposant sur une base en calcaire. Celle du

second est faite de plaquettes de calcaire liées à l'argile. Sous la sole de ce dernier se trouvait une fosse probablement associée à sa construction, et renfermant de très nombreux ossements de grands mammifères. Le second four est édifié sur les restes d'une construction préexistante et une occupation avec activités métallurgiques suit sa destruction.

La rue Saint-Martin se fixe à son emplacement actuel au XII^e ou au XIII^e siècle. Les vestiges de voirie médiévale : empièvements, ornières, recharges et caniveau scellent

la nécropole et les fours. Dans la partie ouest de la rue Saint-Martin, de la rue des Scots à la rue Devisme, nous n'avons retrouvé, pour tout vestige, que les traces de cette voirie. Le passage des véhicules a profondément entaillé la table calcaire, creusant un chemin avec ornières, de plus de 0,50 m de profondeur.

Jean-Pierre JORRAND (COLL)

MOYEN ÂGE

LAON

Prog. 19

MODERNE

Centre hospitalier, extension du service des urgences

La surveillance des terrassements a permis de constater que, sur toute l'emprise des travaux (plus de 700 m²), des remblais récents ont comblé une vaste salle de carrière souterraine. Celle-ci est très probablement médiévale et le ciel de carrière s'est effondré ou a été

détruit à une époque indéterminée. Rien ne permet de dater les remblais avec précision ; on peut les attribuer à l'époque moderne ou au tout début du XIX^e siècle.

Jean-Pierre JORRAND (COLL)

CONTEMPORAIN

LE NOUVION-EN-THIÉRACHE

Prog. 20

Le Buisson Liénard

Un projet d'aménagement d'une ZAC est à l'origine du diagnostic archéologique. Le site se développe à mi-pente d'un versant pentu (4,6 %), versant sud de la vallée de l'Ancienne Sambre, découpé en deux parties inégales par un talweg d'orientation nord-sud. L'expertise portait sur une superficie de 5 ha de prairie.

Les tranchées ont permis d'examiner 10 % environ de la surface. Elle a permis de mettre en évidence un four contemporain destiné à la cuisson des tuyaux en terre utilisés pour le drainage des parcelles.

Patrick LEMAIRE (AFAN)

ÂGE DU BRONZE

LIMÉ

Prog. 15 - 16 - 20

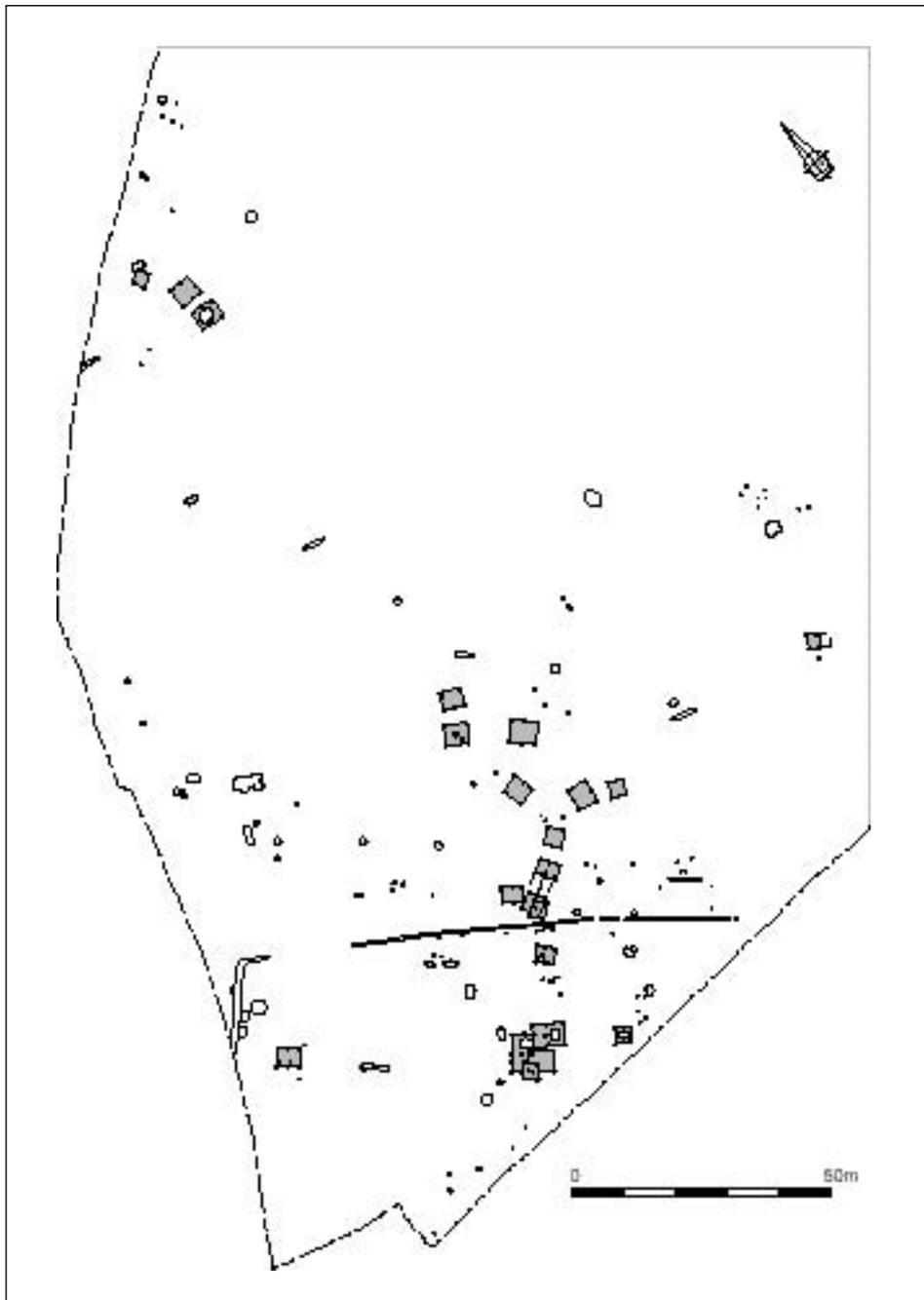
ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

La Fosse aux Chevaux

Cette intervention se place dans le cadre des interventions archéologiques dans les carrières de granulats. Plusieurs occupations ont été mises en évidence : une nécropole à incinérations Bronze final / Hallstatt ancien, un habitat Hallstatt final / La Tène ancienne, des structures d'extraction gallo-romaines et d'un réseau de fossés.

Le décapage de 1997 sur cette même parcelle avait mis en évidence la présence d'une petite nécropole à incinération datée du Bronze final / Hallstatt ancien par la céramique et la similitude du rituel avec d'autres nécropoles de la région. Cette année, quelques

nouvelles incinérations ont été décapées. Elles sont éloignées du noyau mis en évidence l'année précédente. Les 23 incinérations contenant de l'os sont dispersées sur environ 2 ha. Ces sépultures semblent contenir les restes d'un seul individu. Adultes et enfants sont présents et subissent le même traitement à la crémation. La plupart des dépôts sont effectués directement dans la fosse ; quelques-uns ont pu être enfermés dans un contenant périssable. Dans un cas, les restes humains ont été déposés dans une urne et dans un autre déposés entre deux pierres (étude I. Le Goff et Y. Guichard).



Limé. «La Fosse aux Chevaux». Plan de l'occupation Halstatt final - La Tène ancienne.

L'habitat protohistorique représente la plus grosse occupation du site. Il est composé de 22 bâtiments, 72 fosses et se développe sur environ 2 ha en limite sud-ouest du décapage et n'a donc pas été intégralement décapé. Les limites nord et est du site sont indiquées par l'absence de structures. L'extrémité nord de l'implantation se situe sur la parcelle des " Grands Aulnes ", de l'autre côté de la route, décapée l'an dernier et sur laquelle avaient été repérées quelques fosses. Une partie du village se situe donc sous la route actuelle. Cet habitat se développe donc sur une surface minimale de 2,5 ha suivant un axe nord-est / sud-ouest. Cet habitat vient s'ajouter aux occupations contemporaines déjà repérées sur la plaine de Limé. Il est en de nombreux points comparable à l'installation découverte en 1996 sur " La Prairie ". Celle-ci, localisée à moins de 400 m au nord-ouest, regroupait fosses, bâtiments, fossé et zone de rejets. Bien qu'il ne soit pas encore possible de faire un phasage

chronologique du site, plusieurs états sont nettement perceptibles à travers l'étude des structures : on note plusieurs cas de chevauchement des plans des bâtiments, un recoupe-ment d'une fosse par un bâtiment. Le mobilier céramique est comparable à celui d'autres ensembles de la vallée de l'Aisne datés de la transition Hallstatt final / La Tène ancienne comme, par exemple, Bucy-le-Long " Le Chemin de Vénizel ", Menneville " Derrière le Village ", Paars " La Paturelle " ou Limé " La Prairie ". Le corpus de Limé " La Fosse aux Chevaux " se caractérise par l'absence de carènes vives et par la présence d'écuelles à carènes médianes ou basses. La composition du spectre faunique est très semblable à celles déjà observées dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle pour les périodes du Hallstatt final et de La Tène ancienne, avec une économie rurale domestique basée en priorité sur l'élevage des caprins. Deux très grandes fosses gallo-romaines de forme plus ou moins ovale et très irrégulière ont été décapées à 150 m l'une de l'autre. Ces grandes fosses (environ 600 m²) s'apparentent tout à fait à celles décapées les années précédentes à Limé : aux " Grands Aulnes " et au fond de laquelle ont été découvertes plusieurs incinérations, sur " La Fosse aux Chevaux ", la troisième sur " Les Sables ". Toutes ces structures ont en commun d'être de très grandes dimensions, profondes d'environ 1,20 m et d'avoir un comblement homogène et toujours semblable. Ce paraît être des fosses d'extraction. La rareté du mobilier archéologique semble indiquer qu'elles sont très rapidement abandonnées après leur creusement. Cette année, vingt-trois fossés ont été repérés. Des sondages à la main et/ou à la pelle mécanique ont été systématiquement réalisés mais les fossés n'ont pas fait l'objet de vidange systématique. Le mobilier archéologique recueilli dans ces fossés est très rare et ne permet que très rarement d'apporter des datations précises. Le réseau de fossés traversant le site est assez lâche, sauf dans la partie sud-ouest du site, où il est beaucoup plus complexe. Cette partie du terrain, relativement argileuse, est traversée par un ruisseau issu du talweg de Limé. La nécessité de drainer explique, au moins en partie, la présence de ses nombreux fossés.

Bénédicte HÉNON (AFAN)

Le site est situé dans la partie orientale de la plaine de Limé, entre 200 m et 20 m de la rivière de la Vesle. L'opération de 1998, concernant une superficie de 4,5 ha, fait suite à celles de 1994 et 1995 effectuées sur des parcelles voisines. Le décapage de cette année a révélé la continuité d'un système fossoyé attribué à la fin de l'âge du Fer, à la période gallo-romaine ainsi qu'à des périodes indéterminées. Un niveau sableux d'une superficie d'environ 5 000 m² a livré du mobilier lithique pré- et protohistorique. L'angle nord-est du site est occupé par un paléochenal aboutissant à la rivière. Il semble avoir connu plusieurs phases de creusements et de comblements successifs s'étalant de l'âge du Fer au Moyen Âge. Les analyses palynologiques effectuées ont apporté beaucoup d'informations sur le paléoenvironnement. Associé à ce chenal, un habitat médiéval a été

mis au jour. Celui-ci est composé d'un bâtiment à fondation empierrée de 6,50 m sur 5,40 m de côté. Un escalier de pierres donne accès à un bief de plus de 5 m de large. Au fond de ce dernier est apparue une structure en bois composée de 7 pieux (en bon état de conservation) profondément enterrés dans le substrat. Le mobilier archéologique de ce secteur est composé de tuiles en quantité, d'os, de fragments de bois et de cuir, d'objets en pierre et en métal, et d'un ensemble céramique d'une quarantaine d'individus, datable du XII^e-XIII^e siècle. Ces structures pourraient être associées à un moulin, un vivier ou une pêcherie.

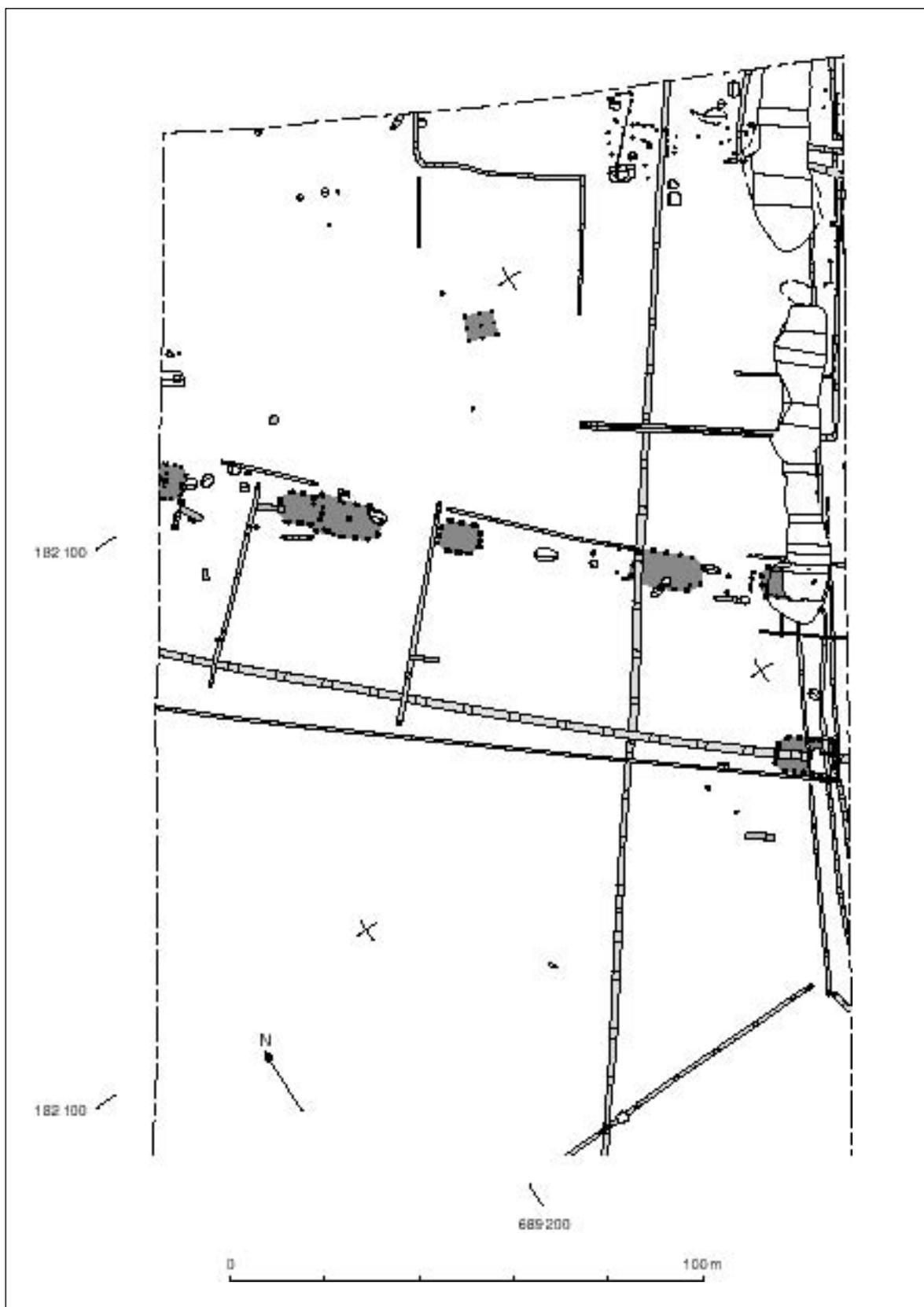
Guy FLUCHER (AFAN)

La fouille s'inscrit dans le cadre de la convention annuelle "sablères". Les vestiges archéologiques couvrent les 11 ha décapés de manière intégrale. La concentration des structures va toutefois croissante vers le nord-est, à l'approche de la rivière, là où se développent les habitats rencontrés. Ces vestiges représentent un *continuum* d'occupation de ce secteur depuis le second âge du Fer jusqu'à la fin du haut Moyen Âge.

Les vestiges de La Tène moyenne se résument à quelques petites fosses dispersées et un bâtiment sur neuf poteaux vers le nord-ouest du site. Ces structures représentent les rares témoins d'un petit habitat ouvert traditionnel pour La Tène. Vers le sud, un système d'enclos de La Tène finale a également été rencontré. Il comprend un enclos trapézoïdal sur lequel vient se greffer plusieurs fossés rectilinéaires. Aucune structure fossoyée ponctuelle n'est associée à cet ensemble. Cette occupation constitue le prolongement d'un petit établissement rural de La Tène finale reconnu sur la parcelle voisine des "Sables Sud" en 1995.

À l'époque augustéenne, de grands fossés linéaires orthogonaux succèdent au système laténien tout en conservant certains de ces axes. Sans parler de cadastration, ce système suppose une refonte complète de l'organisation du paysage au sein du terroir de Limé. De grandes parcelles succèderaient à un réseau complexe d'enclos. Très vite, dans les premières décennies du 1^{er} siècle apr. J.-C., ce système est, à son tour, partiellement refondu au profit de l'implantation d'un vaste

établissement agricole qui se développe le long de la basse terrasse alluviale. La partie de cet établissement fouillée correspond à l'aile méridionale de la pars rustica et à une partie de la cour (cf. fig). Les dimensions de la cour sont de 147 m de longueur minimum et de 100 m de largeur minimum, l'aile nord n'ayant pas été découverte. L'aile sud s'articule autour d'un réseau de clôtures fossoyées et segmentées à l'intérieur desquelles se développe un habitat composé de plusieurs unités d'habitation : bâtiments sur poteaux, cave, puits, foyer et autres fosses. La longueur de cette aile atteint 147 m de long au minimum et près de 50 m de large. Les sept bâtiments sur poteaux mis au jour adoptent un seul modèle architectural. Ils sont de plan "rectangulaire à pans coupés" sans divisions internes apparentes. Ils sont orientés NO - SE. Six d'entre eux s'alignent le long de la clôture interne de la cour. Seul un bâtiment fait exception. Il borde la limite externe de la cour. Le recouvrement manifeste entre les bâtiments atteste du diachronisme de ces probables habitations. L'examen de leur morphologie et de leurs rapports stratigraphiques a permis de mettre en évidence trois types distincts correspondant à deux voire trois étapes de construction. L'étape primitive comprend des bâtiments de plan uniforme et très régulier (47 m² de surface au sol). Un puits à eau à cuvelage organique est associé à chacun de ces bâtiments. La seconde étape voit l'apparition de bâtiments plus irréguliers et de plus grande taille (98 à 100 m² de surface au sol) et de nouveaux puits à



Limé. «Les Terres Noires - Les Fraïches Terres». Plan détaillé du secteur d'habitat.

cuvelage organique. Le dispositif initial de répartition en cellules est légèrement désaxé. En l'absence d'éléments stratigraphiques évidents, une troisième étape est envisagée avec l'apparition d'un nouveau bâtiment vers l'extérieur de la clôture (83 m² de surface au sol). Un puits à cuvelage appareillé et un four domestique sont associables à cette construction. Vers le milieu du 1^{er} siècle, cette dernière est remplacée par une cave

maçonnerie semi-enterrée, seul témoin subsistant d'un hypothétique bâtiment en dur. Ces bâtiments rectangulaires à pans coupés sont caractéristiques d'un modèle architectural propre aux établissements ruraux laténiens et du début de l'époque romaine dans l'Aisne, comme dans les régions voisines, notamment en Champagne. Ils apparaissent dès la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère, plutôt sous la forme de plans ovalaires et se

rencontrent de manière récurrente jusque dans les premières fermes romaines. Le premier module de Limé est rencontré dans les grands établissements gallo-romains précoces de Picardie (Verneuil-en-Halatte, Famechon, Beurieux et Juvincourt-et-Damary), catégorie où se place sans ambiguïté ce site : surface de la cour connue 1,47 ha environ et 2,2 ha avec l'espace latéral. Les deuxième et troisième modules de bâtiments sont plus rares : à Beurieux et Verneuil-en-Halatte seulement.

Dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle, la ferme précoce est abandonnée vraisemblablement à la faveur de l'installation de la grande *villa* palatiale qui se développe vers l'est du site étudié. L'impact de ces aménagements est peu perceptible dans la fouille de cette année au regard de son importance supposée. Il se traduit sous la forme d'un réseau de fossés et de quelques autres structures datées de la fin du 1^{er}-II^e siècle. Ces structures peuvent correspondre à l'entrée de la *pars rustica* de la *villa* palatiale. Aux II^e-III^e siècle, ces fossés sont supplantés par deux grandes fosses de 40 et 66 m de long sur environ 10 m de large et d'une profondeur de 1,20 à 1,30 m. La seule fonction envisagée de ces fosses est l'extraction du matériau sableux naturel. La construction massive de bâtiments en dur sur la *villa*

palatiale a fort logiquement nécessité l'apport d'un tel matériau qui est indispensable à la fabrication du mortier. Quoi de plus pratique alors que d'aller le chercher au plus près, c'est-à-dire à la limite de la clôture de la *villa*. De telles fosses d'extraction antiques parsèment la plaine de Limé. Il en a été découvert une sur " Les Sables Sud ", deux sur " La Fosse aux Chevaux " et une sur " Les Grands Aulnes ". Cinq sépultures d'enfants déposés dans des urnes en céramique se trouvaient réunies sur un espace de 2 à 3 m², à l'extrême bord sud-ouest d'une de ces fosses. Elles étaient creusées à mi-hauteur du comblement. Elles datent du III^e siècle. Enfin, un petit groupe de structures localisé le long de la bordure nord du décapage des " Terres Noires " a révélé l'existence d'une occupation du haut Moyen Âge sur le site. Cette occupation se traduit par des trous de poteau et neuf fosses de taille variable. Elle date des VI^e-VII^e siècle et atteste un peu plus de l'occupation au haut Moyen Âge de la *villa* palatiale antique et connue comme *villa* du *fiscus* royal, ce jusqu'au IX^e siècle.

Sylvain THOUVENOT (AFAN)
Bénédicte HÉNON (AFAN)

ÂGE DU FER

LIMÉ

Prog. 15 - 20

GALLO-ROMAIN
HAUT MOYEN ÂGE

Les Terres Noires

Dans le cadre d'une convention préalable à une exploitation de ballastière, une parcelle de 14 ha a été évaluée à Limé en octobre 1998 à l'aide de tranchées (voir plan ci-contre). Les vestiges, constitués de plusieurs bâtiments maçonnés, de sols construits associés à un dépôt stratigraphique de 20 à 30cm d'épaisseur appartiennent au grand établissement rural gallo-romain du Pont d'Ancy connu depuis le XVIII^e siècle, très partiellement fouillé au XIX^e siècle et au début des années 1980. Les nouvelles investigations ont permis de confirmer que, selon toute

vraisemblance, l'occupation s'est poursuivie sans interruption au haut Moyen Âge. Une vaste nécropole très dense et stratifiée (inhumations d'immatures, d'adolescents et d'adultes) s'est en partie superposée sur les vestiges antiques. Les sépultures sont datables du haut Moyen Âge (mérovingiennes et carolingiennes).

Jean-François JAKUBOWSKI (AFAN)

ÂGE DU BRONZE

MENNEVILLE

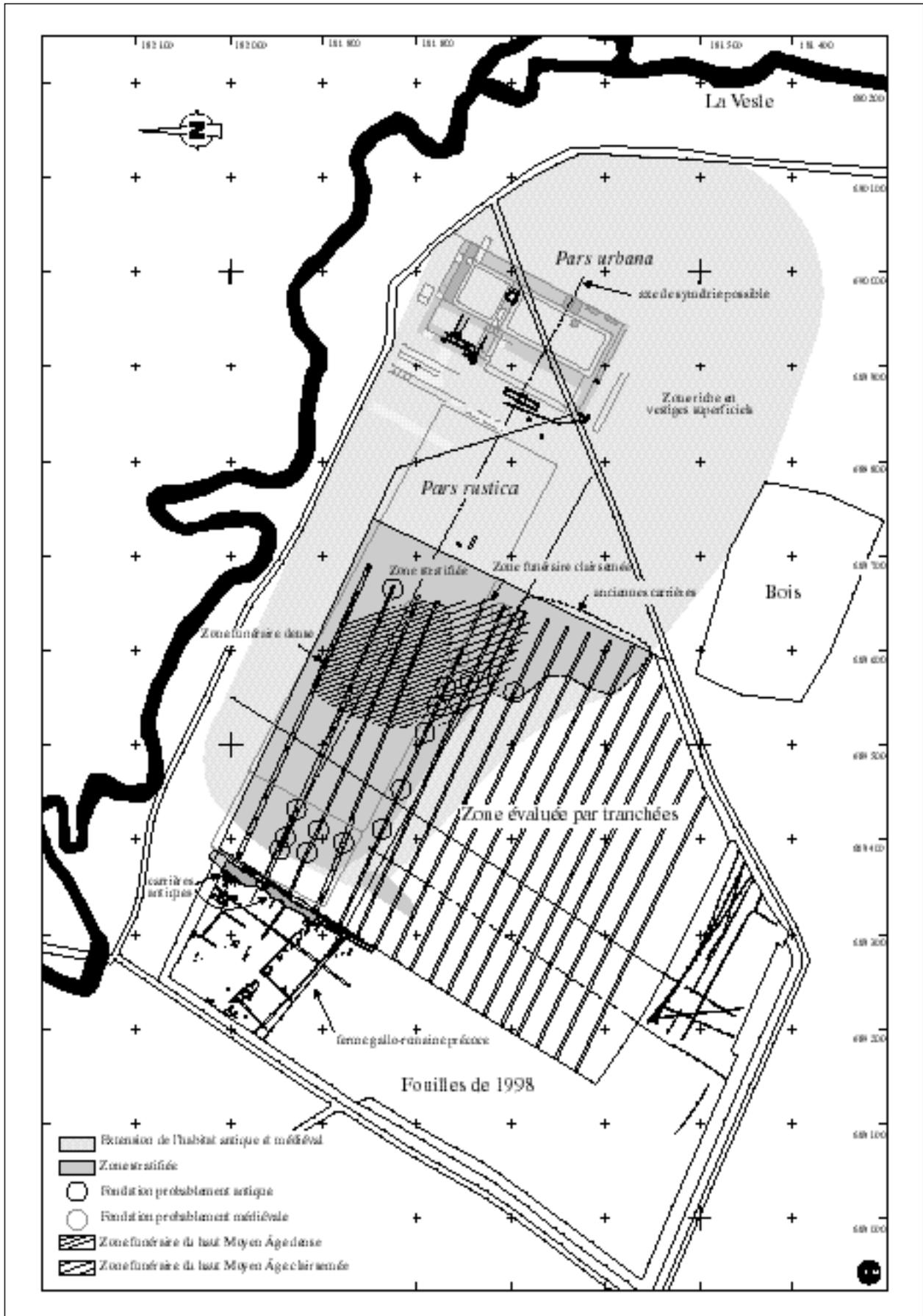
Prog. 16 - 20

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

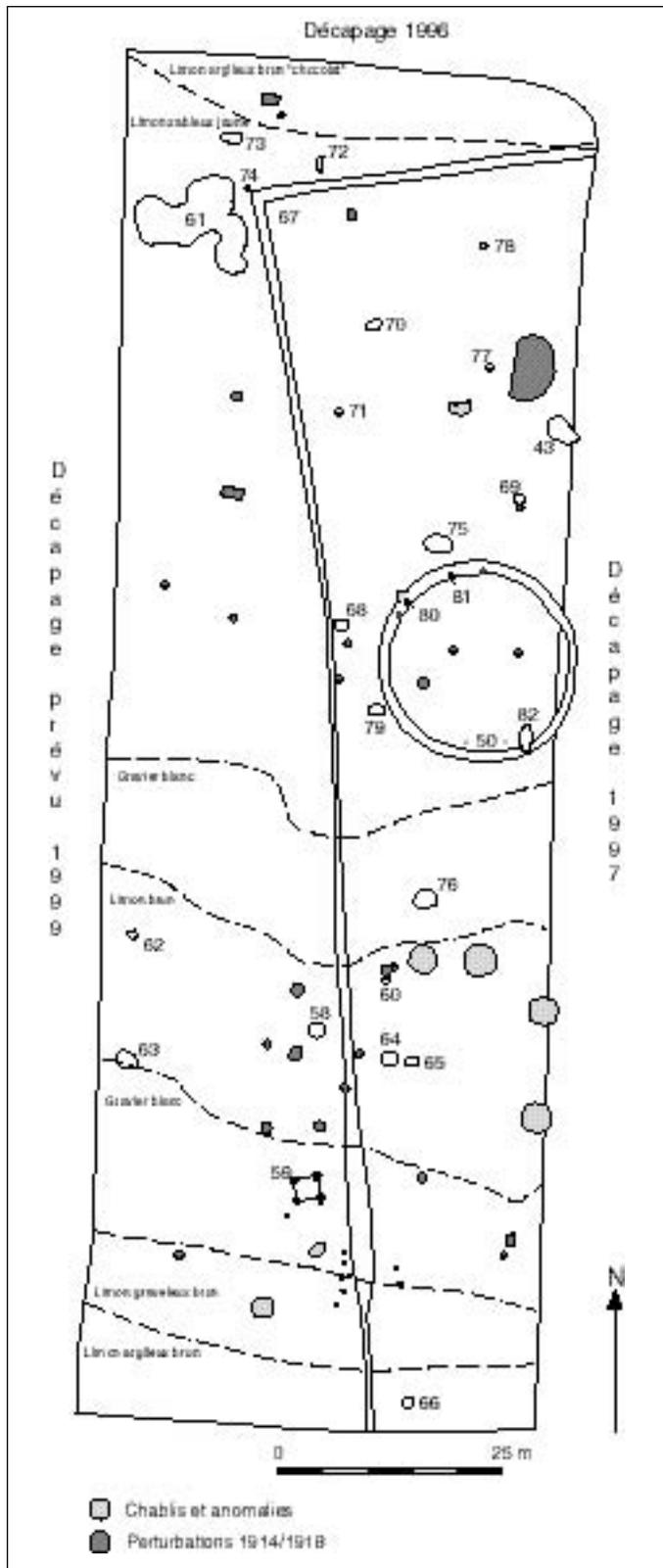
La Bourguignotte

La parcelle fouillée en 1998, dans le cadre de la convention annuelle " sablières ", est contiguë à celle du secteur oriental étudié l'année dernière. Elle mesure 50 m de largeur et environ 150 m de longueur (cf. fig p. 36). Un cercle funéraire de l'âge du Bronze (St 50) est localisé dans la partie orientale du décapage. Quelques mètres en avaient été décapés l'an dernier. Aucune

sépulture centrale n'y a été retrouvée. Il mesure 22 m de diamètre et est doté de profils de creusement assez variables, allant du U au Y. Sa profondeur moyenne est de l'ordre de 0,80 m. Le remplissage est stratifié et ne permet pas de reconnaître la présence d'une éventuelle palissade, même lorsque certaines portions sont dotées d'un profil en Y. Une inhumation a été fouillée dans la



Limé. «Les Terres Noires». Plan du site du Pont d'Ancy (d'après les prospections aériennes, pédestres et les fouilles anciennes) avec les sondages de 1998.



Menneville. «La Bourguignotte». Plan du site.

partie sud-est du cercle, qu'elle recoupe. Il s'agit d'une fosse oblongue de forme irrégulière en plan. Elle mesure environ 3,10 m de longueur et 1,20 m de largeur, pour une profondeur de 0,60 m. Le défunt a été inhumé en décubitus latéral droit, les jambes fléchies (position fœtale), la tête au sud et le visage dirigé vers l'est. Les importantes décollations des membres supérieurs et surtout inférieurs montrent que l'espace n'était pas colmaté. Le bassin a basculé et les membres inférieurs ne sont plus en connexion. Cette observation implique que le défunt a sans doute été enterré dans un cercueil. La fouille exhaustive du cercle funéraire a permis de mettre en évidence des incinérations secondaires. Deux sont clairement attestées. L'incinération 80, d'environ 0,50 m de diamètre et de 0,45 m de profondeur, a été recreusée, comme l'inhumation 82, dans le remplissage terminal du cercle 50. Ce dernier devait toutefois être toujours visible. L'incinération 81, quant à elle, a été déposée dans le comblement supérieur du fossé circulaire, sans recreusement de ce dernier. Hormis le cercle et les incinérations, seulement quatre structures sont datées avec certitude du Bronze final IIIb - Hallstatt ancien, parmi lesquelles deux ont livré du mobilier céramique dessinable. Une dizaine de structures non datées avec précision peuvent être rattachées à cet horizon chronoculturel.

Deux structures gallo-romaines, un grenier (59) et un puits s'inscrivent directement dans le prolongement du secteur fouillé en 1997.

Pierre ALLARD (AFAN)

MÉSOLITHIQUE

NOYANT-ET-ACONIN

Prog. 10 - 12 - 20

NÉOLITHIQUE
MOYEN ÂGE

Derrière le Colombier

Le projet d'ouverture d'une carrière de sable sur 3 ha a entraîné une reconnaissance archéologique sur le versant d'une vallée arrosée par un petit ru, affluent de La Crise (bassin de l'Aisne). Le versant est exposé à l'est.

On y rencontre dans la partie inférieure du sable de Cuise (Yprésien) et dans la partie supérieure du calcaire Lutétien à nummulites. Ces deux formations sont séparées par des faciès à dominante sableuse. La pente

prononcée, avec un petit replat situé à mi longueur, s'adoucit dans la partie haute, relativement plane. Le substrat de la partie N-E de la butte est partiellement masqué par une faible couche de limon généralement ruisselé au contact avec le sable Cuisien. Le ru (qui prend naissance à Léchelle à moins de 3 km de la carrière), responsable du dénivelé actuel, a charrié des alluvions essentiellement constituées de sable, avec parfois quelques fragments de bois silicifié. Ces observations ne proviennent que de l'écrêtement de la partie supérieure des alluvions, puisque le projet de carrière s'arrête à la base du versant et ne touchera pas le lit majeur du ruisseau.

Cette intervention a livré des indices d'une occupation mésolithique, un niveau d'occupation néolithique final, un large fossé médiéval et un four à chaux non daté.

Les indices d'une présence au mésolithique se résument à deux pièces découvertes sur le rebord du petit replat situé à mi pente. Il s'agit de deux nucleus, le premier à lamelles réalisé en silex noir Secondaire et le second, de petite taille, à éclats réalisé en silex Tertiaire. Les vestiges mésolithiques sont rares dans la vallée de l'Aisne : cette probable occupation serait la troisième découverte attribuée à cette période après celle de Sermoise (à une dizaine de kilomètres) et Limé (à quinze kilomètres environ).

L'occupation néolithique final a été rencontrée sur le rebord de la partie plane dominant la vallée en limite d'emprise. Le mobilier lithique abondant contraste avec la modestie du matériel céramique. Ces éléments ont été découverts dans un niveau épais de plusieurs dizaines de centimètres non associé à des structures. Le mobilier lithique datant est constitué de deux pointes de flèche à pédoncule et ailerons, une pointe ovale et de trois fragments de poignard. La céramique semble se rapprocher du type " pot de fleurs ". Ces quelques

éléments situent cette occupation au Néolithique final, sans doute au SOM ou du Gord.

Le fossé médiéval ou moderne est situé en bas de versant mais encore sur la pente relativement forte. Il a une ouverture qui varie de 8 à 8,5 m pour une profondeur maximale de 0,8 m. Il a livré quelques fragments de tuiles et un tesson appartenant de prime abord à la fin du Moyen Âge ou à l'Époque moderne.

Le four à chaux est situé sur le rebord de la partie plane dominant la vallée et établi sur le calcaire Lutétien. Il semble être constitué de deux parties distinctes. La première qui correspond à la moitié nord est matérialisée par un ovale irrégulier dans lequel s'inscrit un cercle interrompu constitué de blocs de calcaire réguliers et joints par un liant d'argile. Ce cercle présente la particularité d'avoir subi l'action d'une forte source de chaleur émanant de l'intérieur. La seconde partie qui correspond à la partie sud est de forme irrégulière. En simplifiant, il s'agit d'un rectangle aux angles arrondis, présentant une excroissance au S-W. Les deux parties principales de cette structure sont séparées par un étranglement anguleux. Cette structure en creux est comblée de limon brun dans lequel on trouve de très nombreux nodules de calcaire d'une taille n'excédant pas 0,10 m. Une coupe réalisée à l'intérieur du cercle construit montre les restes d'un dôme ayant subi une chaleur très intense. Il s'agit vraisemblablement d'une chambre de chauffe. Le comblement de cette aire de chauffe est constitué de limon brun accompagné des restes du dôme effondré. On note également quelques fragments d'os animaux non touchés par le feu et quelques tessons de céramique non tournée indéterminée.

Ph. FÉRAY (AFAN)

NÉOLITHIQUE

OSLY-COURTIL

Prog. 12 - 13 - 15 - 16 - 20

ÂGE DU BRONZE

La Terre-Saint-Mard

Repéré en 1996, dans le cadre de la convention " sablières " de Picardie, le gisement d'Osly-Courttil - canton de Vic-sur-Aisne - a fait l'objet d'une fouille préventive entre les mois d'août et décembre 1998. Centrés sur une légère éminence de la terrasse alluviale, les 2 ha menacés de destruction et fouillés grâce à un financement pluri-partite (Culture-Aménageur-CNRS-Conseil général de l'Aisne) ont livré les vestiges de deux sites d'habitat principaux (fin du V^e siècle et début du 1^{er} millénaire av. n. è.). Trois occupations supplémentaires sont représentées de façon très ponctuelle : un habitat rubané, un site funéraire du Bronze ou du Hallstatt et des fosses d'extraction gallo-romaines.

L'habitat néolithique s'étend sur plus de 1,5 ha, soit un peu moins de la moitié de la surface estimée du site. Il est constitué d'une enceinte à palissades et fossés multiples entourant quelques structures d'habitat (six " fours ", un bâtiment probable, quelques fosses et les



Osly-Courttil. «La Terre-Saint-Mard». Silo profond " en cloche " du Bronze final.

fondations très incomplètes d'éventuels autres bâtiments). Dans la partie sud, au bord de la plaine inon-

dable de l'Aisne, on rencontre un niveau archéologique piégé plus ou moins bien conservé et reconnaissable ; son insertion stratigraphique et l'abondant mobilier qu'il recelait attestent de son existence au Néolithique.

Le mobilier céramique (formes et décors) et lithique (type de débitage, armatures) provenant de l'enceinte comme du " paléosol " dirige la datation vers la fin du Rössen - Style de Menneville -, et selon toute apparence avant les débuts du Michelsberg en Bassin parisien. Cette grande homogénéité chronoculturelle n'empêche pas une histoire du site assez mouvementée et pas facilement déchiffrable. On distingue ainsi, de l'intérieur vers l'extérieur, une palissade à poteaux distincts, une tranchée de palissade étroite, un fossé palissadé et un fossé segmenté recréusant partiellement l'une, l'autre ou les deux palissades précédentes. Les différents recoupements observés suggèrent l'ordre suivant : 1°, implantation de la tranchée 147-175 - 2°, mise en place de la tranchée 140 et destruction partielle (?) de la précédente - 3°, recréusement par les fossés 139 impliquant la destruction finale de la tranchée 147-175 et partielle de la tranchée 140. À cette reconstitution de séquence échappent cependant la palissade à poteaux distincts et le segment 1 de la palissade 140. Malgré une histoire mouvementée qui rappelle les événements évoqués plus haut - rejets détritiques après enlèvement de poteaux (?) dans le premier cas, recréusement par le segment 1 du fossé 139 dans le deuxième cas - l'absence de rapports stratigraphiques directs avec les autres éléments de l'enceinte empêche leur insertion précise dans la séquence générale.

L'utilisation de l'espace clos est définie par quelques vestiges d'habitat cohérent : outre quelques fosses et gros trous de poteaux passablement lessivés et pour certains alignés à trois ou quatre, on retiendra principalement le plan d'une vaste construction (> 20 x 10 m) et six structures de combustion qu'on peut interpréter comme des " fours " culinaires : quatre d'entre eux, inscrits dans le " paléosol ", sont dans ou à proximité du grand bâtiment et les deux autres au sommet de la butte arasée. Le bâtiment, fondé sur plus d'une vingtaine de gros trous de poteaux (jusqu'à 1 m de profondeur) s'appuie sur la palissade 11 pour sa paroi sud ; ce qui implique peut-être un changement de fonctionnalité de cette palissade. Le plan reconnu de ce bâtiment, à l'inverse de ses dimensions, diffère de ce que l'on connaît à Berry-au-Bac (Aisne) ou à Mairy (Ardennes), en contexte Rössen tardif et Michelsberg. Ainsi, et si l'on admet qu'il s'agit bien d'un bâtiment, l'habitat d'Osly-Courtil nous livre la confirmation d'un large gabarit, propre à cette période du Néolithique, mais aussi d'une variabilité architectonique inattendue.

L'habitat du Bronze final et du Hallstatt ancien constitue la deuxième occupation importante. Représentée par plus de 250 fosses, 26 constructions à 4 ou 6 poteaux et deux secteurs d'extraction multilobés, cet habitat est le plus important de cette époque fouillé dans la vallée de l'Aisne. Les fosses se répartissent en plusieurs types bien caractérisés : outre les fosses en cuvette dont certaines possèdent des rejets détritiques abondants, on note la présence de fosses à fond plat plus ou moins quadrangulaires, de petites fosses cylindriques, de

fosses profondes et d'une quarantaine de silos. Ces derniers, lorsque leur morphologie initiale est facilement reconstituable, se répartissent en 3 grands types bien définis par leurs proportions, leur profil et leur volume. Plusieurs d'entre eux, en différents points du terrain, montrent l'amorce de leur " cheminée " d'ouverture : indiquant par là même une érosion générale tout à fait comparable à celle qu'on rencontre d'ordinaire en contexte de terrasse alluviale. La répartition globale des structures liées à cet habitat montre une localisation différentielle assez nette entre le bâti et les fosses, mais l'exploitation de cette donnée dépend bien entendu de la périodisation fine de l'occupation, pas encore disponible. Les recoupements des fosses et des " greniers ", entre eux ou séparément, sont également suffisamment nombreux pour croire à une certaine durée du site ; enfin, les recréusements du remplissage de certains silos vont dans le même sens. L'étude préliminaire des meilleurs ensembles céramiques (plus de 300 individus à ce jour) propose en tout cas deux séries de datation : la plus ancienne se rapporte au Bronze final IIIb et la seconde à un Hallstatt ancien déjà constitué. Il apparaît pour l'heure que la majorité appartient encore plutôt au Bronze final IIIb.

Les autres matériaux sont représentés de façon inégale : les ossements animaux, un peu plus nombreux et diversifiés que d'habitude, renouvelleront notre vision de l'habitat, et l'industrie du silex, une fois bien séparée du fond néolithique, contribuera à mieux définir ce mobilier encore peu étudié. Le métal brille par sa pauvreté (très peu de bronze et pas de fer repéré), mais il est paradoxalement représenté par deux belles pièces attestant du travail sur place : deux moules à bronze (en grès fin et en calcaire) ont en effet été retrouvés en contexte déritique. Ils ont servi à couler des tiges de tailles diverses, un poignard et des disques. Le moule en grès, très finement réalisé, présente ses deux valves et celui en calcaire montre une reprise de la même pièce pour réaliser trois moules successifs sur trois faces différentes. Parmi le petit mobilier remarquable, on note enfin la découverte de plusieurs fusaïoles en terre cuite et fragments de bracelets en lignite.

Les autres périodes reconnues relèvent d'abord du Néolithique rubané. Une fosse rassemble tous les éléments des fosses latérales aux maisons, classiques de cette période. L'érosion de bas de pente explique peut-être son isolement. Mais la découverte ancienne de vestiges rubanés, dans les actuelles ballastières situées immédiatement à l'est du décapage, incitent également à penser que cette fosse se situait en périphérie d'un village aujourd'hui complètement détruit.

Un fossé circulaire de faible diamètre (± 10 m), datable du Bronze ou du Hallstatt, témoigne peut-être d'un site funéraire ayant subi le même sort que le Rubané.

Deux grandes fosses gallo-romaines, situées en contrebas du décapage, traversent le " paléosol " et entament les limons alluviaux jusqu'au toit de la grève : leur fonction extractrice est très vraisemblable. Un dépôt osseux en vase, retrouvé dans le remplissage profond de l'une de ces fosses, date de la période augustéenne.

Jérôme DUBOULOZ (CNRS, UMR Nanterre)

Suite au dépôt d'un permis de lotir au lieu-dit " La Petite Couture ", rue de l'église, sur une superficie de 2,35 ha, le Service régional de l'archéologie de Picardie a préconisé la réalisation d'un diagnostic de deux jours sous la forme de tranchées et de fenêtres. Le site est implanté sur le versant sud de la vallée de l'Aisne. Les sondages ont montré la présence d'un paléochenal et livré des vestiges gallo-romains et du haut Moyen Âge. L'occupation de la période gallo-romaine est caractérisée par des réseaux fossoyés, des trous de poteaux et par un bâtiment sur fondation en calcaire associé à une

source encore en activité. Cette dernière a livré un vase miniature et un fragment de tèle. L'occupation du haut Moyen Âge, localisée en bordure d'une zone humide, présente quelques structures d'habitat : des trous de poteaux avec des calages de grosses pierres de calcaire, des fosses et un four. Quelques fragments de cruches permettent de dater cette habitat de la fin du VII^e siècle ou du VIII^e siècle.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)



Saint-Quentin. «Bois de la Chocque - Chemin des Pourceaux». Voie en cavée dans la partie crayeuse du site. Au centre de la chaussée, une des 2 fosses rectangulaires.

L'aménagement d'une ZAC, à 2 km au nord-ouest du centre-ville, est à l'origine de l'intervention. Ce sont des terrains agricoles d'une superficie totale de 37,4 ha. Ils occupent le flanc exposé au sud-ouest d'une vallée sèche. Le versant est ponctué de légères ondulations et présente un pendage nord-sud de 5 %. Il est recoupé par un vallon en partie colmaté, d'orientation est-ouest. La conservation des vestiges est médiocre, essentiellement en raison de l'érosion récente. Mais l'impact des combats de la Grande Guerre n'est pas à négliger. De nombreuses traces de ce conflit, tranchées, trous d'obus et munitions, ont été découvertes. Sur le secteur du " Bois de la Chocque ", la tranchée de l'Inde,

première tranchée de combat allemande, a notamment été dégagée sur plus de 200 m. Compte tenu des surfaces importantes réservées aux espaces verts et de quelques parcelles inaccessibles, les investigations archéologiques ont porté sur 55 % environ de la surface totale du projet, soit 20 ha.

Les tranchées systématiques, ouvertes tous les 20 m, ont permis de mettre en évidence sur la partie occidentale, au " Bois de la Chocque ", trois secteurs plus denses en indices archéologiques qui ont fait l'objet d'un décapage extensif. Leur superficie respective est de 9 200 m², 2 200 m² et 4 065 m². Quatre-vingt-quatorze structures en creux ont été mises au jour. Ce sont essentiellement des trous de poteau, fosses et en moindre proportion, des fossés. La plupart d'entre elles sont concentrées au nord-ouest du site.

L'ensemble de ces structures a pu être fouillé, certaines entièrement, d'autres partiellement. Ces investigations ont permis la collecte d'éléments mobiliers céramiques et fauniques qui attestent une occupation à la fin de la période gauloise. Cette occupation prend la forme d'un petit établissement partiellement exploré dans les limites du projet. Cet établissement rural est caractérisé par un ou plusieurs bâtiments pour lesquels aucun plan n'a pu être dégagé. Des fosses, parmi lesquelles un silo a pu être identifié, se rattachent à cet habitat. Une tombe à incinération est contemporaine de cette occupation. L'ensemble s'inscrit dans un réseau de fossés peu profonds.

À l'est, de l'autre côté du vallon, au " Chemin des Pourceaux ", l'évaluation a permis la reconnaissance d'une voie en cavée. Un décapage d'une superficie de 7 500 m² a été réalisé. La voie, observée sur près de 300 m de long, est en liaison étroite avec une ou plusieurs limites parcellaires matérialisées par des fossés ouverts et des palissades à poteaux jointifs. La cavée est large de 3 m à 5,20 m, avec au centre, la chaussée principale, large de 1,70 m en moyenne. Cette voie est sillonnée par des ornières : plusieurs trains de roulement ont été reconnus principalement dans la partie crayeuse du site. La bonne fossilisation de ces empreintes sous la colluvion de colmatage de la cavée, révèle quelques caractéristiques techniques des chariots utilisés : la largeur des essieux est d'environ 1,40 m et celle des roues est de l'ordre de 8 cm. La voie s'élargit à plusieurs endroits. Cela correspond, selon toute vraisemblance, à des aires aménagées pour permettre le croisement des véhicules. Ces aménagements ont livré quelques tessons et une monnaie gauloise (dans une ornière) qui suggèrent une utilisation dès la fin de La Tène. Le comblement ultime recelait un matériel céramique plus

caractéristique, attribuable au milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. Aux abords de la voie, une inhumation non datée a également été découverte. Elle contenait les restes d'un adolescent, placé en décubitus dorsal, tête au sud-sud-est.

Ces investigations ont donc permis la reconnaissance d'occupations gauloise et romaine d'apparence modeste (mais le fort arasement biaise notre vision) qui fournissent un premier aperçu de l'occupation des campagnes du début de l'Antiquité au nord-ouest de Saint-Quentin. On remarquera la densité de ces traces, en particulier pour la fin de La Tène ; l'imprécision chronologique ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un réseau serré d'habitats ou d'établissements isolés successifs. Ces découvertes prendront tout leur intérêt dans une perspective élargie : les secteurs contigus feront l'objet d'autres aménagements de ZAC qui permettront l'étude de l'occupation et de la mise en valeur des sols à la fin de l'époque gauloise et au début de l'époque romaine, sur une vaste emprise (plus de 200 hectares).

Patrick LEMAIRE (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SAINT-QUENTIN

Prog. 27

Chemin rural de la chaussée romaine

La viabilisation d'un chemin vicinal superposé à la voie antique Amiens-Saint-Quentin est à l'origine de l'évaluation archéologique. Le secteur d'étude, localisé à 3 km à l'ouest du centre-ville, correspond à un chemin rural carrossable d'une longueur de 400 m pour une largeur (accotements et chaussée) comprise entre 12,5 m et 7 m. Il traverse, d'est en ouest, le rebord du versant nord d'un promontoire faiblement saillant, à l'est et à l'ouest par deux petites vallées.

Neuf tranchées perpendiculaires à la voie, de longueurs variables (entre 12 m et 28 m), ont été réalisées à intervalle irrégulier. Les profondeurs des terrassements varient, d'ouest en est, de 0,30 m à 4,80 m (le substrat géologique n'a pas été atteint dans deux sondages). Le segment du chemin étudié entaille les versants ouest et nord et passe en remblai le versant oriental. À cet endroit, le colmatage de la vallée a favorisé la préservation de la voirie antique. Elle est recouverte par une colluvion d'épaisseur croissante (de 0,50 m à 2,90 m). Seuls trois des neuf sondages ont permis la reconnaissance ponctuelle de la voirie. Dans les autres cas, l'absence de vestiges est principalement due à de

nombreux travaux de réfection, souvent associés à des terrassements, et notamment ceux réalisés après le premier conflit mondial.

Au terme de l'expertise, plusieurs niveaux de circulation empierrés à l'aide de matériaux divers (craie et silex) ont été reconnus. Préservés uniquement sur le versant oriental, ces niveaux appartiennent, selon toute vraisemblance, à la voie romaine. L'un des sondages a livré une voie sans empierrement associée à quelques tessons d'allure protohistorique qui posent la question d'une éventuelle origine préromaine et semblent au moins indiquer une datation haute. Cependant, là où la voirie antique est bien conservée, la profondeur et l'exiguïté de l'emprise n'ont pas permis une reconnaissance optimale. De nombreuses questions restent en suspens, notamment sur son tracé (figé ou flottant), sa largeur maximale, la fréquence et la qualité des réfections, l'existence d'accotements avec fossés de drainage et la datation des niveaux de circulation.

Patrick LEMAIRE (AFAN)

SAINT-QUENTIN

ZAC de La Chaussée Romaine

Le diagnostic archéologique réalisé sur un terrain de 0,6 ha, préalablement à la construction d'un bâtiment de l'entreprise Promotrans, n'a rien livré hormis

quelques impacts d'obus, stigmates de la Grande Guerre.

Frédéric LEMAIRE (AFAN)

Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement d'un projet de construction de logement, sur une parcelle placée à l'extérieur du rempart médiéval et moderne, dans une zone humide urbanisée au XIX^e siècle, n'a rien révélé de particulier.

Rudy DEBIAK (AFAN)

PALÉOLITHIQUE

SAVY / A29

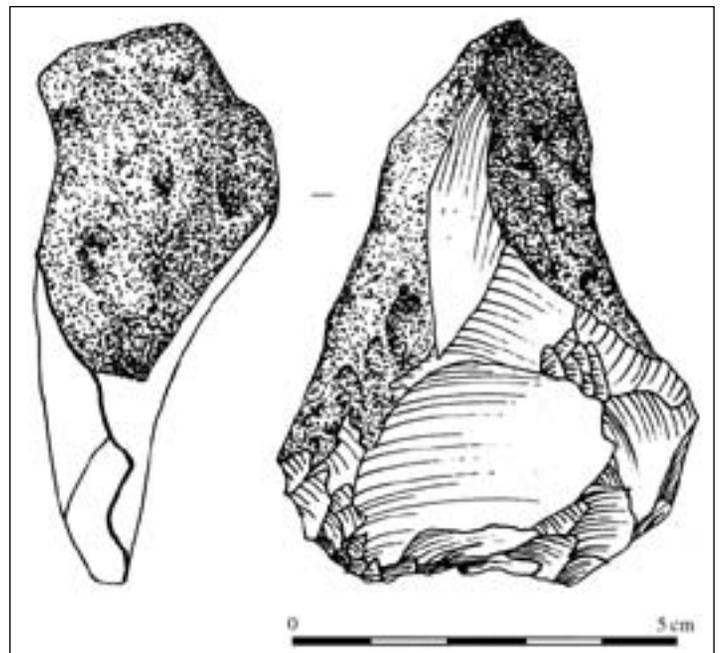
Prog. 3 - 4

Bois de Francilly

La phase de sondages profonds réalisée sur le tracé de la future autoroute A29 avait livré des artefacts du Paléolithique moyen sur le territoire de la commune de Savy, située 11 km à l'ouest de Saint-Quentin. Suite à ces résultats positifs, une évaluation s'est déroulée durant l'été 1998 et a permis d'identifier quatre ensembles lithiques au sein d'une stratigraphie très dilatée (cf. Fig.).

Par comparaison avec d'autres séquences régionales (Saint-Saulieu : Antoine 1989, Bettencourt-Saint-Ouen : Antoine et al. 1995), le pédocomplexe qui se trouve à la base de cette coupe (unités 13, 11 et 12) peut être corrélé au stade isotopique 5, contemporain de l'interglaciaire éémien pour l'unité 13 (118 000-110 000 BP) et du Début-Glaciaire weichsélien (110 000-68 000 BP) pour les unités 12 et 11. L'unité 12 correspond à un sol humifère contemporain des stades isotopiques 5c à 5a. L'unité 11 est un sol steppique qui se place d'un point de vue chronologique à la fin du stade 5a. Elle est surmontée d'un très mince niveau gleyfié. L'unité 9b correspond à la reprise progressive de la sédimentation avec remobilisation de matériaux locaux durant le stade isotopique 4. Ensuite, on note une pédogenèse de type interstadiaire (unité 9a) correspondant au sol de Saint-Acheul contemporain du stade isotopique 3. Au-dessus de ces limons bruns feuilletés se trouve un premier gley (8) à la base duquel s'ouvre un réseau de grandes fentes de gel et qui marque le début des formations du Pléniglaciaire supérieur du Weichsélien.

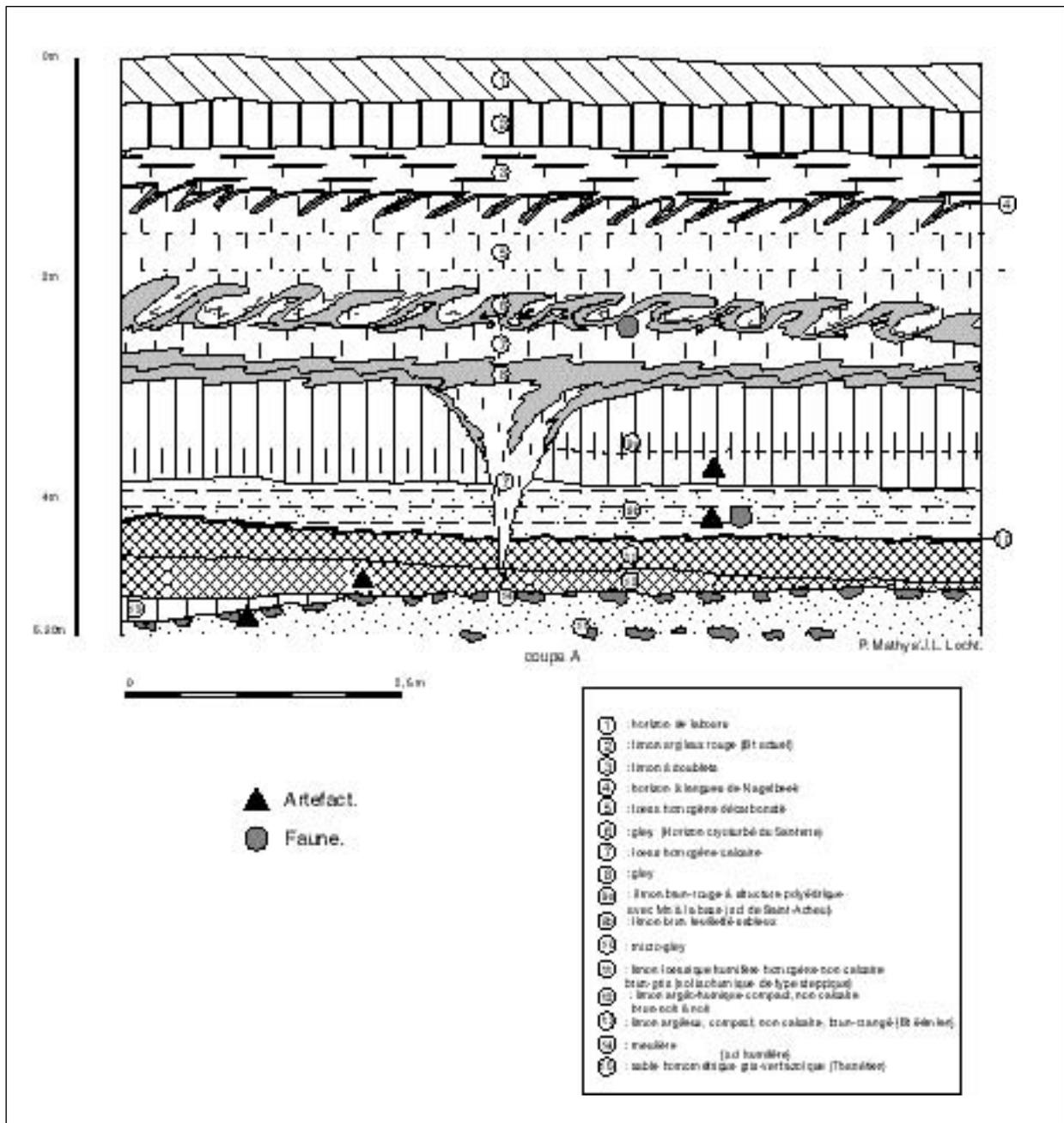
La partie supérieure de la séquence est contemporaine du Pléniglaciaire supérieur et est aisément corréléable avec les travaux réalisés dans ce secteur sur le tracé du TGV nord par P. Antoine en 1991. Au-dessus de ce premier gley, on trouve un loëss jaune homogène calcaire (unité 7), un second gley correspondant à " l'horizon cryoturbé du Santerre " (unité 6), un loëss non calcaire homogène (5), un horizon à langues (horizon à langues de Nagelbeek, unité 4), des limons à doublets (3), un



Savy / A29. «Bois de Francilly». Niveau N4. Nucléus à un plan de frappe.

limon brun rouge argileux (Bt holocène, unité 2) et enfin l'horizon de labours.

Un premier ensemble lithique (N4), présent à la base des formations quaternaires, est associé au cailloutis de meulière. Dans le secteur concerné par le pédocomplexe Éémien-Weichsélien ancien, les artefacts associés à la meulière se situent directement sous le sol interglaciaire. Cette industrie est donc anté-éémienne. Une seconde occupation paléolithique (N3) a été retrouvée à la base du sol humifère contemporain des sous-stades isotopiques 5c à 5a (100 000-72 000 BP). Une troisième occupation humaine (N2) se trouve à la base des limons bruns feuilletés, sous le sol de Saint-Acheul, et au-dessus du sol isohumique de type steppique. Elle est ainsi contemporaine du stade isotopique 4 (70 000-



Savy / A29. «Bois de Francilly». Coupe A.

55 000 BP). Quelques restes osseux (dents de cheval) y ont été retrouvés. Trois artefacts ont été retrouvés à la base du sol de Saint-Acheul (N1). Ils peuvent être attribués à la fin du stade 4 ou au début du stade 3. Plusieurs fragments de dents de cheval (détermination de P. Auguste) ont été localisés à la base du gley le plus ancien. Aucun artefact lithique n'y est associé. L'origine anthropique de ces restes ne peut être avancée.

La stratigraphie exceptionnellement dilatée a permis de positionner de manière fine trois des quatre séries lithiques récoltées sur le gisement, ce qui constitue une première pour la Préhistoire du département de l'Aisne.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)

ÂGE DU FER

SAVY / A29

Prog. 15 - 20

GALLO-ROMAIN
HAUT MOYEN ÂGE

Le Bois de l'Abbaye

Le gisement se place sur le territoire de Savy, à environ 10 km au sud-ouest de Saint-Quentin, sur le passage de la future autoroute A29. Le site occupe, à proximité d'une butte tertiaire, un long replat limité à l'ouest et à

l'est par deux talwegs. Les prospections pédestres et les sondages réalisés dans le cadre de l'étude d'impact archéologique préalable à la construction de l'A29 ont entraîné une opération d'évaluation archéologique

complémentaire sur une superficie de 17 600 m² (direction P. Barbet). Les témoignages oraux d'agriculteurs, les découvertes de tuiles, de monnaies et de céramique gallo-romaines, au nord-ouest du tracé autoroutier permettent de penser que les éléments reconnus appartiennent notamment à une *villa* gallo-romaine qui s'étend principalement en dehors de l'emprise autoroutière.

Les fouilles préventives ont été menées entre novembre 1998 et avril 1999. Elles n'ont concerné que la partie du site menacée directement par les terrassements autoroutiers, soit la fenêtre de 30 à 45 m de large sur environ 400 m de long, décapée lors de l'évaluation. Dans cette emprise, les vestiges se concentraient sur le replat et le haut de versant du talweg est, sur environ 1 ha. Une faible proportion du gisement se poursuit vers le sud, mais la partie la plus importante se développe vers le nord, où le replat est plus large.

Plus que de la première guerre mondiale, les vestiges ont souffert de l'érosion et des labours. Un nombre indéterminé d'installations " superficielles " et tous les niveaux de sol ont ainsi disparu. Quant aux structures plus profondes, près de 400 au total ont été reconnues et testées. Elles se répartissent en quatre ensembles principaux, chronologiquement (et fonctionnellement ?) distincts.

Le premier ensemble, qui paraît dater du début de La Tène finale, peut vraisemblablement se rattacher à un habitat de type " ferme indigène " : il s'agit d'un segment de fossé curviligne, ceinturant deux silos et un puits.

Un autre enclos se situe 80 m à l'ouest du premier. De forme quadrangulaire (32 m x 24 m), il présente une ouverture à l'angle sud, et un fossé double sur deux (ou trois ?) côtés. Plusieurs phases ont été repérées dans la stratigraphie de ces fossés. Mais ici, le matériel ne permet pas de datation précise (fin de La Tène ?).

Le troisième ensemble est constitué de fossés rectilignes, organisés selon des axes relativement perpendiculaires, mis en place du 1^{er} siècle. Et on note que vers l'est, le tracé des fossés N-E/S-O coïncide avec les courbes isohypses. Mais l'emprise décapée, somme toute limitée, ne permet pas de déterminer leur rôle (simples limites parcellaires, éléments d'une *villa* ayant remplacé l'installation gauloise ?) sur cette portion de territoire viromanduen. Il est également difficile de dire actuellement dans quelle mesure les quelques fosses attribuables à la même période du Haut Empire sont ou non contraintes par ce système fossoyé.

Un groupe particulier est constitué d'une dizaine de fosses quadrangulaires utilisées pour des combustions. Très homogène d'un point de vue spatial, chronologique et fonctionnel, ces structures doivent être associées au premier ou au second ensemble (étude en cours).

Le dernier ensemble est le mieux représenté. Et selon les indices matériels (les arguments stratigraphiques étant rares), il est datable principalement de la première moitié du VI^e siècle, avec des prolongements durant la seconde moitié de ce même siècle. Ses composants sont des fonds de cabanes, des fosses d'extraction, des silos, des fours et foyers, ainsi que des trous de poteaux appartenant à des bâtiments ou clôtures... L'étude en cours s'attache à dégager l'organisation de ces éléments, et à caractériser cette occupation du haut Moyen Âge. Mais l'exiguïté de l'emprise impose la prudence dans les interprétations, notamment en matière de répartition et d'organisation spatiale des vestiges. En revanche, un intérêt indéniable réside dans la période d'occupation, brève et peu représentée entre le nord de l'Ile-de-France et la région douaisienne.

Dominique GEMEHL (AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

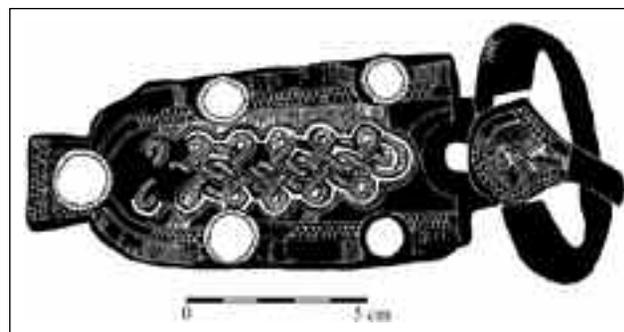
SISSONNE

Jeoffrecourt

Prog. 20

Le site se trouve en plein milieu du camp militaire de Sissonne (dans une zone de tir et de manœuvre) et se divise en deux parties distinctes : la nécropole et l'habitat. L'ensemble se situe à 200 m d'un groupe de fermes ruinées, occupées depuis au moins le XII^e siècle jusqu'à l'expropriation en 1908.

La nécropole prend naissance au VI^e siècle, perdure jusqu'au IX^e siècle, et se compose, pour l'instant, de 362 sépultures. L'ensemble peut être estimé à 500 tombes environ. La nécropole mérovingienne s'organise en rangées plus ou moins régulières avec des orientations est-ouest sans grands écarts angulaires. Beaucoup de sépultures sont perturbées par des remplois plus tardifs ainsi que par des pillages. Le mobilier est datable du VI^e au VII^e siècle. La nécropole médiévale se superpose à la nécropole mérovingienne. L'organisation ne semble pas répondre à des règles



Sissonne. «Jeoffrecourt». Plaqué-boucle.

particulières. Les sépultures sont orientées est-ouest mais avec de grands écarts angulaires, cinq sont orientées nord-sud. Les inhumations sont sans mobilier. La profondeur est beaucoup plus faible que pour les

mérovingiens. De nombreuses sépultures mérovingiennes ont été remployées et se présentent sous forme de regroupements osseux, contenant parfois du mobilier résiduel.

On peut distinguer différents types de sépultures :

- les inhumations en pleine terre, avec ou sans coffrage de bois ;
- les sarcophages monolithiques en calcaire, de forme trapézoïdale, sans logement céphalique ;
- les sarcophages en plâtre.

Des fragments de plâtre sont parfois retrouvés mais, le plus souvent, seule une trace de poudre très fine et de couleur rosâtre matérialise encore la cuve. La fouille est réalisée en suivant la limite interne de cette trace, ce qui permet de restituer la forme et les dimensions de ces sarcophages.

Les sépultures sont celles d'adultes mais aussi d'enfants. Les enfants en très bas âge (mort-nés jusqu'à 1 an) sont inhumés dans le sol végétal, à des profon-

deurs allant de 0 à 0,10 m et sans aucun aménagement. C'est principalement pour cette raison que la fouille s'effectue sans décapage mécanique. Les enfants de 1 à 10 ans sont inhumés dans des sépultures légèrement plus profondes, avec aménagement de pierres à la tête et parfois aux pieds. Les sépultures d'enfants se répartissent sur toute l'étendue de la nécropole. Il n'est pas rare de retrouver des ossements d'enfants dans le remplissage de sépultures d'adultes.

L'habitat se développe à l'est de la nécropole. Il se compose de fonds de cabane excavés, de bâtiments de surface reconnus par les trous de poteaux et de silos. Les remplissages ont livré des tessons, des ossements d'animaux et du matériel de tissage (pesons en craie, aiguille et broche à tisser en os, fusaïoles, lissoir en verre). Le matériel daté n'excède pas la fin du IX^e siècle.

Jean-François MARTIN (AUTR)

SOISSONS

Avenue de Coucy

Prog. 19

Sept tranchées d'évaluation ont été réalisées sur l'emprise du projet de " l'Île à la Meule " (2 000 m²) située sur les anciens abattoirs de Soissons. Le sous-sol est constitué de couches de sable dans lesquelles aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Dominique ROUSSEL (MUS)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

Prog. 19

MOYEN ÂGE
MODERNE

2 bis et ter, avenue de Compiègne

Le terrain du 2 bis, avenue de Compiègne, sur lequel était aménagé un parking aérien de véhicules d'occasion se situe à l'angle de l'avenue de Compiègne et de la rue du Général Pille. Un projet de construction d'immeubles a nécessité une évaluation archéologique, sur 2 000 m² environ, financée par la société Euromarne et réalisée par le service archéologique du musée avec l'AFAN.

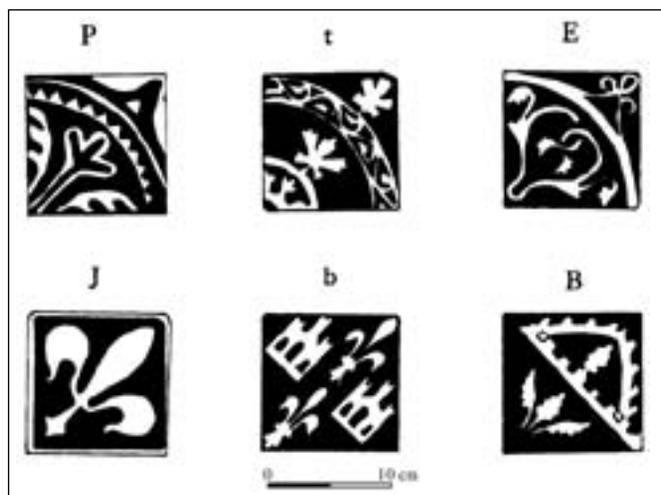
Cette parcelle borde l'axe antique Soissons-Compiègne. Les couches archéologiques de l'antiquité sont assez bien conservées dans ce secteur qui a connu une urbanisation pavillonnaire tardive (début XX^e siècle). Les structures d'habitat gallo-romain mises en évidence sont bien conservées (sol, caves) mais sont peu denses. L'implantation des bâtiments peut être datée du I^{er} siècle de notre ère avec une restructuration avant le IV^e siècle suivie d'une phase d'abandon. Le site a fait l'objet, dès

l'Antiquité, de récupérations (murs, mobilier). Aucun décor effondré de peintures murales n'a été observé, aucune grande fosse dépotoir n'a été repérée au niveau du décapage et le remplissage des caves ne semble pas composé de couches riches en matériel archéologique.

Aux époques médiévale et moderne, le site est hors des murs. Néanmoins, une réoccupation du site au Moyen Âge est attestée, ces aménagements perturbent alors les constructions gallo-romaines. Enfin, le nord de la parcelle est recouvert par des talus des fortifications des XVII^e-XVIII^e siècle (démantelées après 1870).

Dominique ROUSSEL (MUS)

Ancienne Abbaye Saint-Jean-des-Vignes



Soissons. «Ancienne Abbaye Saint-Jean-des-Vignes». Carreaux décorés.

La campagne de 1998 a été consacrée à l'étude du matériel livré lors des fouilles programmées menées à Saint-Jean-des-Vignes entre 1982 et 1996. Ont été achevés : l'étude de 750 fragments de vitrail gothique, l'inventaire et l'étude de plus de 3 000 carreaux vernissés, la conservation de 64 pièces de monnaie (dont 52 identifiées). Ces trois ensembles de matériel ont été transférés au musée municipal de Soissons. Toute la céramique gallo-romaine et médiévale provenant des contextes stratifiés, a aussi été examinée. Enfin, l'inventaire de 416 éléments architectoniques, l'étude préliminaire du mobilier divers (os travaillé, perles en pâte de verre, etc.), l'identification et l'étude préliminaire d'environ 2 000 fragments de peinture murale médiévale ont été menés à bien.

Sheila BONDE (UNIV)
Clark MAINES (UNIV)

Le Champ des Lavoirs

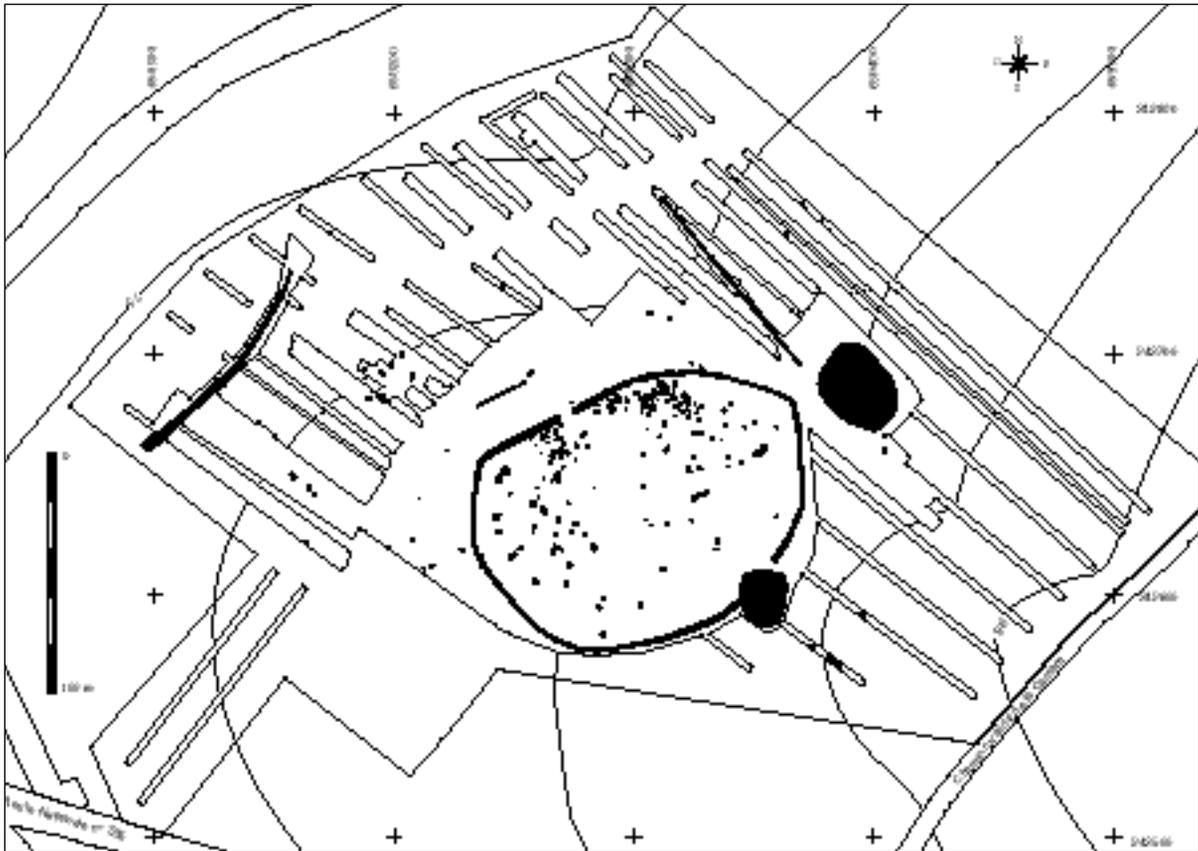
L'aménagement d'une ZAC est à l'origine de l'intervention. Le gisement archéologique avait été découvert au cours d'une phase préalable de sondages réalisée en janvier 1998. L'expertise avait porté sur une superficie de 7 ha de terrains agricoles, sur la rive gauche de l'Omignon (X = 659 300 / Y = 242 700 / Z = entre 75 m et 95 m). Le gisement est situé sur le bas d'un versant faiblement pentu. Il se développe sur un replat du versant, sorte de terrasse, surplombant des zones marécageuses alimentées par le cours d'eau. L'implantation humaine se situe au contact de la couverture limoneuse et du versant crayeux dénudé.

La zone explorée s'étend sur une superficie décapée de 3 ha (1,8 ha en décapage extensif et 1,2 ha en tranchées complémentaires), soit 43 % de la surface initiale du projet. Cette fenêtre ouverte en plein cœur du gisement a permis la reconnaissance de 212 structures archéologiques. Ces vestiges correspondent à des excavations de type trou de poteau, fosse, fossé (ouvert et palissadé) et fosse sépulcrale. La majorité de ces structures caractérise un établissement agricole gaulois daté du III^e siècle avant notre ère (La Tène C). Outre cette occupation principale, des vestiges néolithiques, de l'âge du Bronze, du premier âge du Fer et gallo-romains ont également été reconnus.

Concentrées au nord-ouest du site, neuf structures caractérisent un établissement du Néolithique. Les mobiliers lithique et céramique issus de ces structures sont indigents et ne permettent pas une analyse très développée ; cependant, l'intérêt tout à fait exceptionnel de ces

données réside dans la situation géographique de leur découverte puisque leur présence sur le site établit un relais entre les groupes de Blicquy (Hainaut) et les groupes VSG des vallées de l'Aisne et de l'Oise. Les périodes de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (Hallstatt final) sont représentées par cinq fosses et une structure de combustion. Les données recueillies sont trop peu nombreuses pour définir la nature de ces occupations. Néanmoins, et à l'inverse de l'occupation du Bronze final, les éléments hallstattiens sont plus significatifs ; la structure de combustion, vestige d'activité domestique et les rejets témoignent d'un habitat partiellement conservé sur le site ou situé en périphérie de celui-ci. La Tène ancienne est caractérisée par quatre structures d'ensilage, unité de stockage sur le lieu de production, concentrées dans la partie nord-ouest du décapage.

Le site n'est occupé de manière dense et structurée, qu'à partir du III^e siècle av. n. è. par un établissement agricole caractérisé par un enclos approximativement ovalaire, d'une superficie de 1,3 ha (longueur et largeur maximales 145 m sur 105 m). Cet espace est entouré en partie par une enceinte de 405 m de développement. Deux entrées diamétralement opposées, au nord et au sud, sont matérialisées par une simple interruption de la clôture. À l'intérieur de l'espace, des concentrations de trous de poteau localisent une zone d'habitat et un secteur de stockage aérien au nord-nord-est, à proximité de l'entrée. Cinq bâtiments ont été construits sur le pourtour de la clôture. Ils constituent le secteur d'habitat principal. Ces constructions se développent en arc de cercle autour d'un espace



Vermand. «Le Champ des Lavoirs». Plan général du site.

vide d'aménagements. Un second secteur d'habitat et/ou d'activité a été reconnu au nord, également à proximité immédiate de l'entrée. Il se compose de deux bâtiments sur poteaux et est limité sur trois côtés par le fossé d'enceinte et une palissade. Le reste de l'enclos se partage en secteurs de stockage enterrés et en secteurs supposés réservés à l'agriculture (parcage du bétail, aires d'activités agricoles, zone de maraîchage) et métallurgique.

Parmi les structures étudiées, les silos se sont avérés très intéressants. Souvent utilisés en dépotoir après leur désaffectation, ils ont livré des restes fauniques témoignant d'une alimentation privilégiée, des vestiges d'activités artisanales ainsi que des ensembles céramiques importants très variés. La céramique du second âge du Fer est peu connue dans ce secteur géographique, aussi la fouille et les données collectées sur le site de Vermand constituent une référence importante pour la compréhension de la culture laténienne dans la région. L'échantillon, étudié par François Malrain, provient pour l'essentiel de fosses et de silos. Pour La Tène C1, on dispose de 2 672 tessons pour 371 individus (224 dessins ont été réalisés). Les trois grandes classes fonctionnelles (stocker, préparer-présenter et consommer) sont illustrées par les vases de stockage, les pots et les écuelles. On note une forte représentation de vases décorés ainsi qu'un nombre important de formes hautes. Les décors sont le plus souvent constitués de registres (digitations, peigne...) disposés sur la panse du vase ou situés à la jonction col-panse. Les motifs décoratifs, les formes hautes alliés à la belle facture de la céramique confèrent à l'ensemble un caractère particulier.

Deux silos ont particulièrement attiré notre attention car

ils contenaient des dépôts insolites qui pourraient révéler des pratiques culturelles. Le premier a livré un nombre important de cadavres animaux complets en connexion (jeunes ovins et porcins, un corvidé) accompagnés par des fragments de squelette d'autres espèces. Le second contenait, au minimum, une douzaine d'agneaux, âgés de 0 à 2 mois. Dans ce cas, la signification est moins assurée : décimation causée par une épidémie ou sacrifice lié aux rites agraires ? À ces dépôts particuliers s'ajoute la découverte de deux inhumations superposées, dans une grande fosse dont la fonction primitive pourrait être rituelle. Situées dans la partie supérieure du comblement, elles sont séparées par une dizaine de centimètres de sédiment. Les observations taphonomiques mettent en évidence une décomposition des corps à l'air libre ainsi que de multiples manipulations de ceux-ci à différents stades de leur décomposition. Les interventions humaines sont de deux ordres : déplacement de pièces osseuses et récupération du crâne.

La disparition de la ferme gauloise, dont l'existence est estimée à une cinquantaine d'années, marque l'abandon du site jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère. L'occupation gallo-romaine est très mal définie dans les limites du décapage. Elle est caractérisée par des structures diffuses, diverses et éparses : fosses, trous de poteau, carrières d'extraction de craie et une sépulture à inhumation. Le cadre chronologique de ces occupations demeure très flou ; le rare mobilier recueilli conjugué à la spécificité d'une structure (sépulture à inhumation) plaide en faveur d'une fourchette très large, du 1^{er} au IV^e siècle apr. J.-C.

Patrick LEMAIRE (AFAN)

Évaluation en amont de l'ancien rempart urbain.

Juchée depuis le XIII^e siècle au moins sur un petit éperon de confluence, la vieille ville de Vervins conserve une bonne partie de ses anciens remparts. Ceux-ci retiennent notamment la terrasse des jardins de la sous-préfecture, dont l'hôtel occupe le " Château-Neuf ", construit par le seigneur des lieux dans le dernier tiers du XVI^e siècle. Après un éboulement de la courtine dans ce secteur, c'est pour une étude technique avant restauration qu'une évaluation de l'occupation archéologique et de l'état de la muraille a été effectuée dans ces jardins. Trois grands sondages ont été implantés au droit de la courtine : de l'un à l'autre, les séquences stratigraphiques sont équivalentes.

Aux premières traces affectant le substrat naturel, qui indiquent peut-être une occupation gauloise, succède un épais remblai de terrassement, bordé semble-t-il, par un talus qui souligne la rupture de pente : ne s'agit-il pas là d'une première forme de clôture, couronnée d'une palissade ? À l'intérieur, la stratigraphie accuse un feuilletage de niveaux de sols médiévaux. Puis, dans la seconde partie du Moyen Âge, un rempart maçonné au moins en partie de blocs de grès, est édifié en plusieurs fois ; mais le tracé qui se dessine peu à peu n'est pas encore l'actuel, et des vestiges qui émergent aujourd'hui du talus au pied de la muraille, se rattachent probablement

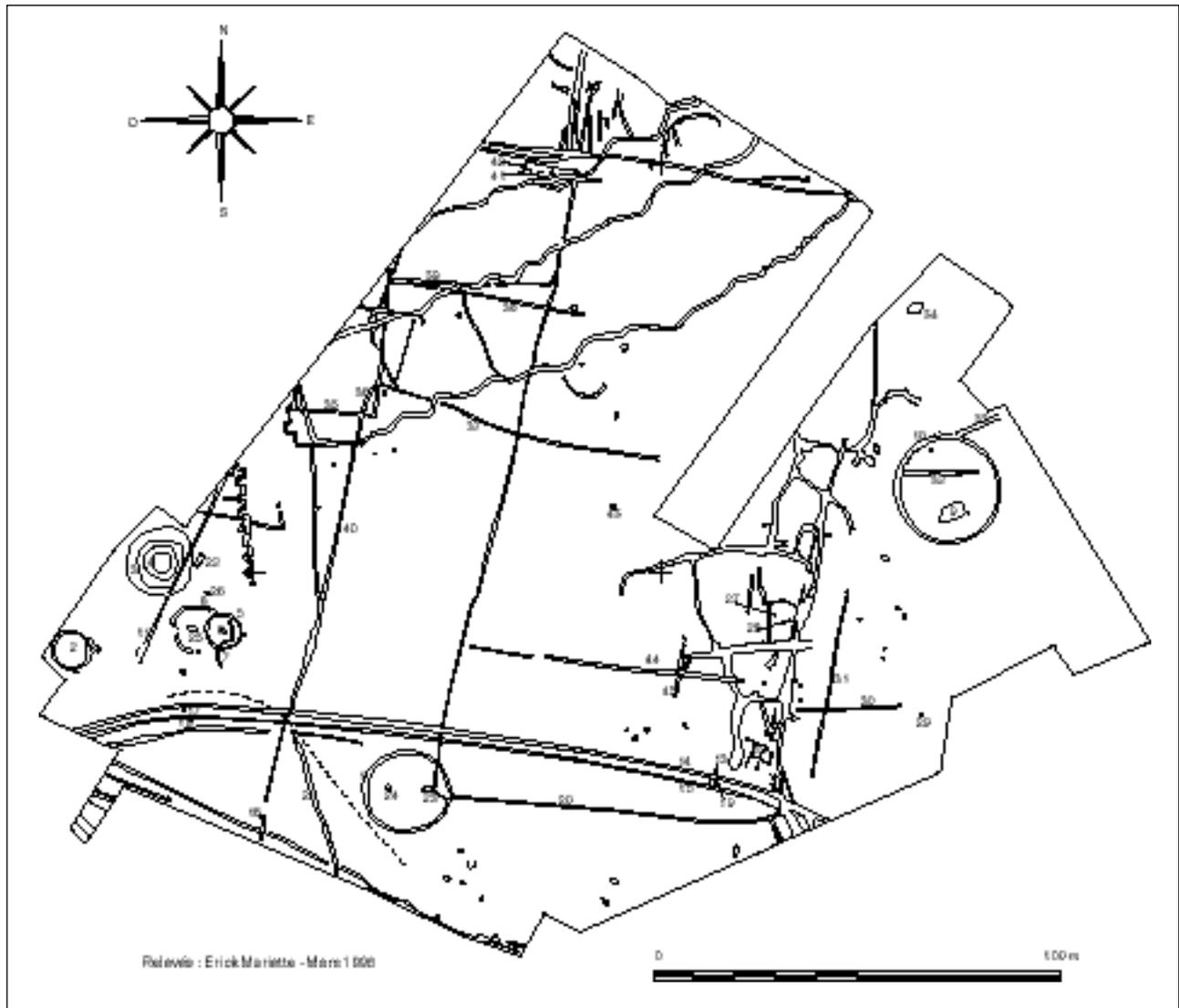
à cette enceinte. En fait, ce n'est qu'à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle - soit dans un moment d'accalmie et de relative prospérité entre deux longues périodes de guerres - qu'un tronçon de la courtine est reconstruit selon l'orientation actuelle. Pour cette époque, sensiblement contemporaine de l'édification du " Château-Neuf ", sont encore apparus les restes de plusieurs bâtiments sur solins maçonnés de silex, dont les élévations étaient de briques et sans doute en pans-de-bois, et les couvertures d'ardoises : on y reconnaît des maisons parfois dotées de caves voûtées de briques, ou des annexes appuyées contre l'enceinte nouvelle - et même une glacière (?). Le tout est nivelé à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, alors qu'on reprend le parapet de la courtine. Un premier jardin doit être aménagé au pied du " Château-Neuf ". Des campagnes de restauration affectent encore la muraille au cours des XIX^e et XX^e siècles, lui conférant peu à peu son aspect actuel. Ces multiples vicissitudes expliquent les différences de tassement et les ruptures dans les maçonneries, à l'origine des désordres récents. Une synthèse sur Vervins au cours du Moyen Âge et des temps modernes, à partir des sources écrites et archéologiques, est venue compléter ce travail.

Benjamin SAINT-JEAN VITUS (AFAN)

Le terrain qui a fait l'objet d'une intervention archéologique se situe dans la zone industrielle de Villeneuve-Saint-Germain, au lieu-dit " Les Étomelles ". La présente campagne de fouilles fait suite à une première phase d'évaluation du potentiel archéologique, effectuée à l'automne dernier (Hénon, 1997).

La parcelle concernée par la présente phase de fouille concerne une parcelle de 39 959 m². La présence d'une butte a entraîné une conservation différentielle des structures archéologiques. En effet, les structures situées au nord de la parcelle, dans la partie la plus élevée, ont été partiellement, voire totalement érodées (même les tranchées de la guerre 1914-18 ont presque disparu). En revanche, les structures situées au sud, donc en contrebas, ont été scellées par des colluvions, ce qui a favorisé leur conservation mais n'a pas empêché une érosion antérieure certaine au vu de la profondeur des creusements. La distance la plus proche à la rivière est de 800 m vers le nord, mais il existe un ru qui longe la parcelle à l'est.

L'ensemble des structures n'a livré que peu de mobilier archéologique. Elles permettent cependant de mettre en évidence différentes phases d'occupation du site. La plus ancienne occupation est datée de l'âge du Bronze. Il s'agit d'un site funéraire constitué d'au moins cinq cercles dont un a livré une incinération. Il se répartit sur l'ensemble de la surface décapée. Ce genre de nécropole peut à la fois être très concentré ou, au contraire, s'étendre sur de vastes surfaces. La diversité des cercles ici (différences de diamètres, présence de cercles simples ou doubles) permet de conclure à un grand étalement dans le temps. Elle permet aussi, de ce fait, de penser que ces quelques enclos funéraires, mis au jour à l'occasion de ce décapage industriel, font partie d'un ensemble beaucoup plus vaste à l'image de ce qui est déjà connu, juste sur l'autre rive de l'Aisne, vers l'est, dans la plaine de Bucy-le-long ou, beaucoup plus loin, dans la zone de Berry-au-Bac/Guignicourt. Des traces d'habitat protohistorique sont fournies par la présence de deux fosses, fort riches en matériel archéologique,



Villeneuve-Saint-Germain. «Les Étomelles». Plan du site.

compte tenu de leur taille réduite. Le matériel céramique a permis d'avancer la datation de l'âge du Bronze ou de la période Hallstatt, sans plus de précision. Un bâtiment peut éventuellement être associé à cette occupation. Un réseau de parcellaire gallo-romain s'étend également sur la globalité de la surface décapée. Très structuré, il est la preuve de la présence proche d'une grosse *villa* gallo-

romaine. Le lieu-dit voisin " Rome " en est un indice révélateur. Des structures plus récentes et en particulier un chemin, peuvent être associées aux structures médiévales fouillées en 1994 sur une parcelle avoisinante.

Muriel BOULEN (AFAN)

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

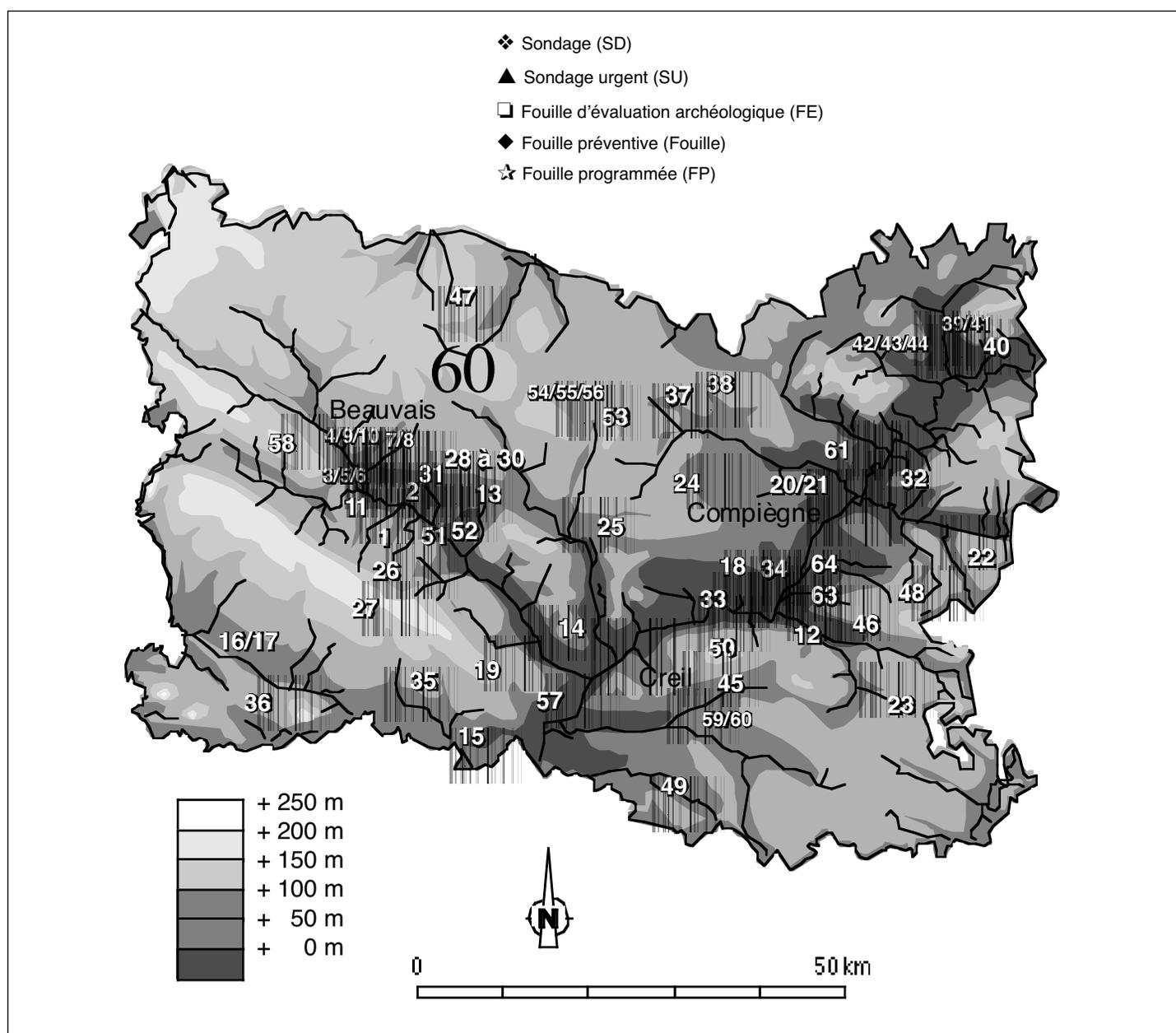
1 9 9 8

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
60.009.017 AH	ALLONNE ZAC du Chemin de Merlemont	J.-F. GORET (COLL.)	FE	GAL	20	●	1
60.057.008 AP	BEAUVAIS Rue de Clermont - PAE de la Vatine	J.-F. GORET (COLL.)	FE	PAL	3	●	2
60.057.044 AH	BEAUVAIS Avenue Henri Spaak	J.-F. GORET (COLL.)	FE	GAL	20	●	3
60.057.160 AH	BEAUVAIS Rue Brûlet	J.-F. GORET (COLL.)	FE	MOD	19	●	4
60.057.162 AH	BEAUVAIS 35 Bd du Gal de Gaulle	J.-F. GORET (COLL.)	FE	MOD	23	●	5
60.057.163 AH	BEAUVAIS 2 Rue de l'Orangerie	J.-F. GORET (COLL.)	FE	GAL MOD CON	19	●	6
60.057.164 AH	BEAUVAIS Le Muid Pinet	J.-F. GORET (COLL.)	FE	CON		●	7
60.057.165 AH	BEAUVAIS Rue L. De Vinci - PAE du Tilloy	J.-F. GORET (COLL.)	FE	MOD CON	19	●	8
60.057.165 AH	BEAUVAIS PAE du Tilloy	J.-F. GORET (COLL.)	FE	MOD CON	19	●	8
60.057.165 AH	BEAUVAIS PAE du Tilloy - Rue L. de Vinci	J.-F. GORET (COLL.)	F	FER GAL	16	●	8
60.057.168 AH	BEAUVAIS 77 Avenue Victor Hugo	J.-F. GORET (COLL.)	FE	MA MOD	19	●	9
60.057.168 AH	BEAUVAIS 77 Avenue Victor Hugo	J.-F. GORET (COLL.)	F	MA MOD	19	●	9
60.057.169 AH	BEAUVAIS Le Champ Louvet - Av. Léon Blum	J.-F. GORET (COLL.)	FE	CON	19		10
60.057.108 AH	BEAUVAIS Tour Boileau	J.-M. FEMOLANT (COLL)	SD	GAL MA/MOD	19		11
60.068.009 AH	BETHISY-SAINT-PIERRE Rue du Docteur Chopinet	A. DUBOIS (AFAN)	FE	MA		●	12
60.103.004 AH	BRESLES Rue de Trye	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	GAL MA/MOD	20	●	13
60.116.001 AP	BURY 202 Rue de la Plaine	J. LECLERC (AUTR)	SU	NEO BRO	12	●	14
60.426.193 AH	CHAMBLY ZAC des Portes d'Oise	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	néгатif		●	15
60	CHAUMONT-EN-VEXIN Rue Emile Deschamp	M. MOREL (AUTR)	surv				16
60.143.008 AP	CHAUMONT-EN-VEXIN Le Moulin d'Angean	M. MOREL (AUTR)	surv			●	17
60.149.007 AH	CHEVRIERES Eglise Saint-Georges	J.- F. JAKUBOWSKI (AFAN)	SD	MA	23	●	18
60.155.002 AP	CIRES-LES-MELLO Le Tillet	J.-G. ROZOY (Ben)	FP	MES	10		19
60.159.052 AH	COMPIEGNE 7 Rue des Domeliers	J. -L. BERNARD	F	MA MOD/CON	19	●	20
60.159.054 AH	COMPIEGNE Villa Impériale	M. PETITJEAN (AFAN)	F	MA	19	●	21
60.167.005 AH	COULOISY Rue Saint Blaise	B. DESACHY (SDA)	SD			●	22
60.176.002 AH	CREPY-EN-VALOIS Saint-Arnoul	Ph. RACINET (UNIV)	SD	MA	23	●	23
60.223.001 AH	ESTREES-ST-DENIS Le Moulin des Hayes	M. DERBOIS (AFAN)	FE	FER GAL	14/15	●	24
60.234.001 AP	FITZ-JAMES La Minette - Rue de la Briqueterie	Th. DUCROCQ (AFAN)	FE	PAL	3	●	25
60.316.002 AP	HODENC-L'EVEQUE (Gazoduc Cuvilly-Bouconvillers) Le Long Bois - les Coutures	F. PRODEO (AFAN)	FE	NEO	12		26

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
60.165.006 AP	LA NEUVILLE D'AUMONT et COUCRAY-SOUS-THELLE La Mare des Marquets	A. LEFEBVRE (AFAN)	F			●	27
60.355.002 AP	LAVERSINES Les Trente Mines	J. -L. LOCHT (AFAN)	F	PAL	3	●	28
60.355.003 AH	LAVERSINES Les Trente Mines	F. LEMAIRE (AFAN)	F	GAL	20/27		29
60.542.007 AH	LAVERSINES Rochy	M. DERBOIS (AFAN)	F	HMA	20	●	30
60	LAVERSINES Déviation RN 31 au sud de Laversines	J. -L. LOCHT (AFAN)	SD	PAL	3	●	31
60.501.001 AP	LE PLESSIS BRION Le Fond	F. MALRAIN (AFAN)	FE	négatif		●	32
60.369.013 AP	LONGUEIL-STE-MARIE Le Parc aux Boeufs	Y. LORIN (AFAN)	FE	MES NEO/FER	10 14/15	●	33
60.369.025 AH	LONGUEIL-STE-MARIE Le Barrage	D. MARECHAL (AFAN)	FE	NEO FER/GAL	12 15/20	●	34
60.369.025 AH	LONGUEIL-STE-MARIE Le Barrage	F. JOSEPH (AFAN)	F	NEO	12	●	34
60.395.024 AH	MERU et ESCHES ZAC de la Nouvelle France	P. RETHORE (AFAN)	F	FER HMA	14/23	●	35
60.411.002 AP	MONNEVILLE (Gazoduc) Le Noyer Corneilles	F. PRODEO (AFAN)	FE	BRO FER	15		36
60.418.002 AH	MONTIERS Les Noirs Cailloux	J.-M. MORIN (AFAN)	F	FER GAL	15		37
60.449.012 AH	NEUFVY-SUR-ARONDE (Gazoduc) La Vallée du Bout du Bois	G. BRULEY-CHABOT (AFAN)	F	HMA	20	●	38
60.471.074 AH	NOYON Eglise Ste Marie-Madeleine	B. DESACHY (SDA)	FE	MA			39
60.471.076 AH	NOYON La Fontaine Pauquet	M.-C. LACROIX (COLL)	FE	IND		●	40
60.471.077 AH	NOYON La Croix St Claude	M.-C. LACROIX (COLL)	FE	MOD		●	41
60.471.078 AH	NOYON Place A. Briand	M.-C. LACROIX (COLL)	F	GAL/HMA MA/MOD	19/23	●	42
60.471.078 AH	NOYON Place A. Briand	M.-C. LACROIX (COLL)	SD	MA MOD	19	●	42
60.471.036 AH	NOYON Cloître Cathédrale - Rue Corbault	M.-C. LACROIX (COLL)	SD	MOD	19	●	43
60.471.079 AH	NOYON Rue des Sansonnets	M.-C. LACROIX (COLL)	SD	négatif		●	44
60.138.002 AH	OGNON/CHAMANT Au N. Du Carrefour de Malgenest	M. DURAND (COLL)	FPA 1998	GAL	22	●	45
60.481.003 AH	ORROUY Champlieu	G. DI STEFANO (AUTR)	SD	GAL	21		46
60.485.005 AH	OURCEL-MAISON et HARDIVILLERS ZAC de la Belle Assise	P. BARBET (AFAN)	FE	PAL/BRO FER/GAL	14/15 20/27	●	47
60.491.024 AH	PIERREFONDS Le Rocher - Au-dessus du Corroy	F. MALRAIN (AFAN)	FE	négatif		●	48
60.494.001 AP	PLAILLY La Butte Blanche	J.-L. LOCHT (AFAN)	FE	négatif		●	49
60.508.021 AH	PONTPOINT Les Hautes Lanternes - Le Bois Pinson	G. BRULEY-CHABOT (AFAN)	FE	NEO FER	12/13	●	50
60.542.009 AH	ROCHY-CONDE Le Village	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	GAL MA/CON	20	●	51
60.542.003 AP	ROCHY-CONDE Le Champart - La Remise Arrachée	N. DJEMMALI (AFAN)	FP				52
60.581.032 AH	ST-JUST-EN-CHAUSSEE Station d'Epuration	J.-L. LOCHT (AFAN)	FE	GAL	20	●	53
60.581.031 AH	ST-JUST-EN-CHAUSSEE 79 Rue Auguste Bonamy	E. BINET (AFAN)	SD	GAL	20	●	54
60.581.022 AH	ST-JUST-EN-CHAUSSEE Projet médiathèque	E. BINET (AFAN)	SD	MA MOD	23	●	55
60.581.030 AH	ST-JUST-EN-CHAUSSEE Rue Madeleine Blin	A. DUBOIS (AFAN)	SD	négatif		●	56
60.584.002 AH	SAINT LEU D'ESSERENT Abbaye	J.-L. BERNARD (AFAN)	FP	MA MOD/CON	23	●	57
60.609.004 AH	SAVIGNIES Rue aux Vaches	J.-M. FEMOLANT (COLL)	FE	MA MOD	19		58
60.612.063 AH	SENLIS Rue du Moulin du Gué du Pont	M. DURAND (COLL)	FE	négatif		●	59
60.612.064 AH	SENLIS Quartier Montmarie	M. DURAND (COLL)	FE	GAL/MA	19	●	60
60.636.005 AH	THOUROTTE ZAC du Gros Grelot	G. BILLAND (AFAN)	FE	BRO GAL		●	61
60.636.005 AH	THOUROTTE ZAC du Gros Grelot	L. BLONDIAU (AFAN)	FP	BRO GAL	16 20/27		61

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.	Réf. carte
Fouille d'évaluation archéologique (FE)						
Sondage (SD)						
Fouille préventive (Fouille)						
Sondage urgent (SU)						
Fouille programmée (FP)						
60	Tracé Gazoduc Cuvilly -Bouconvillers	A. DUBOIS (AFAN)	SD	GAL		● 62
60	Tracé Gazoduc Cuvilly -Bouconvillers	N. DJEMMALI (AFAN)	SD	divers		● 62
60	Tracé Gazoduc Cuvilly -Bouconvillers	Ph. FERAY (AFAN)	SD	divers		● 62
60.667.020 AH	VERBERIE Les Gâts	E. PINARD (AFAN)	FE	FER GAL/MOD PAL	14 15/20	● 63
60.667.001 AP	VERBERIE Le Buisson Campin	F. AUDOUZE (CNRS)	FP		7	● 64



PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 8

GALLO-ROMAIN

ALLONNE

Prog. 20

ZAC de Merlemont, 2^e tranche

Le site de la ZAC de Merlemont se situe au nord-est de l'espace bâti de la commune d'Allonne. Il s'agit ici de la deuxième tranche d'une opération entamée en 1996 sur une parcelle couvrant une surface d'environ 80 000 m². À cette occasion, des vestiges datant principalement du Hallstatt ancien avaient été repérés. Cette seconde intervention, motivée par l'extension de la ZAC, concerne cette fois un espace foncier de 81 538 m². Quarante tranchées de longueurs variables ont été disposées sur l'ensemble des parcelles. Les vestiges, assez modestes, ont été rencontrés dans la zone nord-est de l'opération. Il s'agissait d'un fossé clôturant un espace pastoral de 4 250 m² daté du I^{er} siècle apr. J.-C. Il était fermé à l'est par l'actuel Ru de Berneuil qui forme la limite orientale de notre site. Sa largeur variait entre 0,80 m et 1,20 m alors que sa profondeur était comprise entre 0,30 m et 0,50 m. Ses parois étaient rentrantes et son fond était en cuvette. A proximité de ce dernier, nous avons mis au jour une fosse isolée, de forme subrectangulaire,

conservée sur une longueur de 1,74 m, une largeur de 1,24 m et une profondeur de 0,82 m. Elle présentait des parois irrégulières et un fond plat. Son comblement recelait cinq céramiques (marmite à pâte grise sableuse ou écuelle à pâte blanche à quartz de production locale) découvertes dans un état fragmentaire au fur et à mesure de la fouille. Un amas de faune (volaille) a de plus été mis au jour posé au fond de la fosse ainsi que plusieurs objets en fer et un fragment de calotte crânienne humaine. Cette structure correspond selon toute vraisemblance à une tombe à incinération du II^e siècle apr. J.-C., qui fut par la suite pillée. Cette hypothèse expliquerait la nature et la disposition du mobilier dans la fosse. Enfin, nous avons observé un important dépôt sur une surface de 3 125 m² qui contenait de la céramique datée des II^e et III^e siècle et qui comblait une ancienne zone marécageuse le long du Ru de Berneuil.

Jean-François GORET (COLL.)

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS

Prog. 19

MOYEN ÂGE
MODERNE

Tour Boileau

Cette année le Service archéologique municipal a une nouvelle fois procédé à différents sondages et observations afin d'étudier les éléments constitutifs de la tour Boileau. Elle était utilisée, au bas Moyen Âge, pour réguler le niveau de la rivière tout en étant intégrée au système défensif de la ville. L'an passé, les interventions portèrent exclusivement sur les façades orientale et occidentale du bâtiment pont (Fémolant, bilan scientifique 1997, pp. 45-46).

En 1998, les investigations ont été menées successivement sur les restes de la tour puis sur le dessous du

bâtiment pont. De plus, grâce au détournement d'un des bras de la rivière le Thérain, réalisé pour permettre la restauration des bases de l'édifice, de multiples explorations ainsi que des relevés ont pu être entrepris. Ainsi, l'ensemble des zones investies sur les lieux totalise une surface de 550 m².

Lors de cette campagne, les niveaux les plus anciens rencontrés, localisés au pied de la construction moderne, correspondaient à la période antique. Étudiés sur 15 m², les aménagements mis au jour étaient composés de sols



Beauvais. «Tour Boileau».

Vue du plancher en chêne du II^e siècle apr. J.-C.

en craie damée, repérés sur plus de 1,50 m d'épaisseur, associés à des planchers en chêne. Les parquets étaient supportés par une ossature de solives et liaisonnés entre eux par des clous. Le solivage, quant à lui, était assemblé par une trame de pieux fichés dans les niveaux sous-jacents de craie. À proximité, et ancrés dans les sols en dur, des foyers domestiques, matérialisés par de grandes plaques d'argile de forme rectangulaire, ont été observés. Sur l'ensemble de ces vestiges d'habitations, d'origine gallo-romaine, deux phases d'occupations successives ont été distinguées. Le mobilier extrêmement riche et bien conservé, issu des niveaux de circulation et retrouvé principalement en contact avec les différents sols, permet de dater avec précision l'utilisation du lieu, soit au milieu du II^e siècle de notre ère. Il faut signaler l'exceptionnelle conservation des multiples bois de construction et des nombreux objets, tant métalliques (monnaies, fibules, épingles, clous, etc.) que des matières organiques (semelles de chaussures en cuir, noyaux de fruits divers, etc.), due au milieu aqueux constant.

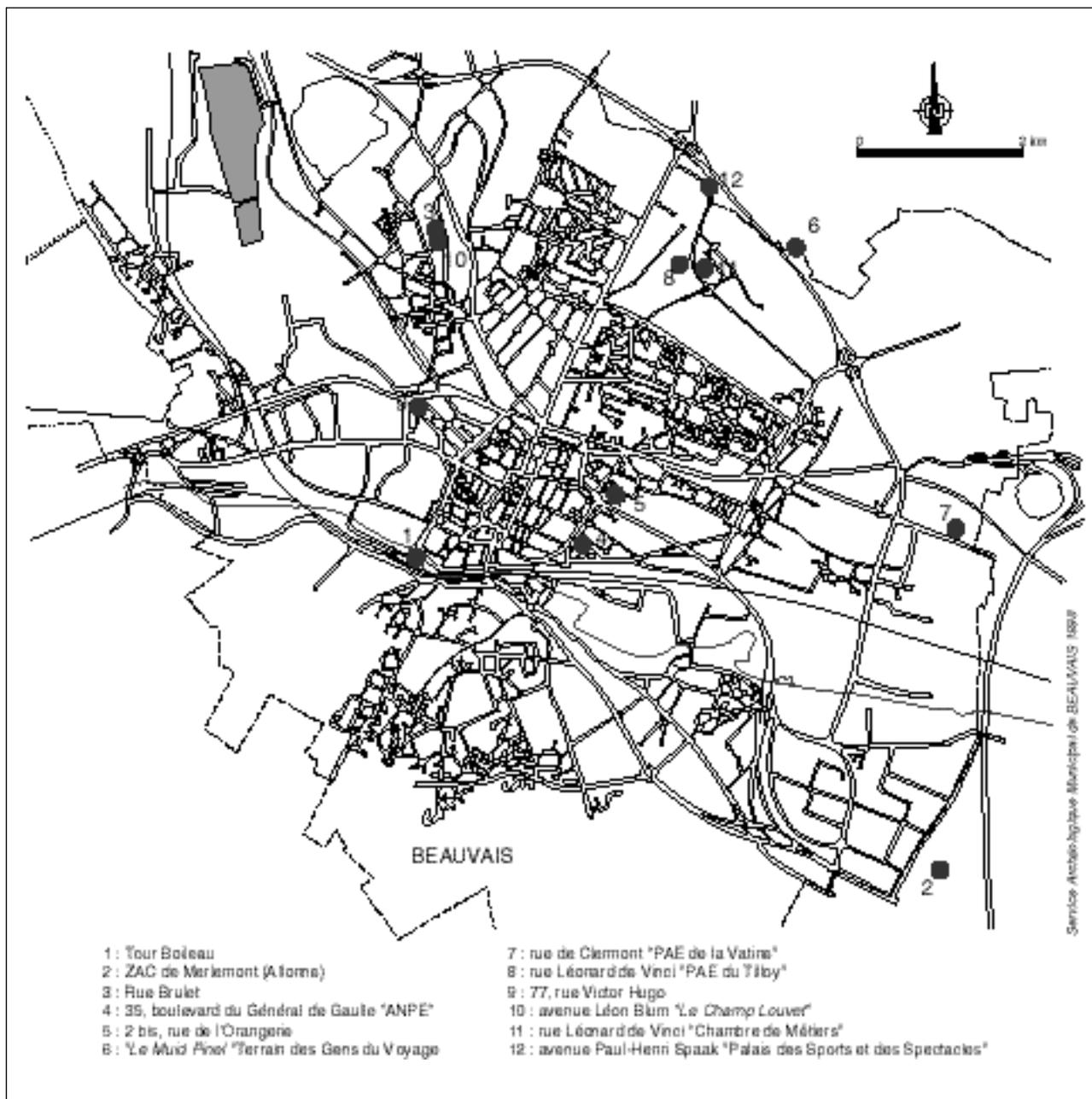
Les recherches menées sur la zone de la tour nous ont donné la possibilité de vérifier quelques informations sur son mode de construction. Tout d'abord grâce à l'assèchement du cours d'eau, les restes de ses fondations ont été mis au jour. Ils étaient représentés par une multitude de pieux plantés dans un soubassement composé de craie, base de remblais qui a été manifestement

rapportée sur le site et qui oblitérait les niveaux antiques. Agencés en arc-de-cercle, les bois matérialisaient le diamètre maximal de l'assiette de l'édifice dont la dimension a été estimée à environ 21 m. Sur l'ensemble des espèces rencontrées, les bois durs, tel le chêne, étaient systématiquement équarris alors que les poteaux tendres, aulne et orme, étaient brut d'abattage. Toutefois, et quelle que fût leur nature, ils étaient pour la plupart recépés. Ce groupe de pilotis, fiché sur toute l'emprise de la construction, supportait le massif de fondation de la tour. Cette dalle portante, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m, était composée de deux niveaux superposés de pierres plates en calcaire. Sur ce dallage, et dans la partie centrale de la tour, deux canaux voûtés en plein cintre, dont l'un subsiste toujours, avaient été aménagés. Placés dans le sens du courant, ils permettaient l'écoulement de l'eau sous la construction. En amont, la pile centrale qui supportait le double berceau, comportait un avant-bec maçonné. À l'entrée, sur le fond dallé en glacis pour faciliter l'écoulement de l'eau, il a été relevé, au sol, une épure exécutée sans nul doute par un tailleur de pierre. Ce traçage, représentant des voussoirs, correspond parfaitement, après comparaison, à l'un des ouvrages de maçonnerie à arc plein cintre du passage sous la tour. Pour contrôler le débit du cours d'eau, un système de vannage avait été installé dans les deux conduits.

La maçonnerie formant l'ensemble de l'ouvrage était constituée d'un noyau de blocs de craie agglomérés à un mortier d'une très grande résistance. Plus haut, à 3,10 m au-dessus de la fondation, une salle, qui à l'heure actuelle a pratiquement disparu, de plan circulaire et d'un diamètre de 9,60 m, a été déterminée. C'est de cette pièce, située au même niveau de circulation que le bâtiment pont, qu'étaient manœuvrées les vannes. D'ailleurs, au moins un emplacement des machineries a été observé. Les quelques vestiges en élévation qui subsistent, tels que les départs de voûtes d'ogives, laissent à penser que le couverture de l'endroit était vraisemblablement en arc en tiers-point. D'autre part, les traces d'un barrage en pierres calcaires, de 3,10 m de base, ont été retrouvées dans le fond du cours d'eau en aval de la tour.

En amont et en retrait de ces vestiges, un batardeau élaboré en pierres et pieux a été décelé. L'intervention sous le bâtiment pont, réalisée là encore après l'assèchement partiel de la rivière, a consisté essentiellement à relever les piedroits de l'arche centrale et à mettre sur plan les nombreux pieux et solives qui sont apparus lors du décapage. Nous avons constaté que les premières assises avaient été arrachées, d'où l'hypothèse vraisemblable que, à l'origine, le passage était lui aussi totalement dallé.

Sur les 445 éléments de bois relevés sur le site, 94 échantillons ont pu être prélevés pour bénéficier d'une expertise dendrochronologique (Archéolabs). Près de 67% de cet ensemble a été daté permettant ainsi de définir le phasage successif du chantier. Néanmoins, les types extraits des niveaux antiques n'ont pas pu être datés avec précision en raison de leur hétérogénéité. Par contre, les spécimens correspondant aux époques



Beauvais. Plan de localisation des opérations réalisées en 1998.

médiévale et moderne sont beaucoup plus significatifs. En effet, en fonction de la datation de leur abattage, ils ont donné la possibilité de déterminer huit grandes phases de travaux d'aménagement situées entre 1376 et 1588, ainsi qu'une datation précise de l'édification de la tour vers 1489-1490. Au terme de cette opération, maintes interrogations subsistent sur le fonctionnement et le concept architectural de l'ensemble monumental. C'est pourquoi, une recherche archivistique ainsi qu'une étude portant plus spécialement sur le bâti ont été entreprises.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL)



Beauvais. «Rue Brûlet». Vue du mur ouest de la cave avec au centre une niche.

Le site se localise sur une parcelle au nord-ouest de la zone urbaine dense, précisément sur le versant nord-ouest de la vallée de la Liovette, affluent du Thérain. Quatre tranchées de sondage d'une surface totale de 293 m² ont été réparties sur l'ensemble de l'emprise du

ment avec de nombreux tessons posés à plat a permis de dater cette cave du XVII^e siècle.

Jean-François GORET (COLL)

Le site se localise à l'est du centre ville historique le long du boulevard du Général de Gaulle dont le tracé correspond à celui du fossé de l'enceinte médiévale. La parcelle, d'une surface totale de 214 m², est située à l'intérieur de l'ancienne paroisse Saint-André dont la première mention remonte au XII^e siècle. L'étude des plans anciens a permis de montrer que cet espace foncier reprenait l'emplacement exact du cimetière paroissial connu à partir de la moitié du XVII^e siècle. C'est la construction d'un immeuble qui a motivé notre intervention. Trois sondages de 3,50 m² en moyenne et de profondeurs variables ont été réalisés. Ils ont permis de confirmer les informations recueillies d'après la documentation. En effet, dans deux tranchées, nous avons mis au jour quatre tombes à environ 2,50 m de profondeur. Les individus, en partie appréhendés et placés

toujours en decubitus dorsal, étaient déposés dans des cercueils en bois. Deux phases d'inhumations ont pu être distinguées grâce au recoupement de deux sépultures. Cependant, nous n'avons pas découvert de mobilier funéraire susceptible de dater avec précision ces deux périodes. Seule la présence de quelques tessons de grès du Beauvaisis, retrouvés dans le remplissage des fosses, a permis de proposer une datation globale comprise entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Nous avons enfin atteint dans le dernier sondage plusieurs remblais qui ont pu être datés, d'après la céramique recueillie, de la fin de l'Antiquité.

Jean-François GORET (COLL)

L'opération du 2 bis, rue de l'Orangerie a été réalisée en préalable à la construction d'un immeuble de logements collectifs dans un secteur dont le potentiel archéologique est méconnu. La parcelle de 396 m² se localise à 200 m à l'est du centre urbain historique à l'intérieur de l'ancien village suburbain de Marissel.

Deux tranchées de sondage d'une surface totale de 76,60 m² ont été disposées sur l'emprise du projet qui couvre toute la superficie de la parcelle. Dans les deux excavations, le sol géologique a été atteint à une profondeur de 3 m. Malgré des problèmes importants de stabilité des parois, effondrement quelques minutes après ouverture, nous avons pu repérer plusieurs

structures datées d'après le mobilier de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Il s'agissait d'une dalle d'assainissement en craie damée de 0,40 m d'épaisseur. Elle était recoupée par un fossé orienté nord-est/sud-ouest et par un solin en petits blocs de craie lié à la terre qui devait à l'origine supporter une petite construction en matériaux périssables. Ces vestiges, bien que modestes et difficiles à interpréter, apportent un témoignage très important sur l'aménagement et l'extension de la ville gallo-romaine du Haut-Empire.

Jean-François GORET (COLL)

Cette opération, située au nord-est de la zone urbaine dense en bordure du Parc d'Activité Économique du Tilloy, a été motivée par la proximité de plusieurs découvertes récentes, *villa* gallo-romaine, nécropole gauloise, etc. Treize tranchées de sondage couvrant une surface de 3 154 m² ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles d'emprise totale de 40 000 m² concernée par la construction d'un terrain d'accueil pour les gens du

voyage. Seules des perturbations liées à des aménagements datant de la seconde guerre mondiale et correspondant à l'ancienne base aérienne de la Luftwaffe ont été observées.

Jean-François GORET (COLL)

À l'est de la zone urbaine dense et à l'intérieur du Parc d'Activité Économique de la Vatine Nord, la construction d'un bâtiment industriel sur une parcelle d'une surface de 8 663 m² a nécessité la réalisation d'une opération d'évaluation dans un secteur connu pour la présence de très importants vestiges datés du Paléolithique moyen. C'est notamment à travers la fouille préventive menée sur le site de " La Justice ", à l'emplacement de la déviation de la RN 31, que ces vestiges ont été repérés. Lors de cette opération, une cuvette de taille importante comblée par des sables remobilisés par le vent lors du pléistocène du Weichsélien, aux alentours de 60 000 - 55 000 ans, qui contenaient de nombreux silex taillés attribuables à cette période a été étudiée. Sept tranchées de sondage réparties sur l'ensemble de la

parcelle ont permis de dégager de nouvelles cuvettes de tailles plus modestes. Leurs comblements étaient identiques à ceux observés précédemment et recelaient une fois de plus des traces d'industrie lithique.

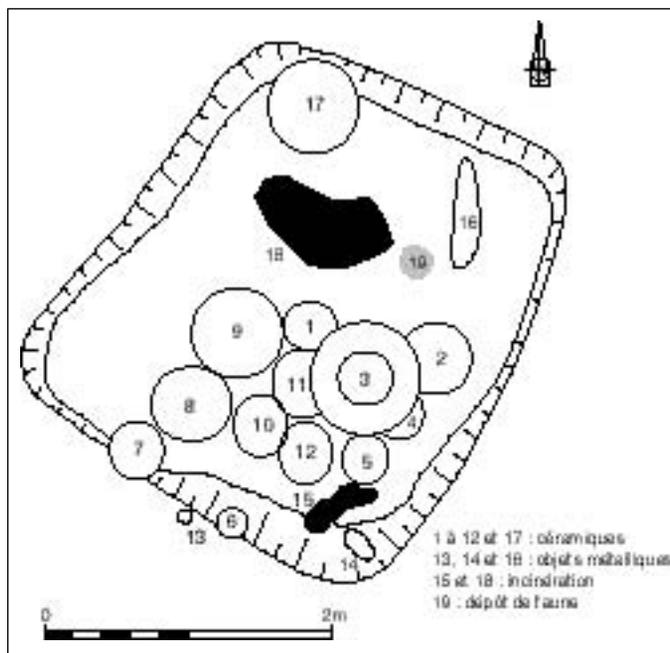
Ces nouvelles données tendent à démontrer que l'occupation humaine, pendant la phase froide et sèche contemporaine à la mise en place par épandage du sable soufflé, ne se limitait pas à la seule cuvette située au pied de " La Butte de la Justice ", mais concerne l'ensemble du plateau sud dominant la vallée du Thérain.

Jean-François GORET (COLL)

Préalablement à l'implantation d'un lotissement, plusieurs parcelles totalisant une superficie de près de 26 000 m² firent l'objet d'une opération d'évaluation. Des vestiges d'époques gauloise et gallo-romaine y furent localisés, donnant lieu à une intervention préventive. En effet, depuis plusieurs années, des sondages systématiques sont entrepris sur un vaste espace, de plus de 115 ha, qui matérialise le Parc d'Activités Économiques du Tilloy. Le site est placé à environ 1,5 km au nord de la zone urbaine, sur le plateau et au-delà du quartier de la ZUP Argentine.

Les indices archéologiques relevés lors de cette nouvelle opération sont essentiellement concentrés sur une surface couvrant près de 1 300 m². Ils sont représentés tout d'abord par une petite nécropole composée de 14 tombes à incinération et, ensuite, par une portion de fossé. Les tombes sont réparties en trois groupes distincts étendus sur environ 80 m de long. Ces structures, de plus ou moins grandes tailles, ont été aménagées dans l'horizon lœssique et présentaient un plan irrégulier. D'ailleurs, une seule d'entre elles est subrectangulaire. Une grande proportion des sépultures a été bouleversée soit par les labours profonds, soit par des animaux fouisseurs ou soit totalement détruite (pillage) comme l'attestent deux exemplaires.

Dans les fosses, outre l'amas osseux incinéré, un mobilier extrêmement riche a été découvert. Dans chaque sépulture, le (ou les) défunt(s) était accompagné d'un dépôt de vaisselle associé à des objets métalliques. Ces derniers, plus rarement en alliage cuivreux, tels des bracelets et des pendeloques, sont majoritairement en métal ferreux comme un fer de lance, un couteau ainsi que des fibules. Celles-ci furent fréquemment retrouvées déposées dans l'incinération ou en contact avec elle. Le nombre de céramiques d'accompagnement, soit 57 au total, varie suivant la sépulture concernée allant souvent de 1 à 2, avec une dominance entre 4 et 7, pour atteindre dans un seul cas jusqu'à 13 spécimens. Une grande variété de vases est représentée dans l'ensemble des tombes : écuelles à ombilic, bouteilles, urnes, jattes, grand vase ovoïde, etc. Les poteries comportent parfois des décors et, plus principalement, des figures géométriques et linéaires exécutées à la pointe mousse. Motif que l'on retrouve en général sur les



Beauvais. «Rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy». Plan de la tombe n° 5.

écuelles basses et les bouteilles. D'autre part, des restes de faune ont été observés dans plusieurs tombes.

Bien que l'étude anthropologique et l'analyse du mobilier soient en cours, les premiers éléments de cette intervention permettent toutefois de se faire une idée sur la durée d'utilisation de ce petit cimetière. Créés à La Tène C1, des récipients découverts sur ce site présentent des similitudes avec ceux trouvés à Allonne "ZAC de Thère" (Revue Archéologique de Picardie n°1/2 1998), l'occupation de ce site s'achève à La Tène D1/D2, comme le démontrent les éléments les plus tardifs.

Néanmoins, le fossé linéaire détecté sur le bord septentrional de l'aire ouverte, d'axe nord/ouest-sud/est et localisé sur plus de 80 m de longueur, n'a pas pu être daté avec précision. Le matériel qui lui est associé, comme des fragments de tuiles et de céramiques retrouvés dans son comblement, le situe seulement dans un contexte antique donc postérieur au groupe de sépultures.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL)

La construction d'un immeuble de logements collectifs a nécessité la réalisation d'une intervention au 77, avenue Victor Hugo. Suite à l'opération d'évaluation dont les résultats avaient été positifs, une fouille préventive a été menée.

La parcelle concernée, d'une surface de 820 m², se situe à 400 m au nord-ouest du centre ville historique en face des archives départementales. Au cœur de l'ancien faubourg Saint-Quentin, elle se localise à proximité de l'abbaye du même nom, actuelle préfecture de l'Oise.

Un décaissement a été entrepris sur l'ensemble de l'emprise du projet de 590 m² jusqu'à une profondeur de 1,60 m. D'autre part, des excavations liées principalement aux futures fondations du bâtiment, recépage de têtes de pieux, longrines, cage d'ascenseur, ont permis de mener des observations complémentaires sur les dépôts en-dessous du fond de fouille. Après assainissement du site par l'apport d'un important remblai de 0,60 m d'épaisseur, un premier réseau parcellaire se met en place au XIII^e siècle. Selon un schéma classique, il comprend plusieurs habitats alignés le long d'un axe à cheval sous l'actuelle avenue Victor Hugo, et associés à des jardins en fond de parcelle. La voirie se composait de multiples couches de graves plus ou moins épaisses avec des niveaux de craie intermédiaires. Plusieurs couches d'occupations sur 0,40 m d'épaisseur marquaient l'emplacement des maisons dont les murs avaient été récupérés. Observés uniquement à travers les creusements supplémentaires, nous n'avons pas pu déterminer avec précision l'emprise et la fonction de ces habitats. Un réseau parcellaire légèrement différent s'organise au XVII^e siècle. La voirie est alors déplacée pour s'inscrire selon toute vraisemblance entièrement

sous l'emprise de l'actuelle avenue. Plusieurs fossés de clôture perpendiculaires à la rue ont été fouillés. Ces derniers nous ont permis de déterminer la largeur des parcelles, soit 7 m. Après destruction des habitats précédents, de nouvelles maisons sont construites aux mêmes emplacements. Seules les fondations des bâtiments étaient cette fois partiellement conservées. Il s'agissait à chaque fois de maçonnerie grossière composée de moellons de craie et de fragments de brique liés à la terre. Enfin, de nombreuses fosses dépotoirs ont été fouillées, réparties sur la majeure partie de la surface des jardins.

Cette fouille a donc permis d'apporter une première série d'information sur l'origine et le développement d'un village autour du centre monastique. D'éventuelles données archéologiques supplémentaires complétées par une analyse des textes et des plans anciens permettraient à terme de saisir avec plus de précision l'évolution de ce faubourg.

Jean-François GORET (COLL)

CONTEMPORAIN

BEAUVAIS

Prog. 19

Avenue Léon Blum - Le Champ Louvet

La construction d'un immeuble de logements collectifs a nécessité la réalisation d'une nouvelle opération sur le versant nord-ouest de la Liovette et sur une parcelle de 5 481 m² voisine à celle traitée lors de l'intervention de la rue Brûlet. À cette occasion, sept tranchées de sondage ont été ouvertes, disposées en fonction des contraintes physiques du site, arbres, fort dénivelé, dépression.

Les seuls vestiges découverts correspondaient de nouveau à des aménagements contemporains liés au " Château Brûlet " ou à ses dépendances (fondations, voirie, mur de clôture).

Jean-François GORET (COLL)

MODERNE

BEAUVAIS

Prog. 19

CONTEMPORAIN

3, rue Léonard de Vinci - Chambre des Métiers

Au cœur du Parc d'Activité Economique du Tilloy et en vis à vis des parcelles où la nécropole gauloise a été découverte, cette opération a été réalisée en préalable à la construction d'un centre de formation d'apprentis. Quatorze tranchées de sondage d'une surface totale de 2 111 m² ont été disposées sur les 29 000 m² de

l'emprise du projet. Seuls deux fossés orientés sud-est/nord-ouest et datant de l'Époque moderne ont été reconnus respectivement sur 110 m et 25 m de long.

Jean-François GORET (COLL)

Avenue Paul-Henri Spaak - Palais des Sports et des Spectacles

Il s'agit de la seconde campagne d'évaluation sur le site du Palais des sports et des spectacles. Ces 23 000 m² sondés correspondent principalement à l'emplacement de jardins familiaux transformé en un vaste parking qui desservira le futur complexe. Le site menacé par le projet d'aménagement est localisé à 18 000 m, au nord-est du centre ville, à proximité immédiate de l'ancienne voie antique Beauvais-Amiens, actuelle avenue Marcel Dassault. Lors de cette intervention, nous avons constaté que le terrain avait été fortement bouleversé par les méfaits de la dernière guerre mondiale caractérisés par des impacts de bombes, des lignes électriques enterrées et des abris. Les vestiges repérés sont principalement regroupés dans l'angle nord-est de la superficie évaluée. Les traces retrouvées, concentrées

sur environ 14 000 m², sont représentées en grande majorité par des structures fossoyées (fossés, fosses, mares ?, trous de poteau, etc.) et par au moins deux bâtiments. Ces derniers étaient construits sur des semelles de fondation en craie. L'ensemble des structures confirme l'implantation, en ces lieux, d'un vaste établissement de type *villa*. Les nombreux segments de fossés, reconnus dans plusieurs tranchées de sondages, permettent de déterminer avec précision l'orientation principale de cette ferme qui est implantée nord-ouest/sud-est. Les premiers indices retrouvés sur le site offrent une vision globale de l'occupation des lieux. Ce complexe, dont l'utilisation initiale semble remonter à la fin de l'époque gauloise, est surtout fréquenté en grande partie durant le 1^{er} et 2^e siècle de notre ère.



Beauvais. «Avenue Paul-Henri Spaak - Palais des Sports et des Spectacles». Vue de l'ouest d'un des bâtiments sur fondation de craie.

Le mobilier, très abondant, récolté dans les diverses structures, indique que l'abandon de l'établissement a eu lieu au cours du III^e siècle. Cette seconde *villa* décelée sur le vaste plateau septentrional de la commune de Beauvais nous donne déjà un aperçu sur le peuplement de cette campagne proche de la cité antique. La fouille préventive de cette portion de ferme permettra de repérer ses limites foncières, qui ont été partiellement mises au jour lors de l'évaluation, donnant la possibilité de percevoir l'évolution structurelle du site et d'aborder les phénomènes de permanences et de mutations qui l'auraient affecté.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL)

Un projet immobilier portant sur une parcelle d'environ 1 700 m² a nécessité une intervention archéologique. Le site est localisé en contrebas d'une motte castrale, à quelques mètres de la rivière Automne. Suite aux sondages, un hypothétique bâtiment sur fondations de

silex observé à deux reprises et quelques tessons semblent attester d'une vague occupation médiévale difficilement certifiable.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

MOYEN ÂGE
MODERNE
CONTEMPORAIN

Rue de Trye

Cette intervention est intervenue dans le cadre de la construction de futurs logements HLM. Deux jours de sondages systématiques ont permis d'évaluer 1 008 m² sur les 3 230 m² des deux parcelles à évaluer. Ces sondages se sont révélés positifs : 170 structures ont été répertoriées et témoignent de quatre occupations différentes : gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine (fin XVIII^e siècle).

L'occupation gallo-romaine est définie par une structure excavée de type fosse. Cette structure témoigne d'une occupation périphérique, d'un habitat qui nous est inconnu, situé en dehors de notre emprise. La datation d'une fosse du V^e siècle permet cependant d'affirmer que l'occupation a persisté fort tardivement, jusqu'au début du haut Moyen Âge.

L'occupation médiévale est importante et se caractérise par la présence de fours et de fosses adjacentes. L'occupation moderne se caractérise par une phase d'habitat sur poteaux porteurs et de fosses dépotoirs adjacents. Une phase ultérieure voit cette zone se transformer en jardin à la française avec cuvette de pièce d'eau aménagée et canal de dérivation d'eau.

L'occupation contemporaine est présente dans la parcelle E 519 où l'espace, intégralement reconstruit au début du XIX^e siècle, a été ensuite détruit par un incendie.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

NÉOLITHIQUE

BURY

Prog. 12

ÂGE DU BRONZE

Saint-Claude / 202, rue de la Plaine

Une sépulture collective partiellement mégalithique a été mise au jour accidentellement en 1998 dans un jardin privé d'une zone pavillonnaire du village de Saint-Claude à Bury. Une fouille d'évaluation d'une semaine a montré qu'on était en présence d'une grande allée sépulcrale, dont l'insertion dans le paysage répond à la norme la plus courante dans la région pour ce type de structure : elle est entièrement enterrée et installée à mi-pente, l'entrée tournée vers le fond de la vallée.

La longueur du monument pourrait atteindre 11 m ; sa largeur totale, parois et dispositifs périphériques inclus, est de l'ordre de 3,50 à 4 m (les travaux anciens ou récents ont entraîné la destruction à peu près totale de ces parties architecturales externes, et l'on doit se contenter de cette évaluation). La largeur de la chambre sépulcrale proprement dite est de 1,50 à 2 m ; elle aussi a souffert de destructions importantes et profondes, mais elle reste en grande partie exploitable. Au-dessus d'un beau dallage de fond, on y observe une couche d'ossements dense et épaisse, témoignant probablement d'un grand nombre d'inhumations successives. Cela en fait une des grandes sépultures collectives du nord de la France.

Le chevet du monument reste intact et permet d'observer une architecture intéressante : les parois du monument ne peuvent avoir été qu'en bois, mais un dispositif périphérique de pierres soigneusement disposées lui donnait une belle apparence. La grande dalle mégalithique encore en place au-dessus du chevet, comme deux autres dalles plus petites qui se trouvaient au-dessus d'une partie de la chambre funéraire, ne peuvent donc avoir été mises en place que tardivement, après le comblement de la chambre (procédure de condamnation).

Ce type d'allée sépulcrale est tout à fait caractéristique du Néolithique récent du nord de la France. Cependant, des éléments céramiques recueillis sur le site (dans une position malheureusement imprécise) suggèrent une fréquentation prolongée assez tardivement (Néolithique final, Campaniforme et Bronze ancien).

Jean LECLERC (AUTR)

Deux sondages d'évaluation ont été réalisés entre des contreforts du collatéral sud de l'église Saint-Georges. L'objectif était d'apprécier la profondeur des différentes substructions ainsi que d'en reconnaître et de caractériser le proche environnement archéologique. L'opération était motivée par la restauration de l'édifice et plus précisément par les travaux de reprise en sous-œuvres des fondations de la paroi sud.

Trois grands types d'occupation ont été mis en évidence lors de l'étude des sondages. En premier lieu, une occupation funéraire marquée par un grand nombre de sépultures ; ensuite, des constructions antérieures à l'état actuel de l'église dont témoignent deux massifs de fondation sur lesquels s'appuie l'un des contreforts ; enfin, les étapes de construction de l'état actuel du bâtiment (paroi sud et contreforts).

Les sondages ont révélé une stratigraphie dense comprenant vestiges bâtis et sépultures, sur plus de 1,70 m (sol géologique non atteint). Les rares éléments de datation recueillis suggèrent que les sépultures remontent haut dans le Moyen Âge. L'intérêt archéologique du site est ainsi confirmé. En outre, plusieurs causes possibles de désordre dans la structure du bâtiment peuvent être émises : le sol très hétérogène alterne fosses remblayées et points durs (maçonneries), les fondations de l'édifice actuel sont elles-mêmes très hétérogènes (s'appuyant sur des vestiges antérieurs et/ou reconstruites). La structure en élévation est également hétérogène : sur trois contreforts observés, l'un semble solidaire du mur, les deux autres lui sont accolés sans liaisons harpées.

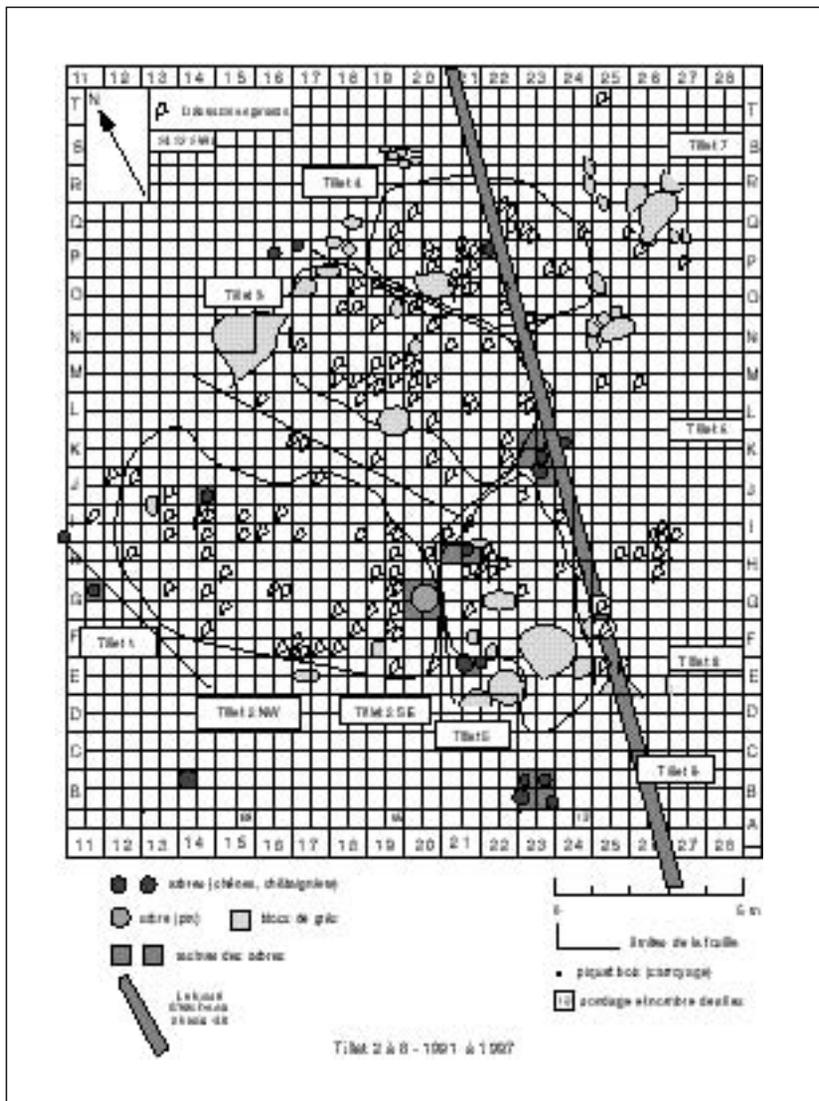
Jean-François JAKUBOWSKI (AFAN)

La fouille préventive des années précédentes sur le site épipaléolithique (" mésolithique ") destiné à des prélèvements de sable pour les grands travaux de la région avait fait preuve d'au moins neuf concentrations de silex : Tillet-1, remanié par les structures protohistoriques et gallo-romaines, Tillet-2-NW, -2-SE, -3, -4, -5, -6, -7 et -8, appartenant toutes au début du stade moyen de la Culture de la Somme. Les opérations ont été poursuivies en fouille programmée en 1998 par 23 personnes bénévoles (327 journées), selon la méthode déjà exposée (fouille par quarts de mètres carrés par tranches de 5 cm avec tamisage du sable à 4 mm), sur 26 m², dont 5 m² sur Tillet-1 remanié. Outre 134 outils (et 2 750 déchets) trouvés à Tillet-1, les 21 m² en place ont fourni environ 12 500 silex, dont 750 objets pointés, parmi lesquels 314 outils retouchés, soit 15 outils au mètre carré en moyenne, avec d'importantes variations locales. Un fossé d'enclos d'époque historique traverse le site sans trop le perturber.

Les plans, outre qu'ils confirment l'existence des concentrations Tillet-5, -6, -7 et -8, mettent en évidence une nouvelle concentration Tillet-9 (fig. jointe). Cette fouille, ainsi que la constitution et l'étude des plans, fournissent de nouvelles précisions sur les structures et les limites des campements de ces neuf concentrations. Elles confirment l'évidence apparue l'an passé que les Protohistoriques ont remanié à Tillet-1 au moins deux

concentrations de silex, la partie nord de Tillet-1 (fouilles 1993 à 1998) livrant cette année un taux d'armatures de 24 % (analogue à celui des premiers sondages et de Tillet-2), contre 38 % pour la partie sud (comme Tillet-3, -4 et -5). On ne peut évidemment analyser Tillet-1 plus avant.

La découverte dans la partie intacte de deux nouvelles traces de feux, outre qu'elle laisse espérer des analyses anthracologiques et des datations par le radiocarbone, confirme le principe d'organisation des camps : les foyers étaient à l'est pour pouvoir camper et travailler dans une zone non enfumée (en fonction des vents d'ouest dominant alors comme maintenant). L'apport de 0,50 m de sable depuis le Gallo-romain a nivelé le site, les blocs de grès n'apparaissent plus que pendant la fouille. Le foyer trouvé dans Tillet-8 l'an passé, qui n'était pas adossé à un grès, a fourni du pollen de hêtre et donc est certainement postérieur. Nous attendons les résultats de 9 analyses du radiocarbone. Les analyses et la confrontation des plans de répartition des 19 catégories de vestiges ont permis aussi diverses conclusions sur les activités des archers mésolithiques. Outre les probables emplacements de cabanes signalés dans le bilan 1996, l'état des armatures, de leurs débris et leur distribution (différente de celle des outils du fonds commun) prouvent que les armatures que nous trouvons (un sixième de celles fabriquées, Rozoy 1978, p. 849)



Cirey-les-Mello. «Section Le Tillet - Voirie Besnard». Plan général.

proviennent exclusivement de la réparation des flèches abîmées après la chasse ou l'entraînement. Les camps des archers apparaissent beaucoup plus organisés qu'on n'avait tendance à le présumer, avec des postes de travail différenciés (mais momentanés et dispersés) et une division chronologique et sans doute sociale du travail. Les camps successifs au même endroit n'utilisaient pas les mêmes outils, et sans doute étaient consacrés à des travaux différents. La répartition des différentes classes d'outils ne montre entre celles-ci que peu de liens statistiques, variables selon les campements. Les concentrations des débris de segments dans Tillet-5 et Tillet-8 (fig. jointe) sont l'exemple exceptionnel, les distributions étant parfaitement aléatoires pour la quasi-totalité.

Colette ROZOY (BEN)
Dr Jean-Georges ROZOY (BEN)

L'évolution d'un secteur à proximité du château royal de l'époque médiévale à nos jours

Préalablement à la construction d'un immeuble doté d'un parc souterrain, la parcelle située au 1, rue de Seroux et 10, place du Général de Gaulle a fait l'objet d'une fouille de sauvetage qui s'est déroulée de janvier à mars 1998. Cette fouille a permis de cerner l'évolution topographique du secteur oriental du centre ville actuel qui n'avait jamais été étudié archéologiquement.

Dès l'époque protohistorique, le site est occupé. Ce fait est inédit dans le centre ville de Compiègne. Toutefois, à cette période, plusieurs groupements humains ont été recensés dans la vallée de l'Oise. Après, le site est totalement délaissé jusqu'à l'époque médiévale.

Au Moyen Âge, la zone étudiée est insérée dans la ville, protégée par de nouvelles fortifications. Sur le site, des habitats sont élevés et des limites de parcelle sont

implantées entre la fin du XII^e et le début du XIV^e siècle. Ces premières constructions vont fixer les bases du parcellaire qui vont perdurer jusqu'au XVII^e siècle. Aux XIV^e et XV^e siècle, l'occupation est plus dense. Dans ces parcelles, un rehaussement du terrain d'environ 1 m a lieu. Il semble être lié à l'ouverture de carrières souterraines privées pour l'édification de bâtiments privés. Des déchets de taille sont remontés à la surface et sont stockés dans les espaces libres ; ils servent alors de matériau de remblai. Dans une parcelle, un puits inséré dans une construction quadrangulaire est aménagé, une fosse dépotoir est creusée. Cette dernière contient, entre autres, des poêlons, pichets, coquemars, oule, et des pots à cuire tripodes. Dans une autre parcelle, des latrines soigneusement maçonnées, probablement voûtées, sont installées. Elles renfermaient, en particulier, un haut pichet en verre, dont l'état de conservation est excellent, un fragment de vitrail au décor de feuille de chêne, partie probable d'une grisaille.



Compiègne. «Villa Impériale». Fragment de vitrail représentant un saint ou un prophète.

Compiègne. «Villa Impériale». Vue générale du site en mars 1998.

Au cours du XVI^e siècle dans une des propriétés, pour la construction d'un bâtiment, une nouvelle carrière souterraine privée est ouverte. On accède à cette exploitation par un escalier droit et à pente raide, réalisé en pierre de taille, avec des arceaux saillants ou en ressaut, dits aussi " guide main ". Comme cette extraction a endommagé le sous-sol, les fondations sont renforcées par des arcs de décharge brisés. Les sols de cet habitat ont totalement disparu. Dans les latrines¹ maçonnées, contemporaines de ces vestiges, outre les éléments de la vie quotidienne retrouvés habituellement dans ce type de structure, ont été découverts : des fragments d'ardoise qui ont été taillés finement puis qui ont servi comme support d'écriture, de dessin, de règle, de gabarit (?)..., des enduits peints et des tessons de verre appartenant à au moins quatre verrières peintes. Le verre est de teinte verte ou bleutée ; les coloris jaune argent et brun sont largement employés. Les décors semblent variés : un saint homme, un lac d'amour et un paysage (?). Ces dernières données témoignent d'une demeure richement décorée, ce qui est confirmé par les sources écrites. Elle se situe à proximité du château royal, bâti à cet emplacement sous Charles V et fréquenté régulièrement par le roi et sa cour.

De 1664 à 1771, le site dépend de l'établissement religieux des sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Les fouilles se sont déroulées dans le jardin du couvent. La création de ce monastère a entraîné la disparition des limites de parcelle, la destruction d'un ou plusieurs bâtiments possédant une fenêtre ornée de vitraux peints de feuilles d'ancolie et de chêne.

En l'An IV (1796), le domaine religieux est découpé en plusieurs propriétés. Au début du XIX^e siècle, une vaste habitation est bâtie puis entre 1907 et 1910, elle est transformée en hôtel (le Palace hôtel). Lors de la seconde guerre mondiale, deux tranchées, au plan en zigzag, sont creusées dans le jardin de l'hôtel. Ces aménagements obligatoires étaient utilisés comme abris lors des bombardements aériens. Enfin, vers 1950-1955, l'hôtel est racheté par l'hôpital de Compiègne pour le transformer en maison de retraite.

¹ Les sédiments de ces latrines ont été prélevés dans leur intégralité puis tamisés sous la direction de Benoît Clavel.

Martine PETITJEAN (AFAN)

MOYEN ÂGE

COMPIÈGNE

Prog. 19

MODERNE
CONTEMPORAIN

7, rue des Domeliers

L'opération est réalisée en préalable à la construction d'une résidence. Cette fouille fait suite à une première intervention menée en 1997 par Martine Petitjean sur la parcelle voisine, au 5, rue des Domeliers.

La parcelle étudiée se trouve entre la rue des Domeliers

et le rempart de la ville médiévale, dans un quartier occupé depuis le Moyen Âge par de nombreux hôtels particuliers, notamment celui de la Grande Croix d'Or où résident les rois de France lors de leurs séjours à Compiègne ; on remarque également la proximité de la

porte de Pierrefonds, l'une des plus importantes de la défense urbaine. Le quartier est le siège, depuis le Moyen Âge central au moins, d'une intense activité d'extraction de craie et de calcaire en carrières souterraines ; la surface du sol est donc densément couverte par le rejet des matériaux d'extraction, et percée d'accès et de puits d'aération ou de remontée des blocs.

Les terrassements réalisés en 1924 à l'occasion du terrassement de la Poste sont si importants qu'ils ont effacé l'essentiel des traces d'occupation antérieures. Par chance, le bâtiment annexe, situé en fond de parcelle, ne comportait pas de cave et les vestiges les plus profonds ont pu subsister. Le secteur le mieux préservé a été piégé dès le milieu du XVI^e siècle par un apport massif de matériaux vraisemblablement issus du curage des fossés d'enceinte, et qui a conduit à l'extension de surface du talus interne du rempart.

L'activité de la carrière préexiste sur le site à tout autre mode d'occupation. Puis un premier bâtiment est construit ; des murs de moellons calcaires ne subsistent que l'empreinte laissée par les tranchées de récupération, ou la fondation peu profonde, et parfois une assise de l'élévation. Le plan de fouille restitue un grand bâtiment long de plus de 18 m, comportant 5 pièces au moins ; toutefois, cet ensemble architectural peut éventuellement être le résultat de plusieurs phases successives d'aménagement. La destination de la construction n'est pas précisée par la fouille ; il semble qu'il s'agit d'un bâtiment utilitaire, et non d'habitat. Il n'est pas assuré qu'il est lié au système défensif du rempart urbain.

Après une phase d'abandon marquée par l'apport d'une épaisse couche de remblai, le lieu est réoccupé par un bâtiment de beaucoup plus petite taille, en moellons, dont subsistent une cave et un puits d'accès aux galeries de carrière. Les remplissages de ces espaces comportent un matériel peu abondant mais datable de la fin du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e siècle ?).

Un nouvel apport de remblai marque un nouvel abandon et, tandis que des séquences de charbon de bois et de cendres alternent avec des niveaux d'assainissement à l'emplacement des bâtiments précédents, une maison soigneusement construite en moellons assisés et harpages de moyen appareil est édifiée à proximité immédiate. Conservée jusqu'à mi-hauteur du rez-de-chaussée, la paroi garde visible la porte et l'amorce d'une fenêtre ; en sous-sol, un petit arc de décharge ménagé dans la fondation permet de garder l'accès à un puits circulaire vraisemblablement lié aux galeries souterraines.

Vers la seconde moitié du XVI^e siècle, on constate un changement de l'activité sur le site : un apport massif de sédiments, vraisemblablement issus de grands travaux de curage des fossés et de transformations du système défensif de la ville, s'accumule dans la parcelle, augmentant notablement la surface occupée par le talus du rempart qui se transforme ainsi en banquette d'artillerie. Les phases antérieures d'occupation, et notamment la maison en pierre précédemment évoquée, sont piégées dans le talus.



Compiègne. «7, rue des Domeliers». Bulle du pape Clément II (Sceau en plomb), 1046-1047, représentant saint Pierre et saint Paul.

Vers la fin du XVI^e siècle, la topographie parcellaire se recompose : un ensemble de bâtiments dont la façade donne rue de Pierrefonds pénètre profondément sur la parcelle, en même temps qu'un escalier d'accès aux galeries souterraines est construit. Très soigneusement appareillé, sa voûte est composée d'arcs successifs, selon un modèle très répandu à Compiègne. Il n'est pas possible de déterminer s'il sécurise l'accès à une carrière souterraine encore en activité, ou bien s'il permet la réutilisation d'une section de galerie comme cave.

Au milieu du XIX^e siècle, la construction d'un pensionnat de jeunes filles provoque une nouvelle recomposition du parcellaire, le terrain adoptant désormais sa forme actuelle. De cette phase d'occupation, nous ne retrouvons que le collecteur qui permettait l'évacuation des eaux vers les galeries souterraines abandonnées en cas de très fortes pluies. Les traces de réparations de cette belle construction en pierre de taille montrent qu'elle est restée en fonction jusqu'au début du XX^e siècle.

La construction de la poste est le dernier phénomène stratigraphique qui affecte le site.

Cette fouille livre un mobilier céramique assez abondant, quoique issu de remblais en position tertiaire. Le mobilier isolé est en revanche rare, majoritairement constitué d'objets métalliques. On note toutefois la présence exceptionnelle d'un sceau de bulle papale du XI^e siècle, d'une cuiller en bronze du XVI^e siècle, d'un sifflet en céramique du Beauvaisis.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

Les recherches historiques ont montré la longévité de ce site religieux et son importance. La collégiale fondée par les comtes de Crépy vers 935-943 est transformée en abbaye par ces seigneurs en 1006-1008. Ce sont encore eux qui remettent l'établissement à Cluny en 1076 pour en faire un prieuré conventuel triple. Aux XII^e et XIII^e siècle, le monastère devenu clunisien est à la fois puissant et prospère. S'il subit de plein fouet les crises de la fin du Moyen Âge, la volonté des prieurs et de leurs moines permet, ensuite, de nombreux travaux de restauration à l'époque moderne.

Les vestiges encore imposants du monastère permettent une étude monumentale qui doit s'appuyer sur des relevés architecturaux systématiques. L'organisation spatiale de l'établissement médiéval et moderne est connue mais il faut encore préciser certaines choses, en particulier en ce qui concerne les datations. Les différentes campagnes de construction de l'église doivent être mieux déterminées : une église primitive (X^e siècle), une église romane (1^{ère} mi-XI^e siècle) à laquelle on adjoint une crypte monumentale à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, une église gothique dont le chœur est surélevé repose sur les remblais de la crypte romane arasée (fin XIII^e siècle). Cette crypte et, d'une manière plus générale, la partie orientale de l'église demeurent l'un des problèmes majeurs pour la compréhension de l'ensemble, parce que l'une a été arasée à la fin du XIII^e siècle, parce que l'autre a certainement été détruite au XV^e siècle, parce que les substructions de l'une et de l'autre ont été largement endommagées par les dégagements musclés de 1964.

C'est donc dans ce secteur que les premiers efforts archéologiques se sont portés sous la forme de sondages. Celui de 1998 a concerné un bâtiment rectangulaire situé au fond de la crypte, vers le nord. Cet édifice correspond certainement au petit chevet édifié au XVI^e siècle contre le mur fermant l'église à l'est, après la destruction du chœur. Mais il n'est pas impossible que des structures plus anciennes aient été emprisonnées dans ces maçonneries. Les reconstitutions de 1964 ne facilitant pas la lecture stratigraphique, il convient de poursuivre cette recherche ingrate. Ces premiers sondages, destinés à préparer un travail de longue haleine, seront, dans quelques années, suivis par une fouille complète de la nef et du cloître (zones épargnées en 1964).

Étendre les centres d'intérêt vers la ville médiévale de Crépy n'est pas un détournement du programme. Mieux connaître l'implantation castrale est susceptible de fournir des renseignements sur les premières installations religieuses *in castro*. Préciser la topographie urbaine ne peut que faciliter l'analyse du rôle du monastère dans l'évolution de la ville. S'intéresser aux carrières souterraines, outre la perspective d'une valorisation du patrimoine, est nécessaire dans le cadre de l'étude du mobilier lapidaire.

Enfin, l'analyse du réseau monastique de Saint-Arnoul est un moyen pour évaluer la puissance de ce monastère tout en étudiant ses mécanismes d'implantation.

Philippe RACINET (UNIV)
Bruno MAIMBOURG (UNIV)

Un sondage effectué en automne 1998, en raison d'un projet de construction d'un pavillon rue de La Ramée à Cuts, a révélé un bâtiment gallo-romain du Haut-Empire avec solin maçonné en pierres et liant argileux, et des niveaux de sols construits en craie.

Ce bâtiment est à mettre en liaison avec la proximité de la voie antique de Noyon à Soissons (actuelle rue de La Ramée), et les données déjà connues sur l'occupation romaine -probable *vicus* avec habitat, ateliers de potiers, sépultures- qui s'étend le long de la voie, à l'entrée

(depuis le nord) de l'agglomération actuelle. Le matériel recueilli est essentiellement constitué de céramique, parmi laquelle deux tessons de sigillé du Haut-Empire, de la céramique commune à pâte claire (fragments de cruches) et à pâte grise avec dégraissant coquillier numullitique.

Bruno DESACHY (SRA)

Suite à une demande de construction HLM de 6 500 m² déposée par la mairie d'Estrées-Saint-Denis, situé au " Moulin des Hayes " sur une zone déclarée très sensible sur le POS de la commune, le Service régional de l'archéologie de Picardie a demandé la réalisation de sondages archéologiques.

La parcelle testée par sondages linéaires s'inscrit dans le périmètre d'un site repéré en prospection aérienne par R. Agache en 1982 et par des prospecteurs clandestins. Elle est localisée au sud de terrains ayant fait l'objet d'interventions archéologiques sous la direction de G.-P. Woimant de 1983 à 1988 et 1993 puis sous celle de P. Quérel en 1996. Ces précédents travaux ont montré l'existence de sanctuaires gaulois et gallo-romains attestant une occupation du site de la période

de La Tène II jusqu'à la fin de la période romaine à proximité desquels semblaient, dans l'état des investigations, s'être développés des habitats.

Les sondages se sont révélés positifs et ont permis de confirmer la durée d'occupation du site.

Soixante-seize niveaux et structures ont été repérés dans trois niveaux stratigraphiques dont l'épaisseur varie de 0,10 à 0,50 m. Les vestiges, 27 trous de poteaux, 20 tronçons de fossés, 14 fosses, 6 solins en marne calcaire et 3 bâtiments sur fondations en pierre et sans doute une mare, confirment l'existence d'un habitat associé à un réseau de fossés de parcellaire à proximité du secteur cultuel.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

Le vaste gisement paléolithique moyen de Fitz-James a été découvert au début du siècle par l'Abbé Breuil lors de sa destruction par des carrières. Il se situe sur le versant limoneux d'une vallée sèche qui se raccorde au réseau hydrographique de l'Oise via la Brèche. Quelques sondages ponctuels dans une briqueterie, à l'emplacement d'un futur lotissement, ont permis d'identifier un

niveau préhistorique conservé. Les vestiges comportent de la faune et de l'industrie lithique qui témoigne d'une méthode de débitage Levallois à éclat préférentiel. Les données stratigraphiques sont encore trop lacunaires pour proposer une insertion chronologique crédible.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

L'opération de diagnostic archéologique, menée à Ourcel-Maison et Hardivillers, a été effectuée dans une parcelle de 19 ha dans l'emprise du projet d'aménagement d'une zone d'activité commerciale d'une surface totale de 31 ha. Le site d'Ourcel-Maison est voisin du site d'Hardivillers " Le Champ du Moulin ", étudié par M. Vangelle, opération A16 sud (cité dans Revue Archéologique de Picardie. n° spécial 11/1996, p. 46) : habitat de La Tène finale et gallo-romain.

Sur le terroir de la commune de Le Crocq, à quelques 100 m au nord de l'emprise, des substructions antiques ont été reconnues par prospections aériennes (F. Vasselle, archives conservées au Service régional de l'archéologie de Picardie). Le site de " La Grange de la

Ferme ", à 300 m environ au sud-ouest de l'emprise, a révélé des traces d'occupation gallo-romaine (prospections pédestres récentes, 1998). Au nord-ouest de l'emprise, sur le territoire de la commune de Le Crocq, une *villa* gallo-romaine est mentionnée sur la carte archéologique. Dans la partie est de l'emprise, la " Chaussée Brunehaut " est encore visible dans le paysage. Cette chaussée correspond à une voie antique reliant Amiens à Beauvais.

Les résultats de la phase diagnostic effectuée sur les 19 ha du projet de la ZA " La Belle Assise " à Ourcel-Maison peuvent être résumés ainsi :

- toutes les tranchées se sont révélées positives

(en terme de présence / absence de vestiges archéologiques). 644 structures archéologiques ont été inventoriées dans l'ensemble des sondages.

• l'analyse des concentrations de vestiges archéologiques et leurs relations permet d'affirmer la présence :

- de poches de loess récents, globalement colluvées, dont certaines contiennent du mobilier lithique attribué au Paléolithique moyen. Ces formations ont été examinées par P. Depaep (AFAN). Ces poches de colluvions offrent un intérêt médiocre pour une étude approfondie et les sondages par puits ont été annulés.

- d'un habitat protohistorique attribué à la fin de l'âge du Bronze et au Hallstatt ancien. Plusieurs trous de poteaux et des fosses ont été reconnus et permettent d'envisager la présence de bâtiments et de structures à usage de dépotoir. Cet ensemble paraît délimité par deux fossés d'enclos curvilignes circonscrivant une légère dépression colmatée par des colluvions d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Des fosses à remplissage charbonneux semblent liées à la pratique de l'essartage.

- d'un habitat protohistorique attribué au deuxième âge du Fer, situé au centre de l'emprise et d'une superficie de 8 ha environ. Les vestiges archéologiques sont assez denses et cinq bâtiments ont déjà été repérés dans une tranchée de sondage. Cet habitat semble circonscrit par un fossé curviligne délimitant un vaste enclos ovale. Toutes ces structures sont directement visibles sous la couche de terre arable dont l'épaisseur moyenne est de 0,35 m. Ces vestiges semblent appartenir à une " ferme indigène " dont les différents ensembles sont apparemment totalement circonscrits dans l'emprise.

- d'un parcellaire laténien, réutilisé au Haut-Empire. Il délimite des enclos quadrangulaires à vocation domestique (bâtiments, fosses, silos...) et agricole ou pastorale. Ces fossés sont relativement bien conservés et certains possèdent un comblement stratifié.

- d'un cimetière découvert dans une tranchée située au sud-ouest de l'emprise. Plusieurs fosses rectangulaires semblent correspondre à des sépultures laténiennes ou gallo-romaines.

- de la " Chaussée Brunehaut " avec son appareil

superficiel encore bien conservé. Deux fossés bordent cette voie. On notera la découverte d'un scramasaxe mérovingien pratiquement complet dans une ornière de cette chaussée.

- d'un fossé rectiligne, probablement médiéval ou moderne, parallèle à la chaussée, et qui peut correspondre à une limite de terroir.

- de deux tronçons de chaussées gallo-romaines, constitués d'un *rudus* en galets de silex, et qui semblent relier les *villæ* situées en périphérie de l'emprise à la " Chaussée Brunehaut ".

- de formations circulaires dont le diamètre varie de 8 à 15 m. Si certaines d'entre elles peuvent correspondre à des formations quartziques, la présence de craie et de rognons de silex dans le comblement supérieur permet de diagnostiquer des carrières d'exploitation de matériaux de construction. Dans l'angle nord-est de l'emprise, plus d'une dizaine de structures de ce type a été isolée.

- d'une voirie et d'un parcellaire attribués à l'époque moderne, traversant en diagonale l'emprise. Cette voie devait relier la " Chaussée Brunehaut " à une ferme, aujourd'hui disparue, dont est issu le toponyme " La Grange de la Ferme ". Cette voie est simplement constituée d'ornières creusées dans le limon.

L'intérêt scientifique de ce site est à la mesure de sa superficie. En effet, cette surface de 19 ha permet d'appréhender la presque totalité d'une " ferme indigène " de l'âge du Fer. Outre cet ensemble cohérent, la présence d'une voie antique et d'une voirie secondaire, probablement liées aux *villæ* gallo-romaines proches du site, renforce l'intérêt de ce site dont l'étude permettrait d'approfondir les connaissances régionales et loco-régionales sur l'organisation des habitats ruraux antiques en Picardie occidentale, dans le contexte du Belgium. On notera également la présence d'un habitat protohistorique de la fin de l'âge du Bronze qui, aussi modeste soit-il, constitue une découverte inédite dans ce canton.

Pierre BARBET (AFAN)

A mi-chemin entre Beauvais et Noailles, les sondages préalables à la mise en place du gazoduc ont révélé une occupation attribuable à la transition entre le groupe de Villeneuve-Saint-Germain et la Culture de Cerny. Elle occupe le rebord d'un plateau crayeux recouvert de loess et dominant un vallon aujourd'hui colmaté. La tranchée a traversé une fosse qui a été partiellement fouillée. Un décapage étendu à environ 200 m² a révélé une seconde structure de dimensions plus modestes, mais dont le mobilier indique l'appartenance à la même occupation.

La fouille s'est attachée à détailler le remplissage de la première structure qui s'est avérée être un silo. Elle est creusée dans le loess et présente un profil caractéristique "en cloche".

La stratigraphie se décompose en trois ensembles nettement distincts.

A la base, un niveau charbonneux de 10 cm d'épaisseur au maximum contient de nombreuses graines et épis (de blé ?) carbonisés, qui marquent une phase d'utilisation.

Jusqu'au tiers du remplissage, la fosse est comblée par de gros fragments de torchis brûlé et des charbons, dans

une matrice argileuse organique. Ces remblais peuvent être volontaires et résulter de la destruction d'un bâtiment proche. L'essentiel du matériel archéologique provient du sommet de cet ensemble. Le reste de la fosse est colmaté par une succession de limons plus ou moins organiques résultant de processus naturels et contenant très peu de mobilier, le plus souvent résiduel.

Le matériel archéologique se présente sous une forme qui diffère nettement des dépôts habituellement observés en contexte d'habitat. La céramique n'est représentée que par une quinzaine d'individus, mais ils sont généralement presque entiers et brisés sur place. Le silex est représenté par des éclats et des outils (grattoirs, tranchets, flèche tranchante, etc) en matière première secondaire et quelques lames en tertiaire. Les nombreux remontages semblent indiquer que les éclats proviennent d'un nombre limité de rognons, dont la plupart des produits ont été rejetés au même endroit. Les restes de faune sont particulièrement rares et le plus souvent carbonisés.

La nature de cet assemblage et sa position au sommet des remblais volontaires semblent indiquer qu'il appartient au même processus de condamnation du site. A ce titre, il représenterait un "instantané" illustrant la panoplie des objets qui étaient utilisés à cet endroit.

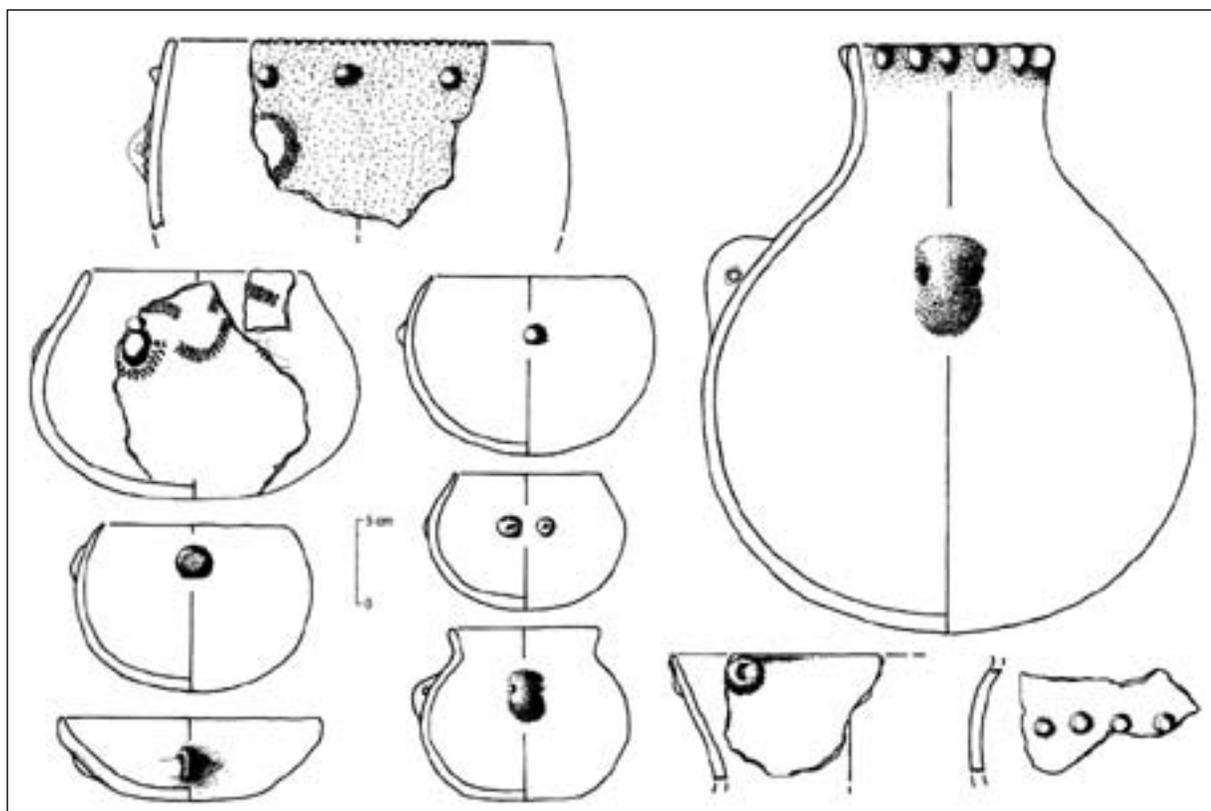
La composition de l'ensemble céramique reflète bien cette impression, avec un éventail complet des formes existant à cette période, dans des proportions comparables à des sites d'habitat mieux documentés.

Une grande bouteille et un grand vase en 3/4 de sphère sont accompagnés d'au moins 4 petits récipients en 3/4 de sphère décorés, d'une coupe décorée et d'une petite bouteille. Le style des décors est très homogène, utilisant essentiellement des boutons, généralement aplatis ou déprimés.

Deux datations au radiocarbone sont en cours à partir de charbons issus de différents niveaux du remplissage. Elles viendront enrichir un corpus de dates particulièrement indigent pour cette période dans la région. La première couche du remplissage devrait faire l'objet d'une analyse carpologique visant à mieux détailler la nature des semences rencontrées et leur mode de stockage.

Le site de Hodenc-L'Évêque illustre une occupation d'un type original pour cette période. En premier lieu, sa localisation se distingue nettement des larges plaines alluviales communément fréquentées. En second lieu, la découverte d'un silo est particulièrement rare sur des habitats plus classiques. Enfin, la série découverte dans le silo affiche un style particulièrement homogène, tant du point de vue de la céramique que de l'outillage en silex. Parmi les interprétations les plus plausibles, cette occupation pourrait refléter un habitat annexe, lié à une occupation temporaire en relation avec une exploitation agricole.

Frédéric PRODEO (AFAN)

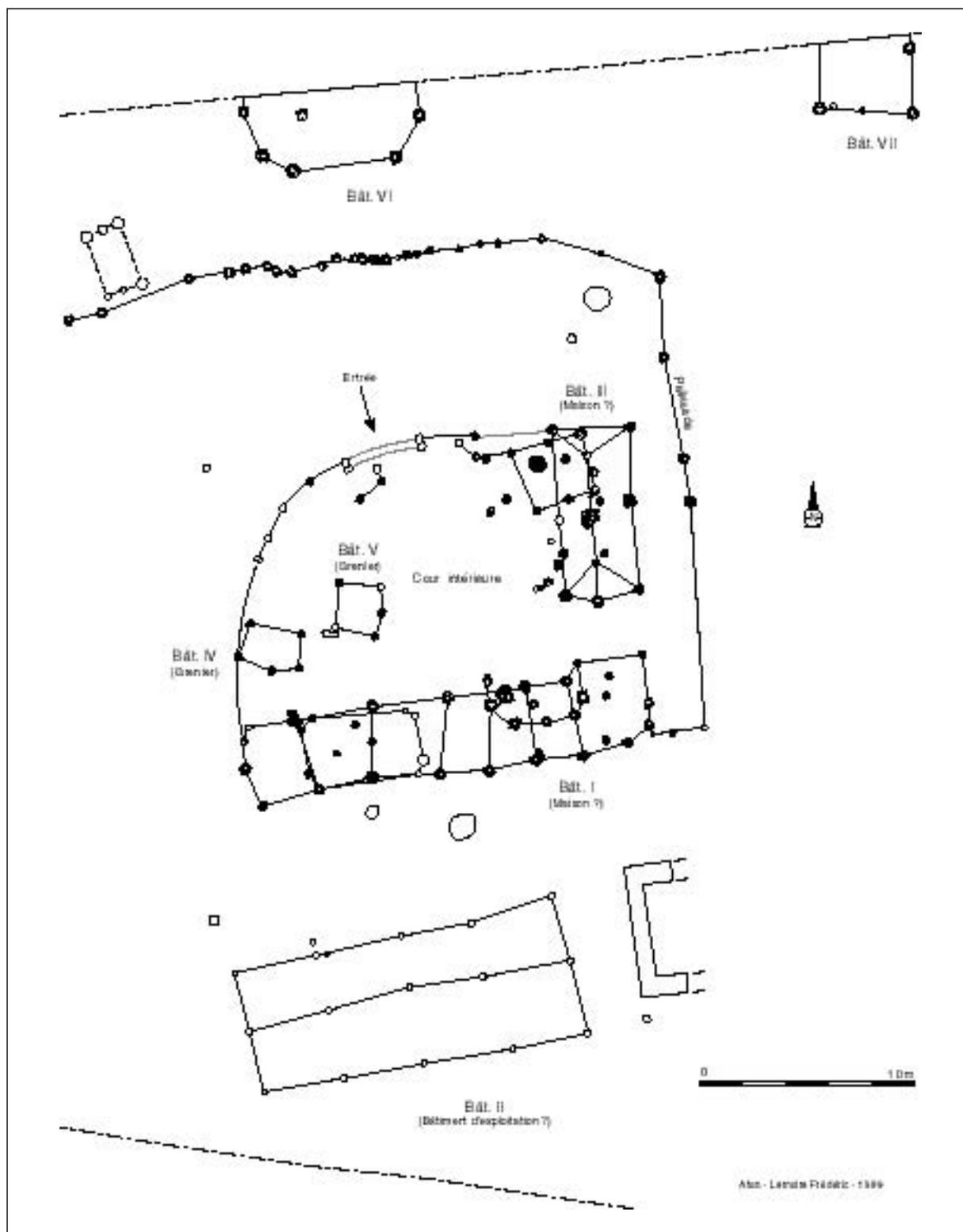


Hodenc-l'Évêque. «Le Long Bois - Les Coutures». Gazoduc «Artère des Plateaux du Vexin» - Zone 14. Céramiques.

Les Trente Mines - Déviation de la RN 31

Suite aux sondages préalables qui avaient permis de mettre en évidence la présence de vestiges gallo-romains sur une longueur de 160 m (Locht, Derbois, 1998), le site de Laversines au lieu-dit " Les Trentes Mines " (à plus de 15 km au sud-est du village) a pu faire

l'objet d'une fouille préventive conformément aux prescriptions du Service régional de l'archéologie. Cette fouille a confirmé l'occupation du site durant la période gallo-romaine.



Laversines. «Les Trente Mines». Déviation de la RN 31. L'établissement du Bas-Empire (époque constantinienne).

Les indices les plus anciens de cette occupation romaine datent du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., ou peu avant. Ils proviennent d'un établissement rural partiellement exploré, caractérisé par une enceinte fossoyée, auquel se rattache une voie en cavée. Les données relatives à cet habitat sont cependant peu nombreuses, du fait de l'exiguïté du gisement (moins d'un ha) et du mauvais état de conservation des vestiges. La chronologie d'occupation de l'établissement est difficile à établir, les indicateurs chronométriques sont souvent peu précis, indigents et dispersés. Les fossés d'enceinte sont en partie, voire totalement colmatés à la fin de la période flavienne. Cette indication fiable fournit une datation minimum pour l'abandon du premier établissement. En revanche, d'autres aménagements situés dans les limites de la ferme ont livré des éléments céramiques de plusieurs répertoires en usage au II^e - milieu III^e siècle. La chronologie de la voie est tout aussi difficile à établir. Le second état, marqué par le creusement de fossés de drainage dans la cavée partiellement comblée, semble cependant bien antérieur au Bas-Empire.

Le site est (ré)occupé au Bas-Empire. Un second établissement, caractérisé par des constructions en matériaux périssables, au minimum sept, se développe en effet dans les limites du premier (fig.). L'hypothèse d'une césure au III^e siècle, avérée sur d'autres sites picards, doit être ici envisagée avec circonspection. La mare sur laquelle sont implantés plusieurs des bâtiments

du nouvel établissement pose notamment des problèmes d'ordre chronostratigraphique. Ni son origine ni la durée de son utilisation n'ont été établies avec certitude. Les datations des mobiliers métalliques et céramiques récupérés pêle-mêle dans son remplissage s'échelonnent du I^{er} au IV^e siècle. L'élément le plus ancien est un sesterce de Vespasien, le plus récent, un *nummus* de Constantin, du type GLORIA EXERCITUS. Ce dernier, ainsi que plusieurs autres monnaies constantiniennes, découvertes associées à des sigillées d'Argonne des types Chenet 313, 320 et 328/330, proviendraient cependant, non pas du remblai de colmatage de la mare, mais du sol du bâtiment I, dont le niveau est suggéré de manière ponctuelle par des empièvements de tuiles et de silex. En revanche, l'antoninien de Tétricus, et tout ou partie des dix imitations radiées, proviennent indubitablement des couches de remblaiement de la mare. La création et l'abandon du noyau d'habitat, constitué des bâtiments I à IV, se placeraient donc dans l'intervalle chronologique 270/336-337. Une origine constantinienne s'avère la plus probable, et la durée de son occupation ne semble pas excéder deux générations. L'abandon de l'établissement autour du milieu du IV^e siècle marque la fin de l'occupation du site. Aucun indice d'une occupation au haut Moyen Âge n'a été découvert sur l'emprise de la déviation.

Frédéric LEMAIRE (AFAN)

Le site paléolithique moyen est situé à l'est de la commune de Laversines, à 13 km à l'est de Beauvais (pl. 1 et 2). Il est implanté au pied d'une butte tertiaire résiduelle, sur l'emplacement de l'échangeur est de la déviation de la RN 31. Dans ce secteur, le substrat thanétien est surmonté de lambeaux de sable jaune éolien remobilisé au Quaternaire. Cette dernière unité est sous-jacente à un important dépôt de sable argileux ruisselé dont la mise en place succède à une phase d'érosion des dépôts de sable. On distingue au sein de cette unité de sable des lits d'argiles (illuviations en bandes).

Le niveau de sable éolien, bien que peu dilaté, peut être rapproché de celui observé sur le site de Beauvais " La Justice " (Locht et al., 1995). L'occupation préhistorique de Laversines, en position chronostratigraphique similaire à celle du gisement, serait aussi contemporaine du stade isotopique 4, aux alentours de 60 000 - 55 000 ans.

Le matériel archéologique se trouve au sommet des sables thanétiens. Les artefacts sont conservés en place dans des petites poches de sable éolien qui surmontent le substrat et sont recouvertes par les dépôts de sable ruisselé. En raison de l'érosion du sable éolien et de la mise en place de ces sables colluviés, de très nombreuses pièces sont ainsi en position secondaire et se

trouvent à l'interface de ces dépôts lités et du sable en place. Trois cent trois artefacts lithiques ont été récoltés. D'un point de vue technologique, il faut noter la présence de chaînes opératoires Levallois et discoïde. L'outillage sur éclat est caractérisé par la prédominance des racloirs.

La situation du gisement offre à la fois une vue panoramique sur le plateau et un accès rapide et facile à la confluence du Thérain et du ru de Laversines. Cette localisation très particulière au pied d'une butte tertiaire et au contact de deux milieux semble être un type d'implantation prisé par les groupes du Paléolithique moyen qui ont traversé ce secteur durant le Pléniglaciaire inférieur. Ces facteurs ont été également remarqués sur le gisement de Beauvais.

Ces données viennent de plus compléter de façon significative la documentation encore lacunaire concernant la fréquentation du nord-ouest de la France durant le Pléniglaciaire inférieur du Weichsélien. Sous les conditions climatiques rigoureuses du stade isotopique 4, le peuplement humain ne semble pas totalement absent, mais probablement discontinu.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)



Laversines. «Hameau de Rochy». Déviation de la RN 31. Vue générale du fond de cabane à 6 poteaux n° 22 dont l'angle sud-ouest a été détruit par le creusement du silo n° 30.

Lors de la phase de sondages sur le tracé de la future déviation de la RN 31 entre Therdonne et Bresles, un site du haut Moyen Âge a été localisé sur le versant ouest du ru de Laversines, en bordure du hameau de la Faisanderie et de part et d'autre de la RD 513 (Locht-Derbois, 1998). Il est situé à proximité de l'emplacement de l'église du village déserté de " Rochy ". Lors du diagnostic, l'emprise du site sur le tracé a été estimée à 11 300 m². Le Service régional de l'archéologie de Picardie a préconisé la réalisation d'une fouille sur l'espace des tranchées de sondages et de l'emplacement des piles d'un pont (2 450 m²) et de laisser en place la terre végétale sur le restant du terrain avant l'apport de remblais.

Le site est implanté sur des aires de pâtures et de cultures au bas d'un versant. Il est bordé à l'est par un cours d'eau et s'étend, à l'ouest, au-delà d'un ancien chemin creux menant de la voie romaine reliant Beauvais à Clermont au hameau de Condé et à la vallée du Thérain.

Les vestiges, essentiellement des structures creusées dans un limon argileux orange, apparaissent directement sous la terre des labours (0,25 à 0,35 m) et par endroits, sous un niveau de colluvions de limon brun (0,20 m). La fouille d'un puits a permis de situer l'apparition du calcaire à 3,50 m sous les limons de couverture.

Le village est mentionné dès 1182 sous le vocable de *Vadum de Rochi* et de *Rochiacus* en 1230. Rochy est le dérivé d'un nom de domaine gallo-romain formé à partir

du nom d'homme latin *Roscius* (M. Lebègue, 1994). Rochy fut partiellement détruit pendant la Guerre de Cent Ans puis par les Bourguignons. Les habitants se réfugièrent au hameau de Condé (*Cunde* en 1162 et *Condetum* en 1224). Au XVII^e siècle, le village de Rochy comptait encore une vingtaine de maisons, une église, un cimetière et un château appartenant à la famille de Madaillan. Le village dépendait du chapitre de Beauvais et était aussi un chef-lieu. Il disparaît vers 1870 au profit du hameau de Condé sous l'influence de la construction du chemin de fer.

L'intervention archéologique a permis la mise au jour de 150 structures en creux. Le mobilier, peu dense, a cependant

permis de reconnaître trois phases d'occupations : une du Néolithique et deux du haut Moyen Âge (VII^e -VIII^e siècle puis X^e-XI^e siècle). La phase néolithique est mal documentée et représentée sur le terrain par une dépression ayant piégé du mobilier lithique, éclats et outils, parfois recueilli dans des fosses postérieures.

La première occupation de la fin de la période mérovingienne est caractérisée par deux fonds de cabanes à l'ouest du chemin de terre creux cernés à l'ouest par une palissade et au sud par un fossé. Le sol du fond de cabane 5 montre les empreintes de poteaux d'un métier à tisser et la structure présente des analogies avec l'édifice 416 de Baillet-en-France (Cuisenier, Guadagnin, 1988). De l'autre côté du chemin, en direction du ru, sont repérés des batteries de fosses et des ateliers culinaires associés à trois foyers et deux fours, un petit bâtiment sur poteaux, de nouveau des fosses, un grand silo et un puits quadrangulaire portant les traces d'un cuvelage en bois.

La seconde occupation du haut Moyen Âge montre une réoccupation de l'emprise du terrain après une phase de mise en culture. Deux bâtiments (A et B), des silos, un fond de cabane et des éléments de clôtures sont cernés par des fossés à l'ouest du chemin creux. Le bas du versant semble réservé aux activités purement agricoles avec l'implantation d'un épier, de parcellaire fossoyé ou clôturé, et les vestiges de bandes de terre cultivées.

Le bâtiment A, de forme légèrement trapézoïdale, occupe une surface de 21,25 m². Le plan est orienté, la longueur est de 5 m et la largeur varie de 4 à 4,50 m

vers le bas du versant. L'emplacement des poteaux suggère une toiture à quatre pans ; les comblements indiquant un incendie montrent des parois en torchis et une couverture vraisemblable de chaume. Cet édifice présente des analogies avec ceux des sites des Craies à Boran-sur-Oise (Derbois, 1995, bât. F) et de Vitry-en-Artois (Derbois, 1989, bât. C). L'édifice B à 5 poteaux est de plan rectangulaire axé nord-sud. Sa superficie est de 11,25 m² (3,75 m de long et 3 m de large). Les parois sont en torchis clayonné. Les deux bâtiments présentent des accès sur un espace cerné par des éléments de clôture qui peut être interprété comme une cour où un lambeau de sol a été piégé. L'épier C à 4 poteaux, situé dans le secteur agricole, présente un plan quadrangulaire de 2,75 m de côté.

Outre le mobilier céramique et ferreux, la fouille a permis de recueillir dans des fosses près des ateliers culinaires,

des rejets de faune pouvant apporter des indications sur les habitudes alimentaires de la population médiévale de Rochy ainsi que sur les caractéristiques des traditions pastorales locales. L'opération de fouille préventive a permis de donner un aperçu des vestiges du village de Rochy, d'en souligner la qualité et l'intérêt, sans toutefois permettre une analyse des faciès de l'évolution spatiale de celui-ci, en raison de la faible surface étudiée : aucune parcelle n'a pu être étudiée de façon exhaustive. Des changements dans l'organisation de cet habitat rural sont sensibles entre les deux phases d'occupation du haut Moyen Âge, mais seraient à conforter par d'autres interventions.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

LE PLESSIS-BRION

Le Fond

Décapages intégraux de 5 ha dans le cadre du programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise.

Opération négative.

François MALRAIN (AFAN)

NÉOLITHIQUE

LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Le Barrage

Prog. 12

En 1997, une opération archéologique menée sur 12 ha dans le cadre du Programme de Surveillance et d'Étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise avait permis de mettre en évidence une dépression présentant une stratification de limons holocènes sur près de 1 m d'épaisseur. À la base de cette stratigraphie, un niveau gris foncé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur renfermait des vestiges attribuables au Néolithique Cerny. Les tranchées et les sondages réalisés alors semblaient montrer qu'il s'agissait d'un niveau d'habitat fossilisé s'étendant sur l'ensemble des 1,8 ha de la dépression.

La faible documentation sur cette période pour l'ensemble de la Picardie et la fréquence de ce type de site dans la moyenne vallée de l'Oise, a amené le Service régional de l'archéologie à prescrire la réalisation d'une fouille préventive. Pour aborder une telle surface, il a été décidé, après l'avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, de traiter

ce sol par des moyens mécaniques. Cette méthode avait déjà pu être testée en 1996 sur un site du Néolithique moyen II dans un contexte identique.

La fouille a consisté à réaliser un décapage sur le sommet du niveau de sol afin de repérer les zones de concentrations de mobilier. Un pointage systématique des 1 800 pièces repérées a permis de réaliser un plan de répartition afin d'orienter la fouille.

Cette dernière, qui consiste à réaliser de fines passes à la pelle mécanique et à collecter le mobilier par mètre carré, a été concentrée dans la partie nord-est de la parcelle. Plus de 6 000 m² ont été ainsi traités. Un second décapage à la base des limons gris foncé est intervenu dans un second temps pour permettre de repérer d'éventuelles structures. Plusieurs zones de trous de poteau ont été découvertes, mais seul un bâtiment de petite dimension a pu être clairement identifié. Sa position dans le secteur de l'occupation Cerny

semble pouvoir le rattacher à cette période. Deux structures de combustion en fosse ont pu être mises en évidence, ainsi qu'une petite fosse présentant dans son remplissage des nodules de rubéfaction qui pourraient le rattacher à ce type de structure. Il faut noter aussi la présence de mobilier Cerny dans le comblement supérieur d'un chablis.

L'étude du mobilier étant en cours, il est difficile de fournir des données précises. Toutefois, en ce qui concerne la céramique, les premières observations permettent de définir deux occupations distinctes chronologiquement. La première est, bien entendu, l'occupation Cerny qui couvre près des deux tiers nord de la parcelle. La deuxième est une occupation du Néolithique final qui se caractérise par une petite concentration de mobilier dans la partie sud du site. L'éloignement géographique de ces deux gisements ne remet pas en cause la fiabilité chronologique des ensembles de mobilier collectés. Il n'y a donc pas d'effets palimpsestes entre deux sites d'habitat. Le mobilier céramique Cerny, malgré son état très fragmentaire qui autorise rarement la reconnaissance de forme, met en évidence une importante variabilité des techniques décoratives utilisées. L'utilisation assez importante du poinçon, jusque là très

rarement observé dans la moyenne vallée de l'Oise, et qui pouvait sembler être un particularisme régional, montre l'importance de cette série. Elle est de plus la plus importante pour cette période dans la moyenne vallée de l'Oise. Cette remarque est aussi valable pour le lithique (étude F. Bostyn en cours). Par contre, la mauvaise conservation de la faune ne permettra probablement pas une étude fiable de ce mobilier.

La fouille du site de Longueil-Sainte-Marie " Le Barrage II " montre une fois de plus que les occupations Cerny de la moyenne vallée de l'Oise se caractérisent par l'absence presque totale de structures fossoyées. Cette particularité, qui s'étend notamment au secteur Aisne-Oise, explique la faible documentation qui subsiste sur cette période. Il faut donc voir dans ce type d'approche une solution pour endiguer les lacunes actuelles. Il nous semble donc important de développer ces opérations, notamment avec cette technique de fouille qui autorise l'approche de surface importante, malgré les contraintes liées aux opérations de sauvetage.

Frédéric JOSEPH (AFAN)

NÉOLITHIQUE

LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Prog. 12 - 15 - 20

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

Le Barrage

Dans le cadre du programme de surveillance et d'étude archéologique de la moyenne vallée de l'Oise, une parcelle de 4,15 ha a été traitée sur la commune de Longueil-Sainte-Marie au " Barrage ". Elle s'inscrit dans la continuité de celle fouillée en 1997 (cf. Bilan scientifique 1997). Une butte limoneuse est bordée à l'est par le cours actuel de l'Oise, et à l'ouest par un paléochenal de cette rivière. Les structures relevées se positionnent, pour toutes les époques, sur cette longue frange d'une surface d'environ 1 ha. L'emplacement sur cette éminence a favorisé son démantèlement par l'érosion, ce qui implique un fort arasement des vestiges.

L'occupation la plus ancienne date du Néolithique ancien, plus précisément du Villeneuve-Saint-Germain. Les fosses se répartissent en deux groupes distants de plus de 200 m. Au nord, elles sont circulaires, de petit gabarit (1,80 m à 1,30 m de diamètre) et parfois très stratifiées ; au sud elles sont plus espacées, de formes oblongues, peu profondes, disposent de peu de couches. Dans ce dernier groupe, il est possible qu'elles correspondent aux restes de fosses latérales de maisons (fosses sud ?). Le fort arasement peut expliquer sans doute l'absence de trous de poteaux comme la faible épaisseur conservée des structures. À cet habitat, sont associées quatre sépultures distantes de 15 à 50 m des fosses.

Si l'une est mal conservée et sans mobilier (mais en décubitus latéral et à 10 m des fosses), les trois autres



Longueil-Sainte-Marie. «Le Barrage».

Sépulture partiellement ocrée du VSG contenant une plaquette en os, trois vases, onze bracelets et quatorze dentales .

livrent du mobilier céramique. L'une associait deux individus allongés sur le dos, une autre semblant complètement bouleversée. La dernière s'individualise par la richesse de son mobilier. Inhumée dans un creusement plus profond que les autres, cette jeune femme (25-30 ans) est placée en position repliée sur le côté gauche.

La partie comprise entre le crâne et le bas du dos est ocrée. Trois vases, dont une bouteille décorée (remplie d'ocre), sont déposés dans l'inhumation. Une petite plaquette en os, quatorze dentales et onze bracelets en calcaire et en schiste constituent la parure conservée. Cette sépulture semble, par la richesse du matériel associé, dénoter par rapport aux autres.

Un autre intérêt de cette fouille consiste en la qualité de conservation de certaines données. Les tamisages systématiques opérés ont en effet fourni de très nombreux restes de poissons. Leur étude permettra de mieux connaître la part de cette activité presque inconnue pour cette époque dans le nord de la France.

Durant la transition Hallstatt final/La Tène ancienne, quelques silos et bâtiments se répartissent sur le terrain ; il n'est pas certain qu'il s'agisse alors d'un habitat permanent au vu des maigres indices rencontrés.

Enfin, durant la période gallo-romaine précoce (-20/-10 av. J.-C.) s'installe une ferme, peut-être sur un substrat plus ancien (?). Localisée sur le sommet de la butte donc fortement abîmée, elle est circonscrite par des fossés délimitant l'espace interne avoisinant les 5 000 m². Si cette première phase est bien connue grâce à plusieurs fosses riches en mobilier, pour les périodes suivantes, peu de structures recèlent du matériel en abondance. La durée de vie de cet établissement doit perdurer jusqu'au milieu du III^e siècle. Comme à l'accoutumée, aucune trace de construction n'a pu être décelée. Le terrain semble ensuite complètement abandonné.

Denis MARÉCHAL (AFAN/CRAVO)

MÉSOLITHIQUE

LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Prog. 10 - 14 - 15

NÉOLITHIQUE

Le Parc aux Bœufs

ÂGE DU FER

MODERNE

L'opération s'est déroulée de juin à octobre dans la prolongation des interventions précédemment menées dans le cadre de la convention avec les exploitants de granulats. L'évaluation concernait une parcelle de 5 ha localisée au nord-ouest du méandre de Longueil-Sainte-Marie sur la rive droite de l'Oise, au lieu-dit du " Parc aux Bœufs ".

Ce secteur se caractérise par une plaine inondable très large, et la totalité de la parcelle y est inscrite avec des altitudes comprises entre 30 m et 31 m. La topographie générale de ce secteur du méandre présente de faibles ondulations formant des dépressions d'axe est-ouest qui sont le reflet des variations sédimentaires d'origine alluviale. Ce relief a fortement influencé l'implantation humaine, qui par conséquent, s'est concentrée sur les zones exondées au sud et au nord-ouest. Le décapage mécanique et la fouille de quelques structures y ont permis la mise en évidence d'occupations répétées depuis le début de l'Holocène.

Au sommet du décapage, il faut notamment signaler la présence de mobilier archéologique attribuable aux mêmes périodes que les occupations déjà reconnues les années précédentes, Hallstatt ancien au sud-est et Néolithique moyen (Chasséen) au nord-ouest. En outre, la fouille manuelle de fosses polylobées a permis de mettre au jour, essentiellement à l'ouest, une autre occupation plus récente que l'on a pu rattacher à La Tène moyenne - Tène finale à partir de l'analyse du matériel céramique. Localement enfin, cette phase d'évaluation a permis de confirmer la présence d'une zone de dépression très marquée et de la circonscrire partiellement. Son orientation nord-sud constitue un accident qui a piégé une séquence où la sédimentation Holocène précédemment reconnue était plus développée. À sa base, quelques pièces attribuables au Mésolithique ont été repérées.

Yann LORIN (AFAN)

ÂGE DU FER

MÉRU et ESCHEs

Prog. 14 - 23

HAUT MOYEN ÂGE

Le Vignoru

Une opération d'évaluation archéologique a été engagée sur la future ZAC de la " Nouvelle France ", lieu-dit " Le Vignoru ". Cette future ZAC, qui touche à la fois les communes de Méru et de Esches, offre une superficie d'environ 11 ha. Le terrain est caractérisé par une situation topographique de front de plateau se terminant au

sud-ouest par un fort dénivelé dominant un petit ruisseau, le " Ru de Méru ". Entre la partie haute du terrain sondé, au nord-est et la partie basse au bord du ruisseau du " Ru de Méru ", au sud-ouest, le dénivelé est de 15 m. Il est marqué par une rupture de pente assez franche, d'environ 70°, au sud-ouest du terrain.

De cette spécificité topographique découle un phénomène de lessivage des sols. Ce travail d'érosion a pratiquement mis à nu le substrat. Ainsi, les niveaux de limons à silex qui caractérisent la surface géologique locale affleurent presque, à peine couverts par une vingtaine de centimètres de terre végétale.

Cependant, sur la cinquantaine de tranchées réalisées dans cette parcelle, trois se sont révélées positives :

- la première tranchée est située sur la partie la plus plane du terrain sondé, à l'est. Elle a permis de vérifier la présence d'une fosse et d'un trou de poteau, que les quelques fragments de céramique associés à ces structures placent vers les 1^{er} et II^e âge du Fer. Cependant, cette zone d'occupation du Hallstatt apparaît comme trop érodée pour livrer de plus amples informations.

- la seconde tranchée positive se trouve sur la rupture de pente. Dans la partie nord de la tranchée, les décapages se sont arrêtés sur une zone de trous de poteau associés à du matériel céramique daté de façon approximative de la fin de La Tène ancienne au début de La Tène moyenne. La partie sud de cette même tranchée a

permis d'identifier une nécropole. La dizaine de sépultures repérée semble correspondre à des inhumations de pleine terre. Cependant, parmi celles-ci, un sarcophage constitué d'une cuve et d'un couvercle de forme trapézoïdale a été dégagé. Cette nécropole peut être attribuée, par le biais de la céramique et par le type de sarcophage, aux VI^e-VII^e siècle apr. J.-C. Cette zone de nécropole semble pouvoir être considérée comme complète et son étude pourrait permettre de cerner la totalité d'une communauté d'époque mérovingienne.

- la troisième tranchée ayant offert un indice d'occupation ancienne est localisée à une vingtaine de mètres de la zone de nécropole. Elle a permis de recouper un fossé orienté est-ouest, dont le comblement, riche en mobilier, offre une datation située vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Ce fossé a été suivi en plan sur une longueur de presque 80 m.

P. RETHORE (AFAN)

ÂGE DU BRONZE

MONNEVILLE

Prog. 15

ÂGE DU FER

Le Noyer Corneilles

Gazoduc « Artère des Plateaux du Vexin » - Zone 21

A la limite entre les plateaux de Thelle et du Vexin, les sondages préalables à la mise en place du gazoduc ont révélé une occupation attribuée au Bronze final / Hallstatt. Elle a justifié la réalisation d'un décapage complémentaire sur environ 300 m².

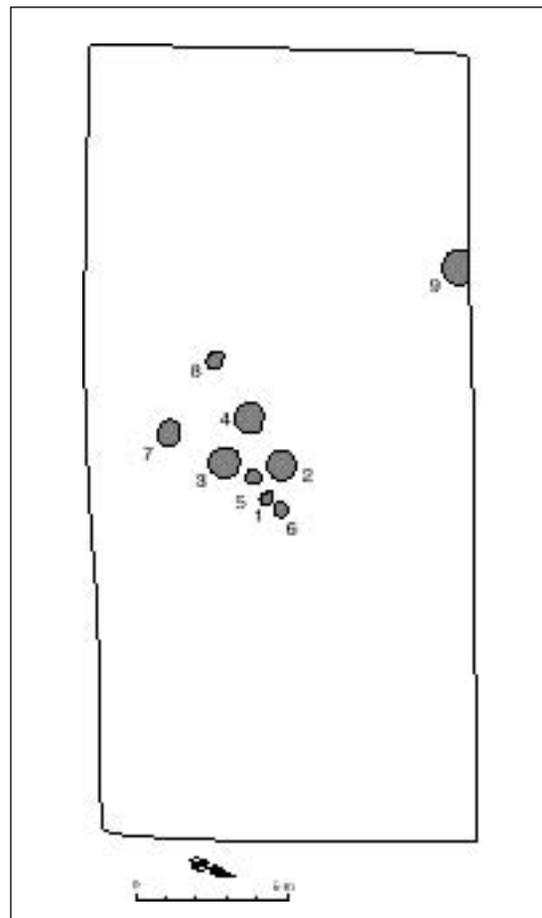
Au total, 9 fosses ont été découvertes. Elles sont relativement standardisées et de dimensions modestes. Leur fonction ne peut être définie précisément, mais il est possible qu'il s'agisse de trous de poteaux. Leur organisation ne révèle aucun plan architectural, fut-il partiel.

Les structures ont livré un matériel archéologique peu abondant, essentiellement représenté par des tessons de céramique, des fragments de grès et des nodules de torchis brûlé.

La faiblesse des échantillons céramiques ne permet pas de préciser leur attribution chronologique.

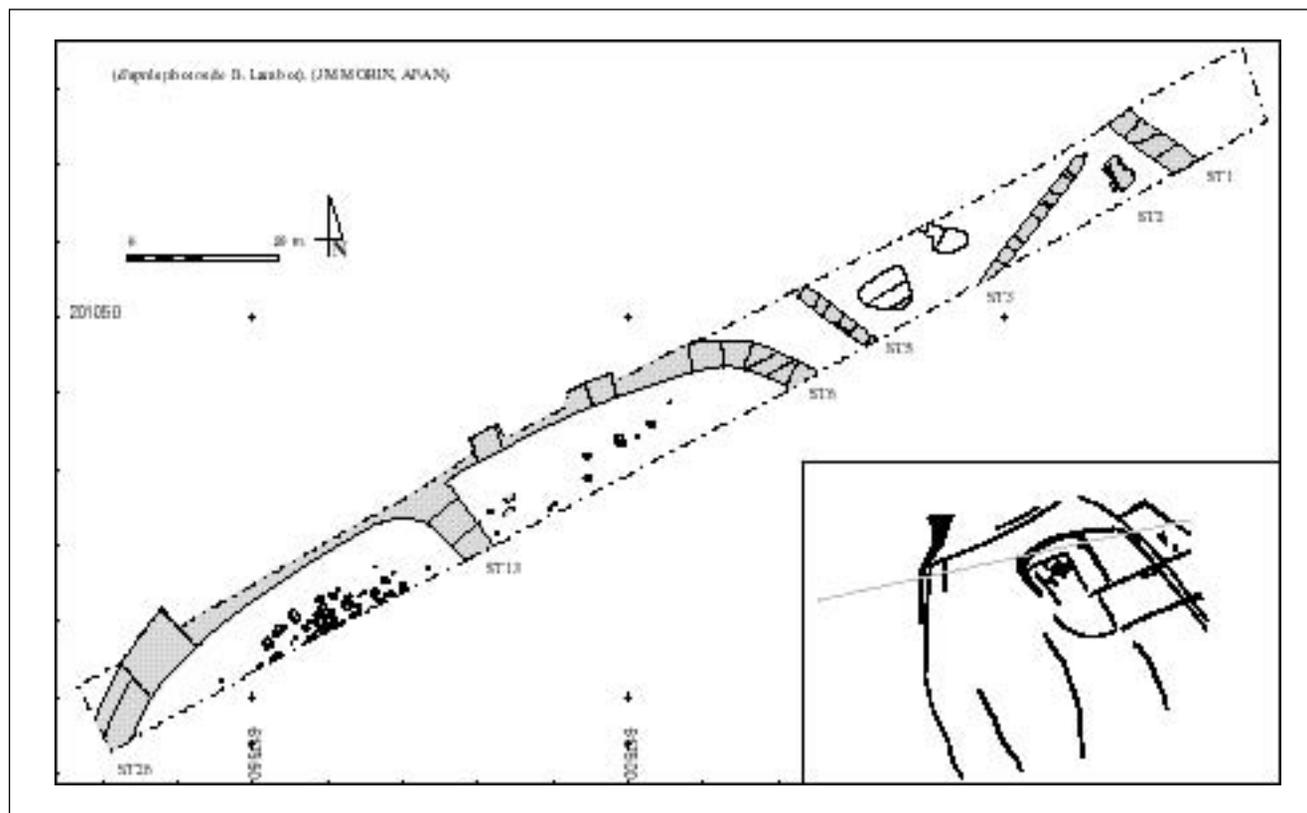
Bien que les informations soient particulièrement limitées, cette occupation ne semble pas se distinguer des habitats de cette période, dont les traces sont particulièrement ténues et très dispersées dans le paysage.

Frédéric PRODEO (AFAN)



Monneville. «Le Noyer Corneilles». Gazoduc «Artère des Plateaux du Vexin» - Zone 21. Plan général.

Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin "



Montiers. «Les Noirs Cailloux».

Plan des structures découpées. En vignette : photo-interprétation des structures visibles en prospection aérienne.

Cette fouille s'est déroulée entre le 24 novembre et le 11 décembre 1998 dans le cadre de la construction d'un gazoduc reliant le nord de la France à la région parisienne.

Le site, installé en limite nord-est de plateau, était connu par une série de prospections aériennes et par une surveillance de travaux d'un premier gazoduc en 1977 (Vasselle 1977, vols de MM. Vasselle et Lambot). Les photographies le présentent sous la forme d'une série de fossés, certains très larges et aux orientations assez souples, et d'autres plus étroits et rectilignes. À l'intérieur du double enclos principal se trouvent deux *fana* romains.

Bien que de très petite surface (176 x 9,50 m), le secteur découpé se situant en limite nord du double enclos principal en permettait une première approche à la fois chronologique et qualitative. Les deux fossés extérieurs septentrionaux et le fossé médian délimitant le double enclos ont été découpés sur près de 105 m et fouillés par sondages réguliers. Les trois fossés présentent le même profil en V, mais sont de dimensions différentes : 7 m de large et environ 4,80 m de profondeur pour le fossé extérieur de l'enclos principal (partie ouest du double enclos) ; 3,50 m de large et 2 m de profondeur en moyenne pour l'autre fossé extérieur et 4,60 m de large

et 2,30 m de profondeur pour le fossé médian. On peut leur restituer un talutage de part et d'autre des deux fossés extérieurs, formé à l'extérieur des craies d'extractions et à l'intérieur d'un talus de limons certainement surmonté d'une palissade. Le fossé médian n'est doté que d'un seul talus situé du côté de l'enclos principal (à l'ouest).

Le comblement des fossés se divise en quatre séquences. La première est constituée par des éboulements provenant des talus et la seconde par une série de niveaux d'utilisations avec des remplissages très organiques et de nombreux artefacts, céramique de La Tène D et restes osseux principalement. La troisième correspond à un comblement par des remblais plus stériles. Au cours de ces deux séquences intermédiaires, plusieurs curages ont été mis en évidence. La quatrième séquence, au début de la période romaine, est marquée par un recreusement partiel du fossé extérieur de l'enclos. Il semble néanmoins comblé durant le 1^{er} siècle de notre ère.

Le mobilier de la séquence 2 est constitué essentiellement de restes osseux et de céramique de La Tène D2, avec quelques éléments antérieurs. On notera le grand nombre de fragments d'amphore Dressel 1A, mais aussi, la bonne qualité générale de la céramique, parmi laquelle on dénombre de nombreuses formes tournées ou

tournassées, au moins une céramique peinte et deux fragments de vases miniatures, classiques dans les sanctuaires. Cependant, les dimensions des fossés et en particulier celles du fossé ST26, bien plus importantes que celles des fossés de sanctuaires bellovaques fouillés jusqu'à présent, ainsi que le mobilier céramique (amphores, qualité générale du mobilier, grande jatte en lignite notamment), et la présence de faune non domestique (bois de cerf, lièvre) sortent peut-être cet enclos de ce seul contexte.

Les fosses et trous de poteaux mis au jour dans l'enclos sont datés par un rare mobilier de La Tène. Aucune structure gallo-romaine n'a été mise en évidence, bien que les deux *fana* soient implantés à quelques mètres au sud de l'emprise décapée.

À l'est du double enclos, dans un secteur dépourvu de tout témoin d'occupation laténienne, se trouvent quelques structures gallo-romaines : deux structures fossoyées et une cave associée à un autre petit fossé. La première (tranchée de palissade ou récupération de mur) double sur une plus vaste surface l'enclos laténien. Elle le longe dans l'emprise fouillée, mais se poursuit (d'après les prospections aériennes) jusqu'à l'extrémité nord du plateau, le longe et se retourne à nouveau pour border un chemin. La seconde pourrait correspondre à un fossé d'enclos délimitant cette extension des I^{er} et II^e siècle du site.

J.-M. MORIN (AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

NEUFVY-SUR-ARONDE

Prog. 20

La Vallée-du-Bout-du-Bois

Gazoduc " Artère des Plateaux du Vexin "

Cette opération a eu lieu en décembre 1998 en amont des travaux d'implantation du gazoduc reliant Cuvilly à Bouconvillers. L'emprise à cet endroit était plus large du fait de la présence d'une bande de stockage et d'une autre de roulement. La surface décapée avoisine les 1 000 m² et se localise sur le flanc d'un vallon crayeux.

Les structures archéologiques mises au jour occupent densément la parcelle et forment un ensemble homogène correspondant à des vestiges d'un habitat du haut Moyen Âge. Il y a en effet 8 fonds de cabanes à 2 poteaux médians, quelques fosses et une centaine de trous de poteaux. Parmi ces derniers, un plan rectangulaire de bâtiment a pu être relevé. Il peut s'agir d'une unité à trois nefs ou de plusieurs se succédant ou se juxtaposant.

Le mobilier archéologique provient essentiellement des fonds de cabane, les poteaux n'ayant livré que des fragments de torchis avec quelques empreintes de clayonnage. La datation de la céramique est homogène et correspond aux VI^e-VII^e siècle. Les formes et pâtes sont néanmoins diverses. Aucun élément résiduel gallo-romain ou appartenant à des phases plus récentes ne fut observé.

Gaëlle BRULEY-CHABOT (AFAN)

CONTEMPORAIN

NOYON

La-Croix-Saint-Claude

Les sondages ont été réalisés sur un terrain situé à 2 km au sud du centre-ville ancien. Ils ont révélé la présence d'un fossé antérieur à l'Époque moderne (Gallo-romain ou Protohistorique ?) et d'un chemin partiellement empierré bordé aussi de fossés, utilisé, voire créé, durant le premier conflit mondial.

Marie-Christine LACROIX (COLL)

NOYON

La Fontaine Pauquet

Localisé à près de 1 400 m vers l'est du centre-ville (cathédrale, en ligne droite), le lieu-dit " La Fontaine Pauquet " est actuellement en cours de lotissement. Or, des indices (prospections anciennes et recherches historiques) laissaient supposer la présence d'une occupation et d'une voie secondaire reliant Noyon à Chauny pour la

période gallo-romaine. Les sondages réalisés n'ont pas permis de mettre au jour de tels vestiges mais ont révélé un niveau limoneux anthropisé ainsi qu'une fosse remplie d'ossements de cheval de datation indéterminée.

Marie-Christine LACROIX (COLL)

MODERNE

NOYON

Cloître Cathédrale - Rue Corbault

Prog. 19

Un petit sondage a été réalisé préalablement à l'installation d'un poste GDF, situé à l'angle du mur nord du cloître et du premier contrefort est, côté rue Corbault. Une partie d'une cave moderne a été mise au jour, correspondant à une maison bâtie à cet emplacement, démolie au XIX^e siècle.

Marie-Christine LACROIX (COLL)

MOYEN ÂGE

NOYON

Place A. Briand, Place de Béziers

Prog. 19

MODERNE

La municipalité construit actuellement un équipement public (médiathèque, salle de spectacle, salle de réunion) en plein centre-ville, sur le site de l'ancien théâtre et des bains-douches. Des sondages d'évaluation ont été réalisés préalablement en mars 1998, suivis par une campagne de fouilles archéologiques préventives en juillet (voir notice suivante).

Le premier sondage, réalisé dans le jardin devant les anciens bains-douches, a mis au jour le sol construit d'une cave correspondant à une maison détruite en 1918. Une rangée de maisons était en effet bâtie avant guerre du côté est de la rue Albert de Mun, ancienne rue de l'Abreuvoir. Sous le sol de la cave, se trouvait un épais remblai daté du XIV^e siècle, riche en mobilier céramique et osseux.

Le deuxième sondage a permis d'atteindre des couches du XII^e siècle, dont le fort pendage a été interprété comme le creusement ou l'aménagement de la rive de la Versette, bras de décharge artificiel de la Verse. Ce sondage se situait en effet à l'arrière de la salle Le Féron (bains-douches), le long de la rue Albert de Mun, ancienne impasse de la Versette. Des murs de la fin du

Moyen Âge ont également été mis au jour, correspondant probablement à des dépendances de l'ancien hôtel du Chevalet.

Des vestiges de cet hôtel, détruit dans les années 1865, ont aussi été découverts dans le troisième sondage, localisé sur le trottoir de la place Aristide Briand (ancienne place au Blé) à l'ouest de l'embranchement du théâtre. Ce dernier a été édifié dans les années 1905-1907 sur l'emplacement nivelé de l'hôtel, sans toutefois en occuper tout l'espace.

Le dernier sondage, situé place de Béziers, a permis de retrouver une portion médiévale de la ruelle du Chevalet. Cette voie, dont l'origine est peut-être gallo-romaine, séparait l'hôtel du même nom puis le théâtre d'un îlot de maisons triangulaire ouvrant sur la place Cordouen. Détruites par les bombardements durant la première Guerre Mondiale, elles ont été rasées. La ruelle du Chevalet a ainsi disparu dans l'espace nouvellement créé et baptisé du nom de la marraine de guerre de Noyon : la place de Béziers.

Marie-Christine LACROIX (COLL)

HAUT MOYEN ÂGE
MOYEN ÂGE
MODERNE

Place A. Briand, Place de Béziers

Les trois secteurs ouverts, au nord, à l'est et au sud de la place A. Briand, correspondent aux zones où le sous-sol archéologique est détruit par le futur bâtiment. Le reste du site est préservé par une technique de fondation sur pieux. Ces secteurs, d'environ 100 m² chacun, ont été ouverts après la démolition du théâtre et de la salle Le Féron (anciens bains-douches).

Le secteur nord a permis de retrouver un angle de l'église Sainte-Godeberthe, détruite au XIX^e siècle, dont la localisation exacte n'était pas précisément connue. Cette église, érigée en paroisse au XIII^e siècle, témoigne de la fondation d'un monastère féminin au VII^e siècle par Godeberthe, succédant peut-être à un palais mérovingien. Traversant le secteur fouillé d'est en ouest, des restes de murs de fondations ont été découverts. Ils correspondent aux maisons détruites en 1918, bâties à l'ouest du théâtre municipal : maison de la Brasserie et maison de la Pêche. Les fondations de l'hôtel du Chevalet semblent avoir été totalement récupérées durant sa démolition au XIX^e siècle et les traces de cette récupération n'ont pas été retrouvées en raison d'un arasement important du terrain lors de la construction du théâtre et de l'aménagement consécutif de la place A. Briand. Entre les maisons et l'église, une rue est aménagée au XI^e siècle, dénommée petite rue Sainte-Godeberthe. Elle recouvre alors un cimetière utilisé du IX^e au XI^e siècle dont certaines sépultures sont récupérées, probablement pour être inhumées ailleurs. Deux sondages plus profonds dans ce secteur de fouille ont permis d'atteindre les niveaux gallo-romains : dans l'un, une couche de démolition et d'incendie du Bas-Empire et dans l'autre une succession de sols construits, probablement un espace de cour du Haut-Empire.

Le secteur est, situé sur la place de Béziers, a permis de retrouver les mêmes types de vestiges que ceux du quatrième sondage de mars 1998 mais sur une surface

plus étendue. Plusieurs caves de l'îlot de maisons détruites en 1918 ainsi que celles de l'ancien hôtel du Chevalet ont été dégagées, séparées par la ruelle du Chevalet. L'origine gallo-romaine de cette voie n'a malheureusement pas pu être démontrée par la fouille qui ne s'est pas poursuivie assez profondément en raison de l'humidité du terrain. Néanmoins, plusieurs états successifs de voie ont été découverts du IX^e au XIV^e siècle, comprenant des aménagements particuliers tels un fossé latéral, un empierrement ou encore une canalisation en pierres calcaires.

Un sondage profond pratiqué dans le secteur sud a permis de mettre au jour les restes d'un édifice public daté du I^{er} siècle apr. J.-C., probablement un bassin. Certains blocs calcaires de grand appareil qui le composent pourraient avoir été récupérés lors de la construction du rempart à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. L'humidité du terrain dans ce secteur a également assuré la conservation de matériaux organiques, dont des pieux en bois témoignant d'une construction légère du haut Moyen Âge. Les murs découverts montrent une occupation dense du site du Moyen Âge jusqu'en 1918, date à laquelle les maisons sont détruites par les bombardements.

Si l'ensemble du site du théâtre n'a pas pu être fouillé, les différents sondages ont permis de montrer la densité des vestiges archéologiques. En dépit de sa situation hors les murs du *castrum*, l'espace semble avoir été occupé presque continuellement depuis le Haut-Empire. Si cette situation est commune aux sites urbains du nord de la France, Noyon se distingue par la qualité de ses vestiges dont l'état de conservation est apparu excellent.

Marie-Christine LACROIX (COLL)

Forêt d'Halatte

La campagne de fouille 1998 sur le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte a permis de le dégager complètement et de connaître son plan précis et ses dimensions exactes, c'est-à-dire 7,90 x 8,80 m pour la *cella* et 16,20 x 15,10 m pour les murs extérieurs du sanctuaire. C'est un plan classique en Picardie où la *cella* est inscrite au centre du lieu de culte presque carré. On distingue deux états dont une reconstruction dans le premier tiers

du II^e siècle, qui coïncide avec l'érection du mur d'enceinte de pierre. On évalue sa construction au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., ou peu après, et son abandon au début du V^e siècle.

Par ailleurs, la fouille de chaque côté du mur d'enceinte méridional a mis au jour, à l'extérieur, un fossé riche en mobilier céramique et, à l'intérieur, des bâtiments annexes arasés que nous assimilons à des *favissæ* ainsi

que différents niveaux de circulation qui oscillent entre 90,80 et 91,45 m NGF.

Dans le domaine de la culture matérielle, ce sont 283 monnaies gallo-romaines qui ont été recueillies, ce qui porte le total à 770 depuis les premières investigations en 1996 ; les fibules, dont la datation ne dépasse pas le II^e siècle, sont bien représentées ainsi que la céramique, avec des vases archéologiquement complets, s'étalant de la fin du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle. Les *ex voto* sont représentés surtout par des têtes et des seins sculptés, leur nombre total atteignant 42 depuis le début de la fouille (fig.). Enfin, l'étude des ossements animaux nous démontre que des offrandes alimentaires à mettre en relation avec les nombreuses céramiques étaient présentées, puis consommées ou non, sur le lieu de culte.

Marc DURAND (COLL)



Ognon. «Forêt d'Halatte».
Ex-voto en pierre. Tête.

GALLO-ROMAIN

ORROUY

Sanctuaire de Champlieu

Prog. 21

La Mission Italienne du Musée régional de Camarine (Sicile - Italie) au cours de l'année 1998 a continué les recherches dans le sanctuaire gallo-romain de Champlieu.

Déjà dans les années précédentes, outre les études sur le théâtre (G. Di Stefano dans bilan scientifique 1994, 1995 et 1996) ont été commencés les relevés architectoniques et les recherches dans la zone des thermes monumentaux : dans *atrium*, dans *apodyterium* et dans le *caldarium* (unité stratigraphique nn. 30-70 (G. Di Stefano dans " bilan scientifique " 1997).

En 1998, un sondage a été exécuté dans l'édifice thermal, dans la cour externe méridionale -au-delà des thermes- en correspondance avec des exèdres du *caldarium* et du *tepidarium*. De ce côté de l'édifice, l'existence d'une salle chaude avec hypocauste et le foyer indépendant avait été signalée à la suite de fouilles au XIX^e siècle (G.-P. Woimant, l'Oise 60 Carte arch. de la Gaule, Paris 1999 p. 481-482). Avec le sondage A1 de l'année 1998, il a été vérifié que le mur sud du foyer a une orientation différente de celui indiqué dans la planimétrie de Cauchemé (cfr. G.-P. Woimant, l'Oise, op. cit. fig. 236) et qu'il n'est pas appuyé au mur de l'exèdre méridional du *caldarium* mais il a été coupé par l'installation des thermes monumentaux du II^e siècle.

Cela peut être un indice utile de la préexistence dans la surface du quartier artisanal du I^{er} siècle (G.-P. Woimant, " Le sanctuaire antique de Champlieu " (commune d'Orrouy) dans Revue archéologique de Picardie, n° 1-2, 1993, pp. 149-161) du foyer d'une salle chaude avec hypocauste, par la suite intégré dans les thermes monumentaux sur la cour latérale méridionale.

De même, il a été possible de contrôler la liaison avec la pièce indiquée comme salle chaude avec hypocauste compris entre l'exèdre du *tepidarium* et l'*apodyterium* : c'est un canal, large de 0,25 m, avec la base fermée par des tuiles, qui s'appuie au sud sur un mur crépi formé de petites pierres.

Cette opération a également permis d'individualiser la moitié méridionale de la pièce connue comme salle chaude avec hypocauste ; le niveau antique de la partie restante n'existant plus désormais.

Enfin, le mur méridional crépi de la salle et le niveau du sol, formé par un aggloméré de gravier, plâtre et ciment sur lequel se posent les pilettes, ont été découverts. L'une des pilettes a été retrouvée entière, formée de briques de 0,20 m x 0,22 m. Les autres, distancées par un entraxe de 0,30 m, ont seulement laissé leurs empreintes sur le sol.

Probablement, dans le mur sud de la salle chaude sont restées les traces du sol aggloméré de ciment de l'hypocauste soutenu par les pilettes, presque à 0,70 m du niveau du sol sur lequel se posent les petits piliers. Enfin, l'existence d'une partie de liaison entre la salle chaude et la seconde pièce dallée après l'*apodyterium* a pu être vérifiée.

Giovanni DI STEFANO (AUTR)

PLAILLY

La Butte Blanche

La construction d'un hôtel et de plusieurs pavillons a motivé une journée de sondages archéologiques dans le parc de loisirs Astérix situé sur la commune de Plailly. L'édification des futurs bâtiments est prévue dans une parcelle boisée, au pied d'une butte tertiaire (Bartonien) dénommée " La Butte Blanche ", à proximité de laquelle E. Patte avait mentionné en 1932 la récolte d'artefacts préhistoriques. À l'heure de l'intervention, seul l'emplace-

ment de l'hôtel était déboisé et accessible. Trois sondages ont été réalisés. Après chaque passe de godet, la surface décapée a été soigneusement inspectée et fouillée à la main, dans le but de distinguer d'éventuels artefacts lithiques. Les résultats de cette intervention sont négatifs.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

PONTPOINT

Les Hautes Lanternes

Prog. 12 - 13

Cette opération a eu lieu au printemps 1998 dans le cadre des surveillances des carrières de la moyenne vallée de l'Oise et concerne une parcelle de 6,4 ha. Une première tranche de reconnaissance a mis en évidence, sur la majeure partie du site, une épaisseur importante de colluvionnement. Celle-ci est consécutive au démantèlement d'une butte sableuse ayant fossilisé des sols archéologiques. Le reste de la parcelle, le quart ouest, s'inscrit dans un contexte de plaine inondable et ne présentait pas les mêmes qualités de conservation.

Cette zone basse a été entièrement décapée (1,6 ha) et n'a mis au jour que peu de structures. Il s'agit d'un fossé, quelques fosses dont une à incinération. Cette dernière, bien que prélevée dans son intégralité et tamisée, n'a pu être datée. Les autres structures offrent également peu de caractéristiques chronologiques. Elles sont attribuées à la Protohistoire.

La zone colluvionnée (4,8 ha) a été évaluée au moyen d'une vingtaine de tranchées. Le mobilier des niveaux archéologiques fut prélevé par passes fines et par mètre. Une sépulture d'enfant du Néolithique ancien a été observée dans ces sondages ainsi que des fosses de même datation et de périodes plus récentes (Néolithique récent et âge du Fer). Certaines excavations sont interprétables comme des fosses latérales de maison Villeneuve-Saint-Germain. La répartition du mobilier des niveaux de sols montre plusieurs concentrations appartenant en majorité au Néolithique ancien et plus exactement à la transition Villeneuve-Saint-Germain/Cerny. Les autres occupations appartiennent au Néolithique final et à l'âge du Fer. Au cours des études céramiques et lithiques (menées respectivement par F. Prodéo et F. Bostyn), quelques indices du Néolithique moyen ont aussi pu être notés.

La fouille intégrale n'a pu s'effectuer car les moyens nécessaires pour mettre à jour et étudier ces sols



Pontpoint. «Les Hautes Lanternes». Plan général.

fossilisés étaient trop importants. La parcelle a été rebouchée et le site préservé.

Gaëlle BRULEY-CHABOT (AFAN)

MOYEN ÂGE
CONTEMPORAIN

Le Village

Les sondages ont concerné la commune de Rochy-Condé. Nous sommes intervenus sur le site suite à un projet de construction de logements HLM. Deux jours de sondages systématiques ont permis d'évaluer 648 m². Ces sondages se sont révélés positifs.

Trente-huit structures témoignent de trois occupations différentes : gallo-romaine (parcellaire et fosses), médiévale (une fosse) et contemporaine. L'occupation gallo-romaine est définie par des fosses. Ces structures

témoignent d'une occupation périphérique, autour du noyau central. L'occupation médiévale ne se signale que par une fosse. Cette dernière est isolée et doit faire référence à l'ancien hameau de Condé. Ce dernier devait se situer aux alentours du secteur concerné par ces sondages. L'occupation récente est importante et témoigne très probablement de la guerre 1914-1918.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Rue Madeleine Blin

Un projet immobilier portant sur une parcelle d'environ 1 200 m², située en face du collège actuel, a entraîné une intervention archéologique le 12 janvier. Le site, localisé au nord-ouest du *vicus* antique, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

MOYEN ÂGE

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Prog. 23

MODERNE

Projet médiathèque

Préalablement au projet de construction d'une médiathèque, plusieurs sondages ont été effectués à l'emplacement du futur bâtiment. Celui-ci doit être construit immédiatement à l'est de la mairie, à l'emplacement de l'actuelle salle des fêtes, amenée à être détruite. Or, il s'avère que ce projet se situe dans une zone particulièrement sensible de Saint-Just-en-Chaussée d'un point de vue archéologique. En effet, le futur chantier se trouve à l'emplacement, ou à proximité immédiate, tant de l'église abbatiale du XV^e siècle que de l'église paroissiale du XVII^e siècle. Il convenait d'évaluer l'impact des

terrassements sur d'éventuels vestiges, mais également d'en estimer le degré de destruction suite à l'édification de l'actuelle salle des fêtes.

Ce diagnostic archéologique a avant tout permis de mettre en évidence la présence de vestiges directement sous le niveau de sol actuel. Il est même clair que certains niveaux ont déjà disparu lors de nivellements de ce secteur.

Éric BINET (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Prog. 20

79, rue Auguste Bonamy

Plusieurs sondages ont été effectués préalablement au projet d'aménagement d'un parc de stationnement au sein de l'actuelle propriété et d'extension de l'entreprise " La Valrecoise ", vers l'est, c'est-à-dire vers la vallée de l'Arre, au sein de la Zone Industrielle sud.

Aucune observation archéologique n'avait jusqu'alors été effectuée dans cette zone située à l'ouest de la chaussée romaine, au-delà des limites connues

du *vicus* antique et en dehors de la ville médiévale. Seule une structure linéaire en creux a été mise au jour lors de ce diagnostic archéologique. Il est possible qu'elle appartienne à un parcellaire gallo-romain associé à un site rural de type *villa*, sans doute implantée sur le plateau, à l'ouest.

Éric BINET (AFAN)

Extension de la station d'épuration

L'extension d'une station d'épuration des eaux sur la commune de Saint-Just-en-Chaussée a motivé la réalisation de sondages archéologiques préalables aux futurs travaux de terrassement. La parcelle explorée se trouve en fond de vallée, sur la rive droite de l'Arré, qui se relie au réseau hydrographique de l'Oise.

Sept tranchées ont été réalisées et n'ont pas livré de structure ni de matériel archéologique.

Six sondages profonds ont été creusés. L'effondrement permanent des coupes a limité la pertinence des observations. Aux alentours de - 4,50 m à - 5 m se trouvent un limon avec de petits blocs de craie ainsi qu'un cailloutis

de silex. Au sein de cette unité se trouve, dans les 5 premiers sondages, du matériel archéologique, à savoir : de la céramique gallo-romaine (sigillée et terra nigra), des tuiles, des restes fauniques et des silex taillés. À partir de - 5 m, les sondages sont très rapidement inondés. Les tourbes sous-jacentes à cet horizon peuvent être holocène et/ou tardiglaciaire, mais ne peuvent être observées pour des raisons de sécurité.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)

Prieuré / sud-ouest de l'enceinte

L'opération est réalisée, dans le cadre d'une campagne de restauration architecturale du monument, à la demande de l'architecte en chef des monuments historiques Etienne Poncelet.

Il s'agissait d'analyser une section archéologiquement préservée du mur d'enceinte, à l'ouest de l'église. Le dégagement de la maçonnerie subsistante et la fouille d'une surface d'environ 100 m² a permis de montrer la présence d'une importante nécropole occupant le sommet du plateau rocheux et déterminer les phases de réaménagement du site après la Révolution française.

Les éléments les plus anciens découverts sont trois structures maçonnées dont l'orientation est nettement décalée par rapport aux autres vestiges dégagés, et notamment au mur d'enceinte. Celui-ci, construit en maçonnerie appareillée liée à la terre, ne constitue pas un véritable système de défense. L'hypothèse de l'existence d'un chemin de ronde, souvent évoqué dans les études récentes, est due à un artefact des travaux de réhabilitation du site au XX^e siècle ; les ouvertures qui avaient été prises pour des meurtrières ne sont vraisemblablement que des chantepleures destinées à évacuer les eaux



Saint-Leu-d'Esserent. «Prieuré/sud-ouest de l'enceinte». Vue générale de la fouille.

pluviales accumulées dans les remblais de terre. Ce mur d'enceinte ne semble pas devoir être daté plus anciennement que la fin du Moyen Âge.

Postérieurement à l'installation du mur d'enceinte, l'espace situé à l'ouest de l'église sert de cimetière. Afin de ne pas pénaliser une future étude anthropologique du site, la fouille a été limitée à un dégagement superficiel du niveau sépulcral. Des sondages ponctuels réalisés sur l'ensemble de la plate-forme montrent la présence de

très nombreuses sépultures ; seules 8 d'entre elles ont été fouillées ; une seule a été prélevée pour analyses ultérieures éventuelles. Aucun objet n'ayant été découvert en relation avec ces tombes, il n'est pas possible de proposer une datation. Par ailleurs, on ne peut déterminer si cette nécropole est celle de la paroisse ou celle du monastère.

L'opération a également permis de mieux comprendre l'activité de restauration du site à la fin du XIX^e siècle par l'architecte Selmersheim. Celui-ci réaménage le parvis, modifie l'accès à l'ancien cimetière devenu le jardin du curé, crée autour de l'église un espace de dégagement protégé par des murs de clôture.

Le mobilier découvert est pour l'essentiel constitué de 34 fragments lapidaires issus soit du démontage de

constructions récentes, soit collationnés par les entreprises de restauration. Ces pièces ont été l'objet d'un enregistrement et ont été déposées à titre provisoire dans la tribune du porche de l'église.

On note d'une part, la présence d'une statue polychrome en pierre, vraisemblablement médiévale, représentée par deux fragments non jointifs de la robe, ornés de pigments jaunes, rouges et bleus. D'autre part, une statue de la Vierge à l'Enfant assise, en pierre froide, est représentée par 3 fragments jointifs ; d'importantes traces de polychromie subsistent. Cette pièce date vraisemblablement du début du XIV^e siècle.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

MOYEN ÂGE

SAVIGNIES

Prog. 19

MODERNE

Rue Aux Vaches

L'opération d'évaluation a été menée préalablement à l'aménagement d'un lotissement prévu sur plus de 10 000 m². Une première campagne de sondages a été réalisée par le Service archéologique municipal de Beauvais. La zone d'intervention se trouve à la sortie nord du village actuel, le long de la départementale n° 1 allant de Beauvais à Gournay-en-Bray. Elle est, plus précisément, localisée à proximité immédiate du petit hameau appelé " Le Montchel ".

L'ouverture de trois tranchées, couvrant une superficie de 1 350 m² et exécutées sur le point culminant du terrain, a pu mettre au jour de nombreux vestiges en place. Les premiers résultats sont surtout représentés par une occupation liée à l'activité métallurgique. Les nombreuses structures en creux sont essentiellement caractérisées par une vingtaine de fosses, de taille et de forme variées. Elles ont été comblées en grande partie avec des rejets de terre noire, résultats probables de combustions, associés d'un grand nombre de scories de fer. En contrebas, les restes d'un chemin d'une largeur de 4 m, encaissé et aménagé dans le limon brun, ont été retrouvés. Une recharge en gravier comportant des traces d'ornières a été repérée à sa base. Sur le côté sud, et parallèlement à la voirie, un fossé de drainage, de faible dimension, a été mis au jour. Le comblement

était identique à celui des structures rencontrées précédemment. Le mobilier issu des excavations, là encore toujours associé à de nombreuses scories mais aussi à un peu de faune, se compose essentiellement de oules, d'urnes ou de pichets. Ces poteries sont parfois peintes. Ce corpus céramique permet d'établir une première datation qui se situerait aux alentours du XII^e-XIII^e siècle. Après abandon des lieux, à l'Époque moderne, le chemin subsiste et est rechargé maintes fois, principalement avec des rebuts de cuisson de céramique dont des grands dépôts ont été localisés sur le rebord septentrional de l'accès. Une nouvelle fois, des traces d'ornières ont été aperçues. Ces données semblent marquer l'existence, dans ce secteur encore méconnu de la commune de Savignies, d'une zone spécifique et réservée à la métallurgie. Des traces de cette activité ont été, à plusieurs reprises, relevées dans le centre du village (Fémolant, bilan scientifique 1997). D'autres observations faites sur les lieux et, surtout, sur le micro-relief indiqueraient une extension possible de l'assiette du site plus vers le sud, entre l'espace ouvert et la limite du village actuel.

Jean-Marc FÉMOLANT (COLL)

GALLO-ROMAIN

SENLIS

Prog. 19

MOYEN ÂGE

Rue Vieille de Paris / Quartier Montmarie - ancien couvent des Carnes

La fouille d'évaluation de risques archéologiques exécutée dans le prolongement nord du grand bâtiment conventuel du XVII^e siècle a livré des substructures médiévales tardives (céramique datée entre le XIV^e et le XVI^e siècle) reposant sur des murs gallo-romains beaucoup plus épais disposés à 0,80 m de profondeur sous le niveau du sol actuel.

La fouille a été volontairement arrêtée à cette profondeur. Il est curieux de constater que la disposition des substructures médiévales tardives mises au jour ne correspond pas à celle des murs représentés sur un plan général du couvent daté de 1767.

Marc DURAND (COLL)

La fouille du gisement de Thourotte a permis d'étudier une nécropole de l'âge du Bronze final (deux enclos circulaires avec incinération centrale et incinérations éparses) et une voie romaine.

Concernant la nécropole protohistorique, la fouille des incinérations est toujours en cours en laboratoire et le DFS en cours d'élaboration.

La fouille de la voie a permis de cerner différents points :

- les techniques de construction des chaussées secondaires romaines (excavation partielle et aménagement de blocs calcaires) ;

- La création précoce de cet axe (Auguste) sous la forme d'un chemin creux au tracé irrégulier. Son abandon sous Claude s'est précédé d'un réarrangement sous Tibère (reconstruction en un tracé rectiligne, recreusement et aménagement d'une assise de blocs calcaires) ;

- L'orientation de cette voie d'après les voies connues ;
- La proximité d'un habitat au nord-nord-ouest de cet axe de circulation. En effet, des fossés, délimitant vraisemblablement des enclos quadrangulaires, se développent à proximité de cette dernière. Ce parcellaire annexe est orthogonal sur les fossés bordiers. L'ouverture d'une parcelle sur la voie, ou un passage d'une parcelle est vers la zone d'habitat devait s'effectuer entre deux poteaux. En effet, un renforcement par des grandes dalles plates a été dégagé à la surface de deux structures ;

- L'activité agricole et pastorale de cette occupation.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

Le contournement de Laversines, d'une longueur de près de 5 km, traverse successivement, d'ouest en est, le territoire des communes de Therdonne (5 km à l'est de Beauvais), de Rochy-Condé, de Laversines et de Bresles. L'opération de sondages archéologiques sur le tracé de la future déviation de Laversines, située à proximité de la voie romaine menant de Beauvais à Clermont, a été réalisée du 16 mars au 10 avril 1998. Vingt jours de terrain avaient été prévus pour intervenir sur 4 760 m de tracé linéaire, ainsi que sur la superficie de deux échangeurs localisés à chacune de ses extrémités.

Cette première intervention de terrain avait pour objet le repérage des sites protohistoriques ou historiques, mais aussi la détection de sites préhistoriques enfouis et conservés en profondeur. Au vu du délai imparti, l'extension exacte des sites n'est pas connue. Les observations se sont limitées à la présence ou à l'absence de vestiges.

En raison de l'importance de la surface à sonder, une tranchée d'une seule largeur de godet a été réalisée dans l'axe du futur projet pour la découverte de sites peu profondément enfouis. Lorsque des sites ont été repérés, la tranchée a été doublée ou des diverticules ont été creusés afin d'améliorer la perception de ceux-ci. Ce mode d'intervention a permis de repérer deux sites gallo-romains installés sur des ruptures de versants exposées à l'ouest et un site du haut Moyen Âge traversé par un chemin et bordé par le ru de Laversines. Du fait de l'ampleur du projet et du délai imparti, les

sondages profonds ont été localisés aux endroits où les conditions géomorphologiques semblaient propices à la conservation de niveaux préhistoriques en profondeur.

Sur les plateaux et versants, la couverture limoneuse est très faible et n'a pas permis la conservation de site préhistorique. Les sondages réalisés au pied de deux massifs tertiaires ont permis la découverte de deux gisements du Paléolithique moyen.

Des sondages ponctuels ont également été réalisés par Thierry Ducrocq dans le fond du vallon du ru de Laversines, qui apparaissait extrêmement sensible. À l'est du ruisseau, les parcelles sont boisées et les sondages n'ont pu être effectués que dans une seule parcelle. De plus, les observations ont été rendues difficiles par l'inondation immédiate des excavations.

Le gisement paléolithique moyen et le site gallo-romain situé à l'extrémité est du projet, ainsi que l'occupation médiévale, ont été fouillés durant l'année 1998, et sont présentés dans le présent bilan.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)
Jean-Luc LOCHT (AFAN)

Le passage d'un gazoduc desservant la région parisienne a entraîné de multiples interventions de sondages archéologiques du 1^{er} septembre au 16 octobre dans diverses zones définies par le Service régional de l'archéologie de Picardie. Des vestiges antiques, notamment des voies romaines, étaient pressentis dans différents secteurs du tracé, mais leur recherche s'est révélée infructueuse, compte tenu entre autre du respect

de certaines contraintes relatives à la stabilité des terrains et à la sécurité.

Seul le sanctuaire de Montiers, déjà observé à plusieurs reprises par survol aérien, a fait l'objet d'une fouille postérieure (cf. Notice dans le présent bilan).

Annick DUBOIS-THUET (AFAN)

TRACÉ GAZODUC CUVILLY-BOUCONVILLERS

“ Artère des Hauts Plateaux du Vexin ”

Le tracé du gazoduc reliant Cuvilly à Bouconvillers avait, dans un premier temps, été étudié par le Service régional de l'archéologie. Celui-ci avait retenu 22 zones sensibles dans l'optique de réaliser des sondages de diagnostic. Ces sondages ont été réalisés par trois équipes distinctes. Notre équipe s'est chargée des zones 1, 5, 6, 10, 19 et 22. Au total, ce sont 8 indices de sites qui ont été repérés.

NEUFVY-SUR-ARONDE

Ferme du Bout du Bois

Mise en évidence de plusieurs structures quadrangulaires associées à des trous de poteau et quelques fosses contenant un mobilier archéologique. Cette petite occupation, installée sur un versant crayeux exposé à l'ouest, est attribuée au haut Moyen Âge. Dans sa partie basse, elle est partiellement scellée par des colluvions contenant du mobilier gallo-romain.

SAINT-RÉMY-EN-L'EAU

Château de Saint-Rémy en l'Eau

Découverte, en bas de versant barré par la voie ferrée, d'une trentaine de pièces lithiques situées entre le labour et l'argile à silex dans un limon peu épais et à première vue remanié. Ces quelques pièces peuvent appartenir au Néolithique.

AVRECHY

Chemin vicinal n° 3

Plusieurs sondages profonds réalisés dès apparition des limons ont mis en évidence une stratigraphie weichsélienne peu développée mais mettant en évidence un sol enfoui d'abord à une profondeur de près de 2 m, puis de moins en moins profond en allant vers le chemin vicinal. Ce sol humifère sombre n'a pas livré de mobilier directement associé, cependant un éclat à patine vermiculée a été découvert dans les loëss carbonatés sus-jacents, à une dizaine de centimètres au-dessus du sol.

LITZ

Les Près de Mortemer

Mise en évidence, en fond de vallée tourbeuse, dans un

sondage ponctuel, de près de 60 silex taillés et de quelques fragments de faune. Ces pièces sont localisées sous une tourbe à l'interface d'un limon gris et d'un limon jaune. L'industrie recueillie appartient vraisemblablement au Mésolithique.

LITZ

Au-dessus de Mortemer

Mise en évidence d'au moins deux concentrations de silex taillés distinctes localisées en bas de versant dans un niveau de limon grisâtre d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur compris entre la semelle de labour et un cailloutis de terrasse démantelée. Ces artefacts, par la présence de deux microlithes sont attribuables au Mésolithique.

LITZ

Au-dessus de Mortemer

Une occupation, installée à mi-versant, est constituée de plusieurs fosses et fossés. Certaines structures ont livré du mobilier gallo-romain. Citons en particulier un vaste fossé à profil en cuvette, qui contenait quatre hyposandales, une fourche, un passe guide, un fragment d'amphore et quelques fragments de tuiles.

WARLUIS

Le Chef de Ville

Présence de mobilier lithique mésolithique et néolithique situé en position secondaire dans des niveaux de sable colluvionné.

WARLUIS

Bois Quesnes Pins

Mise en évidence d'une petite occupation gallo-romaine très érodée.

Philippe FÉRAY (AFAN)

La campagne de fouille a duré du 23 juin au 7 août 1998. La zone de fouille a été légèrement décalée vers l'ouest de façon à pouvoir fouiller deux bandes de mètres carrés vierges en J13-K13-L13-M13 et J-8/9/10/11/12 tout en terminant le II.3 dans la partie sud-est de l'abri. Les niveaux II.1, II.2, II.21 ont été décapés en J8-J12 et J-M/13, tandis que la richesse du niveau II.22 n'a permis de le fouiller que dans les m² J8-11.

Le niveau II.1 a livré de rares vestiges correspondant à la périphérie de l'occupation. Dans le niveau II.2, les vestiges forment une nappe peu dense d'éclats d'os et de pierres sans outils. Le niveau II.21 comporte une nappe plus dense avec des concentrations de silex (J10) et de pierres et d'os bien conservés (L13-M13). Les lames de silex et les outils y sont plus nombreux. La concentration L13 pourrait être le début d'un dépotoir. Le niveau II.22 fouillé seulement dans les m² J8-J11 a livré de nombreuses lames et outils de silex dispersés dans la nappe de vestiges.

Le niveau II.3 déjà fouillé en 1998 dans les mètres carrés K-N5-7 a été repris en K-M/5-7. L'hypothèse faite en 1997 a été confirmée : la vidange de foyer de L7 déjà présente en II.22 et en II.3 surmonte un foyer appartenant aussi au II.3 et dont la bordure de pierres est faite d'un gros bloc et de très petits blocs calcaires concassés. Tout autour se trouvent en grand nombre de petits

produits lithiques dont de nombreuses micro-lames et lamelles et de nombreux outils. Le foyer contient des os non brûlés. Des restes d'ocre préservés du lessivage sont présents sous certaines pierres et sous les lames et outils, de façon beaucoup plus fréquente que dans les autres niveaux.

Des décapages de vérifications ont permis de retrouver le fond de couche II.3 en L5 et M5. Mais une concentration cylindrique sous-jacente peut représenter, soit un terrier, soit une couche inférieure II.4 dont on retrouve également la trace en K5. En K5 également, trois phalanges ont été retrouvées 0,10 m plus bas, mais il n'existe pas d'évidence probante d'une couche II.5.

Les trouvailles notables de la campagne 1998 sont des dents de renard dans la couche II.21 (premières traces de la présence de cet animal sur le site), un arrière de crâne de renne (voûte crânienne comprise) et dont la très bonne conservation entraîne des questions sur ses conditions d'enfouissement, des coquillages et un nucleus de grès quartzite dans la couche II.22 ainsi que le grand nombre d'outils (burins et perçoirs surtout) dans les couches II.21 et II.22.

Françoise AUDOUZE (CNRS)

Dans le cadre du programme de surveillance et d'étude archéologique de la moyenne vallée de l'Oise, une intervention a eu lieu sur la commune de Verberie, au lieu-dit " Les Gâts ". Les 18 ha décapés intégralement s'inscrivent dans la continuité des 10 ha de l'an dernier qui avaient livré un ensemble parcellaire continu de La Tène finale au II^e siècle de notre ère.

Un peu plus de 480 structures ont été mises au jour, elles sont attribuables du Hallstatt final/La Tène ancienne au III^e siècle de notre ère et au XVI^e-XVII^e siècle. Le plan permet de constater que l'ensemble parcellaire est encore bien perceptible dans la partie sud du site, mais qu'il devient plus diffus au nord où des zones d'habitats sont implantées (fig.).

Un petit enclos Hallstatt final/La Tène ancienne, accompagné de nombreux silos, occupe la partie centrale du site sur une petite butte sableuse. À cet ensemble, il est possible de raccorder un groupe de fosses et silos situé un peu plus au nord.

L'occupation de La Tène ancienne est implantée plus à l'est, dans une zone basse du site. Parmi les fosses

découvertes, deux d'entre elles ont livré un mobilier un peu particulier. Pour la première, des successions de couches d'écorces, de matière organique encore non déterminée et des masses de calcaire décomposées, soulèvent l'hypothèse d'une fosse ayant servi au tannage. Cette hypothèse semble se confirmer par la présence d'une seconde fosse à proximité immédiate qui a livré un amas d'ossements de chevaux et de bœufs.

La Tène moyenne est représentée à l'est par plusieurs fosses, fonds de silos et trous de poteaux, fortement arasés.

Plusieurs occupations de La Tène finale, distinguées en quatre phases, sont présentes. Elles sont constituées de petits habitats (bâtiments, silos, fosses, enclos et fossés) qui peuvent être interprétés comme des habitats-relais des fermes. Deux d'entre eux sont inscrits dans des trames " parcellaires " bien définies.

Celles attribuées au Gallo-Romain se répartissent dans cinq phases de -20 au III^e siècle de notre ère. La nature et la fonction des vestiges découverts pour les quatre premières phases sont semblables aux occupations de

La Tène finale. Seul le mode d'implantation est différent, en effet, les habitats se localisent aux mêmes endroits de -20 à 200. Ils sont constitués, dans la première zone d'un vaste bâtiment sur poteaux qui a connu une reconstruction, de plusieurs constructions sur " vide-sanitaire ", de deux puits dont un présentant un cuvelage de planches et de plusieurs fosses. La seconde zone dont deux états sont également perceptibles, ceinturée par un petit fossé et constituée de quatre constructions sur " vide-sanitaire " d'un puits et de fosses. La dernière phase se compose uniquement de fossés dont l'interprétation comme trame " parcellaire " reste hypothétique.

Dans la partie nord-est du site, les restes d'une ferme datée de la seconde moitié du XVI^e au début du XVIII^e s.iècle ont été dégagés. Elle est composée d'une partie habitation avec deux grands bâtiments (assises en mortier), un colombier (assises de blocs calcaires), un puits et une mare, une partie " artisanale " avec un puits et deux cabanes semi-excavées et enfin, une pâture qui comprend une mare où viennent se jeter au moins deux fossés. Ces trois unités sont délimitées par des fossés. Des murs avec des drains de terre cuite peuvent être également associés à la phase la plus récente de cette ferme. Ces vestiges ont pu être reconnus sur plusieurs documents et plans d'archives, notamment sur la carte de Cassini et sur trois plans militaires du XVIII^e siècle.

Sur l'ensemble de ces 18 ha, l'implantation humaine se compose donc pour la Protohistoire et la période gallo-romaine, de petits habitats à vocation agro-pastorale. Elle débute au Hallstatt final/La Tène ancienne et se termine au III^e siècle de notre ère. Un hiatus chronologique est perceptible entre l'occupation datée du début de La Tène moyenne et la première de La Tène finale (fin C2). Cette absence pourrait être mise en rapport avec les changements et la réorganisation sociale qui surviennent au III^e siècle av. J.-C. Les occupations de La Tène finale présentent une nouvelle structuration (" parcellaire "), correspondant à une autre forme de gestion de l'espace. À la période gallo-romaine, les occupations sont de même nature et probablement de même fonction, mais la logique d'implantation est différente. Il semble qu'après la Conquête, de nouveaux modes de gestion des terroirs apparaissent. L'habitat s'installe à un endroit, s'y développe et le terroir exploité reste le même, contrairement aux périodes précédentes. Cet état de fait serait-il à mettre en relation avec de nouvelles techniques agricoles et/ou à rapprocher de l'attribution d'un terroir donné avec des zones d'habitat définies ? Ces changements dans le mode d'implantation pourraient également être mis en rapport avec les productions agricoles, la nature des produits cultivés.

L'étude de ces occupations soulève d'autres questions concernant l'organisation des terroirs. Sur l'ensemble de la surface décapée et sur huit siècles d'occupation, il semble que la nature, la fonction et donc, la place dans la société de ces habitats, ne varient pas. Différentes hypothèses peuvent être émises concernant la valeur accordée aux terrains (zones humides sujettes aux crues), et celle attribuée à l'emplacement géographique (localisation dans un étroit méandre), plutôt propice aux cultures et aux prairies.



Verberie. «Les Gâts». Plan du site .

Apparaissant comme très difficile au départ, le décapage intégral et la fouille de ces 18 ha se révèlent une source d'informations importante pour la mise en évidence et la compréhension de l'insertion des habitats dans les trames parcellaires notamment pour La Tène finale et le Gallo-Romain. Par ailleurs, ils ont permis la mise en évidence de petits habitats " relais " dont la présence était jusqu'alors suspectée. Enfin, replacé dans son contexte environnant, le site offre la possibilité d'étudier les implantations dans ce petit méandre de l'Oise sur désormais un peu plus de 42 ha.

Estelle PINARD (AFAN)

PICARDIE SOMME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 8

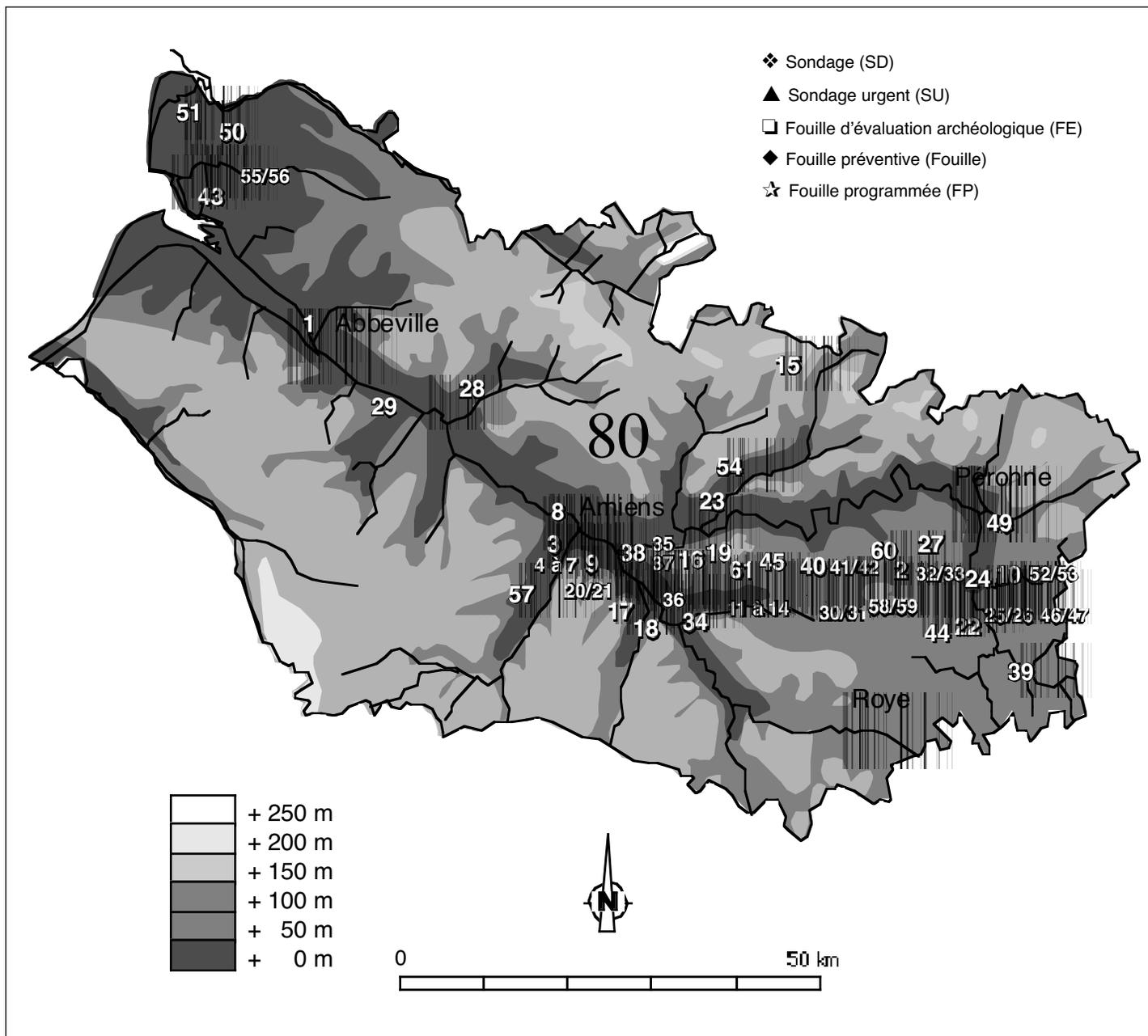
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
80.001.046 AH	ABBEVILLE Rue Boucher de Perthes	T. BEN REDJEB (SDA)	FE				1
80.002.014 AH	ABLAINCOURT-PRESSOIR-A 29 Le Chemin Blanc de Bovent	F. LEMAIRE (AFAN)	FE	FER	14/15	●	2
80.021.171 AH	AMIENS 10 Place Parmentier	E. BINET (AFAN)	FE	GAL MA	19	●	3
80.021.086 AH	AMIENS 233 Rue Jules Barni	E. BINET (AFAN)	F	négatif			4
80.021.163 AH	AMIENS 48 Rue Gauthier de Rumilly	E. BINET (AFAN)	F	GAL	19	●	5
80.021.164 AH	AMIENS Angle Rue de la Vallée/Rue C. Serrassaint	E. BINET (AFAN)	F	GAL	19	●	6
80.021.169 AH	AMIENS Rue Dom Bouquet	E. BINET (AFAN)	F	GAL	27/19	●	7
80.021.045 AP	AMIENS/RENANCOURT Rue Haute des Champs	J.-P. FAGNART (COLL)	SD	négatif		●	8
80.021.016 AP	AMIENS/SAINT-ACHEUL Carrière Bultel-Tellier	A. TUFFREAU (CNRS)	SD	PAL	1		9
80.034.017 AH	ATHIES/A 29 - C 5.1 Le Chemin de Croix	V. HARNAY (AFAN)	F	FER GAL/HMA	20	●	10
80.034.017 AH	ATHIES/A 29 - C 5.1 - B 3 Le Chemin de Croix	V. HARNAY (AFAN)	FE	FER GAL/HMA	20	●	10
80.034.017 AH	ATHIES/A 29 - C 5.1 bis Le Chemin de Croix	V. HARNAY (AFAN)	FE	FER GAL/HMA	20	●	10
80.058.001 AP	BAYONVILLERS/A 29 - A 6.4 Le Chemin d'Harbonnières	F. PRODEO (AFAN)	FE	FER	14	●	11
80.058.013 AH	BAYONVILLERS/A 29 - A 6.4 Le Chemin d'Harbonnières	F. PRODEO (AFAN)	F	FER	14	●	12
80.058.001 AP	BAYONVILLERS/A 29 - A 6.4 bis Le Chemin d'Harbonnières	P. DEPAEPE (AFAN)	FE	PAL	6	●	13
80.058.001 AP	BAYONVILLERS/A 29 - A 6.4 bis Est Le Chemin d'Harbonnières Est	F. PRODEO (AFAN)	FE	FER	14	●	13
80.417.001 AH	BAYONVILLERS/A 29 - A 6.5 Le Prieuré	Ph. FERAY (AFAN)	FE	FER GAL CONT	14	●	14
80.069.001 AH	BEAUMONT-HAMEL Le site mémorial Terre-Neuvien	G. PIEDALUE (AUTR)	SD			●	15
80.107.014 AP	BLANGY-TRONVILLE/A29 - B 2.2 La Petite Tête	P. DEPAEPE (AFAN)	FE	PAL	3	●	16
80.107.014 AP	BLANGY-TRONVILLE/A29 La Petite Tête	Th. DUCROCQ (AFAN)	FE	MES	10	●	16
80.107.014 AP	BLANGY-TRONVILLE/A29 La Petite Tête	Th. DUCROCQ (AFAN)	FE	MES	10	●	16
80.131.032 AH	BOVES 9 Place de l'Amiral Courbet	Ph. RACINET (UNIV)	SD	MA	19		17
80.131.002 AH	BOVES Complexe castral du Quartier Notre-Dame	Ph. RACINET (UNIV)	FP	HMA MA	24	●	18
80.159.010 AH	CACHY/A 29 - A 3.1 Les Fiermonts	P. BARBET (AFAN)	FE	BRO FER/GAL	14/19	●	19
80.160.010 AP	CAGNY La Garenne	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	2	●	20
80.160.007.AP	CAGNY L'Epinette	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	2		21
80.197.001.AH	CIZANCOURT et LICOURT/A 29 - C 2.1 La Sole des Galets	Ph. LEFEVRE (AFAN)	FE	FER GAL	14/20	●	22
80.197.001.AH	CIZANCOURT et LICOURT/A 29 - C 2.1 La Sole des Galets	Ph. LEFEVRE (AFAN)	F	FER GAL	14/20	●	22

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
80.212.020 AH	CORBIE Lycée Ste Colette	T. BEN REDJEB (SDA)	FE	négatif			23
80.267.018 AH	ENNEMAIN/A 29 - C 3 Notre-Dame de Joie	L. WOZNY (AFAN)	F	FER GAL	14/15 20	●	24
80.267.019 AH	ENNEMAIN/A 29 - C 4.1 L'Orme	H. PETITOT (AFAN)	FE	GAL	20	●	25
80.267.004 AP	ENNEMAIN/A 29 - C 4.2 La Briqueterie	E. TEHEUX (AFAN)	FE	PAL	3/4	●	26
80.288.012 AH	ESTREES-DENIECOURT ZAC de Haute Picardie	D. BAYARD (SDA)	F	FER GAL	20	●	27
80.318.014 AH	FLIXECOURT La Maladrerie	J.-L. BERNARD (AFAN)	F	FER	14	●	28
80	FONTAINE-SUR-SOMME Etang des Provisions/Prospection	Ch. CLOQUIER (AUTR)	Relevés	FER MOD		●	29
80.342.018 AH	FRAMERVILLE-RAINECOURT/A 29 - B 2.2 La Fosse Mangeart	D. CASADÉI (AFAN)	FE	FER	15	●	30
80.342.019 AH	FRAMERVILLE-RAINECOURT/A 29 - B 2.3 Le Fond d'Herleville	R. ROUGIER (AFAN)	FE	FER CON	14/15	●	31
80.353.005 AH	FRESNES MAZANCOURT/A 29 - B 5 La Sole du Bois d'en Haut	R. ROUGIER (AFAN)	FE	FER CON		●	32
80.353.006 AH	FRESNES MAZANCOURT/A 29 - B 6.1 La Sole du Moulin	R. ROUGIER (AFAN)	FE	FER	14/15 16	●	33
80.376.013 AH	GENTELLES Rue Victor Hugo	T. BEN REDJEB (SDA)	FE				34
80.376.001 AP	GENTELLES/A 29 - A 1 et A 2 Le Mont de l'Evangile	Th. DUCROCQ (AFAN)	FE			●	35
80.376.001 AP	GENTELLES/A 29 - A 1.2 Le Bois de Tronville	Th. DUCROCQ (AFAN)	FE			●	35
80.379.001 AP	GENTELLES/A 29 - A 1.2 Le Mont de l'Evangile	A. TUFFREAU (UNIV)	F	PAL			36
80.376.012 AH	GENTELLES/A 29 - A 1.1 Le Bois de Tronville	R. ROUGIER (AFAN)	FE	FER	16	●	37
80.379.007 AP	GLISY ZAC de la Croix de Fer " Lapeyre "	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	négatif		●	38
80.379.007 AP	GLISY ZAC de la Croix de Fer " But "	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	FER	15	●	38
80.410.025 AH	HAM Le Bassin Saint-Nicolas	Ph. FERAY (AFAN)	FE	BRO	14/16	●	39
80.417.014 AH	HARBONNIERES/A 29 - B 2.1 Le Fond de Warcourt	Ph. LEFEVRE (AFAN)	FE	FER GAL	14/15 20	●	40
80.432.005 AH	HERLEVILLE/A 29 - B 2.4 La Tuerie	D. CASADÉI (AFAN)	FE	GAL	20/27	●	41
80.432.007 AH	HERLEVILLE/A 29 - B 2.5 La Fosse Mangeart	G. PRILAUX (AFAN)	FE	FER	14	●	42
80.222.011 AH	LE CROTOY Les Terres à Bihen	Ph. FERAY (AFAN)	SD	négatif		●	43
80.474.001 AP	LICOURT/A 29 - C 2.2 La Sole des Galets	J.-L. LOCHT (AFAN)	FE	PAL	2/3	●	44
80.507.020 AH	MARCELCAVE/A 29 - A 6 Les Tombelles	L. BLONDIAU (AFAN)	FE				45
80.555.047 AH	MONCHY-LAGACHE/A 29 - C 5.4 La Mare de Flez	N. SOUPART (AFAN)	FE			●	46
80.555.020 AH	MONCHY-LAGACHE/A 29 - C 5.5 Le Fond de Guizancourt	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	GAL	20	●	47
80	OPP VALLÉE DE LA SOMME	P. ANTOINE	PT	divers			48
80.260.057 AH	PÉRONNE Station de dépollution	M. DERBOIS (AFAN)	SD	MOD		●	49
80.649.009 AH	QUEND Le sentier de la Procession	T. BEN REDJEB (SDA)	FE				50
80.649.010 AH	QUEND Le Muret - La Fontaine de Quend	G. BILLAND (AFAN)	F	FER GAL/MA	14/20	●	51
80.658.008 AH	QUIVIÈRES/A 29 - C 5.3 Le Tomblet	F. LEMAIRE (AFAN)	FE	GAL	20/27	●	52
80.658.006 AH	QUIVIÈRES/A 29 - C 5.2 L'Efourchon du Chemin de Saint-Quentin	R. ROUGIER (AFAN)	FE	FER	15/20	●	53
80.672.001 AH	RIBEMONT-SUR-ANCRE Le Champ Creusette	J.-L.. BRUNEAU (CNRS)	FP	FER	17		54
80.688.012 AH	RUE La Foraine Bleue	T. BEN REDJEB (SDA)	FE				55
80.688.012 AH	RUE La Foraine Bleue	M. DERBOIS (AFAN)	F			●	55
80.688.016 AH	RUE Le Chemin des Morts	G. BILLAND (AFAN)	FE	BRO FER	14/16	●	56
80.724.005 AP	SALEUX Les Baquets	J.-P. FAGNART (COLL)	FP	PAL	8/10	●	57
80.741.011 AH	SOYECOURT/A 29 - B 4.1 Le Chemin de Vermandovillers	S. CANTRELLE (AFAN)	FE	FER GAL	14/27	●	58

Fouille d'éval
Sondage (SD)
Fouille prévent
Sondage urg
Fouille progr

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Prog.		Réf. carte
80.741.012 AH	SOYECOURT/A 29 - B 4.3 La Sole des Tombeaux	R. ROUGIER (AFAN)	FE	GAL		●	59
80.789.002 AP	VERMANDOVILLERS/A 29 - B 3 Ravin du Bois de Longue Haie	S. CANTRELLE (AFAN)	FE	FER GAL	14/20 20	●	60
80.799.028 AH	VILLERS-BRETONNEUX/A 29 - A 4.1 La Couture	L. BLONDIAU (AFAN)	FE	FER	14		61



Parallèlement à la réalisation de tranchées de reconnaissance archéologique des sites protohistoriques et historiques sur le tracé de la future autoroute A29, une campagne de sondages profonds a été programmée afin de détecter les sites paléolithiques conservés en profondeur. La campagne de sondages profonds a débuté le 25 novembre 1997 et s'est achevée le 23 janvier 1998.

Les sondages profonds ont été réalisés dans les secteurs concernés par les futurs travaux de décaissement des travaux autoroutiers. La profondeur de ces puits a été limitée à la cote d'excavation de l'aménageur. Dans la plupart des cas, le substrat n'a pu être atteint, ce qui pose un problème certain quant à la compréhension des coupes stratigraphiques. En effet, le raisonnement se base dans ce cas sur des stratigraphies incomplètes, ce qui laisse place à de nombreuses hypothèses en ce qui concerne l'interprétation globale de la séquence.

De plus, par mesure de sécurité, il était impossible de descendre dans les sondages pour redresser les coupes stratigraphiques. Les observations relatives ont été effectuées depuis le bord des excavations. Des remarques ont pu être faites en ce qui concerne la couleur et la texture des sédiments pendant l'examen du contenu du godet de la pelle, mais leur pertinence reste limitée. Seules les grandes unités stratigraphiques ont ainsi été distinguées.

204 puits ont été creusés, par passes fines jusqu'à la cote de base des décaissements autoroutiers.

Le contenu de chaque godet de pelle mécanique a été méticuleusement exploré à la main. En effet, en raison de la technique de sondage imposée, seul cet examen fastidieux permet de déceler les artefacts lithiques, parfois de petite taille et uniques témoins de ces niveaux préhistoriques enfouis en profondeur.

Cette méthode de sondage ne permet de raisonner qu'en terme de présence ou d'absence de matériel lithique ou osseux, mais ne fournit aucune indication sur la position chronostratigraphique exacte et sur le caractère en place du mobilier archéologique.

La réponse à ces interrogations ne peut se faire que par le biais d'interventions de plus vaste ampleur, évaluation ou fouille.

À l'issue de la phase de sondages, huit indices de sites du Paléolithique inférieur ou moyen ont été repérés sur les communes suivantes :

- dans le département de la Somme : Gentelles, Blangy-Tronville, Fresnes-Mazancourt, Licourt-Misery, Licourt.
- dans le département de l'Aisne : Ennemain, Etreillers, Savy.

Les sites de Fresnes-Mazancourt et de Misery-Licourt, pourtant prometteurs, n'ont pu être fouillés en raison de la remontée de la cote de décaissement par l'aménageur.

Le gisement de Gentelles a fait l'objet d'une fouille sous la direction de A. Tuffreau. Le site de Blangy-Tronville a été évalué par P. Depaepe, ceux de Ennemain et de Etreillers par E. Teheux et ceux de Licourt et de Savy par J.-L. Locht.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)

L'Afan a procédé, au cours des mois de janvier et février 1998, à l'évaluation d'un gisement découvert à Ablaincourt-Pressoir, au lieu-dit " Le Chemin Blanc de Bovent ", sur le tracé de l'autoroute A29.

Ce gisement, localisé à 900 m au nord-ouest du village, avait été repéré lors d'une phase préliminaire de sondages (Lemaire, 1997). Ces derniers avaient révélé un large fossé et plusieurs fosses, dont l'une avait livré du matériel céramique d'époque protohistorique.

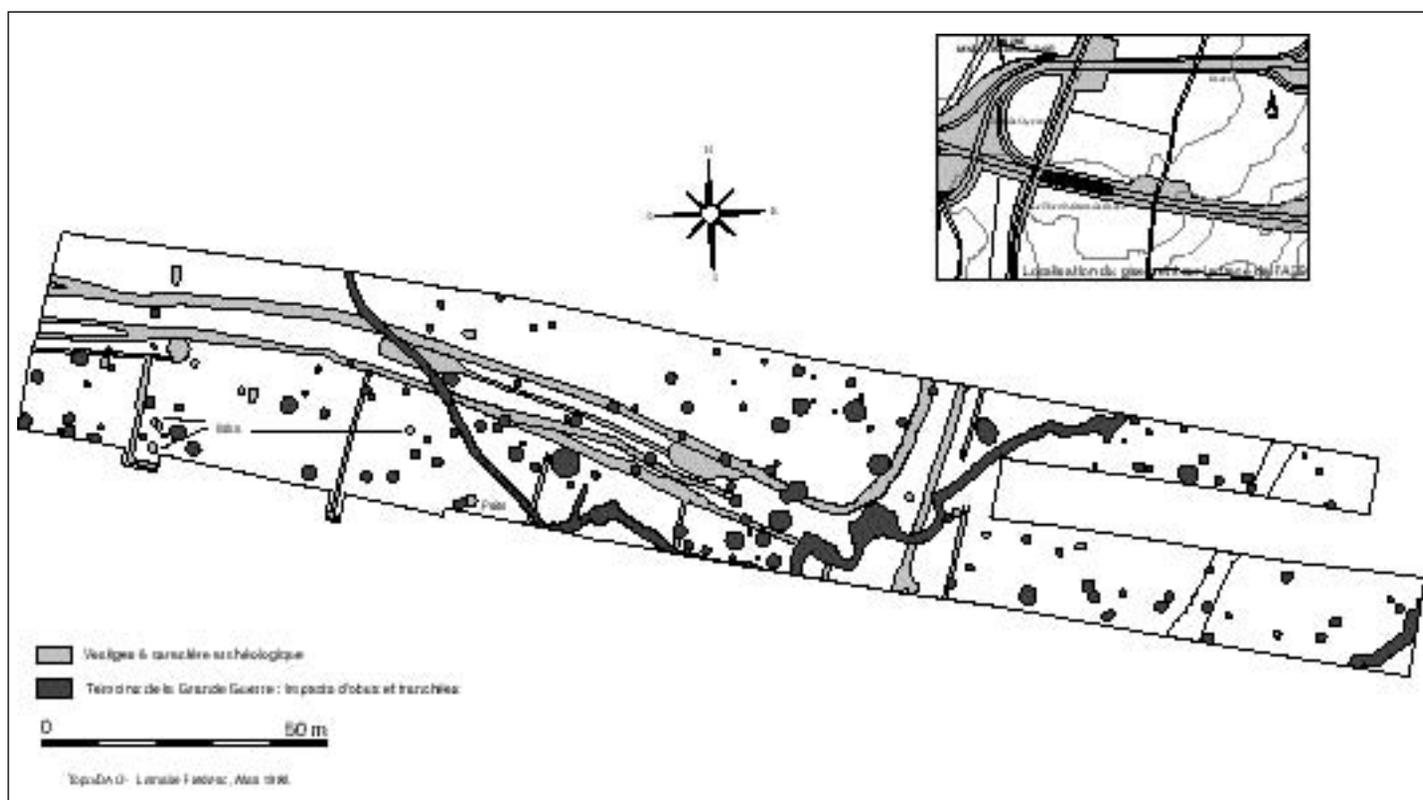
Ablaincourt-Pressoir est situé sur la ligne de front de 1916 (bataille de la Somme). Le gisement du " Chemin Blanc de Bovent " se trouve au contact des premières lignes françaises, au sud-ouest du hameau disparu de Bovent. Le chemin blanc de Bovent a d'ailleurs été reconnu dans les limites du décapage. Le site est profondément marqué par les combats, mais le nombre important d'impacts d'obus (145), et la présence de tranchées, n'ont pas posé de réels problèmes de reconnaissance et d'interprétation des vestiges à caractère archéologique (voir plan). Une fouille des tranchées a été réalisée, sous surveillance des démineurs de la Sécurité civile, et les dépouilles de deux soldats prussiens ont été découvertes.

L'opération a porté sur une surface décapée de 0,9 ha, soit un segment d'autoroute de près de 250 m. Elle a révélé en particulier les bribes d'un parcellaire de la fin de La Tène, étroitement associé à deux voies de circulation, en usage jusque dans le courant du 1^{er} siècle de notre ère. Les structures situées dans les parcelles, trois silos, deux puits et quelques fosses atypiques, et la

nature du matériel qu'elles contenaient, céramiques domestiques, fibule et monnaie, impliquent la présence d'un habitat proche. L'ensemble trouve une parenté avec le site de Fresnes-les-Montauban, découvert en 1992 sur le tracé du TGV Nord (Desfossés, Blancquaert, 1992).

La monnaie gauloise évoquée *supra* est d'un type rare. L.-P. Delestrée en propose la détermination suivante : imitation en cuivre creux (3,25 g) d'un statère tardif des *Aedui*, rattachable au type de Chenôves (poids théorique : 6,80 g !). Au D/profil à droite, cheveux en arrière et mèches enroulées à l'extrémité supérieure. Au R/ simulacre d'aurige, en forme caractéristique d'oiseau au bec crochu. Bien que " faux d'époque ", ce type de monnaies intruses est très rare dans nos régions ; on ne connaît que deux cas de statères en bronze imités de statères en or de Celtique : un plagiat de statère pictonne à Estrées-Saint-Denis (cf. L.-P. Delestrée, 1996, II^e partie p. 56 n° 31) et un dérivé en bronze de statères des Bituriges à Fesques (idem, p. 81 n° 22). La doctrine s'accorde à estimer que ce type de Chenôves est la dernière émission éduenne avant l'entrée de ce peuple dans la " zone du denier ", c'est-à-dire vers 80 av. J.-C. Vu le " faux " d'Ablaincourt-Pressoir, son état d'usure, et le délai de tradition, on pense que l'arrivée de cette pièce dans la haute Somme n'est pas antérieure aux années 60 av. J.-C., étant bien entendu qu'il s'agit ici de la date la plus haute.

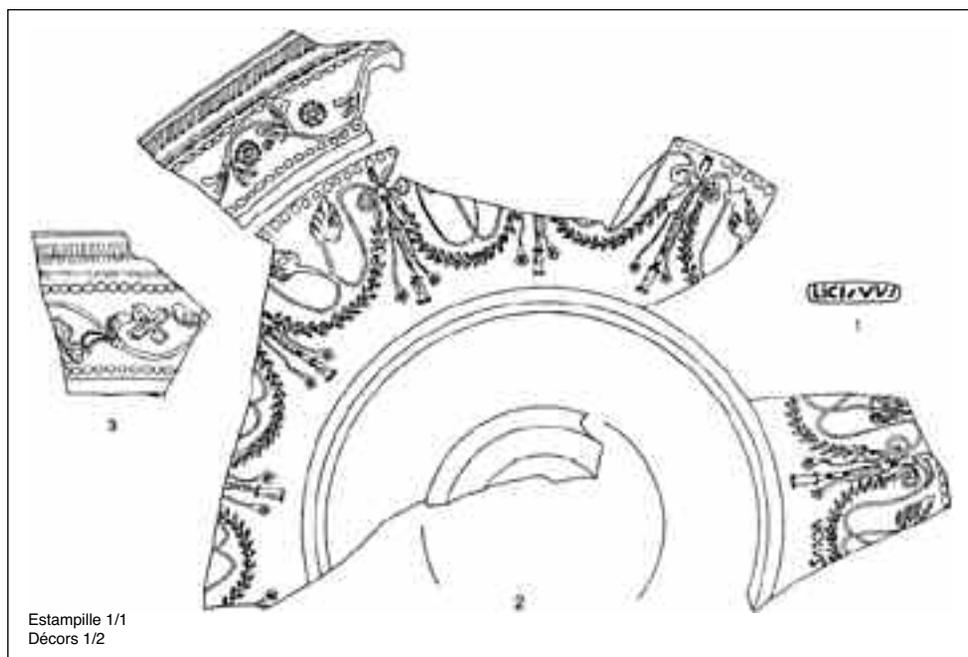
Frédéric LEMAIRE (AFAN)



A29 Amiens - St Quentin : Ablaincourt-Pressoir «Le Chemin Blanc de Bovent». Plan d'ensemble.

Un projet immobilier devait entraîner des terrassements dans une zone située le long de la rue Jules Barni qui correspond à la chaussée antique de Saint-Quentin et Soissons. Bien que la présence de tombes gallo-romaines soit attestée dans ce secteur, les sondages se sont révélés négatifs.

Éric BINET (AFAN)



Amiens. «48, rue Gauthier de Rumilly». Céramiques de la fosse 9100 (vers 30-50) : Sigillées de la Graufesenque.

Un projet immobilier devait entraîner des terrassements profonds, de l'ordre de 3 à 4 m, sur une surface d'environ 1 600 m². Les sondages effectués en 1997 avaient permis de mettre en évidence plusieurs fosses gallo-romaines (A. Dubois-Thuet AFAN). Le site est localisé dans une zone périurbaine, pratiquement au contact de la limite méridionale du quadrillage antique.

Entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le début du III^e siècle apr. J.-C., ce secteur correspond à une zone de carrières vouées à l'extraction du limon et sans doute de la craie constituant le sous-sol géologique. Ce sont un peu moins de 60 fosses et puits, de profondeur variable, qui ont été mis au jour. La plupart de ces structures ont

une forme quadrangulaire ou circulaire. Le plus souvent, leurs parois sont rectilignes et verticales. Leur régularité semble indiquer que ces creusements étaient pourvus de coffrages en bois.

Les matériaux extraits servaient à la construction des bâtiments dans la ville même. La craie était utilisée pour la mise en place des fondations, tandis que le limon était destiné à l'édification des murs en torchis dont était constituée la majeure partie des demeures urbaines.

Les fosses étaient abandonnées au fur et à mesure de l'exploitation pour laisser place à de nouvelles. Devenues inutiles, elles étaient transformées en dépotoirs accueillant les rejets de la ville toute

proche. Leur remblai était en partie composé de déblais issus des diverses restructurations urbaines. De plus, un grand nombre de fosses renfermait des niveaux à caractère détritique probablement issus des curages des égouts de la ville.

Outre quelques objets en os, bronze, terre cuite..., les remblais ont livré un nombre important de fragments de céramique. 30 000 tessons ont ainsi été recueillis. Une partie d'entre eux provient d'ensembles clos qui ont pu faire l'objet d'études statistiques. Les observations issues de certains lots, notamment du 1^{er} siècle apr. J.-C., permettent de compléter nos connaissances concernant la population de *Samarobriva*. Par exemple, certaines données semblent attester la présence d'une population exogène fortement romanisée (commerçants,

militaires ?) ou d'une famille aristocratique locale, qui serait alors elle-même sous l'influence des modes de vie de l'occupant.

La fosse la plus récente, datant du premier tiers du III^e siècle apr. J.-C., a livré un matériel très abondant, comprenant quelques vases entiers. Le remblai de cette structure marque l'abandon de l'exploitation de limon et de craie dans ce secteur durant la période antique.

Cette zone, toujours située en dehors de la ville, sera de nouveau vouée à ce type d'activité au Moyen Âge. Durant cette période, certainement vers les XIII^e et XIV^e siècles, plusieurs fosses permettront l'extraction du limon. Peut-être faut-il voir dans cette seconde phase d'exploitation le signe de la présence d'un matériau de qualité.

Éric BINET (AFAN)

GALLO-ROMAIN

AMIENS

Prog. 19

Angle des rues de la Vallée et Claudius Serrassaint

Le projet de construction d'un bâtiment destiné à la direction régionale du Travail avait motivé une campagne de sondages en 1997 (R. Clotuche AFAN). Elle avait permis de mettre en évidence la présence de structures et niveaux gallo-romains, sur une épaisseur d'environ 1,50 m, en bon état de conservation. Il avait alors été décidé de remonter la cote de fond de fouille afin d'éviter une opération archéologique. Notre intervention devait donc se limiter à une surveillance des terrassements, la fouille d'une zone correspondant à une cage d'ascenseur et, éventuellement, aux relevés des coupes dans les tranchées de longrines. En fait, une petite intervention a dû être effectuée sur un secteur d'environ 400 m², où les niveaux antiques apparaissaient à une cote légèrement supérieure à celle du fond de fouille, de l'ordre d'une vingtaine de centimètres.

Le site est localisé à la limite orientale de la ville antique, au sein d'une *insula* périphérique. Les quelques observations qui ont été effectuées lors de cette opération permettent d'ores et déjà d'étendre encore un peu plus la zone urbanisée vers l'est.

Le quartier semble occupé de manière structurée jusqu'au tout début du III^e siècle apr. J.-C. À cette

époque, un épais niveau de remblais est mis en place. Un dernier état, constitué de bâtiments légers, couvre le premier quart du III^e siècle apr. J.-C. Ces édifices, de petite taille, étaient matérialisés par des trous de poteaux et quelques solins en pierres sèches composés de blocs de craie et de moellons en réemploi.

Quelques dizaines d'années plus tard, sans doute vers le début du IV^e siècle apr. J.-C., ce secteur, désormais situé en dehors de la ville, est transformé en une nécropole qui a pu être partiellement fouillée. Dix-huit sépultures, dont la plupart en excellent état de conservation, ont été dégagées. Certaines contenaient des offrandes : monnaies, biberon en terre cuite, fibule en bronze, bracelets en bronze et en jais. Apparemment enterrés en cercueil, les défunts étaient déposés selon des orientations différentes. Cependant, la majorité des sépultures est pratiquement orientée est-ouest, avec la tête placée à l'ouest. L'étude anthropologique est en cours.

Éric BINET (AFAN)

GALLO-ROMAIN

AMIENS

Prog. 19 - 27

Rue Dom Bouquet, Saint-Honoré 2

Sur un projet immobilier, couvrant une superficie totale d'environ 300 m², dont une partie concerné par des terrassements profonds, environ 45 m² ont fait l'objet d'investigations, de manière partielle. Le site est localisé au sein d'une *insula* périphérique, située dans l'angle sud-ouest du quadrillage antique.

Quelques mètres d'une rue nord-sud ont été dégagés. Une coupe partielle a permis d'observer les différentes recharges, exclusivement composées de silex.

Les aménagements situés au niveau du trottoir ouest, large d'environ 3,50 m, sont assez classiques. Des caniveaux coffrés à l'aide de planches en bois, servant à évacuer les eaux pluviales des maisons vers l'égout, y ont été repérés. Le trottoir était pourvu d'un portique comme l'atteste la découverte de plots en craie servant de base aux poteaux probablement en bois. Malgré cet aménagement, plusieurs niveaux de circulations portent les traces de stagnation d'eau.

Une petite portion de l'égout, séparant le trottoir de la rue, a pu être fouillée. Large d'environ 0,80 m, il était doté d'un coffrage en bois, les planches verticales étant maintenues à l'aide de pieux en bois, aspect désormais classique à Amiens. La fouille de cette structure a livré l'essentiel du matériel archéologique, retrouvé dans des couches à caractère détritique. Ceci semble indiquer la rareté des curages et un entretien assez médiocre de l'égout.

Deux maisons, aux évolutions chronologiques différentes, ont pu être distinguées à l'ouest de la rue antique. Elles n'ont été que très partiellement dégagées, sur quelques mètres carrés seulement.

Le terrain naturel a pu être atteint sur quelques décimètres carrés. Nous disposons donc de la stratigraphie, et par conséquent de la chronologie complète de ce secteur de la ville. La mise en place du quartier date du milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., tout au moins sous une forme structurée. Son abandon se situe aux alentours des années 260 apr. J.-C. Cette datation est établie grâce à la découverte d'un petit lot monétaire, sans doute une bourse perdue, et surtout d'une monnaie isolée, dans les niveaux d'abandon. La pièce la plus récente, et qui fournit le *terminus post quem*, a été frappée sous Valérien I, en 256 apr. J.-C.

Éric BINET (AFAN)

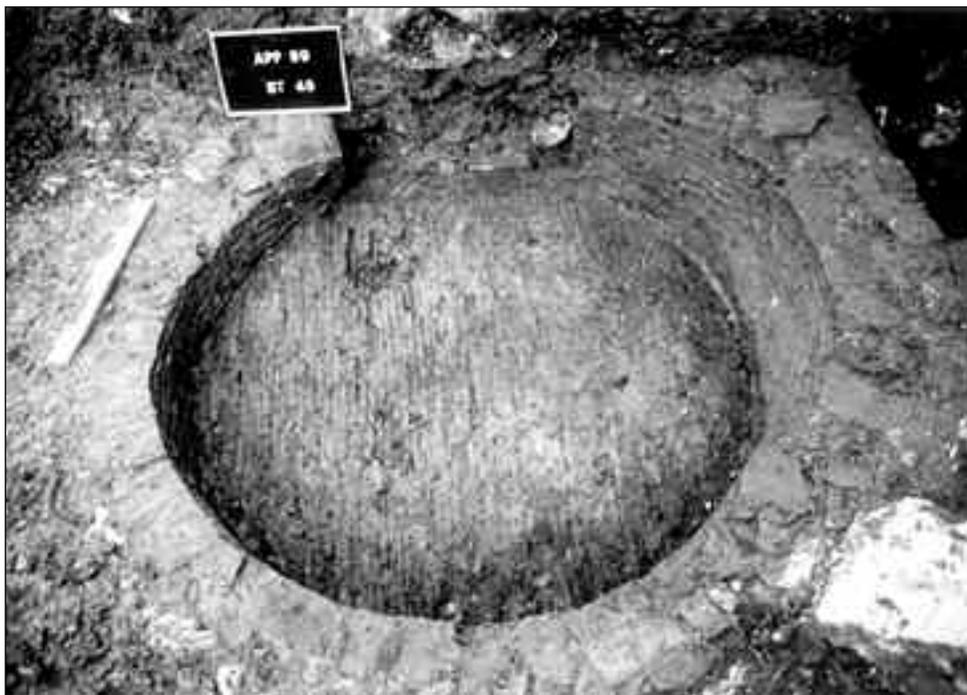
GALLO-ROMAIN

AMIENS

Prog. 19

MOYEN ÂGE

10, Place Parmentier



Amiens. «10, Place Parmentier». Four septentrional.

Cette opération, liée à un projet immobilier portant sur une surface d'environ 1 200 m², est située légèrement au nord-est de la cathédrale, en fond de vallée, entre l'Avre et la Somme. L'installation d'un parc de stationnement souterrain devait faire l'objet d'une surveillance archéologique, éventuellement complétée par une fouille légère des niveaux qui auraient pu être détruits par ces travaux.

Les observations qui ont pu être effectuées sont très partielles. Le site est localisé au nord de la ville antique, légèrement en dehors du quadrillage urbain connu. Toutefois, il se trouve au sein de ce qui pourrait correspondre à une *insula* périphérique, dont l'existence reste à prouver. Ce secteur, apparemment en bordure de la ville au Haut-Empire, se trouve à l'extérieur du *castrum* du Bas-Empire.

Ce sont uniquement des niveaux de remblais et de débordements de rivière datant de l'Antiquité tardive qui ont été observés vers le sud du chantier, le long de la berge méridionale d'un bras de rivière orienté est-ouest. Au nord, une série de structures est apparue. Quatre plots en craie attestent la présence d'un ou de plusieurs bâtiments dont l'usage demeure inconnu.

Il faut attendre la fin du XIII^e siècle et la construction du rempart dit "de Philippe-Auguste" vers 1180, pour que cette zone soit réintégrée à la ville close.

Cependant, seules des couches de remblais ont été observées pour les périodes antérieures à l'extrême fin du Moyen Âge. C'est dans le courant du XV^e siècle que sont à nouveau mises en place des structures

construites. Il s'agit pour l'essentiel de quelques solins, ou traces de solins, mais surtout de nombreux fours, dont la découverte a incontestablement été le point fort de cette opération. Cette phase d'occupation se poursuit durant le XVI^e siècle.

Huit fours ont été repérés. À l'exception de l'un d'entre eux qui est rectangulaire, ils sont circulaires, voûtés, et composés de tuiles plates, posées de chant au niveau de la sole et à plat pour la voûte. Deux d'entre eux fonctionnent en batterie et possèdent probablement la même aire de chauffe. En ce qui concerne leur utilisation, nous ne possédons aucun élément de réponse probant.

Éric BINET (AFAN)

Saint-Acheul, carrière Bultel-Tellier

Les travaux d'aménagement de la carrière Bultel-Tellier de Saint-Acheul pour une présentation au public ont été l'occasion de dégager une grande coupe montrant les dépôts de la moyenne et la couverture sablo-limoneuse. Ces travaux ont notamment permis de réaliser des prélèvements dans une couche calcaire limono-sableuse recouvrant les dépôts de la moyenne terrasse. Cette couche, qui présente un faciès de tuf, recèle de nombreuses coquilles de mollusques.

Alain TUFFREAU (UNIV)

Rue Haute-des-Champs

Une nouvelle série de sondages de reconnaissance a été réalisée au nord-ouest de l'ancienne briqueterie Devalois qui avait livré à V. Commont les vestiges d'une occupation gravettienne, au début du siècle.

Les sondages effectués dans une parcelle appartenant au Grand District d'Amiens (IO 646) durant une journée avaient pour but de reconnaître l'extension du gisement

gravettien dans les rares parcelles encore accessibles. Malheureusement, ces sondages se sont révélés négatifs, ce qui limite l'extension du gisement paléolithique supérieur dans ce secteur de Renancourt.

Jean-Pierre FAGNART (COLL)
Paule COUDRET (AUTR)

Le Chemin de Croix

Le site se trouve 2 km au sud d'Athies (Somme), village établi sur la rive gauche de l'Omignon, dans la plaine du Santerre, à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Amiens et à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Quentin.

Les sondages effectués en novembre 1997 sur le tracé de l'A29 ont permis de repérer le site du " Chemin de Croix " (C5.1) (R. Rougier). Ils ont révélé des structures en creux, fossés, fosses et trous de poteau, quelques indices laissaient présumer une occupation du haut Moyen Âge.

L'évaluation qui a commencé en décembre prévoyait le décapage de toute la zone centrale et du futur rétablissement. Les conditions météorologiques très mauvaises n'ont pas permis de respecter ce programme.

Seule la zone centrale a été décapée et des tranchées de sondage ont été effectuées au nord et au sud de cette zone. Le décapage de la zone centrale a confirmé la présence d'un habitat du haut Moyen Âge ainsi que des occupations d'époques gauloise et romaine. Les structures apparaissent juste sous le niveau de la terre végétale.

L'occupation gauloise n'est attestée que par deux fossés pouvant délimiter un chemin à l'est du site. Aucun autre indice d'occupation gauloise n'a été découvert.

La présence d'un site gallo-romain n'est pas certaine. Certes des tessons de cette période ont été retrouvés dans différentes structures, mais le plus souvent sous forme résiduelle. Les deux fossés attribués à cette période n'ont donné qu'un rare matériel très fragmenté.

La période mérovingienne est, elle, attestée sans problème, le matériel céramique retrouvé dans les quelques structures fouillées (hormis les fossés à l'est du chantier) ainsi que le type de structures prouvent sans conteste que nous sommes en présence d'un habitat mérovingien. Les premières déterminations du matériel céramique semblent plutôt indiquer une datation tardive (VII^e siècle).

La fouille d'une première partie du site a démarré en mars 1998, une deuxième campagne devrait avoir lieu en été 1998 avec le décapage de toute l'emprise de l'autoroute. Les résultats ne pourront donc être diffusés que l'année prochaine, mais il ne fait aucun doute qu'ils apporteront des éléments nouveaux pour la compréhension de l'organisation de l'espace des habitats du haut Moyen Âge et des critères d'implantation de ces hameaux.

Véronique HARNAY (AFAN)



Athies. «Le Chemin de Croix». Fond de cabane 155.

PALÉOLITHIQUE

BAYONVILLERS / A29
Le Chemin d'Harbonnières

Prog. 6

L'évaluation menée sur un versant limoneux a révélé une stratigraphie comprenant des sols humifères attribuables au Weichsélien ancien, surmontés de loess du Pléniglaciaire inférieur et moyen. Seuls quelques artefacts lithiques ont été découverts, au sommet des sols humifères. Il semble que le matériel paléolithique

moyen repéré en fond de vallon provient du démantèlement du niveau archéologique situé sur la rupture de pente.

Pascal DEPAEPE (AFAN et ESA 8018, Université de Lille)
Philippe FÉRAY (AFAN)

ÂGE DU FER

BAYONVILLERS / A29
Le Prieuré

Prog. 14

GALLO-ROMAIN

À la suite de la campagne de prospection mécanique réalisée sur le tracé de la future autoroute A29, plusieurs zones ont été retenues pour une évaluation du potentiel archéologique. Les résultats de l'évaluation réalisée sur le site de Bayonvillers " Le Prieuré ", située à l'est de la RD 337, sont sans équivoque. Les 6 800 m² décapés

n'ont livré que quatre fossés, quelques fosses, et trous de poteau, deux puits et une structure de combustion. Le mobilier recueilli n'est, lui non plus, guère abondant. Pourtant les sondages linéaires laissaient espérer des résultats plus conséquents.

Nous sommes donc en présence d'un système de fossés orthogonaux orientés SW/NE et SE/NW attribuables à la fin de l'époque gauloise. Sur ce système se greffent plusieurs fossés et trous de poteau non datés. Les deux puits sont, quant à eux, plutôt à associer à la période romaine.

Il semble tout à fait probable que les modestes éléments soient en fait à la marge orientale de l'occupation voisine (côté ouest de la RD 337) évaluée et fouillée par F. Prodéo (voir ci-après).

Philippe FÉRAY (AFAN)

A l'est du plateau du Santerre, les sondages préalables à la construction de l'autoroute 29 ont révélé les traces d'un vaste habitat gaulois structuré par de nombreux fossés. Décapé sur près d'un hectare, il occupe le rebord d'un plateau crayeux recouvert de loess et dominant un vallon aujourd'hui colmaté.

L'étude de la chronologie relative des structures permet de distinguer au moins 6 phases de réaménagement du site ; se succèdent une étape primitive et plusieurs phases d'expansion et de déclin.

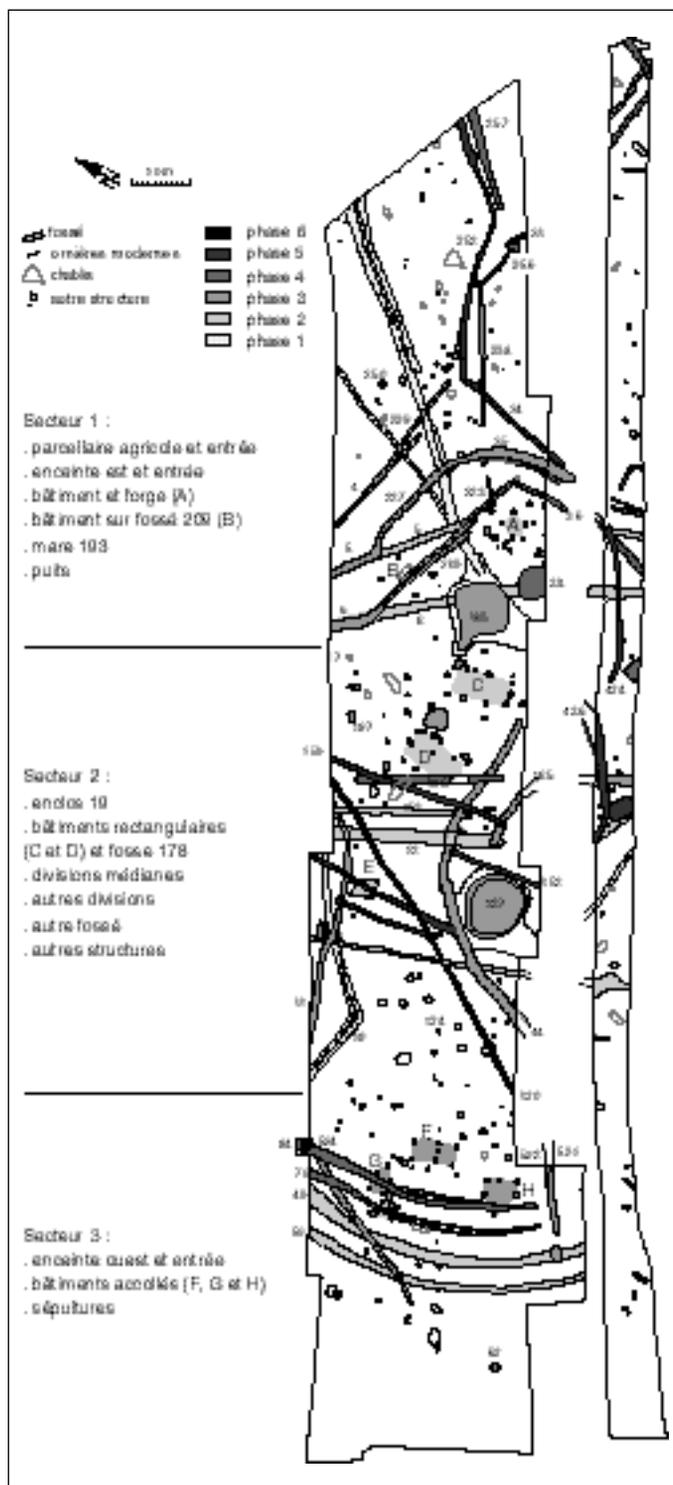
L'occupation primitive remonte à La Tène C1 / C2. Elle s'illustre par l'angle d'un enclos reconstruit au moins deux fois et par quelques autres fossés situés à l'est. Le matériel issu de l'enclos permet d'établir la proximité d'activités domestiques. L'importante proportion de *dolia* suggère également la présence d'une aire dévolue au stockage. Les fossés situés à l'est, nettement moins riches, peuvent correspondre à une première structuration du terroir agricole.

A partir de La Tène C2, un vaste enclos circulaire est édifié (phase 2). Il est constitué d'un système de double fossés parallèles, avec des ouvertures vers l'est et l'ouest. Des divisions médianes semblent isoler une aire d'habitat à l'est. La moitié occidentale est certainement dévolue à d'autres activités (parcage du bétail, stockage des récoltes). L'ouverture à l'est de l'enceinte débouche sur des fossés plus modestes qui constituent un enclos agricole.

Durant La Tène D, l'enceinte, ses aménagements internes et le parcellaire à l'est vont progressivement évoluer avec une tendance marquée vers le monumentalisme (phases 3 et 4). Elle s'exprime notamment à travers l'évolution du système d'entrée, qui prend progressivement la forme d'une "pince de crabe".

Plusieurs bâtiments peuvent être rattachés à ces phases, même si certains existaient probablement déjà à la phase précédente. A proximité de l'entrée vers l'est, le bâtiment A est associé à un bas-fourneau. Il démontre l'existence d'activités métallurgiques, qui ont pu contribuer à l'essor et à l'importance du site.

Les bâtiments C et D situés à une vingtaine de mètres à l'ouest du bâtiment A semblent disposés en relation avec des fossés sinueux traversant l'enceinte d'est en ouest et reliant les entrées.



Bayonvillers. «Le Chemin d'Harbonnières». Plan général.

Plusieurs autres bâtiments sont localisés derrière les fossés qui referment l'enceinte à l'ouest. Ils semblent de dimensions plus modestes et peuvent avoir été reconstruits plusieurs fois. La rareté du matériel archéologique dans ce secteur tendrait plutôt à les interpréter comme des structures de stockage

Deux mares ont été aménagées à l'intérieur de l'enceinte. Elles se présentent sous la forme de vastes dépressions peu profondes, dont le fond a partiellement été tapissé d'un empierrement de rognons de silex. Leur localisation suggère une utilisation collective. L'une est située entre les bâtiments A et C ; l'autre est entourée par les fossés sinueux est-ouest qui pourraient délimiter une "place centrale".

Quelques structures peuvent avoir une fonction rituelle et/ou symbolique. Il s'agit de fosses quadrangulaires qui présentent toutes les caractéristiques d'incinérations. Elles n'ont cependant livré aucun os incinéré et doivent plutôt être considérées comme des "simulacres". Il est possible qu'elles illustrent des rituels de condamnation de l'habitat. En effet, l'une de ces fosses contenait deux fibules et la moitié d'un vase à profil en "S". L'autre moitié de ce récipient a été découvert dans le remplissage des fossés d'enceinte, associé à d'autres débris domestiques. Pour tout mobilier archéologique, une fosse de même forme contenait le crâne et l'encolure d'un cheval.

A partir de la fin de La Tène D2, les réaménagements deviennent plus modestes et marquent le déclin de l'habitat. Ils se limitent à la rectification des divisions médianes et à quelques modifications du parcellaire agricole à l'est. La recherche d'une orientation nord/sud et des tracés plus rectilignes peuvent être l'empreinte des premières influences "romaines".

En raison de la rareté du mobilier, la dernière phase d'aménagement du site est plus difficile à dater précisément. Elle se limite à un unique fossé qui traverse l'habitat au mépris des orientations et organisations précédentes. Il peut signaler l'abandon de l'habitat.

Une inhumation peut également être attribuée à cette dernière phase. Elle est creusée dans le remplissage supérieur des fossés d'enceinte à l'ouest, à proximité d'une entrée. En l'absence de mobilier funéraire, il est impossible de juger s'il existe un important hiatus entre ces structures.

L'enceinte de Bayonvillers appartient à un type qui est largement attesté dans le Bassin parisien, même si les exemples fouillés restent assez rares. Au sud de la Belgique, l'enceinte de Ladeuze est un bon élément de comparaison, qui présente des divisions médianes et des bâtiments similaires. Sur ce site, il ne semble exister qu'une seule phase d'occupation, représentée par un double fossé d'enceinte.

Les prospections aériennes de P. Joy ont révélé une structure comparable à Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise). Malgré la présence de plusieurs fossés concentriques, l'absence de sondages de vérification ne permet pas d'estimer sa datation et sa durée d'occupation.

La richesse du matériel archéologique collecté à Bayonvillers a été mise à profit pour participer à une meilleure définition de la culture matérielle des populations gauloises du Santerre. L'échantillon céramique étudié par G. Blancquaert constitue un important référentiel qui peut être confronté aux découvertes voisines (notamment la nécropole de Cizancourt, sur l'A 29) et comparé aux ensembles régionaux (Montmartin, Gournay-sur-Aronde) ou plus lointains (Acy-Romance).

Parmi le reste du mobilier, on compte une forte proportion d'objets de parure (fibules en fer et en bronze, perles et bracelets en verre et en lignite, perle en corail, etc). Cette caractéristique renforce l'impression d'un habitat important qui pouvait assurer un certain contrôle sur les terroirs agricoles et les réseaux d'échange d'une manière générale.

Frédéric PRODÉO (AFAN)

CONTEMPORAIN

BEAUMONT-HAMEL

Le site mémorial Terre-Neuvien

Le site mémorial Terre-Neuvien de Beaumont-Hamel est situé au centre d'un triangle formé par les villages d'Auchonvillers, de Beaumont-Hamel et de Hamel. Durant la première guerre mondiale, cette parcelle de terrain faisait partie de la ligne de front ouest des forces alliées. On y associe plus particulièrement les opérations menées durant l'offensive de la Somme, de juillet à novembre 1916, et notamment celles du 1^{er} Régiment de Terre-Neuve (29^e Division), le 1^{er} juillet 1916. Désigné

lieu historique national canadien, le 9 avril 1997, le site se distingue par la préservation d'une partie du champ de bataille.

Des expertises préalables menées sur le site, en août et septembre 1998, avaient pour but d'évaluer l'impact sur les vestiges qu'aurait la construction prochaine d'un centre d'accueil et d'interprétation et de divers aménagements auxiliaires. Les principaux vestiges mis à



Beaumont-Hamel. «Le site mémorial Terre-Neuvien». Tracé de la tranchée Uxbridge Road, mise au jour dans l'aire du stationnement.

découvert dans le cadre de cette première campagne archéologique se rapportent directement ou indirectement aux événements de la Grande Guerre.

Le tracé d'une section de la tranchée de communication Uxbridge Road, nivelée et remblayée, a d'abord été dégagé dans la nouvelle aire de stationnement. Creusée dans un affleurement de craie, la tranchée fut dessinée en zigzag pour protéger du tir ennemi. Une vérification en profondeur a fourni des détails relatifs au mode de

construction : des talus à 45°, qui ne portaient toutefois plus de traces de leur revêtement, deux postes de guet constitués d'une banquette taillée à même la tranchée et, au fond de celle-ci, deux niveaux de caillebotis en bois ainsi qu'un faisceau de 12 fils de téléphone qui reliait vraisemblablement les quartiers généraux situés à chaque extrémité du couloir. De nombreux objets abandonnés lors du conflit se trouvaient dans le comblement supérieur de la tranchée : fil barbelé, munitions, contenants et ustensiles domestiques, pièces d'habillement et autres. Un dépotoir secondaire, constitué dans une " marnière " agricole lors des activités de nivellement et d'aménagement du terroir, après la guerre, a produit d'autres objets relatifs à la vie quotidienne des troupes : des jerricanes, un élément de lampe à pétrole, des boîtes de Bully-beef, des bouteilles de condiments et de nombreux résidus alimentaires, notamment des os de bovins dépecés. Quelques vestiges témoignaient, pour leur part, de l'occupation du site suite à la création du parc mémorial en 1922.

Un certain nombre d'éléments plus anciens ont survécu à l'utilisation intensive du sol de 1914 à 1918. Il s'agit de structures en creux, fosses et fossés, peu profonds et stériles en mobilier archéologique. De fait, un seul artefact antérieur à l'Époque moderne, un biface du Paléolithique moyen découvert dans le labour, a été recueilli dans la zone où se trouvaient ces vestiges.

Une dernière expertise, réalisée dans la foulée des prospections sur le terrain, comprenait une série de relevés au géoradar. Ces relevés, qui avaient pour objectif d'évaluer les capacités géophysiques du site, se sont avérés peu loquaces en raison de la nature très conductrice et peu pénétrable du substrat. D'autres moyens d'exploration à distance restent à évaluer.

Deux constats découlent de cette première intervention sur ce site, celui de la présence de ressources enfouies importantes associées à la première guerre mondiale et la pertinence d'alimenter nos connaissances de ce conflit par une démarche archéologique.

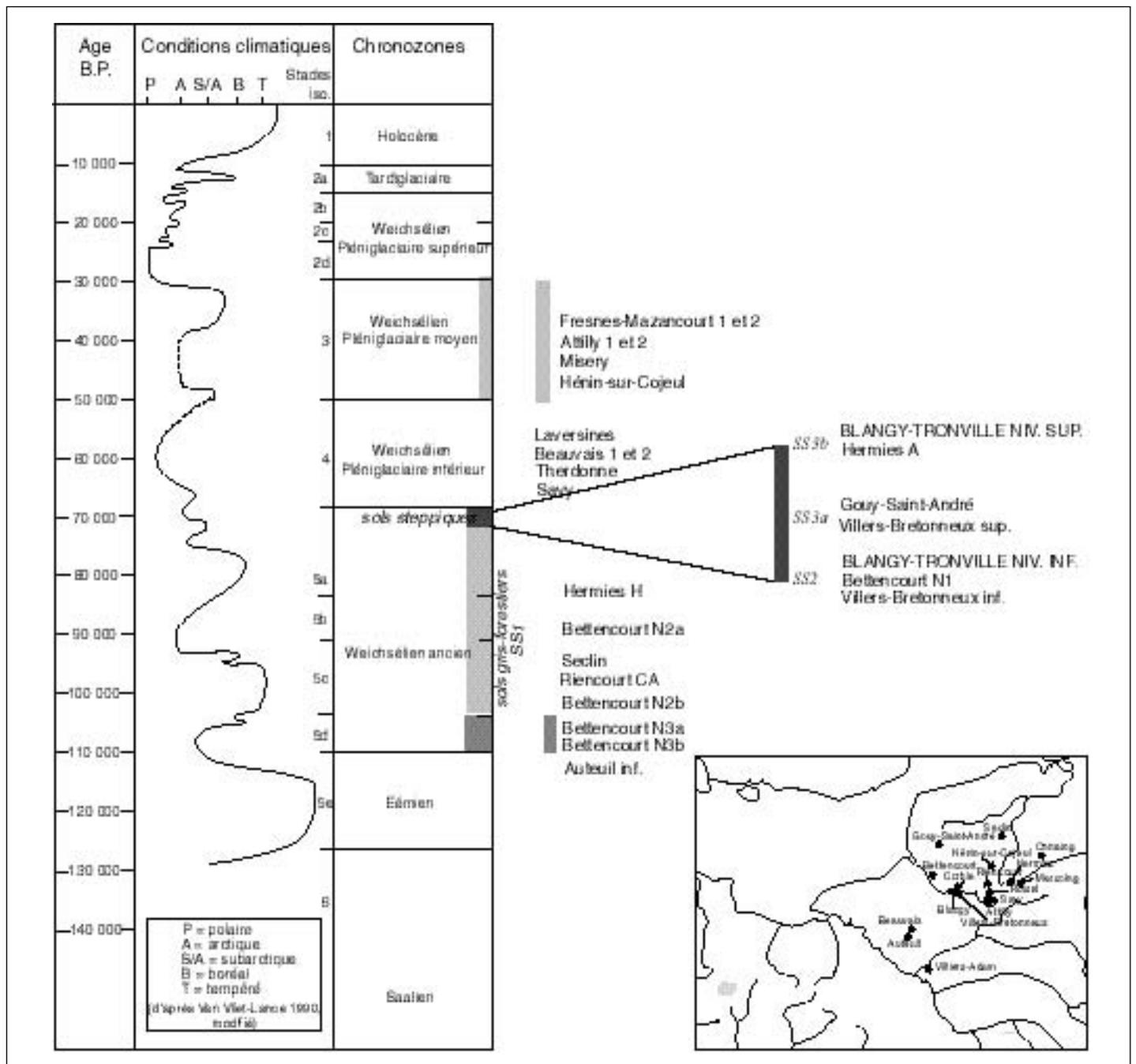
Gisèle PIÉDALUE (AUTR)

Le site se trouve à l'extrémité occidentale du plateau du Santerre, à proximité (6 000 m) de la confluence entre la Somme et l'Avre. Il est situé sur un versant doux exposé à l'ouest, à quelques dizaines de mètres du sommet actuel. Le plateau s'étire au sud sans perturbations notables ; au nord est creusée une vallée sèche d'axe est-ouest, à environ 500 m.

Sur le versant, le substrat reste limono-lœssique, alors qu'il devient rapidement crayeux, parfois surmonté d'argiles à silex, à quelques centaines de mètres en

direction de l'ouest, vers la rupture de pente du plateau. Deux niveaux archéologiques, datables de la fin du Début Glaciaire Weichsélien (fig. 1), ont été fouillés. Le niveau supérieur contient 337 artefacts principalement concentrés en un amas de débitage, le niveau inférieur 92.

Ces deux niveaux se différencient par leurs caractéristiques technologiques. Le niveau inférieur présente un débitage laminaire volumétrique absent du niveau



Blangy-Tronville. «La Petite Tête». Les occupations paléolithiques de Blangy-Tronville dans leur contexte chronostratigraphique.

supérieur, lequel montre une production d'éclats Levallois de dimensions nettement plus importantes que celle du niveau inférieur ; seules ces deux méthodes de taille sont attestées. Le rapport entre éclats ordinaires et éclats Levallois est inversé ; ces derniers sont plus fréquents dans le niveau inférieur, où ils dépassent en nombre les éclats ordinaires. Typologiquement cependant, rien ne distingue les deux niveaux : l'outillage, peu retouché, est faiblement représenté, quoique plus abondant dans le niveau inférieur.

Les deux occupations de Blangy-Tronville sont de natures différentes. La première (niveau inférieur) est caractérisée par la dispersion non structurée d'un faible nombre d'artefacts sur une importante superficie. Les limites du site sont inconnues. Il s'agit sans doute ici de la juxtaposition de zones d'activités synchroniques,

comme cela a déjà été mis en évidence sur plusieurs sites de ce type, plutôt que de la succession d'occupations strictement au même endroit. L'importante proportion d'éclats Levallois (plus du quart du matériel) suggère un habitat.

La seconde semble être une occupation de très courte durée marquée par le débitage de deux blocs et l'abandon à proximité de quelques éclats ; les éclats Levallois sont abondants, et sans liens directs avec les blocs débités. Il ne semble cependant pas que, eu égard à la superficie explorée, ces pièces puissent appartenir à un niveau plus vaste, hors de la zone décapée.

Pascal DEPAEPE (AFAN et ESA 8018,
 Université de Lille)
 Olivier GUERLIN (AFAN)
 Colette SWINNEN (AFAN)

La Petite Tête

Le site mésolithique de Blangy-Tronville a été découvert lors de prospections pédestres qui datent d'une quinzaine d'années. Il occupe une position de rebord de plateau qui offre un point de vue sur la vallée de la Somme au nord et sur la vallée de l'Avre au sud-ouest. Les artefacts présents sur une dizaine d'hectares correspondent à de nombreuses concentrations essentiellement attribuables à une industrie à segments et pointes à base retouchée qui est datée de la première moitié du Boréal à Saleux, Hangest-sur-Somme, Ailly-sur-Noye et Conty. L'évaluation sur l'autoroute A29 a essentiellement porté sur la concentration III. Une partie du niveau

archéologique était préservée dans un mince limon orangé sous l'horizon de labour. Il comprenait des nucleus, des pièces de débitage, quelques armatures (segments et pointes à base non retouchée) et un petit grès rainuré. Une petite fosse circulaire a livré des vestiges lithiques, dont un segment, associés à des restes osseux de deux ou trois sangliers qui seront le support d'une datation 14^C.

Thierry DUCROCQ (AFAN)

9, Place de l'Amiral Courbet

Une prospection systématique de la falaise dominant la Noye a permis de retrouver un grand nombre de "boves" (caves, abris, carrières, habitats-refuge) qui se localisent sous la basse-cour du château. Nous avons mené un sondage archéologique dans l'une d'entre elles, qui s'est révélée être un habitat quasi individuel, avec son espace vie (niche) et son espace nuit (banquette). Outre les nombreux graffiti, cette bove présente divers alignements de cupules dont l'analyse a permis d'y voir une

série de carrés magiques, jeu attesté dès la fin du Moyen Âge, mais qui pourrait avoir eu un rôle prophylactique lors de la terrible épreuve subie par l'ensemble du royaume de France à l'extrême fin du XVII^e siècle (famines, épidémies).

Philippe RACINET (UNIV)

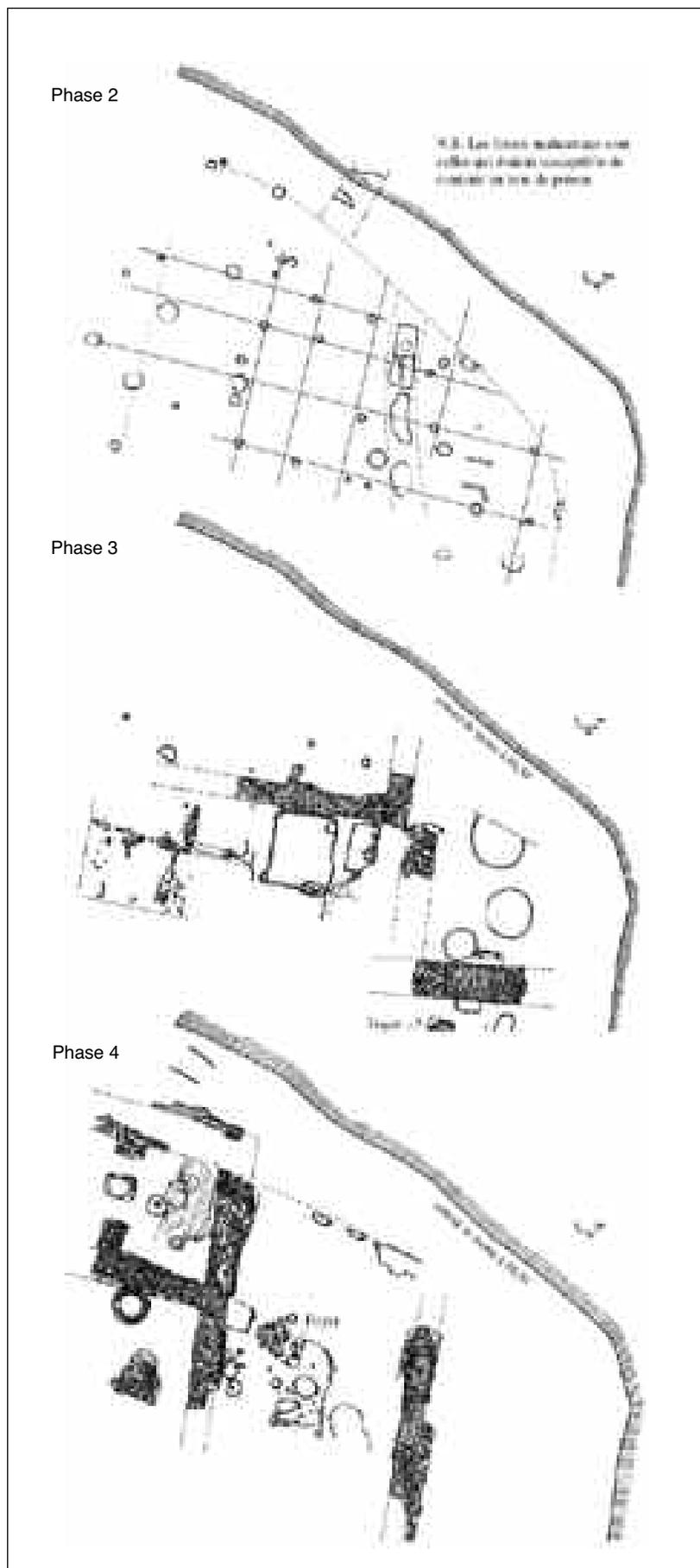
Complexe castral du Quartier Notre-Dame

Le promontoire sur lequel se situe l'ensemble castral de Boves (fouille programmée depuis 1996) se trouve dans une zone d'occupation. Une *villa* gallo-romaine et un cimetière mérovingien sont attestés depuis plusieurs années à moins de 400 m de distance, sur le versant opposé de la vallée sèche placée à l'ouest. Plusieurs phases majeures de l'histoire de ce site témoignent d'une occupation dense et continue de la plate-forme.

1 - L'éperon naturel, formé par deux vallées encaissées, a été barré, à une époque pour l'instant indéterminée (peut-être protohistorique), par un grand fossé qui, cette année, a été étudié dans sa partie occidentale, dans une zone située à l'écart de la motte castrale. Il s'agit d'un réseau unique mais très puissant avec un profil en U

(largeur comprise entre 6 et 8 m ; profondeur totale autour de 12 m). Vers l'ouest, le fond est creusé en escalier, du côté où le promontoire est le plus vulnérable. Lors du creusement, les matériaux ont été rejetés vers l'intérieur du promontoire pour constituer un talus de grande taille accosté d'un tertre. Sur la plate-forme du tertre ainsi terrassé se développe une occupation qui reste encore à déterminer avec précision mais qui semble dense. Elle est constituée de couches de circulation microstratifiées qui recouvrent un ensemble construit, ainsi que d'une imposante structure en creux.

2 - Dans un second temps, le tertre est renforcé par la mise en place de la motte proprement dite. Un second réseau de fossé est creusé en cercle, au pied du tertre et



Boves. «Complexe castral du Quartier Notre-Dame». Phase 2 : proposition de reconstitution du grand bâtiment de bois. Phase 3 : château de pierre de l'an 1000 (fin X^e - XI^e siècle). Phase 4 : donjon médiéval (fin XI^e - XIII^e siècle).

les matériaux, rejetés sur le sommet de la plateforme, constituent une sorte de couronnement périphérique avec, certainement, une extension de la superficie du tertre primitif. L'étude du grand fossé méridional au niveau de cette motte a révélé l'existence des deux réseaux de fossé : le plus grand en U (réutilisé de la phase antérieure) et le second en V dont l'escarpe correspond au versant sud de la motte. Les deux réseaux sont séparés par une barre naturelle de craie sur laquelle a été probablement édifié un mur d'enceinte. Sur la plateforme, un grand bâtiment de bois (à trois nefs, avec retour) associé à une palissade constitue la première phase d'occupation nettement déterminable par une série de trous de poteau, dont les alignements, les écartements, les modules et les profondeurs laissent présager plusieurs phases de construction, toutes antérieures à la fin du X^e siècle. Le bâtiment de bois, peut-être très haut étant donné la section des poteaux, a fixé l'orientation générale de l'édifice en pierre de la phase suivante.

3 - Les avant-fosses, les trous de poteau et les fosses de récupération de ces poteaux (phase 2) sont recoupés par deux larges murs parallèles, de direction nord-sud et distants d'environ 6 m, délimitant un long bâtiment de pierre, au moins pour une partie du rez-de-chaussée car la découverte de nombreux morceaux de torchis laisse supposer l'existence de superstructures plus légères. La présence de fosses de récupération de poteaux indique une continuité de l'occupation entre les phases 2 et 3. Ces murs n'ont pas de fondation, sauf lorsqu'ils recoupent une fosse liée à la pose ou à la récupération de poteaux de la phase antérieure. Les niveaux de circulation ont été établis dès la première assise, sur le remblai durci.

Le bâtiment de pierre (premier donjon ou *aula* de la fin X^e siècle ou du début du XI^e siècle), qui comportait peut-être un retour, fonctionne, en effet, avec des lambeaux de sols dans lesquels ont été retrouvées trois monnaies carolingiennes dites au Palais (vers 975, dont une obole inédite). On retrouve aussi en abondance des *tegulae* dont on connaît la fabrication jusqu'à l'époque carolingienne. L'occupation marquée par cet édifice est donc dense et bien conservée.

Nous avons notamment un ensemble composé d'un foyer domestique construit avec les sols associés, le cendrier et une fosse ovale destinée peut-être à placer le combustible et réutilisée en dépotoir. Par ailleurs, le mur occidental est accosté d'un bâtiment excavé à quatre trous de poteau aux angles. Plusieurs indices plaident en faveur d'une annexe utilitaire, en bois, pour des activités de petite métallurgie (3,90 m x 3,10 m). La présence de monnaies carolingiennes, qui ne servent pas

aux actes les plus quotidiens de la vie, est le signe d'un site d'une importance certaine à cette époque.

4 - C'est en partie dans les remblais de comblement de l'importante structure en creux de la phase 1 qu'est établi un puissant mur de direction est-ouest, construit sur une forte arase de stabilité composée de huit rangées de pierre successives séparées par des lits de terre noire damée. Cette structure correspond à un bâtiment (donjon, *aula* ?) s'étendant vers le sud de la plate-forme et dont la construction peut être placée dans le courant du XII^e siècle. Son mur occidental se situe en bordure de motte (il a été arasé et ses premières assises sont en partie prises dans la courtine XIV^e siècle, d'orientation différente). Les niveaux de sol de rez-de-chaussée (salle basse) ont été perturbés mais un mur de refend (de direction nord-sud) sépare en deux parties le bâtiment : à l'est, les quelques lambeaux de sol (mortier, craie pilée) reposent sur une épaisse couche dépotoir en épandage ; à l'ouest, plusieurs foyers construits successifs témoignent d'une activité culinaire, dont la réalité est encore renforcée par la présence du puits ancré au parement oriental du mur de refend. Le caractère aristocratique de l'occupation des phases 3 et 4 se traduit par l'abondance d'un certain type de mobilier métallique : pointes de flèche et de lance, fragments d'épée et de poignard, éperons, fers à cheval...

5. Le dernier château de pierre a été construit, au XIV^e siècle, sur un socle épais de craie pilée qui a scellé les niveaux antérieurs après arasement des structures en élévation et dépôt de remblais d'égalisation. La pente de ce socle indiquerait que l'accès à la plate-forme se faisait par le nord. Seule la tour sud-est de cet ensemble castral périphérique subsiste.

La présente campagne a confirmé la richesse de la construction qui contraste avec la relative pénurie du mobilier de la période XIV^e-XVI^e siècle, ce qui est probablement lié à une occupation nettement moins dense qu'auparavant. À partir de la reprise en main de la terre de Boves par la famille de Lorraine, le château change de fonction dominante : de résidence seigneuriale chef-lieu de seigneurie, il devient simple lieu et symbole de domination politique. D'importantes données ont été rassemblées sur la construction de ce château : l'approvisionnement en matériaux, l'organisation du chantier et la rationalisation de la construction à travers la standardisation *in situ* des pierres de taille.

6. L'abandon du château comme lieu de résidence est marqué par le creusement, à travers le socle de craie pilée et tassée, d'une large tranchée le long de la courtine dont la fonction reste inconnue, comme du reste sa durée d'utilisation, dans l'état actuel des recherches. Nous savons néanmoins qu'à la fin du XVI^e siècle, le château de Boves a servi d'arsenal pour les Ligueurs des environs d'Amiens. Cette tranchée a été remblayée avec des déchets de taille et recouverte d'un niveau plan de mortier qui constitue le sol d'un bâtiment accosté à la courtine occidentale. Son mur oriental a été étudié sur toute la longueur du secteur de fouille, depuis 1996. Il s'agit probablement d'un grand édifice de construction légère et sommaire, destiné à abriter les ouvriers travaillant à la retaille des pierres provenant du démontage du château (XVII^e siècle). Cette période voit également le comblement définitif du fossé.

Philippe RACINET (UNIV)

ÂGE DU BRONZE

CACHY

Prog. 14 - 19

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

Les Fiermonts

L'intervention archéologique réalisée à Cachy, au lieu-dit " Les Fiermonts ", a été effectuée dans le cadre de l'opération autoroute A29 et a concerné une surface de 4 300 m². Suite à une phase de prospection et de sondage diagnostique par tranchée, deux zones ont été décapées entre la RD 968 et 140 m à l'est d'un chemin rural, sur une largeur de 30 m environ. La phase d'évaluation archéologique a été suivie immédiatement d'une fouille préventive qui s'est déroulée du 12 au 29 mai 1998.

Le tracé de l'autoroute A29 traverse, au lieu-dit " Les Fiermonts ", une langue de plateau limitée à l'ouest par un talweg longeant le " Bois d'Aquennes " et à l'est, par un profond talweg, véritable barrière naturelle. Au nord, une vallée sèche semble constituer la limite septentrionale du site. Au sud, le plateau est en pente douce offrant un espace découvert propice aux installations humaines.

L'environnement archéologique de ce site est assez remarquable. Au nord de la commune de Cachy, des traces d'habitat antique ont été repérées en prospection aérienne. Il s'agit apparemment d'une villa gallo-romaine de petite dimension. À proximité de cette villa, du mobilier céramique du haut Moyen Âge a été recueilli en prospection. À l'est de la commune de Cachy, plusieurs haches polies et des éclats de taille en silex ont été récupérés dans les labours.

Le site est traversé par un réseau de tranchées britanniques de la première Guerre Mondiale, réalisées en avril 1918, lors de la Bataille de Villers-Bretonneux. Un soldat britannique a été découvert dans une fosse correspondant à un trou d'obus. Le squelette est en décubitus dorsal avec le crâne en flexion antérieure. La stature est de 1,76 m. L'âge osseux et l'âge dentaire sont estimés à 18 ans (plus ou moins 6 mois).

Un médaillon en cuivre, retrouvé sur la poitrine, permet d'établir la date de naissance du sujet autour du 26 décembre 1899. Sur le squelette, les pièces d'équipement militaire indiquent qu'il s'agit d'un soldat appartenant au 52^e bataillon des Northans (régiment du Northamptonshire). Ce soldat a été probablement tué lors de l'offensive du 3 avril 1918.

L'étude des vestiges archéologiques permet d'identifier quatre phases chronologiques :

- une occupation attribuée à l'âge du Bronze ancien (c. 1 800 av. J.-C.), identifiée grâce à des structures superficielles contenant un mobilier lithique et céramique, attribuable à cette période. Cette période est encore très mal connue en contexte de plateau en Picardie.

- une occupation attribuée à la fin de l'âge du Bronze - début du Hallstatt (c. 700 av. J.-C.). Plusieurs fonds de fosses et des traces d'habitat ont été datés de cette période. Ces éléments ont été partiellement arasés lors des mises en culture ultérieures des parcelles concernées. La structure n° 15 offre un échantillon de mobilier céramique et lithique qui mériterait une analyse comparative plus approfondie.

- au 2^e âge du Fer, à La Tène D, le paysage est remanié avec la création d'un parcellaire apparemment orthonormé. Le silo n° 213 permet d'envisager la présence d'un habitat à proximité de l'emprise. Les sépultures n° 193 et tr. 11, situées dans un enclos intégré au parcellaire, suggèrent une occupation attribuable à La Tène D1.

- la découverte de quelques tessons de céramique gallo-romaine dans la structure 91 permet d'envisager la persistance de l'occupation de ce site au Haut-Empire romain, en particulier au III^e siècle apr. J.-C.

Cette opération a permis l'analyse de vestiges archéologiques dans un secteur de la Picardie encore peu étudié. Le site de Cachy est apparemment complexe et recèle des traces d'occupation protohistorique assez inédites en contexte de plateau (en particulier les structures de l'âge du Bronze).

Pierre BARBET (AFAN)

La fouille de Cagny " L'Épinette " fait partie d'un programme d'étude des gisements acheuléens du bassin de la Somme entrepris depuis plusieurs années par le Laboratoire de Préhistoire et Quaternaire de l'Université des Sciences et Technologies de Lille (ESA 8018, CNRS).

Une datation par la méthode de l'ESR du gisement archéologique de l'Épinette a débuté en 1996 afin de préciser les résultats trop imprécis obtenus sur la terrasse correspondante, attribuable aux stades isotopiques 10 et 9. Pour réaliser cette analyse, deux types de supports principaux ont été choisis : les quartz blanchis extraits de sédiments, matériau principalement utilisé pour les études précédemment citées, et l'émail dentaire d'herbivores fossiles, support habituellement utilisé pour les datations par résonance paramagnétique électronique.

L'importance primordiale des ossements sur le site de Cagny " L'Épinette " semble bien liée à des activités de subsistance, la plupart des ossements adultes d'aurochs, de cerfs et de chevaux portent des traces du premier type, correspondant à des activités de boucherie et de consommation de la moëlle. L'utilisation des ossements est probable en raison de la présence de traces d'écrasement des esquilles épaisses des os de *Bos primigenius* et de *Equus caballus*. L'accumulation sur le site de nombreux bois de chute de *Cervus elaphus* est également à souligner (travaux de A. Moigne).

L'étude de l'état physique des diverses séries lithiques appartenant à la séquence fluviatile fine (I, I0, I1A, I1B et I2) montre qu'elles présentent de nombreuses analogies. Elles comprennent toutes un lot de pièces roulées (10 à 28 %), en position secondaire, dont l'état physique tranche avec celui du reste du matériel lithique. De nombreux outils bifaciaux ont été aménagés sur des supports en silex gélivé qui ont gardé d'importantes réserves corticales. L'outillage léger est très diversifié et toutes les étapes de la chaîne opératoire sont représentées (analyses techno-typologiques de A. Lamotte).

Le choix de méthodes d'enregistrement élaborées permet de tenter d'approcher de manière fine la mise en place des artefacts. Parmi les études en cours, un examen de l'orientation et de la disposition des artefacts des niveaux archéologiques contenus dans les formations fluviatiles fines a été entrepris de façon à déceler une éventuelle action de la dynamique fluviatile. Aucune orientation préférentielle n'a pu être mise en évidence (travaux de J.-L. Marcy).

Plusieurs concentrations d'ossements, notamment de *Bos*, ont été décelées. Des raccords d'ossements sur des distances de l'ordre de 7 m ont été reconnus. Les remontages d'éclats, essentiellement des éclats de façonnage de bifaces concernent, par contre, des distances décimétriques.

Alain TUFFREAU (UNIV)

La campagne de fouille programmée 1998 du gisement acheuléen de Cagny " La Garenne " est la deuxième d'une autorisation pluriannuelle s'étendant de 1997 à 1999. Elle fait suite à une première autorisation pluriannuelle (1994-1996) et à un sondage réalisé en 1993. Le secteur fouillé a été dénommé " La Garenne 2 " pour le différencier de celui de la grande coupe qui montre des dépôts fluviatiles attribués à la Nappe de la Garenne (stades isotopiques 12 et 11). Les travaux sont réalisés par le Laboratoire de Préhistoire et Quaternaire (ESA 8018, CNRS) de l'Université des Sciences et Technologies de Lille.

L'objectif de la fouille de La Garenne 2 (autorisation pluriannuelle 1997-1999) est de poursuivre l'étude de ce secteur adossé au talus crayeux fossile où s'interstratifie des dépôts de versant et des dépôts fluviatiles de la Nappe de la Garenne.

D'une manière générale, les unités de La Garenne 2 correspondent à des faciès latéraux de plaine alluviale (overbank deposits). Ces dépôts indiquent une géométrie de type plaine alluviale avec chenal à méandres, délimité par des levées. La très bonne conservation des structures sédimentaires et l'absence de traces de dessiccation montrent que l'on est en présence d'un milieu aquatique permanent où la végétation est peu implantée. L'absence de faciès de chenal à La Garenne peut s'expliquer par le caractère localisé des profils et surtout par l'évolution postérieure de la vallée au cours du stade glaciaire suivant : déplacement du chenal vers le nord-est, érosion latérale puis incision d'une nouvelle vallée au début du stade isotopique 10.

La géométrie des dépôts fluviatiles fins de La Garenne 2 rappelle celle du Dryas Récent et du Préboréal. Du point de vue climatique, la sédimentologie de ces dépôts ainsi que leur géométrie indiquent donc un système fluviatile proche de ceux du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. Le caractère tempéré " Interglaciaire " du

milieu est attesté par la présence d'oncolithes de 0,10 à 0,20 m ou de constructions tuffacées plus importantes (levés de terrain et analyses de P. Antoine).

Les conditions climatiques enregistrées par les malaco-faunes de La Garenne 2 (travaux de N. Limondin-Lozouet) sont en accord avec l'interprétation stratigraphique mais apparaissent plus tempérées que celles déduites de l'analyse palynologique des sables verts de La Garenne I qui propose un stade initial d'un Tardiglaciaire.

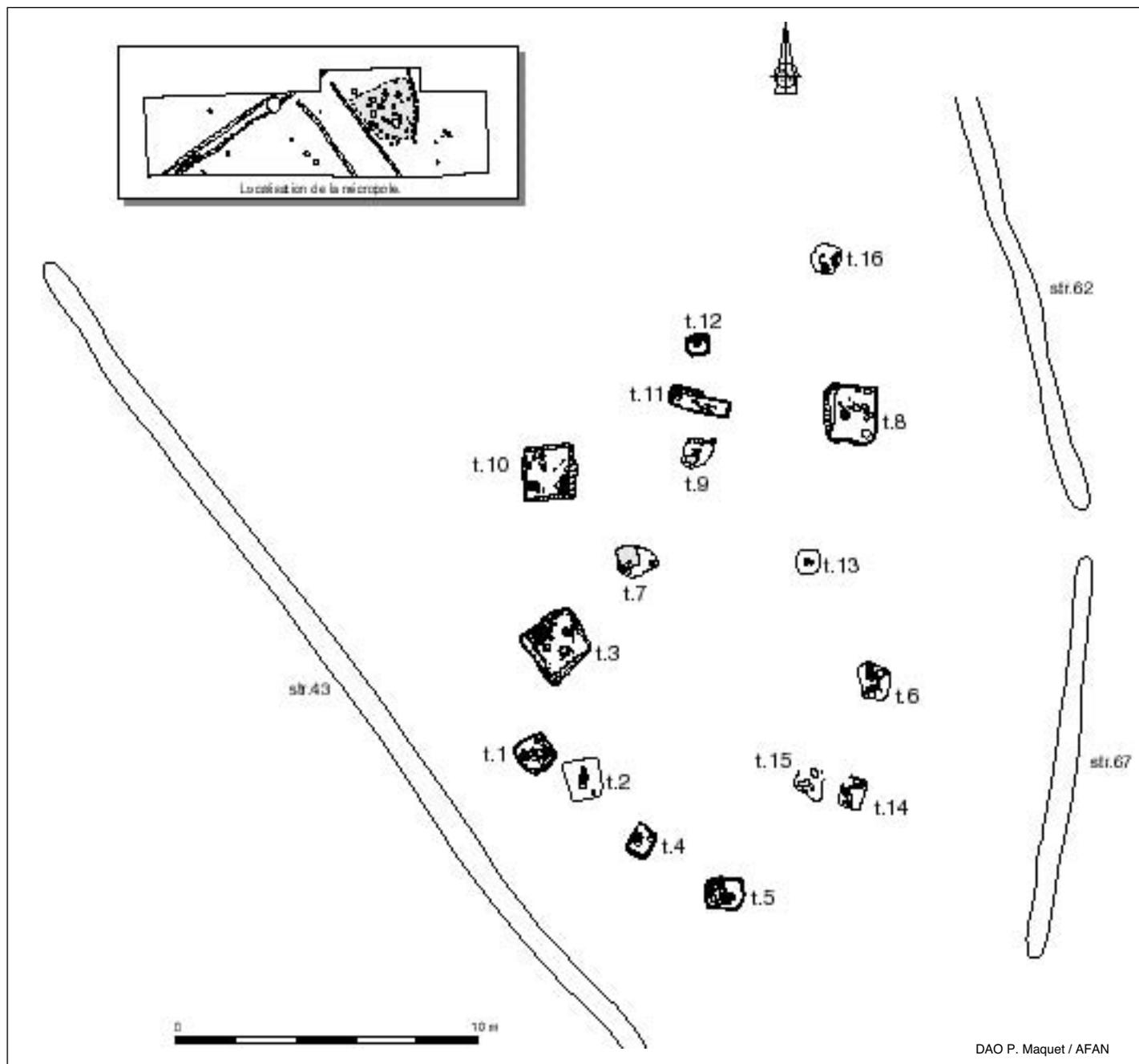
Quatre niveaux de gros rognons (R1, R2, R3 et KR) séparés par des lits de limons calcaires sont présents dans la partie inférieure des graviers (unités sédimentaires K et L). Ces niveaux de rognons correspondent à un sapement périglaciaire de berge en période de crue périglaciaire. Ils se sont mis en place à plat sur des barres de graviers dans une nappe en tresse, sans transport important comme le montre l'état de la surface de leur cortex dépourvu de traces d'usure.

Ces niveaux (R2 : 7,65 silex taillés au m²) comprennent des pièces montrant des signes d'activités anthropiques mais leur composition diffère nettement de ce que l'on observe à La Garenne 1 (études technologiques et typologiques de A. Lamotte). Les rognons de silex testés, c'est-à-dire présentant la trace d'un ou de trois enlèvements, sont très abondants (21 à 32,7 %), mieux représentés que les nucleus (3 à 6,4 %). L'examen métrique des rognons testés par rapport à la population naturelle des rognons montre qu'il y eut une nette sélection en faveur des pièces les plus longues et les plus larges. Les produits de débitage (40 à 49 %) sont moins bien représentés qu'à La Garenne 1. Les outils sur éclat (3,3 à 9,9 %) sont toujours moins nombreux que les choppers, chopping-tools (6,4 à 12,7 %). Les bifaces sont absents ou en pourcentage très faible.

Alain TUFFREAU (UNIV)

Le projet de construction de l'autoroute A29 reliant Amiens à Saint-Quentin est à l'origine d'une évaluation archéologique sur les communes de Cizancourt et de Licourt en janvier et février 1998. L'opération, développée sur 700 m de tracé a permis de définir trois zones discontinues. Les deux premiers secteurs n'ont pas été

plus loin que l'évaluation. Pour ce qui est de la troisième zone, la découverte d'une nécropole gauloise a donné lieu à une fouille de sauvetage préventive qui a été effectuée directement à la suite de l'évaluation, durant les mois de février et mars 1998.



Cizancourt et Licourt / A29. «La Sole des Galets». Plan de la nécropole gauloise.

L'évaluation de la zone 1 a mis au jour les restes, peu structurés et perturbés, d'une occupation datée de La Tène ancienne comprenant notamment trois silos particulièrement riches en mobilier céramique, quelques fosses avec du torchis brûlé et quelques trous de poteau épars. Une incinération gallo-romaine en urne déposée en pleine terre avait été découverte dans la zone 2 suite aux tranchées de diagnostic archéologique en novembre 1997. L'évaluation de ce secteur n'a pas livré d'autres structures.

La zone 3 se situe au sommet d'un vallon, sur le versant ouest de la vallée de la Somme, un peu avant la rupture de pente. Plusieurs fossés de parcellaire ainsi qu'un chemin sont, soit contemporains, soit légèrement antérieurs à la nécropole qui s'est implanté immédiatement à l'est. En plus de ces fossés, deux gros silos, sans

matériel mais fonctionnant vraisemblablement avec l'ensemble parcellaire, ont été retrouvés. Une de ces structures a livré un fragment de mâchoire d'enfant. Trois structures gallo-romaines, dont un puits d'extraction de craie et deux structures à vocation funéraire (une tombe à inhumation et une fosse très arasée avec des restes humains incinérés) sont aussi présentes. Une *villa* gallo-romaine, située à quelques centaines de mètres au sud de la fouille, a été détectée par photographie aérienne par R. Agache. Il est hautement probable que ces différentes structures gallo-romaines soient en relation avec cette *villa*.

La nécropole proprement dite se compose de 15 incinérations et d'une tombe à inhumation. Le temps d'occupation est relativement court et se situe pour la tombe la plus ancienne à la fin de La Tène moyenne et pour la



Cizancourt et Licourt / A29. «La Sole des Galets».
Vue zénithale de la tombe 3.

plus récente au tout début de La Tène finale. Le mobilier en dépôt est assez abondant. On dénombre un total de 70 vases, de nombreuses fibules retrouvées dans les amas osseux, des perles en ambre, en verre et en lignite, des rasoirs, paires de forces, quelques dépôts

animaux éventuellement incinérés, etc. Certaines tombes sont particulièrement riches. Ainsi, la tombe 3 contenant les restes d'un jeune adolescent (infans II) a livré un chaudron en tôle de bronze avec sa crémaillère, 16 vases, 2 couteaux, une paire de forces, une faucille ainsi que de nombreux autres objets en métal et un dépôt alimentaire animal en coffre.

Sur les 15 tombes à incinération, 3 sont à classer dans la catégorie des tombes importantes, avec un volume interne compris entre 2 et 3 m³ et des dépôts d'offrandes très structurés, 6 font partie des tombes moyennement importantes : l'une d'entre elles comptait jusqu'à 9 vases, une autre a livré 3 sceaux alignés dans la même fosse. Les 6 dernières tombes sont, quant à elles, beaucoup plus modestes avec une ou deux céramiques chacune. La présence d'une couverture en terre reposant sur un plancher en bois ne fait guère de doute pour ce qui est des trois tombes les plus imposantes, tandis que la présence d'un plancher au fond de la structure ou d'un coffrage le long des parois reste hypothétique.

Il n'a pas été relevé de tombes de guerrier et il semble bien que nous soyons en présence de la nécropole d'une communauté agricole assez aisée, présentant dans le même temps des tombes d'artisans comme en témoigne le dépôt de la panoplie gouge/ciseau/couteau. Cet ensemble s'inscrit parfaitement dans le cadre des nécropoles rurales aisées découvertes récemment dans la région.

Philippe LEFÈVRE (AFAN)
avec la collaboration de
Geertruit BLANCQUAERT-DESFOSSÉS (AFAN)
Cécilia CAMMAS (AFAN),
Nathalie GINOUX (AFAN),
Isabelle LE GOFF (AFAN)

ÂGE DU FER

ENNEMAIN

Prog. 14 - 15 - 20

GALLO-ROMAIN

" Notre-Dame de Joie "

La fouille du site d'Ennemain au lieu-dit " Notre-Dame de Joie " a fait suite à une opération d'évaluation réalisée dans l'hiver 1997-1998 (Bilan scientifique 1997).

Au-delà des problématiques scientifiques propres à chacun des domaines intéressés par l'exploitation d'un tel gisement, c'est le *continuum* d'occupation depuis le premier âge du Fer jusqu'au III^e siècle apr. J.-C. et la nature même des installations humaines qui ont motivé une opération de fouille, somme toute modeste, sur le site. Les deux facteurs topographiques que sont la rivière et le rebord de plateau sont responsables de la pérennité des occupations humaines en ce lieu.

L'habitat protohistorique ancien, mal connu dans la région, a pu être enregistré dans son plan. Le mobilier céramique découvert dans des fosses situées à proximité immédiate des bâtiments fait actuellement l'objet d'études.

L'ensemble de l'occupation du site pour la période 2 est bien appréhendé au niveau de l'appropriation et de la structuration de l'espace et ce, malgré la faible largeur décapée (30 m) et le faible échantillonnage défini par les contraintes d'une fouille aux délais réduits. Les différents systèmes d'enclos et les zones qu'ils délimitent ont pu être étudiés brièvement.

Pour cette période, l'essentiel du travail reste à faire puisque, de l'étude exhaustive des sépultures à incinérations (amas osseux et dépôts d'offrandes prélevés en blocs) et de celle du mobilier archéologique, en particulier du mobilier céramique découvert pour cette période charnière de la fin du second âge du Fer et du début de l'Antiquité, dépendent la qualité de la réflexion scientifique. Toutes ces études sont aujourd'hui en cours d'achèvement.

La période gallo-romaine, caractérisée par le regroupement systématique de structures excavées bâties sur poteaux, à proximité d'une grande fosse (silo ou puits) et/ou d'un grenier, correspond à un type d'installation particulier peut-être lié à certaines activités. L'étude du mobilier céramique antique réalisée par S. Dubois a permis une approche préliminaire intéressante.

Luc WOZNY (AFAN)

Les prospections mécaniques réalisées sur le tracé de la future autoroute A29 ont permis de découvrir sur la commune d'Ennemain, au lieu-dit " L'Orme ", des vestiges gallo-romains (responsable R. Rougier). Une évaluation, largement positive, a entraîné une fouille extensive qui, sur le terrain, s'est déroulée du 4 mai au 19 juin 1998 (40 jours ouvrés) et a été assurée par cinq archéologues. La zone d'étude a porté sur 9 650 m².

Les aménagements gallo-romains, essentiellement caractérisés par des structures en creux, étaient concentrés sur une surface de 5 840 m². Ils sont liés à un habitat rural et des structures agraires. Leur datation s'échelonne du I^{er} siècle - milieu du II^e siècle jusqu'au début du V^e siècle apr. J.-C. L'évolution du site a pu être appréhendée en 4 phases chronologiques.

Phase A : I^{er} - milieu II^e apr. J.-C.

Neuf structures de combustion rectangulaires ont été repérées de part et d'autre de deux fossés parallèles, reconnus sur plus de 106 m et distants d'environ 2 m. Les fossés parallèles s'interrompent sur quelques mètres, au même niveau, pour éviter de couper deux autres fossés isoclinaux. Ces fossés marquent apparemment des limites parcellaires. Ils étaient probablement longés par des chemins ruraux. Les structures de combustion ont été interprétées, comme pouvant être des fours (traitement de céréales ?).

Quelques fosses et trous de poteau, sans organisation particulière, ont été reconnus à l'intérieur d'un espace de 16 m sur 8 dont la fonction n'a pas pu être définie. Cet espace est en partie délimité par un fossé qui a été doublé sur son plus grand côté. Les extrémités de ces fossés sont marquées par des fosses.

Aucun bâti n'a été mis en évidence. En revanche, les céramiques se rattachant à la phase A sont bien représentées. Il faut donc croire que le bâti de cette période a presque intégralement disparu ou qu'il est à rechercher plus au sud, en dehors de la zone de fouille.

Phase B : deuxième moitié II^e - milieu III^e apr. J.-C.

Les aménagements de la phase A sont abandonnés, hormis un tronçon de fossé surcreusé et élargi, qui vient s'articuler avec un autre fossé perpendiculaire. Ces deux fossés délimitent une aire de plus de 2 000 m² dans

laquelle une mare, un fossé, un puits, des fours, des fosses et un angle de bâti ont été identifiés. Ces structures renforcent l'hypothèse de l'existence d'une zone bâtie en dehors de l'emprise de fouille.

Phase C : fin III^e - début IV^e apr. J.-C.

Une aile de bâtiment et une cave révèlent un agrandissement important de l'établissement rural. L'aile de bâtiment comprend deux, voire trois, pièces. Un sol en terre battue, scellé par un niveau de débris de tuiles, et un silo contenant des graines carbonisées, ont été mis au jour dans l'une d'elle. Dans l'angle de la cave, sous un sol en terre battue daté du dernier tiers du III^e siècle apr. J.-C., contenant également des graines carbonisées, une urne enterrée contenait la patte arrière gauche d'un lièvre. Ce dépôt atteste une pratique magico-religieuse destinée à protéger les denrées déposées dans la cave.

Phase D : 2^e quart IV^e - milieu V^e apr. J.-C.

Aucun aménagement n'a été rencontré ; toutefois, des céramiques de cette période, présentes dans le comblement de la mare et dans la fosse de récupération des moellons du cuvelage du puits, prouvent une continuité d'occupation à L'Orme. Il semblerait donc que l'établissement rural ait perdu sa fonction première et que l'habitat ait été réorganisé dans une zone, une fois encore située en dehors de la fouille. Il est probable qu'une partie du bâti ait été abandonnée, si ce n'est démantelée. Passé le milieu du V^e siècle apr. J.-C., le site semble totalement abandonné.

L'étude des céramiques (S. Dubois) a fait ressortir les originalités locales des productions régionales ou distribuées à grande échelle.

Sur le plan économique, l'analyse des graines carbonisées recueillies dans le silo, le niveau de sol de la cave et quelques autres structures, permettra de connaître les types de cultures pratiqués (céréale ?). Par ailleurs, l'analyse des restes osseux d'animaux (V. Forest) a montré une nette prédominance des espèces domestiques, le bœuf étant le mieux représenté.

De nombreux objets variés, recueillis dans la mare et dans quelques fosses, constituent une documentation précieuse sur les activités artisanales et la culture

matérielle des habitants de l'établissement rural de l'Orme (identification M. Feugère). Ainsi, une lame de rabot et une hache révèlent le travail du bois. Un marteau, une pince et de nombreuses scories attestent l'existence d'une forge. Plusieurs appliques de harnais et un passe guide caractéristique des appliques de joug, des clavettes de moyeu de roue, des axes de timon prouvent l'utilisation d'animaux (bœuf ou cheval) voués au travail des champs ou au transport. Citons aussi pour exemples, une bague clef, un chenet en fer, un curseur de balance à fléau, une grande ferrure de coffre, un gond de porte...

Souignons également un objet très particulier : une équerre d'arpenteur en bronze en excellent état de conservation. L'étude de cet instrument est en cours (G. Marchand, H. Petitot, L. Vidal). Il constitue un exemple unique dans la métrologie antique.

Hervé PETITOT (AFAN)
avec S. ALEXANDRE, Th. BOUCLET,
J.-M. FAVIER, J.-J. VENDROTH

PALÉOLITHIQUE

ENNEMAIN / A29

Prog. 3 - 4

La Briqueterie

Ennemain se situe à l'est du département de la Somme, à 45 km à l'est d'Amiens et à 25 km à l'ouest de Saint-Quentin. Le secteur de La Briqueterie qui sera traversé par l'autoroute A29 a fourni des indices d'occupation paléolithique lors de prospections pédestres et le contexte géomorphologique favorable a conduit dans un premier temps à la réalisation de sondages en puits dont deux se sont révélés positifs. Une évaluation fut donc prescrite par le service régional de l'archéologie de Picardie.

Deux grands sondages en gradins ont été creusés à la pelle mécanique, l'un de 438 m², l'autre de 1 000 m². La première fenêtre a livré 44 artefacts en silex, la seconde 68 ; ces pièces ont été relevées en trois dimensions. Nous avons mis en évidence la présence de trois

chaînes opératoires de taille du silex : débitage Levallois, discoïde et laminaire. Une pointe de biface a été découverte sous le niveau archéologique principal. L'outillage est de type moustérien *sensu lato* (racloirs...).

L'échantillon relevé dans les deux fenêtres est stratigraphiquement homogène et attribuable à la fin du stade isotopique 4 ou au début du stade 3. Les raccords et remontages réalisés sur cet ensemble sont prometteurs et sont les garants du caractère quasi *in situ* du gisement. Ce fait permettrait, le cas échéant, d'aborder cette occupation de manière ethnographique, dans une approche dynamique et fonctionnelle intra-site.

Eric TÉHEUX (AFAN)

ÂGE DU FER

ESTRÉES-DENIÉCOURT

Prog. 20

GALLO-ROMAIN

Derrière le Jardin du Berger

Le projet d'aménagement de la ZAC de Haute-Picardie a amené à reprendre la fouille archéologique d'un établissement gaulois et gallo-romain déjà exploré en partie en 1990-1991 à l'occasion des travaux du TGV nord. Une fois évalué, le terrain concerné a été décapé sur une surface de 2,3 ha, par une série de tranchées le long de la ligne TGV (Bilan scientifique 1997).

On a retrouvé la même complexité qu'en 1990-91 avec des dizaines de fossés se recoupant, souvent recreusés une ou plusieurs fois. Le travail de post-fouille débute à peine, mais il est clair que la chronologie proposée pour le premier secteur ne subira pas de modification importante, à l'exception de la dernière période qui est datée désormais du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Les phases pré-romaines sont particulièrement bien représentées, avec plusieurs enclos bien individualisés et surtout un nouveau cimetière à incinération comptant 22 tombes.

Deux sépultures tranchent sur l'ensemble par leur taille ou par la richesse de leur mobilier. La tombe contenait 7 vases en céramique, un petit chaudron bimétallique et 2 landiers avec des terminaisons en forme de têtes de canards. L'ensemble paraît dater de la fin de La Tène C2 ou de La Tène D1. L'étude nous indiquera peut-être si la chronologie du cimetière est homogène ou s'il est possible de discerner deux groupes d'époques différentes.

Le I^{er} siècle av. J.-C. est marqué par l'implantation d'un grand enclos quadrangulaire qui est demeuré jusqu'au IV^e siècle le cœur de l'établissement. Malheureusement, le creusement d'amples carrières gallo-romaines à l'intérieur limite considérablement les possibilités d'interprétation. Quelques fours du IV^e siècle apr. J.-C. viennent s'ajouter à la liste de 1990-91.

Didier BAYARD (SRA)

La parcelle à évaluer (environ 10 ha) est située au bord de la RN 1, sur un plateau crayeux récemment modelé par la mécanisation des cultures, et recouvert d'une épaisseur variable de limons alternant avec des lits de silex. La surface du terrain est constituée par une couche de terre arable épaisse d'environ 0,25 m, plantée en blé.

La carte archéologique signale que, lors de recherches antérieures, ont été découverts, à l'est les traces d'un *fanum* antique, et au nord un enclos quadrangulaire protohistorique.

Deux secteurs ont livré des résultats archéologiques :

- trois sondages ont montré la présence éparses, en épandage, de tessons de céramique protohistorique, sans qu'il soit possible de déterminer plus finement la période. Aucun aménagement structuré n'a été observé aux alentours immédiats.

- un fossé peu profond (son profil en V irrégulier entame le géologique sur une profondeur de 0,15 m environ) et sinueux dessine un quadrilatère incomplet large de 46 m au plus et long de 52 m. Il pourrait s'agir des restes d'un

enclos orienté nord-sud, ou tout au moins d'un système ponctuel de drainage ; l'absence de fermeture au sud semble être volontaire (l'interruption du fossé est en effet nettement marquée) et s'explique par le fait que l'enclos est situé au point d'inflexion du relief vers le sud. En dépit de recherches menées à l'intérieur de la structure, aucune trace d'aménagement anthropique n'a pu être décelée. Par ailleurs, plusieurs sondages ont été pratiqués sur le tracé du fossé, sans permettre la découverte de mobilier. Il paraît donc impossible de dater cette structure.

Si aucune trace archéologique d'une maladrerie n'a été observée, l'étude en archives montre que la parcelle étudiée appartenait vraisemblablement à cet établissement, mais que les bâtiments de celui-ci se trouvaient plus au sud, en marge de l'agglomération médiévale de Flixecourt.

Jean-Louis BERNARD (AFAN)

L'opération archéologique effectuée à Framerville-Rainecourt, au lieu-dit " La Fosse Mangeart ", s'inscrit dans un programme d'intervention scientifique, en amont de la construction de l'autoroute A29. Une opération d'évaluation a été réalisée sur une emprise de 3 375 m². Le site présente un ensemble de fossés linéaires s'articulant pour former un réseau qui délimite des surfaces de diverses superficies. La vision d'ensemble obtenue par ce décapage montre une organisation des fossés difficilement compréhensible. Les fossés situés à l'ouest du site sont datés de la période gauloise. Le reste des structures appartient à la période contemporaine (guerre 14-18) ou demeure indéterminé.

Une seule fosse est présente. Il s'agit d'une structure de combustion aux parois abruptes rubéfiées. Le remplissage limoneux, mêlé de nombreux charbons de bois au fond de la structure est associé à quelques tessons de céramique non tournée et un bord de pot appartenant à la période de La Tène.

Les fossés sont au nombre de 13. Deux d'entre eux sont modernes. L'analyse des comblements de la plupart des fossés présente un remplissage unique lié à l'abandon des structures après leur utilisation. Il s'agit d'un

remplissage limono-sableux en général, de couleur brun gris. Seuls les fossés 6 et 11 révèlent des curages successifs.

Les fossés situés à l'ouest du site offrent du mobilier fragmenté de céramique non tournée à pâte noire, dont les quelques caractéristiques attribuent ce comblement à La Tène. Il s'agit principalement de bords, d'une carène et d'un pied présentant deux cannelures à la base provenant des fossés et de la structure de combustion.

Les fossés protohistoriques présentés semblent isolés de toute autre structure à l'exception d'une fosse. La présence de mobilier céramique dans plusieurs d'entre eux laisse malgré tout penser que nous sommes en limite d'une occupation plus vaste et probablement d'un habitat. Malheureusement, la " fenêtre " ouverte sur les restes de cette occupation protohistorique ne permet pas d'interprétation fiable à l'échelle de ce site.

Diane CASADÉI (AFAN)

Le Fond d'Herleville

Les tranchées de diagnostic réalisées en 1997 sur le tracé de l'autoroute A29 Amiens-Saint-Quentin avaient permis de repérer une série d'indices archéologiques inédits sur le rebord d'un plateau dominant un vallon sec, au sud-est du bourg de Framerville. À l'issue du décapage, le relevé montre une organisation multiple, articulée pour les périodes de La Tène moyenne et finale autour de plusieurs séries d'enclos, et pour le premier âge du Fer, autour d'un ensemble de fosses et de silos. Les recoupements entre fossés montrent une occupation dense, avec peu de hiatus, ayant subi plusieurs phases de réaménagements. Le site a été reconnu par un décapage de 1,6 ha mais il se poursuit de part et d'autre de l'emprise autoroutière.

Dans une période finale du premier âge du Fer, une première occupation se développe sur le plateau, composée d'un bâtiment, de fosses et de silos. Dans l'un d'eux, une inhumation a été dégagée. Alors que ce silo était partiellement abandonné, le bord intérieur du creusement a été préalablement réaménagé pour former une niche dans laquelle un corps a été déposé. Celui-ci

n'était pas entier ; on remarque en effet l'absence de tout le thorax, de la colonne vertébrale et d'un bras. L'étude du squelette est en cours.

Au cours de La Tène moyenne, une ferme est implantée sur le rebord est du vallon ; elle se compose d'au moins deux enclos voisins dont l'un renferme probablement l'habitat. Cette occupation venait buter sur la ligne de rupture de pente du vallon : cette position semble fréquente pour de nombreux établissements ruraux contemporains. La ferme existante est remplacée au cours de La Tène finale par un nouvel établissement qui conserve le même emplacement et se superpose à son prédécesseur. La forme change puisqu'il s'agit d'un enclos quadrangulaire de 110 m de côté qui renferme à la fois l'habitat et ses périphéries. Vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., une autre ferme est fondée à 150 m à l'est de cette dernière. La zone semble abandonnée dans les décennies qui suivent la Conquête.

Richard ROUGIER (AFAN)

La Sole du Bois d'en Haut

Les travaux de construction de l'autoroute A29 sur la section Amiens-Saint-Quentin ont fourni l'occasion de mener une série de reconnaissances archéologiques, d'abord sous la forme d'une prospection pédestre puis d'un diagnostic en tranchées (nov. 97 - janv. 98). Le site de Fresnes-Mazancourt " La Sole du Bois d'en Haut " a été mis en évidence à ce moment à l'est de l'autoroute A1.

Les vestiges archéologiques occupent l'interfluve situé à l'ouest du Vallon Saint-Georges, vallon sec encaissé dans le plateau, dont il est séparé par un versant concave en pente douce. Cet interfluve assez plan a une altitude moyenne de 79,50 m, altitude qui a tendance à augmenter vers l'ouest.

Dans ce secteur, il faut signaler la présence de très nombreux vestiges de la première Guerre Mondiale. Nous nous trouvons dans une zone de combats intenses où se mêlent les tranchées, allemandes et alliées, les boyaux d'accès, les dépôts de munitions, les casemates, les impacts d'obus, les trous avec du fil barbelé, les obus non explosés... La furie des combats a profondément marqué le sol et a pu influencer sur la préservation des vestiges antérieurs.

Le relevé du décapage, mené sur une surface de 2 600 m², montre l'organisation simple de vestiges clairsemés. Une quinzaine de faits archéologiques a été individualisée, dont quelques fossés et quatre fosses de plus grande envergure. Les recoupements entre structures et l'étude du mobilier suggèrent un partage en deux phases d'occupation distinctes, peut-être séparées par un hiatus de quelques décennies.

La fouille, entièrement réalisée à la main, a permis de vider intégralement les fosses et de pratiquer des sondages ponctuels dans les fossés. Ces structures ont livré un mobilier peu abondant et fragmenté, notamment les fossés, mais suffisamment différencié pour identifier les deux phases du site :

- d'une part, les fosses semblent relever de La Tène ancienne. Elles forment une petite concentration de quelques centaines de mètres carrés. Peu profondes, elles ne montrent pas d'organisation particulière. La densité de la céramique dans deux d'entre elles et la présence de rejets de vidange de foyer sont peut-être les signes de la proximité des structures domestiques.
- les fossés, organisés selon une trame ortho-normée, définissent des parcelles allongées de forme

rectangulaire, un doublon de fossés semble encadrer un cheminement. Le matériel recueilli indique une période plus récente, La Tène moyenne et/ou finale, peut-être en rapport avec l'établissement rural fouillé au lieu-dit " La Sole du Moulin " dans le cadre de la même opération. Ceci cadre avec la chronologie relative puisqu'une fosse est recoupée par l'un des fossés.

Il faut enfin signaler la présence en deux ou trois points du site au moins, de mobilier hors structure, dans un horizon intermédiaire entre le labour et un limon brun

situé à l'interface entre la terre végétale et le loess sous-jacent. En un endroit, une céramique écrasée sur place, non érodée, se dispersait dans ce niveau ; sur la surface déterminée par la concentration de fossés, du mobilier lithique a été recueilli lors du décapage. Cette dispersion peut être le signe de l'existence passée d'un niveau d'occupation, désormais érodé, mais dont le mobilier apparaît en position résiduelle.

Richard ROUGIER (AFAN)

ÂGE DU FER

FRESNES MAZANCOURT / A29 (section C)

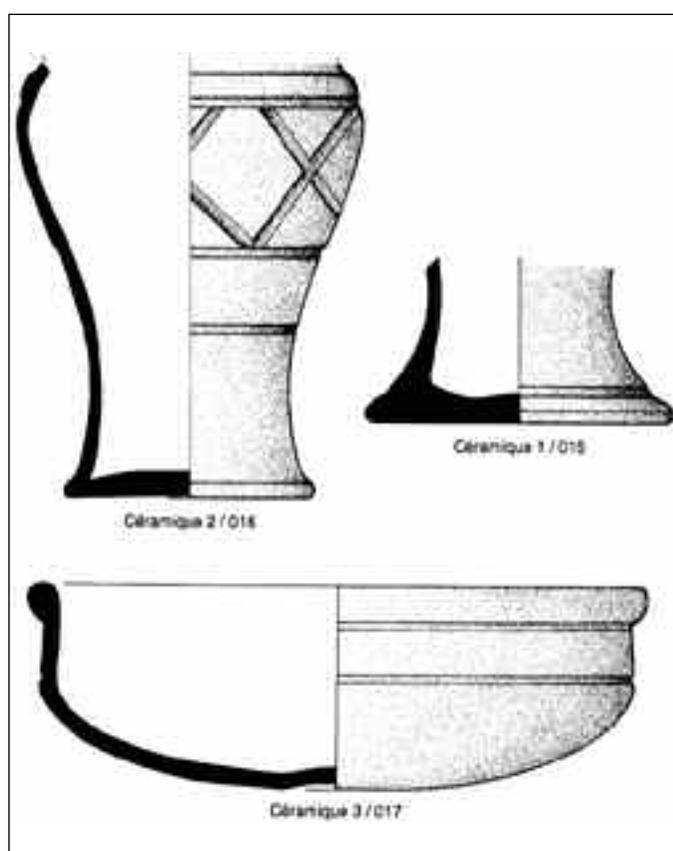
Prog. 14 - 15 - 16

La Sole du Moulin

Le site de Fresnes-Mazancourt " La Sole du Moulin " a été découvert lors du diagnostic de l'hiver 1997-98 mené sur le tracé de l'autoroute A29. Les vestiges archéologiques occupent le milieu d'un versant orienté à l'ouest et dominant le Vallon Saint-Georges, vallon sec encaissé de plusieurs dizaines de mètres dans le plateau du Santerre, en limite de la commune de Marchélepot. Il faut souligner la présence de vestiges de la première Guerre Mondiale, dont une tranchée et de nombreux impacts d'obus, qui ont bouleversé plusieurs structures protohistoriques.

L'évaluation puis la fouille ont mis en évidence une occupation datée de La Tène moyenne / début de La Tène finale. Pressentie lors de la prospection pédestre, cette découverte a fait l'objet d'un décapage de 4 500 m² ; la réalisation de tranchées complémentaires à l'est et au sud de ce décapage s'est avérée sans résultat. Les hypothèses sur la forme, la fonction et l'environnement de cette occupation demanderaient pour certaines à être vérifiées par le biais d'une photographie aérienne couvrant le quartier parcellaire plus au nord cerné par le Vallon Saint-Georges à l'ouest, le village de Fresnes-Mazancourt au nord et le tracé autoroutier A29 au sud.

La partie méridionale d'un enclos de plusieurs milliers de mètres carrés a été mise au jour au nord du décapage. Cet enclos est cerné par un fossé de grande ampleur, doublé par un talus externe, entretenu régulièrement et qui constitue donc un obstacle conséquent entre l'intérieur et l'extérieur. Sur le côté est, le talus est bordé par un fossé palissadé qui renforce le talus, sans doute dans les environs d'une entrée, placée donc sur le côté oriental. Cette monumentalité volontairement affichée est fréquente au second âge du Fer, y compris pour les établissements agricoles de faible envergure comme semble l'être celui de Fresnes-Mazancourt. Elle contraste d'ailleurs avec la fragilité apparente des constructions sur poteaux et des habitations. De tels constats s'appliquent aux régions du nord de la France où de nombreux établissements identiques ont été fouillés depuis une douzaine d'années.



Fresnes Mazancourt/ A29 - section C. «La Sole du Moulin». Mobilier des incinérations (Echelle 1/3).

L'intérieur de l'enclos rassemble les fonctions domestiques et les activités annexes à l'agriculture, dont le stockage ; la distribution interne des structures voit généralement des partitions fonctionnelles. Dans le cas présent, nous avons abordé une zone consacrée au stockage sous la forme de cinq silos et de deux greniers. Il est d'ailleurs rare de retrouver ces deux modes sur un même site ; nous n'avons toutefois pas de preuve de leur contemporanéité. Comme d'autres ont pu le remarquer avant nous, les capacités de stockage de cet établissement dépassent les besoins annuels d'une communauté à caractère familial ; certains auteurs envisagent la

possibilité d'un stockage de surplus attendant la vente vers l'extérieur.

La répartition du mobilier dans le fossé d'enclos suggère la disposition des autres ensembles ; d'une part, sur la bordure orientale, une entrée s'annonce à quelques mètres au nord du décapage, d'autre part vers l'ouest, on peut présumer de la proximité de l'habitat.

À l'extérieur de l'enclos, une trame de découpage parcellaire vient s'appuyer sur l'enclos dont elle suit assez fidèlement les directions principales. Formée de petits fossés rectilignes, elle définit une série de parcelles de petite dimension desservie par un cheminement. La périphérie immédiate de l'établissement

agricole est donc partagée en unités spatiales ; l'évaluation menée sur l'autre versant du Vallon Saint-Georges (Fresnes-Mazancourt " La Sole du Bois d'en Haut ") a montré la présence d'un parcellaire de vaste ampleur.

L'une des parcelles s'est vue, à un moment donné, amputée d'une partie pour accueillir le dépôt de deux incinérations accompagnées d'offrandes. Cette petite nécropole à caractère familial recelait également une inhumation dans un silo. L'utilisation des deux modes d'ensevelissement sur le même site montre un traitement différencié des individus.

Richard ROUGIER (AFAN)

ÂGE DU FER

GENTELLES / A29

Le Bois de Tronville

Prog. 16

Le site de Gentelles " Le Bois de Tronville " a été évalué dans le cadre des travaux de l'autoroute A29 ; il occupe le rebord d'un plateau situé à l'extrémité occidentale du Santerre et domine de 60-70 m les vallées de l'Avre et de la Somme et leur confluence. Le décapage a été mené sur 9 000 m² et montre une organisation en deux ensembles, à l'ouest, un groupe de quatre fosses à incinérations, à l'est, trois fosses rubéfiées indatables. Il faut également souligner la présence en plusieurs points du site de mobilier hors structure, à la base du labour. Il s'agit de céramique de facture protohistorique assez érodée et de débitage épars. La profondeur à laquelle ont été détectées les incinérations et ce mobilier hors contexte confirme l'érosion marquée du site.

Les quatre tombes composant cette petite nécropole semblent relever d'une époque précoce de La Tène moyenne avec le dépôt de vases de tradition plus

ancienne en compagnie de céramiques d'aspect plus récent. On remarque par exemple des vases situliformes, dont un est décoré d'impressions digitées chevauchantes, connus dans des contextes identiques en Artois. La nécropole rappelle également en certains points celle d'Allonville (Somme) fouillée dans les années 70.

Datée autour des IV^e et III^e siècle av. J.-C., elle s'intègre bien avec ce qui est connu dans la région, tant pour la disposition et la forme rectangulaire des tombes que pour le contenu (35 vases pour quatre tombes) et la qualité des offrandes.

Richard ROUGIER (AFAN)

ÂGE DU FER

GLISY

ZAC de la Croix de Fer " But "

Prog. 15

Les sondages ont concerné la commune de Glisy sur la ZAC de la Croix de Fer. Nous sommes intervenus sur le site suite à un projet de construction pour la Société But. Trois jours de sondages systématiques ont permis d'évaluer 22 000 m².

La parcelle voisine au nord avait conservé les témoins d'un habitat protohistorique piégé dans un colluvionnement. Le substrat crayeux observé sur l'ensemble du secteur concerné n'a pas sauvé cet horizon.

L'arasement systématique du secteur et son occupation (nivellement et sol de craie de bâtiment de stockage) lors de la guerre n'ont pas permis une conservation de vestiges antérieure à l'époque contemporaine.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

GLISY

ZAC de la Croix de Fer " Lapeyre "

Préalablement à la réalisation d'une construction pour la Société Lapeyre, sur un terrain de 9 300 m², cinq tranchées parallèles de diagnostic ont été réalisées avec une pelle mécanique. Les sondages se sont révélés négatifs.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

ÂGE DU BRONZE

HAM

Le Bassin Saint-Nicolas

Prog. 14 - 16

La réalisation d'un bassin de stockage des eaux condensées par la sucrerie Saint-Louis d'Eppeville sur une superficie de 9 ha (qui viendra en complément des 150 ha de bassins existants) nous a permis de réaliser une campagne de sondages mécaniques. Cette dernière a livré deux enclos funéraires de l'âge du Bronze.

L'enclos 1 : il s'agit d'un enclos quasi circulaire d'un diamètre maximum de 38 m, à fossé doublement interrompu (un passage de 2,60 m et l'autre de 1,80 m). La largeur du fossé à l'ouverture varie de 1,20 à 2,40 m et sa profondeur oscille entre 0,46 et 0,94 m. Son profil est irrégulier et changeant.

L'aire interne a livré, en position excentrée, une inhumation d'immature dans une petite fosse sépulcrale dont on aurait uniquement le fond du creusement. L'inhumation est dans un état de conservation très médiocre et montre une position en décubitus dorsal pour le tronc et peut-être une hémiflexion des membres inférieurs.

Notons également la présence dans le quart S-W de l'aire interne de quelques fragments d'os brûlés dans une structure aux limites diffuses. Cette structure n'a pas été fouillée faute de temps.

L'enclos 2 : situé à 42 m à l'est de l'enclos 1, il est partiellement détruit par un bassin déjà en activité ; seul un tiers de sa surface est conservé. Son diamètre estimé est de 38 m. La largeur du fossé d'enclos varie de 1,40 à 2,80 m à l'ouverture, pour une profondeur maximum de 0,85 m. Aucune structure n'a été mise en évidence dans l'aire interne.

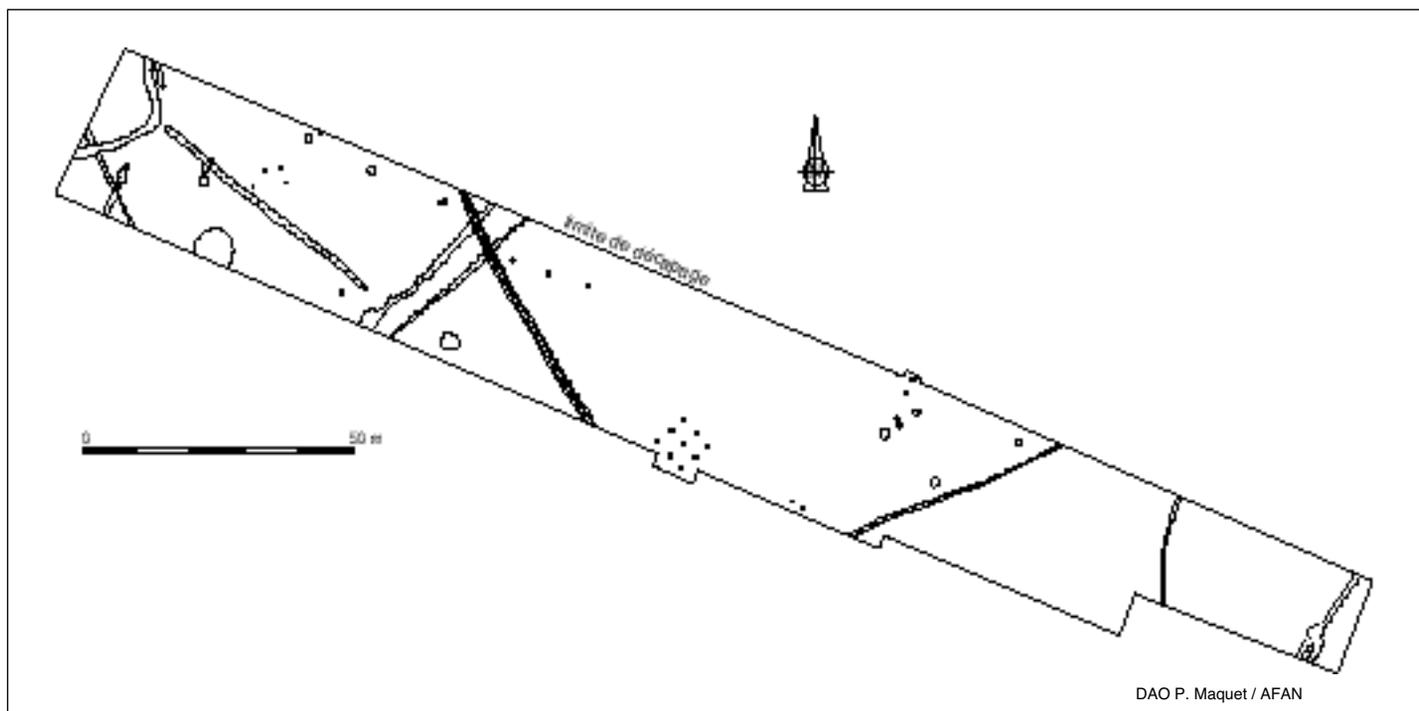
Malgré la très faible quantité de mobilier archéologique, il semble tout à fait clair que nous sommes en présence d'enclos attribuable à l'âge du Bronze. Leur diamètre important (voisin de 38 m) les rapproche des enclos connus sur la frange littorale. En effet, d'après les études réalisées par Yves Desfossés (1994 et 1996) d'un point de vue morphométrique, il semblerait que les enclos du

littoral présentent des dimensions particulièrement importantes, surtout pour les plus anciens ; il n'est pas rare d'atteindre 40 à 50 m de diamètre. À l'inverse, les enclos continentaux sont de taille plus restreinte et dépassent rarement la vingtaine de mètres, même pour les enclos multiples. Cette distinction morphométrique montre que les enclos du littoral de la Manche présentent de fortes affinités avec leurs homologues d'Outre-Manche (tout au moins dans leurs caractéristiques physiques). De plus, la présence dans de nombreux cas, d'urnes funéraires au centre des aires internes permet de disposer de céramiques particulières dont l'étude semble conforter les premières observations de relations avec le Sud de l'Angleterre pour la frange littorale. Citons en particulier les types " Biconical Urn " et " Collared Urn ".

En revanche, les enclos de la zone continentale picarde sont à rapprocher, pour la céramique, du Groupe des urnes à incinérations d'Eramécourt.

Les deux enclos de Ham, par leur grande taille et par la présence d'une inhumation et d'une incinération (non fouillée, faute de temps) différent donc des modèles connus en Picardie. Une fouille aurait peut-être permis de répondre à certaines questions directement liées à ces problématiques de recherche.

Philippe FÉRAY (AFAN)



Harbonnières. «Le Fond de Warcourt». Plan.

Le projet de construction de l'autoroute A29 reliant Amiens à Saint-Quentin est à l'origine d'une évaluation archéologique sur la commune d'Harbonnières en mai 1998. Le décapage de 7 500 m² sur un linéaire de 250 m a permis de mettre à jour plusieurs occupations à vocation agricole, malheureusement fragmentaires et plutôt diffuses, allant du début du second âge du Fer à l'époque gallo-romaine. La plupart des structures se situent en limite de décapage.

La première occupation, datée de La Tène ancienne, est représentée par deux fossés d'extraction de limon de taille respectable dont la fouille a livré un important lot céramique ainsi que de la faune, notamment des mâchoires de suidés. Une seconde occupation, attribuée à La Tène moyenne, est composée de plusieurs fonds de fossés, d'un petit bâtiment (grenier) à six trous de poteaux et de plusieurs fossés de parcellaire. Trois autres fossés de parcellaires, dont deux recourent des

fossés de La Tène moyenne, ont fourni quelques éléments les situant plutôt vers La Tène finale. La partie ouest du décapage est occupée par des structures gallo-romaines comprenant notamment un angle de fossé, quelques fossés et un grand puits d'extraction de craie. C'est dans la partie supérieure du comblement de ce puits qu'a été retrouvé le squelette d'un chien qui a été visiblement enterré. Une forme céramique recueillie dans le fossé placerait cet ensemble aux alentours du III^e siècle apr. J.-C.

La contribution à la mise en place d'une typochronologie céramique du début du second âge du Fer dans cette région encore mal documentée qu'est le Santerre est sans doute l'apport principal de la fouille du site d'Harbonnières.

Philippe LEFÈVRE (AFAN)

Le site a été repéré lors des différents programmes archéologiques, entrepris dans le cadre de l'étude d'impact de l'autoroute A29, section Amiens/Saint-Quentin. Les objectifs de l'évaluation menée en juin 1998 étaient de préciser la nature du site, sa chronologie et son état

de conservation. La surface fouillée représente 7 582 m² (34 m sur 223 m).

Le site est localisé sur la commune d'Herleville, au lieu-dit " La Fosse Mangeart ", à l'ouest du chemin rural qui relie les villages de Foucaucourt et de Lihons.

La topographie de ce secteur ne montre aucun relief important ; il s'agit d'une partie du Santerre assez typique constituée d'un plateau limoneux uniforme où aucune vallée sèche n'est visible dans le paysage. Le substratum crayeux est recouvert par des lœss argilo-sableux dont la puissance n'a pas été déterminée dans le cadre de cette intervention, elle excède toutefois les 2 m. Les vestiges apparaissent à 0,40 m et 0,55 m de la surface du sol, sous une vingtaine de centimètres de terre arable et un niveau fortement remanié par les labours profonds et les campagnes de remise en culture réalisées dans ce secteur en 1950. Il convient de noter que de nombreux aménagements datés de la première

Guerre Mondiale ont oblitéré la majeure partie des témoins archéologiques de ce secteur.

Au terme des terrassements, dix structures archéologiques ont été dénombrées : trois sections de fossés rectilignes, quatre silos et trois fosses. Ces structures, très arasées, ont été fouillées exhaustivement, elles ont livré un mobilier céramique daté de la fin du premier âge du Fer et du début du second âge du Fer (étude en cours).

Gilles PRILAUD (AFAN)

GALLO-ROMAIN

HERLEVILLE / A29

Prog. 20 - 27

La Tuerie

L'opération archéologique effectuée au lieu-dit " La Tuerie " s'inscrit dans un programme d'intervention scientifique, en amont de la construction de l'autoroute A29. La concentration des structures a permis de déterminer un site probable et de déclencher une opération d'évaluation.

Le site est installé sur un plateau limoneux à 90 m d'altitude environ. Les structures sont apparues sous la terre végétale en bon état de conservation. L'emprise du décapage reprend strictement l'axe du tracé routier sur une superficie de 9 317 m².

Le site présente un ensemble de fossés linéaires s'articulant pour former un réseau complexe et délimiter des surfaces de diverses superficies. Globalement, la vision d'ensemble obtenue par ce décapage restreint montre une organisation des fossés difficilement compréhensible. Seuls deux fossés orientés nord-ouest / sud-est et parallèles semblent s'organiser pour délimiter un espace étroit (2 m environ).

Le peu d'éléments structurés et l'absence de mobilier caractérisent ce site gallo-romain. La seule structure permettant une interprétation correspond à l'espace délimité par les fossés et qui semble un chemin, structure connue sur de nombreux sites ruraux d'époque gallo-romaine dans la moitié nord de la France.

Deux fossés ont livré quelques fragments céramiques apportant une information chronologique : un bord d'amphore de type Dressel 20, un fragment de sigillée Argonne, un fragment de panse d'un récipient de type commune grise et un bord de céramique non tournée dont la datation reste indéterminée. Un autre fossé a également livré deux fragments de céramique gallo-romaine. Ces quelques éléments permettent de proposer une datation large - au vu du peu d'éléments dont nous disposons - autour du II^e siècle apr. J.-C.

Diane CASADÉI (AFAN)

LE CROTOY

Les Terres à Bihen

Opération négative réalisée préalablement à l'implantation d'une carrière d'extraction de galets sur le cordon dit du Bihen.

Philippe FÉRAY (AFAN)

La Sole des Galets

La phase de sondages profonds réalisée sur le tracé de la future autoroute A29 avait livré des artefacts du Paléolithique moyen sur le territoire de la commune de Licourt.

Suite à ces résultats positifs, une évaluation s'est déroulée durant l'été 1998 et a permis d'identifier deux ensembles lithiques au sein d'une stratigraphie peu dilatée.

Deux niveaux d'industrie ont été découverts. La plus ancienne (N1) est associée à un cailloutis de meulière.

Elle est essentiellement caractérisée par la présence de bifaces dont la forme typologique se rapproche de ceux de l'Acheuléen de la vallée de la Somme. La seconde série (N2) se trouve à la base des limons bruns feuilletés attribués au stade isotopique 4 et témoigne ainsi du passage d'un groupe humain durant le pléniglaciaire inférieur du Weichsélien.

Jean-Luc LOCHT (AFAN)

MARCELCAVE / A29

Les Tombelles

Ces sondages ont mis au jour des structures excavées (fossés parcellaires, fosses) témoignant d'une occupation de faible densité. La faible quantité de céramiques retrouvée ne permet pas de définir une fourchette chronologique.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

Le Fond de Guizancourt

Fouille en cours. Ce chantier a mis au jour des structures excavées de type parcellaire, de fosses et de fours quadrangulaires qui témoignent d'une occupation dense périphérique à un habitat. La céramique retrouvée permet de définir une fourchette chronologique s'échelonnant du I^{er} au III^e siècle. Une batterie de structures quadrangulaires de type silo ou latrines a été fouillée.

Une étude plus poussée des sédiments pourra peut-être déterminer la fonction exacte de ces fosses.

Une incinération gallo-romaine du début I^{er} siècle a été fouillée en bordure du chemin rural. Un décapage complémentaire est prévu sous ce dernier.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

Station de dépollution

En raison d'un projet d'extension de la station de dépollution de la commune de Péronne, le service régional de l'archéologie de Picardie a préconisé la réalisation de deux sondages.

Situés en plein milieu du fossé Vauban, les sondages profonds se sont révélés négatifs.

Martine DERBOIS-DELATTRE (AFAN)

GALLO-ROMAIN
MOYEN ÂGE

Le Muret - La Fontaine de Quend

L'implantation d'une carrière d'extraction de granulats sur le cordon littoral au nord du village de Quend a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 4 ha. Les investigations effectuées sous forme de tranchées ont porté sur 8 % de la surface.

Au regard des informations livrées par les sondages (fosses, fossés, trous de poteaux), l'occupation du site

est attestée depuis la période gauloise (céramique de La Tène), semble s'intensifier au III^e siècle (concentrations de *tegulæ*, de restes de faune, de torchis, de céramique...) et se poursuit jusqu'au Moyen Âge (X^e-XII^e siècle).

Ghislaine BILLAND (AFAN)

L'Efourchon du Chemin de Saint-Quentin

Ce site a été repéré lors du diagnostic en tranchées sur le tracé de l'autoroute A29, au sud-est du bourg d'Athies. Il se trouve sur un plateau régulier à 87 m d'altitude, formant un interfluve entre la vallée de la Somme et la vallée de l'Omignon. Les occupations relèvent de deux périodes sans rapport entre elles, d'une part un habitat de La Tène ancienne accompagné de plusieurs structures de stockage, d'autre part quelques fossés gallo-romains faisant partie d'un vaste parcellaire qui déborde le cadre du site et s'étale sur toute la portion de territoire sondée sur le tracé, entre Ennemain et Monchy-Lagache. Le site de Quivières a été reconnu sur près de 6 500 m².

L'habitat de La Tène ancienne se développe sur l'ensemble du décapage sans qu'une délimitation physique n'ait été décelée. Les structures se disposent par petits groupes fonctionnels, créant un mitage clairsemé dans l'orbite de l'habitation. Un bâtiment à abside d'une cinquantaine de mètres carrés a été interprété comme tel. L'édifice forme le centre de l'occupation autour duquel gravitent plusieurs pôles d'activités,

principalement de stockage dans des silos enterrés. Leurs formes et leurs comblements caractéristiques montrent des structures de grande ampleur, au fonctionnement long et entrecoupé de réaménagements et de recreusements. Ils créent sur place une capacité de stockage dépassant les besoins d'une petite communauté humaine.

Le lot de céramique exhumé dans ces silos est peu abondant au regard du volume remué mais il donne d'excellents repères chronologiques et permet de dater précisément l'occupation. On remarque en effet qu'il se compose de quatre grands types de formes, des situliformes, des écuelles basses carénées, des récipients à haut col éversé de type jogassien et des coupes à bord festonné. Les comparaisons se trouvent dans le Nord-Pas-de-Calais grâce à des synthèses assez récentes et dans l'Aisne ; elles donnent une datation de La Tène Ia/Ib.

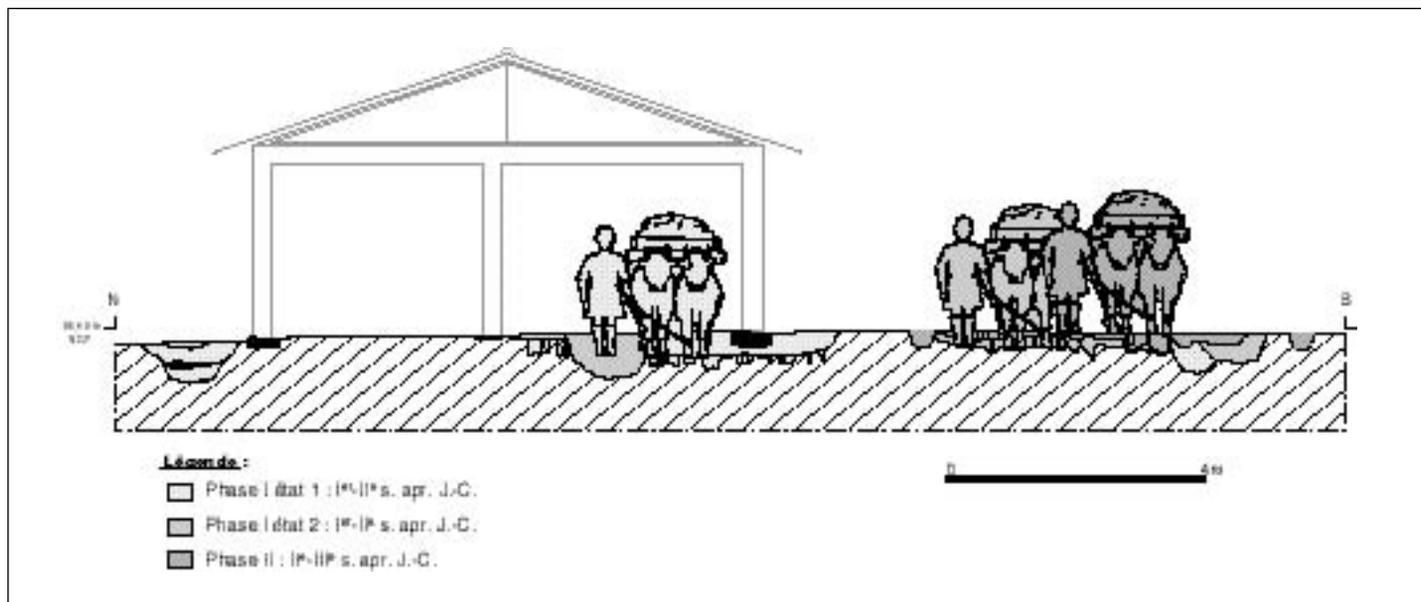
Richard ROUGIER (AFAN)

Le Tomblet

À la demande du service régional de l'archéologie de Picardie, nous avons procédé au cours des mois d'avril et mai 1998 à l'évaluation d'un gisement découvert à Quivières, au lieu-dit " Le Tomblet ", sur le tracé de l'autoroute A29.

L'évaluation, qui a consisté en particulier en la réalisation d'un décapage d'une surface de 0,6 ha, a permis l'étude

d'une voie rurale en usage au Haut-Empire (voir fig.). Les bâtiments alignés sur son côté nord, datés des II^e-III^e siècle, pourraient être en rapport avec un établissement agricole repéré par R. Agache, dont le centre se trouve au nord de l'emprise autoroutière (Agache, Bréart 1975).



Quivières / A29. «Le Tomblet». Evolution de voie antique (coupe restituée).

Les fondations des bâtiments gallo-romains sont apparues sous un labour profond, en mauvais état de conservation. Les datations absolues sont imprécises. Elles sont fondées exclusivement sur un matériel céramique indigent, provenant des comblements des structures en creux. Ce dernier totalise 991 fragments pour un poids de 12,75 kg, correspondant à un minimum de 228 exemplaires. Les vases sont fragmentaires, aucune forme complète n'a été découverte, et relèvent

en majorité d'un répertoire régional en usage aux I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.

Un fond de cabane et deux fosses, auxquels sont associés de rares éléments céramiques, attestent une occupation du site jusque dans le courant du haut Moyen Âge.

Frédéric LEMAIRE (AFAN)

ÂGE DU BRONZE

RUE

Prog. 14 - 16

ÂGE DU FER

Le Chemin des Morts

Dans le cadre de la convention régionale de surveillance des carrières, une campagne de sondages a été menée dans la plaine maritime picarde sur la commune de Rue. Sur les 53 ha que compte l'emprise totale de la sablière, une première tranche de 7 ha a été explorée en 1998. La parcelle concerne le versant est du cordon littoral de Lannoy-Laronville, elle domine un petit marais qui sépare le cordon du plateau de Ponthieu.

Un enclos circulaire d'environ 30 m de diamètre a été repéré. Le fossé a été observé sur une largeur de 2,80 à 3,00 m et une profondeur de 1,40 m. Au centre de l'enclos, 4 structures sont apparues : une d'entre elles a livré de nombreux charbons de bois, une autre ne comportait que quelques traces charbonneuses en surface, la troisième, de taille fort réduite, recelait le squelette d'un petit animal, la dernière comportait une urne installée sur un aménagement de petits galets. Cet ensemble funéraire est attribuable au Bronze ancien - Bronze moyen.

Plus au nord, un réseau de fossés, de fosses et de silos, signale la présence d'un habitat. Un sondage-test dans un fossé a permis de recueillir de la céramique datant de La Tène finale.

Quelques tranchées complémentaires ouvertes au-



Rue. «Le Chemin des Morts».
Dégagement du contenu d'une urne funéraire.

dessus des fossés montrent qu'ils sont organisés en enclos. À cette occasion, une sépulture à incinération contenant au moins 2 vases a été identifiée dans l'angle sud-est de l'enclos.

Ghislaine BILLAND (AFAN)

Les fouilles du gisement paléolithique et mésolithique de Saleux ont débuté en 1992 par une opération préventive de 6 mois, sous la direction de P. Coudret, sur le tracé de l'autoroute A16. La mise en place d'un programme de fouilles pluriannuelles en marge du tracé autoroutier, dès 1993, a permis de compléter l'information obtenue lors de la fouille de sauvetage et d'étudier le gisement dans sa globalité tout en intégrant les travaux réalisés dans une thématique de recherche régionale.

Au cours des trois dernières campagnes de fouilles, un locus du Paléolithique final d'environ 5 000 vestiges (et près de 11 900 esquilles) a été étudié sur une superficie de 233 m² (locus 244). Un second locus, apparemment très dense en vestiges lithiques et osseux a été testé sur une surface de 12 m² (locus 234). La découverte d'un crâne humain d'*Homo sapiens sapiens* associé à cette occupation, en août 1998, a contribué à renforcer l'intérêt du gisement.

Compte tenu de la relative fragmentation et de la fragilité du crâne découvert, il a semblé préférable d'opter pour un dégagement en masse du spécimen dans un bloc de sédiment. Le prélèvement réalisé a été confié à J.-J. Hublin (EP 1781 du CNRS) qui est chargé de l'étude anthropologique en collaboration avec D. Gambier (UA 0376 du CNRS). Le crâne étant toujours en cours de dégagement, il est prématuré de donner des informations précises. Seules les parties supérieure et arrière du *calvarium* ont été mises au jour lors de la fouille. Aucune fosse ou creusement n'a pu être identifié mais la présence de nombreux blocs de silex dans le carré contigu J8 pourrait suggérer un agencement qui aurait été démantelé. La poursuite des fouilles dans ce secteur apportera sans doute des précisions complémentaires. Le crâne reposait sur sa partie inférieure, à la base du sol allerød, dans une nappe de plusieurs milliers de vestiges lithiques et osseux du locus 234. Une tentative de datation par spectrométrie de masse par la méthode de l'accélérateur sur un échantillon de 10 g soumis au centre de datations de Miami (Floride) a malheureusement échoué faute de collagène. La signification de ce crâne humain en marge d'une nappe de vestiges à caractère domestique est actuellement sans réponse. Il est préférable d'attendre l'extension des fouilles dans les secteurs contigus pour apporter des éléments solides d'explications. L'isolement de ce crâne est peut-être relatif. Pour l'instant, aucune trace de découpe sur les surfaces osseuses n'a pu être observée lors de la fouille.

Les deux occupations tardiglaciaires étudiées dans la section 244 appartiennent à la tradition des groupes à Federmesser du Paléolithique final. Elles ont pu être attribuées d'un point de vue chronostratigraphique à la

première moitié de l'oscillation d'Allerød. L'industrie de la section 244 comprend 410 supports modifiés et une quarantaine d'outils a posteriori. Les proportions des différentes classes d'outils sont fournies à titre indicatif. Quatre grandes catégories d'outils se partagent l'industrie lithique : les burins (30,24 %), les pointes à dos (25,85 %), les lamelles à dos (14,87 %) et les grattoirs (13,65 %). Les outils composites ou multiples sont rares ou absents. L'abondance des armatures de chasse et des outils communs permet d'interpréter ces occupations comme de petits campements de chasseurs, à effectifs réduits, mais sans doute très mobiles dans un territoire restreint. D'après les activités représentées dans ce locus, on peut supposer que le mode d'exploitation du territoire est fondé sur une mobilité résidentielle de groupes de chasseurs dont la subsistance repose sur un gibier non migrateur (cerf, aurochs). Les ressources alimentaires sont donc stables et régulièrement réparties dans l'espace et le temps.

Deux locus attribués au Mésolithique moyen ont également été étudiés dans la section 244. La série principale comprend 105 outils. Les proportions des différentes catégories sont fournies à titre indicatif. Les 89 armatures recueillies représentent 84,76 % de l'outillage. Le taux d'armatures est donc particulièrement élevé. Les outils du fonds commun sont peu nombreux. Les segments de cercle représentent la classe d'armatures dominante (63 exemplaires, soit 70,78 % des armatures). Les pointes à base retouchée sont bien caractérisées et constituent la seconde catégorie d'armatures présente sur le site. Enfin, une petite série de triangles scalènes et une pointe à troncature oblique complètent la série. La technique du microburin est largement employée : 73 microburins et 6 lamelles cassées dans l'encoche ont été recueillis. Les outils du fonds commun représentent environ 15,24 % de l'outillage. Contrairement aux occupations tardiglaciaires, la rareté ou l'absence des outils communs et l'abondance des armatures microlithiques indiquent une fonction beaucoup plus spécialisée dans les activités cynégétiques. L'attribution de ces locus à de petits camps de chasse, satellites d'autres gisements, apparaît dès à présent fortement probable. Des datations ¹⁴C sont en cours au laboratoire de Lyon.

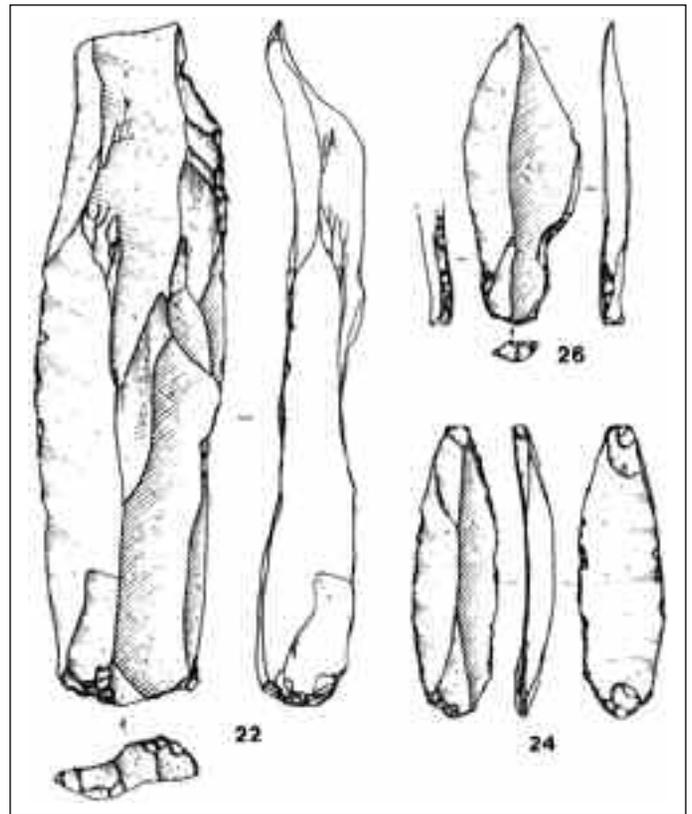
L'étude paléoenvironnementale pluridisciplinaire entreprise sur le gisement de Saleux a permis de recueillir de nouvelles données régionales sur la chronostratigraphie et le paléoenvironnement des occupations humaines.

Les analyses en cours sur le gisement de Saleux permettent une meilleure approche de l'étude de la structuration de l'espace habité ainsi que des stratégies d'acquisition et d'exploitation de la matière première. La présence d'une faune abondante et relativement bien

conservée livre des informations sur les activités cynégétiques et l'exploitation du milieu naturel au cours des différentes occupations. Pour les niveaux à *Federmesser*, cette opportunité est un fait encore trop peu fréquent dans le nord-ouest européen. Enfin, le gisement de Saleux permet d'affiner notre connaissance sur l'identité culturelle des groupes à *Federmesser* du bassin de la Somme et du nord de la France.

La présence de plusieurs unités d'habitations du Paléolithique final ou du Mésolithique moyen confère donc une importance particulière à ce secteur de la vallée de la Selle pour l'étude du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. La découverte de restes humains témoigne du riche potentiel archéologique du gisement de Saleux. Les recherches entreprises apportent une excellente illustration de l'adaptation de différents groupes de chasseurs-cueilleurs face à différents types d'environnement entre 12 000 et 8 000 BP. La découverte de nouvelles nappes de vestiges du Paléolithique final très denses ouvre de riches perspectives. La richesse et la qualité du potentiel informatif du gisement de Saleux Les Baquets sont donc susceptibles de livrer de nouvelles réponses sur le mode de vie des groupes de chasseurs du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène de la France septentrionale.

Jean-Pierre FAGNART (COLL)
Paule COUDRET (AUTR)



Saleux. «Les Baquets». Occupation *Federmesser* 244. Industrie lithique (dessins P. Alix).

ÂGE DU FER

SOYECOURT / A29

Prog. 14 - 27

GALLO-ROMAIN

Le Chemin de Vermandovillers

Le secteur a fait l'objet de deux décapages distincts : un décapage ouest (1 400 m²) et un décapage est (800 m²). C'est à l'extrémité occidentale du secteur ouest qu'une occupation protohistorique a été mise en évidence sur une surface réduite. Elle est caractérisée par un foyer constitué d'une petite aire rubéfiée et par deux petites fosses circulaires (remplies d'un sédiment charbonneux) interprétées comme des " cendriers ". Aucun indice ne permet d'associer ces structures à une activité précise : domestique, artisanale... Il est possible qu'un autre foyer rectangulaire découvert à quelques dizaines de mètres et pour lequel nous ne disposons d'aucun critère de datation puisse être associé à cette

première occupation. Un réseau assez dense de fossés imbriqués borde cette occupation et matérialise peut-être la limite d'un enclos.

Une voie d'époque romaine de direction sud-ouest / nord-est a pu être étudiée sur le décapage B4.1 est. La surface de circulation, large de 6 m, est matérialisée par une série d'ornières dont il n'a pas pu être défini un écartement constant caractéristique. Elle est bordée de fossés de drainage.

Sylvie CANTRELLE (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SOYECOURT

La Sole des Tombeaux

L'évaluation et la fouille sur 4 000 m² de ce site ont mis en évidence une petite occupation datée du I^{er} au III^e siècle de notre ère. Elle se matérialise, d'une part par une incinération qui semble isolée et d'autre part, par un ensemble de fossés qui peuvent avoir un rapport avec une villa détectée au nord du tracé sur les clichés aériens de R. Agache.

La proximité des champs de bataille de la guerre 1914-18 a toutefois oblitéré un certain nombre de structures et rend difficile la lecture de certains ensembles.

Richard ROUGIER (AFAN)

GALLO-ROMAIN
CONTEMPORAIN

Le Ravin du Bois de Longue Haie

Le projet de construction de l'autoroute A29 a donné lieu à deux fouilles d'évaluation sur les communes de Vermandovillers et de Soyecourt, du 5 janvier au 13 février 1998.

L'étude des vestiges archéologiques du premier secteur, sur une superficie totale de 1 700 m², a été soumise à trois contraintes : le maintien en place d'un chemin d'exploitation en activité qui a réduit la surface étudiée, la découverte dans l'axe du décapage principal d'une tranchée en créneau de la guerre de 1914-18 ainsi que de nombreux impacts d'engins explosifs et enfin un important colluvionnement qui a perturbé la lisibilité et la compréhension des vestiges. Il est donc vraisemblable que ces divers éléments ont contribué à occulter une

partie des informations archéologiques. Si la présence de trois fosses datées de La Tène ancienne atteste bien l'existence, dans ce secteur, d'une occupation à cette époque, aucun élément ne permet d'en préciser la nature. En ce qui concerne les fossés, un seul d'entre eux a été attribué, à titre d'hypothèse, à l'époque romaine. La surface restreinte étudiée n'autorise pas à définir la fonction de ces fossés : fossés matérialisant un chemin, fossés parcellaires, fossés limitant un enclos... Quant aux structures non datées, elles ne permettent pas davantage de caractériser ces différentes occupations.

Sylvie CANTRELLE (AFAN)

La Couture

Ces sondages ont mis au jour des structures fossoyées (enclos, fossés parcellaires, fosses) témoignant d'une occupation de faible densité. La faible quantité de céramiques retrouvée ne permet pas de définir une fourchette chronologique fiable. Une datation remontant à l'âge du Bronze doit cependant être retenue.

Lydie BLONDIAU (AFAN)

PICARDIE

Programmes collectifs de recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu
PCR "Campagnes antiques du Nord de la France"	J.-L. COLLART (SDA)	PCR		
PCR "Les Amphores en Gaule, production et circulation"	F. LAUBENHEIMER (AUTR)	PCR		●

PCR CAMPAGNES ANTIQUES DU NORD DE LA FRANCE

L'année 1998 a permis de mettre en place le PCR. A l'issue de multiples contacts, une première réunion s'est tenue, avec une quarantaine de participants, sur une demi-journée. Une discussion a été ouverte autour des méthodes et des enjeux des prospections systématiques avec pour illustration la présentation d'opérations de prospections (notamment sur le Valois, D. Maréchal J.-P. Tymciow). Puis ont été évoqués les résultats de fouilles préventives (Dury (80), Mercin-et-Vaux (02), Gouvieux (60) P. Quérel). La réunion avait aussi pour but de définir les orientations et les objectifs précis que les participants souhaitaient donner au programme.

Pour 1999, trois axes sont retenus :

- Actualités des recherches : deux réunions annuelles permettront de présenter les résultats des recherches et fouilles en cours sur le sujet.

- Constitution d'une base de données : l'idée de la constitution d'une base de données sur les bâtiments antiques mis au jour dans les sites ruraux a été retenue. Une première tentative de cet ordre a été faite pour la seule vallée de l'Oise (communication dans le cadre du Colloque d'Antibes 1998 sur les manifestations archéologiques de la hiérarchie sociale dans l'habitat : Pinard, Collart, Desachy, Malrain, Maréchal, à paraître en 1999).

La démarche peut être élargie à l'ensemble de la région, en la centrant plus particulièrement sur les édifices à vocation économique. Le classement typologique et fonctionnel des édifices s'appuiera sur des analyses factorielles (cf. les exemples fournis en annexe) assurées dans le cadre du séminaire de la thèse " Traitement des données en archéologie " de F. Djindjian, (Paris I-Maison de l'Archéologie de Nanterre) par B. Desachy (SRA Picardie).

- Publication thématique de la Revue archéologique de Picardie : la Revue archéologique de Picardie a accepté le principe de publier un volume intitulé "Recherches récentes sur les campagnes du nord de la Gaule, 1" (cf. sommaire ci-après).

Jean-Luc COLLART (SRA Picardie)

“ Recherches récentes sur les campagnes du nord de la Gaule, 1 ”.

Sommaire :

- COLLART (J.-L.), Historique des recherches sur l'habitat rural dans le nord de la France ;
- CHARDONNET (C.), L'occupation du sol dans l'Antiquité et au haut Moyen Âge dans la région de Montdidier (80) ;
- TYMCIOUW (J.-P.), GAUDEFROY (S.), MARÉCHAL (D.), L'occupation antique dans la région de Crépy-en-Valois (60) ;

- COLLART (J.-L.), Le site gallo-romain d'Athies-sous-Laon (02) ;
- CHARDONNET (C.), La *villa* d'Aubigny (80) ;
- QUÉREL (P.), La *villa* de Gouvieux (60) ;
- BENREDJEB (T.), COLLART (J.-L.), MOLIÈRE (M.), La *villa* de Demuin (80) ;
- COLLART (J.-L.), DESACHY (B.), MARÉCHAL (D.), Typologie des bâtiments gallo-romains de la Moyenne vallée de l'Oise (60) ;
- MATTERNE-ZECH (V.), Les plantes cultivées dans l'Antiquité dans le Nord de la France.

PCR / LES AMPHORES EN GAULE : PRODUCTION ET CIRCULATION

Le Projet Collectif de Recherche “Les amphores en Gaule : Production et Circulation” se développe sur l'ensemble des Gaules. En 1998, il a été rattaché à la Picardie pour un programme de trois ans 1998-2000. Le PCR se trouve en 1998 dans la première année d'un programme triennal (1998-2000). Son but est d'étudier d'une part les productions d'amphores en Gaule, avec la reconnaissance et l'étude archéologique des ateliers et des productions, leur signification économique et, d'autre part, d'étudier la circulation des amphores en Gaule, c'est à dire d'analyser les circuits de distribution, les types de consommation et les marchés des denrées venues de partout dans ce type d'emballage. Les fouilles importantes récemment développées, notamment grâce à l'archéologie préventive, mais aussi les collections anciennes sont prises en compte, des synthèses s'établissent sur des villes ou des régions. Il s'agit d'un véritable puzzle qui peu à peu se met en place en France.

Les questions d'identification et de comptage maintenant mises au point permettent d'effectuer des analyses comparables d'un lieu à l'autre.

Dans le domaine de la production des amphores :

En Narbonnaise, de nouveaux ateliers ont été prospectés et étudiés à Corbières (Alpes de Haute-Provence) et à Castres (Tarn).

La publication d'un volume de synthèse sur Sallèles d'Aude et d'autres sites de production est en cours : *20 ans de recherches, à Sallèles d'Aude, le monde des potiers gallo-romains*, actes du colloque de Sallèles d'Aude, septembre 1996. Par ailleurs, la publication finale des fouilles est à l'étude.

Dans le domaine de la circulation des amphores, des marchés et des rituels liés au vin, la question des importations de vin d'Italie à la fin de l'âge du Fer connaît un véritable renouveau. Signalons les travaux de Guillaume Maza à Lyon, de Matthew Loughton chez les Arvernes, de Fabienne Olmer à Bibracte, de Céline Barthélémy et

F. Laubenheimer à Châteaumeillant (Cher) et de Matthieu Poux sur les rituels gaulois et le rôle du vin, qui ont présenté une communication à la table ronde d'Orsay en novembre 1998.

Par ailleurs, des synthèses sur les amphores de la période romaine sont réalisées sur des sites ou des régions.

Pour la Picardie et le Nord, la thèse d'Elise Marlière qui fait un bilan sur les amphores de la région a largement progressé. Elle a notamment travaillé sur la vallée de la Somme, un axe commercial remarquable du nord de la Gaule. Les comptages ne sont pas encore achevés mais donnent déjà statistiquement une approche très cohérente de l'importation des amphores à Amiens à travers les sites de la Gare routière, de l'Hôtel de Ville, du Palais des Sports, de la Bibliothèque Universitaire, de l'Ange d'Or, du bas-parvis de la Cathédrale, de la rue Gauthier de Rumilly, de la rue Grand Vidame et de la Résidence St-Honoré.

Il a été également possible d'inclure les fouilles réalisées dans la région proche : Renancourt, Dury, Pont-de-Metz, Marcelcave et St-Sauveur qui fournissent des informations en périphérie du centre urbain.

Enfin, les travaux de l'A16 ont révélé une grande variété de sites et notamment des sites de La Tène finale dont les comptages permettent d'attester l'importation non négligeable d'amphores républicaines dans la vallée de la Somme.

Pour le bassin de la Seine, outre les travaux de Matthieu Poux sur Paris à la fin de l'âge du Fer, une synthèse sur Rouen a été lancée. Un premier bilan sur les fouilles d'urgence du métro est en cours (M.-C. Lequoy, F. Laubenheimer).

Pour l'Ouest, l'analyse des amphores de deux fermes découvertes lors de l'aménagement de l'aérodrome d'Angers-Marcé (fouille Olivier Nillesse) a été conduite par Laure Simon et F. Laubenheimer. Le bilan très particulier des amphores importées dans le camp d'Aulnay a été mené par F. Laubenheimer et Pierre Tronche.

Dans le Centre, Céline Barthélémy a fait une synthèse du matériel disponible des fouilles de Bourges et présenté un DEA, préalable à une thèse sur les amphores chez les Biturges Cubi.

En Midi-Pyrénées, un bilan des amphores de Castres-Gourjade est réalisé par Jean-Marc Séguier et F. Laubenheimer, il s'agit d'une région charnière entre zone méditerranéenne et Massif Central encore très peu explorée.

En Franche-Comté, la synthèse des amphores de la région se poursuit (S. Humbert, F. Laubenheimer) avec l'analyse des sites de Lons-le-Saunier, Mathay-Mandeure et Gevry (fouilles d'urgence près de Dôle).

Enfin, à Lyon, Séverine Lemaître a étudié un aspect très nouveau des importations de vin de Bétique au III^e siècle.

Sur le plan méthodologique, plusieurs membres du groupe ont participé à une table-ronde sur La quantification des céramiques : conditions et protocoles, organisée au Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray en avril 1998, présentant les développements que nous avons mis au point pour les amphores.

Table-Ronde : la table-ronde annuelle du PCR s'est tenue à Orsay, les 29 et 30 octobre 1998.

Fanette LAUBENHEIMER (CNRS)

Prog. H26 du CNRA

Publications :

- Le second volume du bilan de nos travaux est paru fin 1998, *Les amphores en Gaule II, Production et Circulation*, dir. F. Laubenheimer, Presses Universitaires Franc-Comtoises, (Série Amphores), Besançon 1998, 285 p.

- Par ailleurs plusieurs contributions sont parues :

F. Laubenheimer, Des Amphores et des Hommes, *Chronique* 1997, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 23/2 1997, p. 279-295 qui donne une synthèse des publications sur les amphores parues dans l'année.

F. Laubenheimer, L'eau et les amphores. les systèmes d'assainissement en Gaule romaine, dans *Bonifiche e drenaggi con anfore in epoca romana : aspetti tecnici e topografici*, (Materiali d'Archeologia 3), Padoue 1998, p. 47-70.

F. Laubenheimer, Une épave de Bétique au large du cap Corse : la Tour Ste-Marie, dans *III Jornadas de Arqueologia Subacuatica*, Facultat de Geografia i Historia, 13, 14 y 15 de noviembre 1997, p. 313-328.

F. Laubenheimer, Les amphores en Gaule : du comptage à l'interprétation, dans *Protocole de quantification des céramiques*, Actes de la table-ronde du centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), 1998, p. 85-91.

F. Laubenheimer, Les amphores en Gaule romaine. Etat de la question, dans *Bulletin de la SFAC XXX*, 1996-1997, p. 164-176.

F. Olmer, Un cas de résidualité controversé. Un groupe d'amphores dans la cave 553 de la Pâture du Couvent à Bibracte, dans *Protocole de quantification des céramiques*, Actes de la table-ronde du centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), 1998, p. 53-57.

PICARDIE

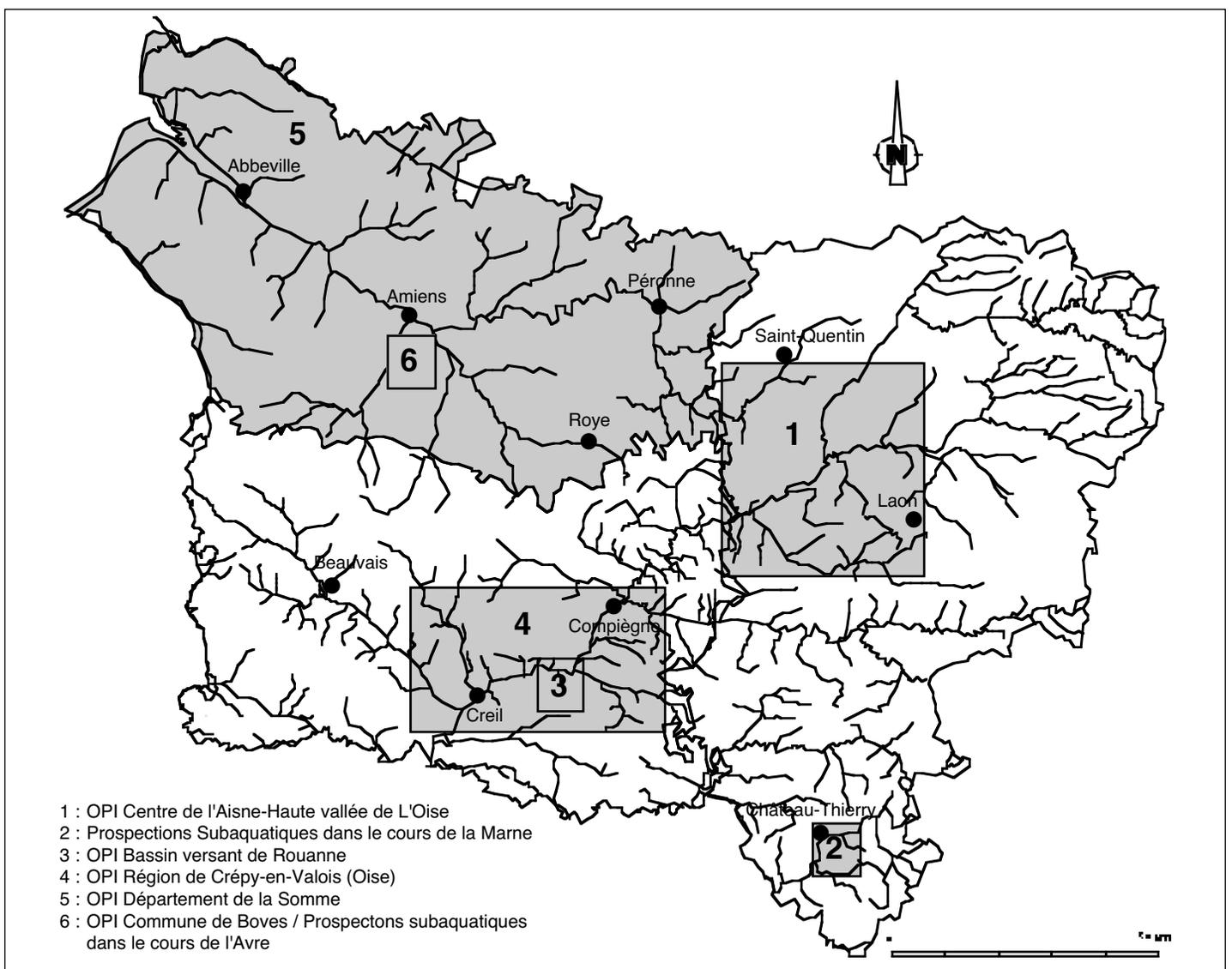
CARTE ARCHÉOLOGIQUE - Prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

La carte archéologique porte toujours une attention particulière aux opérations de prospections régionales, dont elle assure la coordination. Une nouvelle journée de travail a permis de réunir l'ensemble des prospecteurs picards. Le matin a été consacré à faire le point sur les découvertes, alors que l'après-midi, un séminaire sur l'étude du mobilier céramique a été organisé. En 1999, cette journée régionale laissera place à plusieurs réunions départementales de façon à assurer une

meilleure programmation des recherches. Un effort important a été entrepris dans l'Oise pour structurer les différentes bonnes volontés (individuelles et collectives) de ce département. En liaison avec l'ONF, une meilleure coordination des opérations de prospections en milieu forestier a été mise en place. Les OPI habituelles ont livré leur lot d'informations inédites. Les conditions météorologiques ont également permis la réalisation de clichés exceptionnels.



Opérations de prospections et d'inventaires

1 - OPI CENTRE DE L' AISNE-HAUTE VALLÉE DE L'OISE

L'apport de la campagne 1998 est exclusivement aérien et se traduit par le signalement de 72 sites dont trois étaient antérieurement connus. Les missions ont été réalisées sur les substrats secondaires du Crétacé supérieur qui s'étendent au nord des hauteurs tertiaires formant la côte d'Ile de France. Quelques données ont été obtenues dans la vallée de l'Oise entre La Fère et un peu au-delà de Guise (8 sites) mais l'essentiel provient de la moitié sud du bassin de La Serre (39 sites) et du secteur de Nizy-le-Comte situé dans le bassin de l'Aisne (25 sites).

Les résultats obtenus pour les différentes séquences chronologiques sont les suivants :

Néolithique : 1 site. Au nord de Laon, un fossé curviligne, repéré sur la moitié de son développement total estimé, délimite une aire subcirculaire dont le diamètre est d'environ 250 m. Il peut correspondre au fossé d'une enceinte de plaine.

Protohistoire : 10 sites. Six enclos circulaires inédits à vocation funéraire ont été repérés à proximité des principales vallées. L'habitat est représenté notamment par des enclos à fossés curvilignes emboîtés où l'on observe la présence de fosses groupées ou alignées dans la partie centrale. A Nizy-le-Comte, dans la partie nord du sanctuaire gallo-romain, la présence d'un sanctuaire primitif laténien est très probable. On y observe deux structures fossoyées concentriques dont l'une est circulaire ($\sigma = 40$ m) et l'autre sub-rectangulaire (100 x 75 m). Un *fanum* à *cella* carrée sera ultérieurement édifié au centre de cet ensemble.

Protohistoire / Gallo-romain : 14 sites. Ce sont des enclos parfois emboîtés à fossés le plus souvent

rectilignes et dont la forme générale est souvent quadrangulaire. L'ensemble le plus remarquable est apparu à Chambry où un réseau très complexe de fossés a été révélé sur une importante surface.

Antiquité : 12 sites. A Nizy-le-Comte, des données inédites remarquables ont été obtenues sur le sanctuaire. Un plan très complet peut désormais être dressé. Le grand temple à péribole, seul édifice connu par des fouilles réalisées vers 1850, montre des détails restés jusqu'à maintenant inconnus. Le théâtre, attesté par une inscription mais dont la localisation restait conjecturale, est apparu au sud du temple monumental. Au nord de ce dernier, un *fanum* à *cella* carrée et galerie attestée en façade par des bases de colonnes a très probablement été implanté sur le sanctuaire laténien évoqué précédemment. Un quartier urbanisé s'étend au nord-est et un vaste enclos délimité par des fossés borde le sanctuaire sur sa limite méridionale. Une dense implantation rurale a été largement révélée à Athies-sous-Laon. Elle est matérialisée par un grand enclos rectangulaire, associé à de nombreux aménagements internes et externes où l'on reconnaît parfois des unités d'habitation. Une *villa* et un réseau de fossés rectilignes ont été localisés à La Malmaison.

Moyen Âge : 2 sites. Un habitat du haut Moyen Âge et une motte castrale.

XIX^e-XX^e siècle : 4 sites. Aménagements militaires de 1914-1918.

Indéterminé : 29 sites.

Gilles NAZE (EDUC)

2 - PROSPECTIONS SUBAQUATIQUES DANS LE COURS DE LA MARNE

Une équipe du Groupement de Recherches Archéologiques Subaquatiques s'est donné pour objectif de recenser tous les sites archéologiques du cours de la Marne localisés dans le département de l'Aisne, entre les villages de Trélou (en amont) et de Charly-sur-Marne (en aval). La mise en chômage de la Marne pendant une longue durée et sur une longue distance a permis d'effectuer une campagne des prospections complétée par une recherche en archives (Archives nationales, Bibliothèque nationale, Archives départementales de l'Aisne) pour les sites nouvellement repérés. Entre les

écluses de Mont-Saint-Père et de Charly, huit sites ont été repérés. Cinq d'entre eux correspondent à des seuils. De formation naturelle, ces sites ont pu être empruntés par les hommes pour franchir la rivière. Les sites du ru de Ganache et du ru de Vergis ont assurément été des passages à gué ; le premier est attesté par les textes, le second par le matériel archéologique. Pour le seuil de l'île du moulin de Nogent-l'Artaud, on hésite entre un site meunier et celui d'un pont. Les seuils des Olivettes (Gland/Fossoy) et de Rouvroy sont pour leur part dénués de tout indice d'identification.

Les trois autres sites correspondent à des aménagements construits. Le site inédit de la Blanchisserie (Chierry) reste difficile à interpréter. Pêcherie ou moulin, ce site offre des perspectives d'études assez intéressantes même s'il a souffert des dragages récents. Les vestiges de l'île de Romeny ne sont pas non plus rattachés à une structure définie, mais leur étendue dans la

rivière les classe parmi les aménagements majeurs de la rivière. Le site meunier de Nogent-l'Artaud se démarque des deux autres par sa qualité de conservation.

Olivier BAUCHET

3 - OPI BASSIN VERSANT DE ROUANNE

La prospection systématique effectuée sur le terroir de Rouanne a concerné environ 144 ha, portant le total étudié depuis 1996 à 615 ha de labours. C'est ainsi le tiers de la surface totale du terroir qui est désormais précisément connu. Elle a permis la confirmation mais aussi la découverte de nombreux sites de toutes époques, répartis sur 24 parcelles ou groupes de parcelles. Parmi ces sites, 5 sont totalement inédits, 12 ont déjà été localisés, soit par les campagnes précédentes, soit par d'autres moyens et 5 ne sont probablement que des mises en cultures éloignées des habitats.

La perception du terroir durant la préhistoire a été affinée. Les sites déjà localisés les années précédentes ont livré du mobilier complémentaire. 6 zones à silex taillés inédites ont été localisées, mais les densités sont assez faibles.

42 tessons protohistoriques répartis sur 7 bandes de prospection ont permis de confirmer la présence de deux sites localisés lors des campagnes précédentes. Deux sites gallo-romains ont livré du matériel protohistorique inédit.

Un nouveau site gallo-romain a été trouvé. Il s'agit d'un site de plateau calcaire quasiment dépourvu de loess, implanté sur le bord d'un talweg très peu marqué. La superficie de la concentration de matériel est de 8400 m² qui peut être comparée aux autres sites gallo-romains mesurés. Les autres résultats, pour cette période, sont moins significatifs et ne permettent pas de conclure à la proximité d'un habitat gallo-romain. Le terroir se divise en six milieux humains bien distincts. A l'ouest, un plateau peu fertile, peu cultivé. Au sud-ouest, un plateau limoneux non cultivé, en bordure de la forêt d'Halatte. Au sud et à l'est, des plateaux fertiles semés de petits bâtiments et de nombreuses *villae* bâties tous les 700 m sur de vastes surfaces planes

dominant les vallons. Certaines *villae* sont nées d'exploitations indigènes, d'autres apparaissant au Haut-Empire, d'autres encore se déplaçant ou disparaissant au III^e siècle lors des invasions. Au centre, des vallons qui semblent habités et cultivés, mais dont le matériel reste pauvre ou tardif. Au nord, la vallée de l'Oise, sans site véritable, mais avec des traces d'occupation diffuse dans les zones inondables. Enfin, une *villa* se dresse en bordure de la vallée de l'Oise, à l'entrée du vallon du Rouanne, dans une zone à la fois dégagée et non inondable. On peut commencer à élaborer une typologie en fonction de la superficie couverte par le mobilier : on distingue deux classes, les sites de moins de 3000 m² et les sites de plus de 7000 m². Les premiers correspondent peut-être à des habitats réduits, intercalaires ou peu durables, tandis que les autres correspondraient à des *villae*.

Concernant le haut Moyen Âge, les hypothèses avancées lors des précédentes campagnes ont été confirmées. Le hameau de Bacouël est bien peuplé au haut Moyen Âge, et les *villae* sont souvent encore cultivées à cette époque. Si l'on ajoute ces informations aux renseignements déjà glanés auparavant, on obtient l'image d'un terroir densément peuplé durant le haut Moyen Âge, grâce à la proximité d'un palais royal mérovingien puis carolingien à Verberie.

129 tessons de céramique commune médiévale et 52 tessons de céramique glaçurée médiévale ont été récoltés. Parmi les parcelles ayant livré du matériel, deux présentent des densités fortes.

Pour l'époque moderne, des tessons grésés ont été recueillis sur la quasi totalité des parcelles prospectées, mais avec des densités variables.

Jean-Marc POPINEAU (AUT)

4 - OPI DE LA RÉGION DE CRÉPY-EN-VALOIS (OISE)

Le secteur géographique concerné par cette prospection reste inchangé par rapport aux années précédentes, soit un rectangle compris entre les villes de Crépy-en-Valois au sud-ouest, Orrouy au nord-ouest, Éméville au nord-est et Vaucienne au sud-est. Deux secteurs annexes sont prospectés occasionnellement au sud, au-delà du massif forestier de Retz, autour des agglomérations de Gondreville et d'Ivors. En 1998 sur la zone centrale ce sont les plateaux de Vattiet-Voisin et Morcourt qui ont été privilégiés ainsi que des parcelles autour de Brassoir. Au sud, c'est le secteur de Cuvergnon qui a été favorisé. J.-P. Tymciow a couvert systématiquement une surface de 984 ha ce qui porte à près de 6745 ha la superficie reconnue depuis 1993. Les découvertes de pièces lithiques se sont multipliées (40). Outre les classiques fragments de lames de haches et les quelques armatures de flèches du Néolithique, il faut souligner la découverte d'une lame travaillée, fragment d'un probable poignard, datée du Néolithique final. Par ailleurs deux pièces du Paléolithique ont été recueillies, constituant les

premiers témoignages de l'occupation ou du passage des hommes sur ces plateaux du Valois. Une concentration de tessons de La Tène moyenne a été rencontrée attestant de la présence d'un habitat ou d'une petite nécropole. 19 sites gallo-romains ont été trouvés. Les dates les plus anciennes correspondent à la période Auguste/Tibère et ses implantations perdurent jusqu'au IV^e siècle. Un ensemble de tessons a été recueilli à l'emplacement d'une ferme moderne (postérieure au XVI^e siècle). En 1999, les prospections viseront à compléter le maillage préexistant afin de pouvoir disposer prochainement de plusieurs plateaux couverts exhaustivement. L'analyse spatiale de ces micro-aïres sera alors possible et permettra de mieux appréhender la dynamique de l'occupation de ces sols, en particulier pour la période gallo-romaine

Jean-Pierre TYMCIOW et Stéphane GAUDEFROY

5 - OPI DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Le SRA et le CIRAS ont poursuivi leur programme de prospections archéologiques initié en 1992. Il a regroupé 25 prospecteurs bénévoles et 41 prospecteurs salariés du CIRAS, recrutés dans le cadre de l'opération "prospection-insertion". Les prospections ont été principalement effectuées dans le département de la Somme, avec des prospections ponctuelles dans l'Aisne et l'Oise. Elles comprennent des vérifications systématiques des sites signalés par R. Agache et des prospections exhaustives sur plusieurs communes : Amiens/Nord-Est, Bayonvillers, Bonneville, Fontaine-sur-Somme, Hornoy-le-Bourg, Liercourt, Montdidier et Rumigny.

84 sites ont été prospectés, 14 dans le département de l'Aisne, 2 dans l'Oise et 168 dans la Somme. 46 sites sont inédits.

45 sites préhistoriques ont été identifiés dont 16 inédits. (Paléolithique inférieur : 1 ; Paléolithique moyen : 12 ; Paléolithique supérieur : 4 ; Néolithique : 37).

33 sites sont attribuables à la Protohistoire (5 inédits).

116 sites (27 inédits) sont occupés à la période gallo-romaine.

Pour le Moyen Âge, 40 indices de sites ont été reconnus (16 inédits). 15 ont livré du mobilier mérovingien dont 14 sur d'anciens sites gallo-romains. 3 ont une

occupation qui se poursuit à l'époque carolingienne, 2 sous les Capétiens et 5 ont encore livré des indices modernes. 5 sites ne débutent qu'à l'époque carolingienne dont 4 sur d'anciens sites gallo-romains et 2 se poursuivent sous les Capétiens.

41 sites ont livré de la céramique de l'époque moderne, sans qu'il soit possible d'attester des occupations certaines. 16 d'entre eux n'ont cependant pas d'occupation antérieure.

L'inventaire des prospections anciennes a été poursuivi. 18 prospecteurs ont ainsi donné accès à leurs informations (94 sites) et ont confié le mobilier en leur possession pour étude. Parallèlement, le CIRAS a entrepris l'étude du mobilier archéologique issu des fouilles anciennes de Beaucourt-en-Santerre ainsi que le catalogue du mobilier du musée d'Abbeville.

Deux programmes de prospections thématiques ont également été initiés.

1. La chronologie des *oppida* et des camps romains, avec la collaboration de L.-P. Delestrée. Les prospections menées sur les camps de la Chaussée-Tirancourt, l'Etoile, et Liercourt ont mis en évidence une occupation qui n'est pas antérieure à la guerre des Gaules.

2. Le Néolithique de la Somme. Ce dernier programme,

coordonné par Jacques Fabre (Fac Sciences - Université de Picardie), porte sur la diffusion de la matière première (silex) depuis la minière d'Hallencourt sur les sites d'habitats, la diffusion de la matière première à partir du substrat crétacé sur tous les sites de la Somme, y compris les sites fouillés (révision des origines silex du matériel) et la caractérisation des sites : minières, habitats, ateliers, ateliers-habitats. Une chronologie devra être établie ultérieurement à partir de sondages et de fouilles programmées. La "collection Duquet" de Prouzel a été étudiée et une prospection sur le site a montré qu'il s'agissait d'un site d'atelier de pièces bifaces. Sont en

cours d'étude : la "collection Macaigne" d'Hallencourt qui a permis de préciser l'occupation du site des Bouts du Mont, au "Gord", la "collection Seillier", sur le secteur de Fontaine s/Somme (11 locus) et Liercourt, la "collection Gambier" à Allery. D'ores et déjà, la caractérisation des sites proches (sur une distance d'une quinzaine de kilomètres) montre que la minière d'Hallencourt est en relation avec des sites d'habitats d'Airaines, Allery, Bettencourt Rivière.

Tahar BEN REDJEB (DRAC)
et Emmanuel PETIT (CIRAS)

6 - OPI COMMUNE DE BOVES

Prospections subaquatiques dans le cours de l'Avre

Les prospections ont concerné la vallée des Aires (au fond et sur le versant nord-ouest jusqu'au bois du Cambos ainsi que sur le plateau séparant Boves de Cagny, au nord-ouest de la route, soit 64 ha sur 44 parcelles cadastrales. Tout ce secteur semble avoir été occupé par un habitat dispersé à partir de la fin du Moyen Âge, comme l'indique la présence de divers sites. Aux abords du site castral, les versants de vallée des vallées de l'Avre et des Aires paraissent exploités dès le haut Moyen Âge, certainement sans rupture avec l'époque gallo-romaine. En revanche les points hauts semblent avoir été couverts de forêts jusqu'à une époque récente, post-médiévale.

En complément, une prospection subaquatique a été menée par C. Cloquier dans le but de localiser et d'étudier des aménagements anthropiques du cours de l'Avre. Mentionnés dans les textes médiévaux et modernes, ils ne sont pas tous localisés avec précision et demeurent mal connus, faute d'études particulières. Contrairement aux prospections effectuées en 1996, la zone étudiée a été réduite à un tronçon d'une quinzaine de kilomètres allant de Boves à Moreuil.

Le site de Boves, au lieu-dit "Le Pont des Prussiens", est constitué d'un ensemble de six pieux cylindriques découvert en 1996. Ces nouvelles prospections n'ont pas fourni de renseignements complémentaires, excepté un lest en pierre d'engin de pêche (nasse ou filet) difficilement datable. Par contre, les profils stratigraphiques, réalisés au moyen d'un carottier, donnent une stratigraphie très pauvre avec une couche superficielle de sables

et de graviers puis une couche de tourbe de 1,50 m d'épaisseur. La présence de limons argileux a été observée sous cette couche de tourbe à trois reprises largement en amont et en aval du pont actuel.

Un ensemble de 8 pieux cylindriques a été repéré au milieu de la rivière à Moreuil, au lieu-dit "L'Abbaye". Disposés sans ordre apparent, ils sont implantés immédiatement à l'amont d'un massif de briques maçonnées formant un gué. Leur diamètre varie de 0,10 à 0,20 m.

Depuis Moreuil jusqu'à Amiens, il est facile de suivre, à pied ou en bateau, un chemin latéral à la rivière, sur la rive droite. Plus ou moins bien entretenu, il apparaît de toute évidence comme un chemin de halage. Cette évidence n'en est peut-être pas une si l'on occulte la mise en navigation de la rivière au XIII^e siècle et son utilisation jusqu'au XVIII^e siècle. Erodée en plusieurs endroits, la berge livre des couches blanches de craie ainsi que de nombreux moëllons et blocs de craie. De tels éléments pourraient être associés à l'aménagement de la rivière au fil des siècles.

Cette nouvelle campagne de prospections subaquatiques dans le cours de l'Avre a permis de découvrir de nouveaux sites et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherches pour 1999. Elle a également permis de vérifier la possibilité de réaliser des prospections et des repérages avec des embarcations légères. Ce travail depuis la surface n'est alors possible que dans un cours d'eau peu profond et avec des eaux claires.

Philippe RACINET

PICARDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Le service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional.

Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au service régional de l'archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note

Les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Buchez, Gemehl 1997 : BUCHEZ (N.), GEMEHL (D.) . - Amiens : Découvertes récentes. *Archéologia*, avril 1997, p. 48-55.

Durand 1998 : DURAND (M.) . - Tables analytiques et alphabétiques des Cahiers archéologiques de Picardie, de la Revue archéologique de l'Oise et de la Revue archéologique de Picardie (1971 - 1997) : Classement par sommaires, auteurs, chronologies, matières, noms de lieux et noms de personnes. Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 14, 1998, 190 p.

Fémolant 1998 : FEMOLANT (J.-M.) . - L'archéologie à Beauvais ou la mémoire d'une ville. *Archéologia*, juin 1998, n° 346, p. 32-41, 23 fig.

Pommepeuy, Malrain, Pinard 1998 : POMMEPUY (C.), MALRAIN (F.), PINARD (E.) . - *Carrières en vallées de l'Aisne et de l'Oise*. Amiens : SRA/Afan (Archéologie en Picardie), 1998, 12 p.

Société d'Emulation d'Abbeville 1998 : SOCIÉTÉ D'EMULATION D'ABBEVILLE . - *Jacques Boucher-de-Perthes, un découvreur à découvrir* : Actes du colloque d'Abbeville de 1988 (avec les contributions de CAMUS P., CLEYET-MERLE J.-J., CLINQUART J., COHEN C., FILLET M., DELPORTE H., LAMOTTE D., LEROY P., MALLET R., PAUTRAT J.-Y., ROUET R. Abbeville : Société d'Emulation d'Abbeville, 1998, 160 p.

Vergne, Deboudt 1998 : VERGNE (V.), DEBOUDT (P.) Dir. . - *Les tourbières et les milieux humides du Nord de la France* : Actes du colloque annuel du Groupe d'étude des tourbières dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie : 8-12 juillet 1997. Lille : Université des sciences et technologies, UFR de géographie et d'aménagement / Groupe d'étude des tourbières, (Cahiers de géographie physique, 11), 1998, 144 p.

Préhistoire

Arbogast et al. 1998 : ARBOGAST (R.-M.), BOSTYN (F.), LORIN (Y.), PRODEO (F.) . - Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Pontpoint " Le Fond de Rambourg " (Oise). In : CAUWE (N.), VAN BERG (P.-L.) Dir. . - *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest* : Actes du XXIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles, 24-26 octobre 1997. Bruxelles : Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire / Internéo, 1998, (Anthropologie et préhistoire, 109), p. 41-62.

Antoine, Ducrocq 1998 : ANTOINE (P.), DUCROCQ (T.) . - Les tourbes du Bassin de la Somme : Relations entre les systèmes fluviatiles et les occupations préhistoriques du Tardiglaciaire et à l'Holocène. Lille, *Cahiers de géographie physique* n° 11, Université de Lille, 1998, p. 12-27.

Bréard 1998 : BREARD (B.) . - Témoignages du mégalithisme en Picardie. In : SOULIER (P.), MASSET (C.) . - *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.)* : Bilans documentaires régionaux. Paris : Errance, 1998, (Archéologie aujourd'hui), p. 269-280.

Cauwe, Van Berg 1998 : CAUWE (N.), VAN BERG (P.-L.) Dir., HAUZER (A.) Col. . - *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest* : Actes du XXIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles, 24-26 octobre 1997. Bruxelles : Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire / Internéo, 1998, (Anthropologie et préhistoire, 109), 312 p.

Constantin, Ilett 1998 : CONSTANTIN (C.), ILETT (M.) . - Culture de Blicquy - Villeneuve-Saint-Germain : rapports avec les cultures rhénanes. In : CAUWE (N.), VAN BERG (P.-L.) Dir. . - *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest* : Actes du XXIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles, 24-26 octobre 1997. Bruxelles : Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire / Internéo, 1998, (Anthropologie et préhistoire, 109), p. 307-216.

Coudart 1999 : COUDART (A.) . - *Architecture et société néolithique : L'uniformité et la variance de la maison danubienne*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, (Documents d'archéologie française (DAF), n° 67, 1998, 240 p.

Hachem et al. 1998 a : HACHEM (L.), ALLARD (P.), CONSTANTIN (C.), FARRUGIA (J.-P.), GUICHARD (Y.), ILETT (M.) . - Le site néolithique rubané de Bucy-le-Long " La Fosselle " (Aisne). In : *Internéo 2*, Journée d'information du 14 novembre 1998. Paris, Saint-Germain-en-Laye : Association pour les études interrégionales sur le Néolithique, 1998, p. 17-27.

Hachem et al. 1998 b : HACHEM (L.), FARRUGIA (J.-P.), GUICHARD (Y.), ILETT (M.), DUBOULOZ (J.) . - Enclosure and burial in the Earliest Neolithic of Aisne valley. In : EDMONDS (M.), RICHARDS (C.) éd. . - *Understanding the Neolithic of north-western Europe*. Glasgow, 1998, p. 127-140.

Hachem 1998 : HACHEM (L.) . - *Bucy-le-Long " La Fosselle "*. Amiens : SRA/Afan (Archéologie en Picardie), 1998, 8 p.

Hinout 1998 a : HINOUT (J.) . - Divers aspects de l'art rupestre dans les massifs gréseux du Bassin parisien. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 22, 1998, p. 3-42.

Hinout 1998 b : HINOUT (J.) . - Les pétroglyphes méso-lithiques des massifs gréseux du Bassin parisien. Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1998, p. 31-52.

Hinout 1998 c : HINOUT (J.) . - Essai de synthèse à propos de l'art schématique méso-lithique dans les massifs du Bassin parisien. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 95, n° 4, 1998, p. 505-523.

Locht 1996 : LOCHT (J.-L.) . - *Activités spécifiques pratiquées par des Néandertaliens : le site de " La Justice " à Beauvais* (Oise, France). Actes du XIII^e Congrès de l'Union des sciences préhistoriques et protohistoriques, volume 2, Forli, 1996, p. 165-187.

Rozoy 1998 a : ROZOY (Dr. J.-G.) . - Nature et origine des variations régionales des industries méso-lithiques. Charleville-Mézières : *Tardenoisien et Ardennien*, Bulletin du Centre Ardennais de Recherche Archéologique CARA, 1998, p. 98-106.

Rozoy 1998 b : ROZOY (Dr. J.-G.) . - Ardennien et Tardenoisien : Convergences et différences. In : *La Préhistoire au quotidien : Mélanges offerts à Pierre Bonenfant*. Grenoble : Jérôme Millon éd., 1998, p.201-222. (Concerne Tigny)

Rozoy 1998 c : ROZOY (Dr. J.-G.) . - The (re-) population of Northern France between 13 000 and 8 000 BP. In : *As the world warmed : Human adaptations across the Pleistocene-Holocene Boundary*. Berlin INQUA Symposium, 1995. *Quaternary International* n° 49/50, Pergamon, Elsevier Science, Oxford, 1998, p. 69-86. (Concerne Tigny)

Rozoy 1998 d : ROZOY (Dr. J.-G.) . - Stratégies de chasse et territoires tribaux au Méso-lithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 95, n°4, 1998, p. 525-536. (Concerne Tigny, Le Tillet, Allée Tortue, Belloy)

Rozoy 1998 e : ROZOY (C et Dr. J.-G.) . - Les camps tardenoisien de Tigny-Les Marnières : Analyse topographique. Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1998, p. 3-29.

Rozoy 1998 f : ROZOY (C. et Dr. J.-G.) . - Conditions d'étude des sites préhistoriques : Le cas des sites méso-lithiques de plein-air. *Paléo*, 1998. (Concerne Belloy, Allée Tortue, Tigny, Le Tillet)

Rozoy 1999 a : ROZOY (C. et Dr. J.-G.) . - Le mode de vie au Méso-lithique. In : THEVENIN (A.), BINTZ (P.) (Ed.) . - *L'Europe des derniers chasseurs : Epipaléolithique et Méso-lithique* : Actes du colloque international UISPP (Grenoble 1995), 1999, p. 39-50. (Diverses références aux sites picards)

Servain-Courant 1998 : SERVAIN-COURANT (S.) . - Archéologie et image satellitale : apports de données Spot et Landsat TM pour l'étude des périodes de la Préhistoire récente dans la vallée de l'Aisne. *Les nouvelles de l'archéologie*, 74, hiver 1998, p. 42-44.

Soulier 1998 : SOULIER (P) Dir., MASSET Claude (Préf.) . - *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.) : bilans documentaires régionaux*. Paris : Errance, (Archéologie aujourd'hui), 1998, 236 p.

Swinnen, Locht 1996 : SWINNEN (C.), LOCHT (J.-L.) . - *L'apport des remontages dans l'interprétation dynamique d'une occupation humaine attribuée au stade isotopique 5c (Bettencourt, France)* : Actes du XIII^e Congrès de l'Union des sciences préhistoriques et protohistoriques, Forlì, 1996, volume 2, p. 437-444.

Tarrete, Joussaume 1998 : TARRÊTE (J.), JOUSSAUME (R.) . - *La fin du Néolithique dans la moitié nord de la France*. Paris : La Maison des Roches, (Histoire de la France Préhistorique), 1998, 126 p.

Protohistoire / Antiquité

Baray 1998 : BARAY (L.) . - Les cimetières à crémation de la basse vallée de la Somme d'après les découvertes de l'autoroute A16 nord. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 211-232.

Bayard, Buchez 1998 : BAYARD (D.), BUCHEZ (N.) . - Les tombes gauloises du *Belgium*, découvertes récentes. In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, p. 57-62.

Blancquaert 1998 : BLANCQUAERT (G.) . - Cottévard " La plaine de la Bucaille " (Seine-Maritime) : Présentation préliminaire de la nécropole laténienne. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 171-184.

Blancquaert, Defossés 1998 : BLANCQUAERT (G.), DEFOSSE (Y.) . - La nécropole gauloise de La Calotterie " La fontaine aux Linottes " (Pas-de-Calais). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 135-162.

Bourgeois 1998 : BOURGEOIS (J.) . - La nécropole laténienne et gallo-romaine d'Ursel-Rozestraat (Flandre orientale - Belgique). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 111-126.

Brunaux 1998 a : BRUNAU (J.-L.) . - Un monumental trophée celtique à Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, p. 107-112.

Brunaux 1998 b : Pour une étude des rites de la mort en Gaule du Nord (Avant-Propos). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 7-8

Brunaux 1998 c : BRUNAU (J.-L.) . - Visages de la mort et du mort en Gaule Celtique ou la philologie et l'archéologie peuvent-elles faire bon ménage ? In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 257-270.

Brunaux 1998 d : BRUNAU (J.-L.) . - Gournay (Stichwort). *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*. Berlin, New York : De Gruyter, 1998, t. 12 (Lieferung 5/6).

Brunaux, Leman-Delerive, Pommepuy 1998 : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, 329 p.

Buchez et al. 1998 : BUCHEZ (N.), DUMONT (C.), GINOUX (N.), MONTARU (D.) . - Les tombes à incinération de Villers-les-Royers " Les Longs champs " et de Marcelcave " Le chemin d'Ignaucourt " (Somme). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 191-210.

- Cahen-Delhaye 1998** : CAHEN-DELHAYE (A.) . - Rites funéraires au sud de l'Ardenne belge. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 59-70.
- Charpy 1998** : CHARPY (J.-J.) . - Les pratiques funéraires en Champagne au V^e siècle av. J.-C. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 99-110.
- Debiak et al. 1998** : DEBIAK (R.), GAILLARD (R.), JACQUES (A.), ROSSIGNOL (P.) . - Le devenir des restes humains après la mort, en Artois, aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 25-58.
- Debord 1998 a** : DEBORD (J.) . - Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4 1998, p. 53-91.
- Debord 1998 b** : DEBORD (J.) . - La numismatique celtique en Soissonnais : Actes des Journées numismatiques de Laon. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 53^e année, n° 6, juin 1998, p. 176-181.
- Delestrée 1998 a** : DELESTREE (L.-P.) . - Une série originale de 1/4 de statère du type cheval/cheval dans l'Ouest de la Gaule Belgique. *SENA*, n° 137, septembre 1998, p. 7-8.
- Delestrée 1998 b** : DELESTREE (L.-P.) . - Lecture complète et attribution du petit Br BN 8469 à la légende Ecta. *Cahier Numismatique de la SENA*, n° 135, mars 1998, p. 15-18.
- Delestrée 1998 c** : DELESTREE (L.-P.) . - Monnayages, mythes et rituel en Gaule Belgique. In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, p. 100-103
- Delestrée 1998 d** : DELESTREE (L.-P.) . - Gaule Belgique, *Belgium et Ambiani* : l'apport de la numismatique. Lille : *Revue du Nord, archéologie de la Picardie et du Nord*, t. LXXX, n° 328, 1998, p. 139-153.
- Delestrée 1997** : DELESTREE (L.-P.) . - Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fesques. In : MANTEL (E.) Dir. . - *Le sanctuaire de Fesques* (Seine-Maritime), *Nord-Ouest archéologie*, n°8, 1997, p. 283.
- Di Stefano 1998** : DI STEFANO (G.) . - Le théâtre gallo-romain de Champlieu (Oise) : rapport préliminaire sur les campagnes de fouilles 1995, 1996 et 1997. Lille : *Revue du Nord, archéologie de la Picardie et du Nord*, t. LXXX, n° 328, 1998, p. 227-234.
- Duday 1998** : DUDAY (H.) . - Le charnier de Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, p. 113-120.
- Lambot 1998** : LAMBOT (B.) . - Essai d'approche démographique du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 71-84.
- Laubenheimer et al. 1998** : LAUBENHEIMER (F.), (Dir.) . - *Les Amphores en Gaule II : Production et circulation*. Besançon : Presses universitaires Franco-Comtoises (Série Amphores), 1998, 285 p.
- Le Goff 1998 a** : LE GOFF (I.) . - Etude anthropologique de la nécropole gauloise de La Calotterie (Pas-de-Calais). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 163-172.
- Le Goff 1998 b** : LE GOFF (I.) . - Etude anthropologique des sépultures laténiennes de Cottévard. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 185-190.
- Lejars, Ben Ncer 1998** : LEJARS (T.), BEN NCER (A.) Col. . - Le mobilier métallique de la nécropole d'Allonne. In : PARIS (P.) Dir. . - *Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la Zac de Ther à Allonne* (Oise). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 271-329.

Lejars 1998 a : LEJARS (T.) . - Des armes celtiques dans un contexte culturel particulier : le charnier de Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 233-244.

Lejars 1998 b : LEJARS (T.) . - Des armes pour l'au-delà. In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouille* 4), 1998, p. 88-94

Leman, Delerive et al. 1998 : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, 193 p.

Matterne 1998 : MATTERNE (V.) . - Evolution des productions agricoles à l'âge du Fer dans le Nord de la France : Synthèse du Colloque du PCR (29-30 novembre 1997). In : MARION (S.), BLANQUAERT (G.) Dir. . - *Les établissements agricoles à l'âge du Fer dans le Nord de la France*. Paris : ENS, 1998, 18 p., 6 fig.

Matterne, Yvinec, Gehmel 1998 : MATTERNE (V.), YVINEC (J.-H.), GEHME (D.), RIQUIER (C.) Col. - Stockage des plantes alimentaires et infestation par les insectes dans un grenier incendié de la fin du II^e siècle apr. J.-C. à Amiens (Somme). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, 1998, p. 93-122.

Meniel 1998 a : MENIEL (P.) . - Les animaux dans les rites funéraires en Gaule septentrionale au second âge du Fer. In : LEMAN-DELERIVE (G.) Dir. . - *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* : Catalogue de l'exposition du Centre culturel de Tournai (Belgique) 14 mars - 24 mai 1998. Ministère de la Région wallonne - Division du Patrimoine, (*Etudes et documents/Fouilles* 4), 1998, p. 95-99

Meniel 1998 b : MENIEL (P.) . - La question du sacrifice animal dans les rites funéraires en Gaule Belgique. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 245-252.

Pannetier 1998 : PANNETIER (V.) . - Les parties agricoles des *villae* dans le Nord de la Gaule (I^{er} au III^e siècle après J.-C.). Lille : *Revue du Nord*, 318, LXXVIII, 1998, p. 163-175.

Paris 1998 : PARIS (P.) . - Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la Zac de Ther à Allonne (Oise). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 271-329

Pommeuy, Auxiette, Desenne 1998 : POMMEPUY (C.), AUXIETTE (G.), DESENNE (S.) . - Rupture et continuité dans les pratiques funéraires de La Tène ancienne et moyenne/finale à Bucy-le-Long (Aisne). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 85-98.

Quérel 1998 : QUEREL (P.) . - *Gouvieux "La Flèche"*. Amiens : SRA/Afan (Archéologie en Picardie), 1998, 12 p.

Smits 1998 : SMITS (E.) . - Etude anthropologique des restes incinérés de la nécropole laténienne d'Ursel (Flandre orientale - Belgique). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 127-134.

Thiol 1998 : THIOL (S.) . - Etude des traces anthropologiques observées sur les individus de l'âge du Fer à Eprave (Belgique). In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 253-257.

Van Impe 1998 : VAN IMPE (L.) . - La nécropole à tombelles de Wijshagen (Commune de Meeuwen-Gruitrode, Limbourg) : Dernière demeure d'une famille aristocratique de La Tène I. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) Ed. . - *Les rites de la mort en Gaule du nord à l'âge du Fer* : Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* 1/2, 1998, p. 9-24.

Bayard 1998 : BAYARD (D.) . - La Sigillée d'Argonne, un paramètre essentiel pour l'établissement de la chronologie du V^e siècle dans le nord de la Gaule. In : DELESTRE (X.), PERIN (P.) Dir. . - *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats* : Actes des XV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 4-6 février 1994. AFAM, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, t. VII, 1998, p. 7-20.

Blary, Durey-Blary 1998 : BLARY (F.), DUREY-BLARY (V.) . - *Château-Thierry " Les cuisines seigneuriales "*. Amiens : SRA/Ville de Château-Thierry, (Archéologie en Picardie), 1998, 12 p.

Bonde, Maines 1998 : BONDE (S.), MAINES (C), KLINE (L.) . - Technologie de construction des fondations romanes et gothiques. In : BECK (P.) Dir. . - *L'innovation technique au Moyen Âge : Actes du VI^e congrès international d'archéologie médiévale*. Paris, Errance, 1998, p. 220-223.

Desachy 1998 : DESACHY (B.) . - Structures d'atelier de potiers médiéval à Pont-l'Evêque (Oise). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, 1998, p. 201-214.

Embry 1998 : EMBRY (R.) . - Suivi archéologique des travaux au château de Péronne (Somme). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, 1998, p. 215-227.

Förstel, Platerier 1998 : FÖRSTEL (J.), PLATERIER (S.) . - *Architectures religieuses : canton de Villers-Bocage (Somme)*. Amiens : Service de l'Inventaire de Picardie / Agir Pic, (Itinéraires du Patrimoine, 181), 1998, 32 p.

Hardy 1998 : HARDY (K.) . - Les fosses 139 et 538 de l'atelier de potiers mérovingien de Soissons (Aisne) : Etude morphologique et technique. Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, 1998, p. 189-200.

Lacroix 1998 : LACROIX (M.-C.) . - La production de céramique du four de Pont-l'Evêque (Oise). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n°3/4, 1998, p. 207-214.

Legoux 1998 : LEGOUX (R.) . - Le cadre chronologique de Picardie : Son application aux autres régions en vue d'une chronologie des sépultures mérovingiennes. In : DELESTRE (X.), PERIN (P.) Dir. . - *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats* : Actes des XV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 4-6 février 1994. AFAM, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, t. VII, 1998, p. 137-188.

Magnou-Nortier 1998 : MAGNOU-NORTIER (E.) . - L'espace monastique vu par Adalhard, abbé de Corbie, d'après ses statuts. In : *Pratique et sacré dans les espaces monastiques au Moyen Âge et à l'époque moderne* : Actes du Colloque de Liessies-Maubeuge, 26, 27 et 28 septembre 1997. *Histoire médiévale et archéologie*, Vol. 9, 1998, p. 51-70

Mary 1998 : MARY (St.) . - Les moulins à vent de Saint-Valéry. *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'histoire de Saint-Valéry-sur-Somme, du Ponthieu et du Vimeu*, n°29, 1998, p. 15-24.

Paresys 1998 : PARESYS (I.) . - *Aux marges du royaume : Violence, justice et société en Picardie sous François 1^{er}*. Paris : Université de Paris I (Histoire moderne n°40), Publications de la Sorbonne, 1998, 396 p.

Petit 1998 : PETIT (B.) . Les souterrains de Montdidier. *Subterranea*, n° 108, déc. 1998, p. 104-128

Pietri, Bayard 1998 : Picardie : Aisne, Oise, Somme : Introduction générale. In : *Les premiers monuments chrétiens de la France, 3 : Ouest, Nord et Est*. Paris : Picard, Ministère de la culture et de la communication, 1998, p. 333-342.

Racinet, Legros 1998 : RACINET (P.), LEGROS (V.) . - *Boves " Le complexe castral "*. Amiens : SRA/Université de Picardie, (Archéologie en Picardie), 1998, 8 p.

Racinet, Guilhot, Jehel 1998 : RACINET (P.), GUILHOT (J.-O.), JEHEL (G.) . - *Education et cultures dans l'Occident chrétien*. Paris : Editions du Temps, 1998, (Questions d'histoire. Capes et agrégation d'histoire-géographie), 255 p.

Racinet 1998 a : RACINET (P.) . - Les frontières en Picardie au Moyen Âge : quelques pistes de recherche. In : *Picardie terre de frontière*, Actes du colloque (Amiens, 26 avril 1997), Amiens, 1998, p. 19-40.

Racinet 1998 b : RACINET (P.) . - Le prieuré clunisien, une composante essentielle du monde aristocratique XI^e - XIII^e siècle ". In : CONSTABLE (G.), MELVILLE (G.), OBERSTE (J.) (Hrsg) . - *Die Cluniazenser und ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Münster, 1998, p. 189-212.

Racinet 1998 c : RACINET (P.) . - Les moines au village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural. In : *Le village médiéval et son environnement* : Etudes offertes à Jean-Marie Pesez. Paris : Publications de la Sorbonne, 1998, p.181-202.

Racinet 1998 d : RACINET (P.) . - Boves (80) : Motte castrale d'origine carolingienne. *L'archéologue - Archéologie nouvelle* n°39, décembre 1998-janvier 1999, p. 80-81.

Thouvenot 1998 : THOUVENOT (S.) . - L'atelier de potiers mérovingien de Soissons (Aisne). Amiens : *Revue archéologique de Picardie* n° 3 / 4, 1998, p. 123-188.

Vasselle 1997 : VASSELLE (F.) . - Découvertes récentes sur les Places de Saint-Riquier. *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. XXVIII, 1997, p. 273.

Vasselle 1998 : VASSELLE (F.) . - La ferme du château de Plainville (Oise). *Bulletin du GEMOB*, 88/89, 1998.

Will 1998 : WILL (E.) . - Saint-Quentin, Collégiale de Saint-Quentin. In : *Les premiers monuments chrétiens de la France, 3 : Ouest, Nord et Est*. Paris : Picard, Ministère de la culture et de la communication, 1998, p. 343-345.

Travaux Universitaires

Albert 1998 : ALBERT (J.-M.) . - *Le Chapitre de Notre-Dame d'Amiens au XV^e - XVI^e s.* : Mémoire de DEA d'Histoire et civilisation sous la dir. de M. Lottin. Arras : Université d'Artois, 1998.

Benoît 1998 : BENOÎT (C.) . - *Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Chaidron 1998 : CHAIDRON (C.) . - *Les sépultures gallo-romaines en AMBIANIE*. Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-L. Cadoux : vol I : Généralités et vol II : Annexes. Amiens : Université de Picardie, 1998, 352 p., fig., bibliogr.

Chaumette 1998 : CHAUMETTE (C.) . - *Le port de Saint-Valery-sur-Somme de 1739 à 1785* : Mémoire de maîtrise d'histoire ancienne sous la dir. de M. Villiers. Boulogne : Université du Littoral, 1998.

Daoulas 1998 : DAOULAS (E.) . - *L'abbaye cistercienne de Lannoy* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Douce 1998 : DOUCE (A.) . - *Inventaire des dalles funéraires dans l'arrondissement d'Amiens* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Jaminon 1998 : JAMINON (R.) . - Entre crises et pouvoirs ? : *L'abbaye cistercienne de Valloires (Somme) du XIII^e au XV^e siècle* : Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale sous la dir. de P. Racinet. Amiens : Université de Picardie, 1998. 171 p.

Garcin 1998 : GARCIN (P.) . - *Inventaire des pierres tombales dans l'arrondissement d'Amiens* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Gibosi 1998 : GIBOSI (C.) . - *Recherches sur les structures familiales en Gaule Belgique d'après les inscriptions* : Mémoire d'histoire ancienne et d'archéologie antique, sous la dir. de R. Delmaire. Lille : Université de Lille 3, 1998.

Griffisch 1998 : GRIFFISCH (J.-N.) . - *La Maison trinitaire de Cerfroid et son domaine, 1193 - 1792* : Mémoire de maîtrise sous la direction de Léon Pressouyre. Paris : Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998.

Helin 1998 : HELIN (C.) . - *Etude sur les petits objets déposés dans les sépultures d'époque romaine dans le nord de la France* : Mémoire de DEA Sciences de l'Antiquité histoire et archéologie, sous la dir. de MM. Muller et Hanoune. Lille : Université de Lille 3, 1998.

Jung 1998 : JUNG (P.) . - *La baie de Somme de la Renaissance au Grand siècle (1500-1700) : Conjoncture maritime, mouvements portuaire et subsistances* : Mémoire de DEA d'histoire et civilisation sous la dir. de M. Villiers. Boulogne : Université du Littoral, 1998.

Lustman 1998 : LUSTMAN . - *Le prieuré et la bibliothèque de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois. Un prieuré Clunisien ?* : Mémoire de maîtrise, sous la direction de Mme Perrot. Paris : Université de Paris I, UFR d'histoire de l'art, 1998. 314 p.

Merlier 1998 : MERLIER (O.) . - *L'activité portuaire en baie de Somme aux derniers siècles du Moyen Âge* : Mémoire de maîtrise d'histoire ancienne sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Mouny 1998 : MOUNY (S.) . - *La ville de Marle et son château sous la première dynastie des seigneurs de Coucy (1080 - 1311)* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Outrebon 1998 : OUTREBON (C.) . - *Histoire du peuplement et de l'organisation d'un terroir de la vallée de la Somme* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de P. Racinet. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Pachocinski 1998 : PACHOCINSKI (A.-S.) . - *La christianisation de la mort du V^e au VIII^e siècle en Picardie* : Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale sous la dir. de Mme Le Jan. Lille : Université de Lille 3, 1998.

Priaux 1998 : PRIAUX (G.) . - *La production de sel pendant la protohistoire : les exemples de l'autoroute A16 : Contribution à la mise en place d'une méthodologie* : Mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie sous la direction de C. Mordant. Dijon : Université de Bourgogne, 1998.

Quillent 1998 : QUILLENT (M.) . - *Les dépendances monastiques : délimitations et fortifications (XI^e-XVI^e siècles)* : Mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de P. Racinet. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Tuffreau-Libre 1998 : TUFFREAU-LIBRE (M.) . - *La céramique gallo-romaine (Nord-Picardie, Bassin parisien) : Aspects typologiques, sociaux, économiques* : Thèse de doctorat d'Etat, spécialité Archéologie, sous la direction de J. De la Geniere. Lille : Université Lille 3, 1998.

Vaudequin 1998 : VAUDEQUIN (A.) . - *Le traitement du mobilier archéologique médiéval en Picardie* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la direction de P. Racinet. Amiens : Université de Picardie, 1998. 125 p.

Vie 1998 : VIE (S.) . - *Artisanat et pollution : deux aspects des rivières urbaines au bas Moyen Âge et à l'époque moderne : le cas de Noyon (Oise)* : Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric Rieth. Paris : Université de Paris I, UFR d'histoire de l'art et d'archéologie, 1998. 152 p.

Vincent 1998 : VINCENT (F.) . - *L'abbaye-au-Bois (1202-1341)* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de P. Racinet. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Wateaux 1998 : WATEAUX (J.) . - *Le temporel de l'abbaye d'Ourscamp (1129-1275)* : Mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie médiévales sous la dir. de M. Jehel. Amiens : Université de Picardie, 1998.

Liste non exhaustive

PICARDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Chronologie

BRO : âge du Bronze
CON : contemporain
FER : âge du Fer
GAL : gallo-romain
HMA : haut Moyen Âge
IND : indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

AFA : AFAN
ASS : autre association
AUT : autre
BEN : bénévole
CDD : contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
EN : éducation nationale
MAS : musée d'association
MCT : musée de collectivité territoriale
MET : musée d'état
MUS : musée
SDA : sous-direction de l'Archéologie
SUP : enseignement supérieur

Nature de l'opération

FE : fouille d'évaluation archéologique
FP : fouille programmée
OPI : opération de prospection et d'inventaire
SD : sondage
SP : sauvetage programmé
SU : sauvetage urgent
Fouille (F) : fouille préventive

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- P1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- P2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300000 ans)
- P3 : Les peuplements néandertaliens s.l. (stades isotopiques 8 à 4 : 300000 à 40000 ans ; Paléolithique moyen s.l.)
- P4 : Derniers néandertaliens et premier homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- P5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- P6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- P7 : Magdalénien, Epigravettien
- P8 : La fin du Paléolithique
- P9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure, etc.)
- P10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- P11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- P12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- P13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- P14 : Approches spatiales, environnement, interactions homme/milieu
- P15 : Les formes de l'habitat
- P16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- P17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- P18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- P19 : Le fait urbain
- P20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- P21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- P22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- P23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- P24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- P25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- P26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- P27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- P28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- P29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- P30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- P31 : Anthropisation et aménagements des milieux durant l'Holocène (paléo-environnement et géoarchéologie)
- P32 : L'outre-mer

PICARDIE

Index

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 8

Index chronologique

Paléolithique : 27, 41, 57, 67, 71, 86, 88, 95, 100, 101, 104, 109, 110, 114, 122, 125

Mésolithique : 36, 62, 75, 106, 125

Néolithique : 25, 36, 37, 45, 61, 68, 72, 73, 74, 75, 82

Âge du Bronze : 15, 24, 26, 30, 34, 37, 47, 61, 67, 76, 86, 108, 119, 124, 127

Âge du Fer : 15, 17, 19, 24, 26, 29, 30, 32, 34, 38, 42, 45, 47, 58, 67, 74, 75, 76, 77, 82, 88, 96, 100, 101, 102, 108, 110, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 123, 124, 126, 127

Gallo-romain : 15, 27, 29, 30, 32, 34, 38, 40, 42, 44, 45, 47, 53, 57, 58, 60, 61, 66, 67, 70, 74, 77, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 97, 98, 99, 100, 101, 108, 110, 112, 113, 114, 120, 121, 122, 123, 126, 127

Haut Moyen Âge : 15, 28, 29, 32, 34, 38, 42, 43, 72, 75, 78, 80, 100

Moyen Âge : 15, 17, 19, 21, 22, 25, 28, 29, 30, 32, 36, 44, 45, 47, 53, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 79, 80, 83, 84, 85, 86, 99, 106, 123

Epoque moderne : 15, 21, 25, 30, 44, 47, 53, 56, 57, 58, 59, 61, 64, 75, 79, 80, 83, 84, 85, 88, 96, 106, 115, 122

Epoque contemporaine : 19, 30, 38, 57, 59, 61, 64, 78, 83, 84, 103, 116, 127

Indéterminé : 79

Index de mots

Acheuléen : 109, 110

Aérodrome : 57

Allée sépulcrale : 61

Amphore : 15, 76

Artisanat : 43, 113

Bassin : 80

Bâtiment : 15, 17, 26, 60, 64, 66, 106

Bâtiment sur poteaux : 72

Bief : 32

Canalisation : 22

Carreaux de pavement : 19, 45

Carrière : 30, 32, 63, 64

Cave : 15, 32, 56, 64, 76, 79, 80, 106

Céramique : 17, 25, 26, 30, 32, 34, 37, 45, 53, 58, 64, 66, 68, 72, 73, 74, 75, 76, 80, 82, 84, 85, 96, 97, 100, 110, 112, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 123

Cercueil : 56

Champ de bataille : 103

Château : 22, 25, 106

Chauffoir : 19

Chemin : 27, 28, 39, 40, 100, 121

Cheminée : 19, 22

Cimetière : 17, 29, 56, 80, 114

Colombier : 88

Construction en pierre : 106

Courtine : 45, 106

Cuisine : 22

Débitage Levallois : 67, 71, 104, 114

Dendrochronologie : 53

Dépôt animaux : 17

Dépôt funéraire : 26

Dépôt rituel : 45

Donjon : 106

Église : 66, 80, 83, 84

Égout : 98

Enceinte : 21, 37, 45, 53, 84, 102

Enclos : 15, 17, 32, 45, 62, 67, 76, 86, 88, 102, 108, 112, 114, 115, 116, 117, 119, 124

Enclos funéraire : 34, 37

Enclos circulaire : 47, 102

Établissement religieux : 19, 66, 83, 84, 85

Établissement rural : 15, 17, 32, 39, 45, 67, 70, 74, 88, 102, 114, 116, 117, 123
É extraction : 37
Ex-voto : 80
Faubourg : 58
Faune : 15, 17, 29, 30, 37, 43, 53, 58, 67, 72, 79, 84, 88
Ferme indigène : 15, 29, 42, 67, 88, 102
Fibule : 53, 80, 96, 102, 110
Fondation : 59
Fond de cabane : 28, 42, 72, 78
Fortification : 44, 45
Fosse : 15, 17, 19, 26, 32, 39, 44, 53, 61, 67, 68, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 88, 96, 97, 100, 101, 102, 108, 112, 113, 115, 116, 118, 119, 120, 122, 123, 126, 127
Fossé : 17, 19, 30, 32, 36, 37, 39, 42, 58, 59, 60, 62, 67, 70, 75, 76, 78, 82, 88, 96, 100, 101, 102, 106, 110, 113, 114, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 123, 124, 126
Fosse dépotoir : 58, 63
Fosse d'extraction : 97
Four : 29, 30, 32, 36, 37, 39, 42, 61, 72, 99, 113, 122
Foyer : 53, 62, 88, 106, 126
Graffiti : 106
Gravettien : 100
Habitat : 15, 17, 24, 26, 27, 29, 30, 32, 34, 44, 47, 53, 58, 63, 67, 70, 73, 74, 76, 78, 80, 108, 112, 116, 117, 118, 123, 124
Habitat rural : 28, 37, 39, 42, 43, 68, 72, 88, 100, 113
Holocène : 73, 110
Incinération : 30, 34, 47, 53, 58, 86, 126
Industrie lithique : 57, 67, 71, 104, 106, 114, 125
Inhumation : 32, 34, 39, 45, 61, 102
Insula : 98, 99
Jardin : 21, 61
Lapidaire : 29, 84
Lithique : 25, 32, 36, 37, 41, 67, 71, 73, 82, 88, 95, 108, 109, 114, 122
Maison : 79, 98
Mégalithe : 61
Métallurgie : 37
Mobilier métallique : 58, 70, 72, 85, 102, 106, 110, 113, 114
Monnaies : 39, 45, 53, 70, 80, 96, 98, 106
Monument funéraire : 26
Motte castrale : 106
Moule : 37
Mur : 59, 85
Nécropole : 17, 29, 30, 43, 47, 58, 75, 84, 98, 110, 117, 118
Ossements : 15, 17, 61, 76, 88, 95, 109, 125
Ouvrage hydraulique : 21, 22, 53
Paléochenal : 24, 32, 74
Palissade : 17, 37
Parcelle : 30, 32, 34, 39, 42, 58, 63, 67, 83, 86, 88, 102, 108, 110, 113, 117, 120, 122, 123, 127
Pavement : 19
Peinture murale : 45
Pléistocène :
Pléniglaciaire : 41, 57, 101
Prieuré : 66
Puits : 15, 22, 28, 32, 34, 42, 63, 72, 88, 97, 101
Quartier urbain : 21
Réfectoire : 19
Rempart : 45, 53, 64
Rivière : 53
Rue : 98
Sanctuaire : 67, 76, 80, 81
Sarcophage : 29, 43, 75
Sceau : 64
Sépulture : 26, 29, 43, 56, 67, 74, 75, 80, 82, 84, 98, 112, 114, 119
Sépulture collective : 61
Silex : 27, 57, 68, 88
Silo : 37, 42, 45, 68, 72, 74, 88, 96, 108, 110, 113, 116, 117, 120, 124
Solin : 28, 99
Statuaire : 84
Stratigraphie : 95
Tardiglaciaire : 110, 125
Terroir : 88
Thermes : 81
Tombe : 29, 56, 114
Tour : 53
Tranchée : 103
Trous de poteau : 15, 17, 28, 39, 73, 75, 78, 100, 101, 106, 123
Vicus : 66
Villa : 15, 29, 32, 34, 42, 47, 60, 110
Village danubien : 73 ?
Ville : 57, 98, 99
Vitrail : 45, 61, 63
Voie : 39, 67, 70, 97, 123, 126
Voie romaine : 40
Voirie : 21, 29, 40, 58, 59, 78, 79, 80, 85, 86
Weichsélien : 41, 57, 101, 122

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

1 9 9 8

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Olivier Guilhot	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie
Jean-Luc Collart	Conservateur du patrimoine	Histoire - Département de l'Aisne Adjoint du conservateur régional
Catherine Schwab	Conservateur du patrimoine	Préhistoire - Tracés linéaires Département de l'Oise
Didier Bayard	Ingénieur d'études	Histoire - Tracés linéaires Département de la Somme
Bruno Desachy	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Mariannick Le Bolloch	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire - Département de l'Oise
Claudine Pommepuy	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire - Département de l'Aisne
Tahar Ben Redjeb	Technicien de recherche	Histoire - Département de la Somme Responsable carte archéologique
Gilles Leroy	Chargé d'étude (AFAN)	Carte archéologique
Valérie Burban-Col	Technicien (AFAN)	Carte archéologique
Serge Bellec	Adjoint administratif	Gestion des documents d'urbanisme
Lydie Blondel	Adjoint administratif	Secrétariat du département de la Somme et de la Documentation
Maryse Carpentier	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA, suivi convention, dossiers CIRA, autorisations
Nathalie Lagache	Adjoint administratif	Comptabilité Secrétariat du département de l'Oise
Nicole Léger	Agent administratif	Secrétariat et archivage des rapports
Maryse Humbert	Adjoint administratif	Secrétariat département de l'Aisne Traitement des documents d'urbanisme Informatisation de l'archivage des rapports
Michel Maunier	Secrétaire de documentation	Gestion de la Documentation Chargé de la diffusion

DOCUMENTATION / BIBLIOTHEQUE
DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE PICARDIE
5, rue Henri Daussy 80000 Amiens
tél. 03 22 97 33 32

La Documentation du SRA Picardie dispose d'un fonds documentaire de 2 000 monographies,
300 titres de périodiques français (régionaux et nationaux) et étrangers,
et 2 300 tirés-à-part.

...

Classement chronologique et thématique.
Recherche possible sur catalogue informatisé,
pour les monographies et les tirés-à-part.

Domaines :
Archéologie métropolitaine et européenne, de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionale
Archéologie et environnement / Disciplines complémentaires.

...

Les rapports d'opérations archéologiques (DFS) peuvent être consultés sur place,
sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous au 03 22 97 33 32